

Ce qui attend l'équipe Raffarin

La formation du gouvernement est gérée par Chirac et Juppé. L'ouverture au centre et à la société civile s'avère difficile



M. BIEKMAN/HOLLANDE HOOGTE

Le meurtre qui stupéfie les Pays-Bas

PIM FORTUYN, chef d'une droite populiste et xénophobe, favori des élections législatives qui devaient se tenir le 15 mai, a été tué de plusieurs balles, lundi 6 mai. Ce meurtre traumatise les Pays-Bas.

Lire page 19

EUTHANASIE

Soupçons sur le CHU de Besançon p. 22

PROCHE-ORIENT

La rencontre Bush-Sharon p. 21

ENVIRONNEMENT

Comment l'animal s'adapte à des milieux changeants p. 32

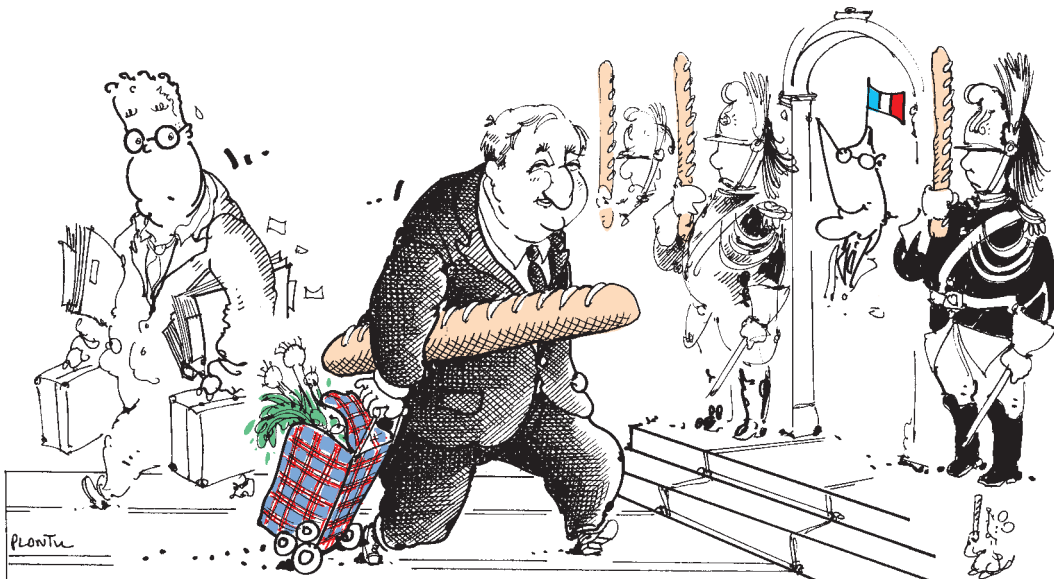
PORTRAIT

John Trudell, le blues des Sioux p. 40

France.....	2	Aujourd'hui.....	32
Horizons.....	13	Météorologie-Jeux...	36
International.....	19	Culture.....	37
Société.....	22	Radio-Télévision.....	41
Entreprises.....	26	Carnet.....	42
Communication.....	29	Abonnements.....	42
Marchés.....	30	Emploi-Annonces.....	43

L'équipe Raffarin. Après la nomination rapide du président (DL) de la région Poitou-Charentes à Matignon, la composition du nouveau gouvernement s'est heurtée à des difficultés. Prévus lundi, l'annonce a été reportée à mardi. L'ouverture au centre et à la société civile est limitée. Philippe Douste-Blazy (UDF) a refusé d'entrer au gouvernement. Trois certitudes : Nicolas Sarkozy (RPR) à la tête d'un grand ministère de la sécurité intérieure ; Michèle Alliot-Marie (RPR) au ministère de la défense ; Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Élysée depuis 1995, au Quai d'Orsay. p. 2 et 3

Les dossiers. Notre inventaire de ce qui attend le nouveau gouvernement. Secteur par secteur, thème par thème, ce qui a été fait, ce qui reste à faire, ce qu'avait promis le candidat Jacques Chirac. Dans l'ordre des pages : sécurité, justice, santé, éducation, emploi, immigration, exclusion, fiscalité, retraites, services publics, dialogue social, Corse et décentralisation, réforme des institutions, agriculture. p. 4 à 7



Gauche. Les négociations en vue des législatives. p. 8

Front national. Des accords de désistement avec la droite ? Cinq reportages sur le vote FN. p. 10 et 11

Syndicats. FO et la CGT résolues à maintenir la mobilisation. p. 12

Portrait. Jean-Pierre Raffarin, le discret, de VGE à Chirac. Extraits de son livre sur la « gouvernance ». p. 13

Débats. Les points de vue de six cinéastes et de Nicolas Baverez, Azouz Begag, Michel Guénaire et Jean-Louis Quermonne. p. 16 et 17

Editorial. « Restauration ? » p. 18

► Douste-Blazy refuse d'entrer au gouvernement

► Sarkozy à la sécurité, Alliot-Marie à la défense, Villepin au Quai d'Orsay

► Les treize dossiers prioritaires qui attendent le premier ministre

► Portrait : Raffarin le discret, de VGE à Chirac

► Reportages dans les fiefs de Le Pen

Les craintes et les espoirs des salariés

AU LENDEMAIN du second tour de l'élection présidentielle, les correspondants du Monde ont sondé le monde du travail pour connaître les attentes des salariés à l'égard du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Entendent-ils faire bénéficier le gouvernement d'un certain « état de grâce » ? Envisagent-ils au contraire un « troisième tour social » ? Licenciés de Moulins, employés de commerce, cadres de banque, ingénieurs en informatique, tramotons marseillais, contrôleurs à la SNCF... leurs revendications sont diverses.

Et la plupart des personnes interrogées sont inquiètes. Les agents d'EDF que nous avons rencontrés s'attendent à une évolution du statut de l'entreprise, mais refusent une remise en question de certains avantages. Dans le privé, les 35 heures sont contestées, même par ceux qui en bénéficient et qui craignent que, dans un monde concurrentiel, cette avancée ne se retourne contre eux.

Dans un entretien au Monde, Jean-Christophe Le Duigou, numéro deux de la CGT, n'envisage pas de troisième tour social. Selon lui,

la retraite, la santé, la formation et les services publics doivent constituer les principales priorités sociales du gouvernement. Revenant sur le succès de l'extrême droite auprès des salariés et en particulier des ouvriers, il estime que les syndicats doivent obtenir satisfaction si on ne veut pas faire le lit du Front national.

Par ailleurs, dans les jours qui ont précédé son départ, le gouvernement Jospin a publié des décrets économiques et sociaux importants.

Lire pages 26 et 27

COHABITATION

Chirac-Jospin, cinq années d'un combat sans merci



LE MONDE raconte les cinq années d'affrontement entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Courtoise en 1997, cette coexistence s'est peu à peu transformée en un combat sans merci. Les deux hommes ont été dévorés par le jeu de rôle auquel la plus longue cohabitation institutionnelle de la V^e République les a contraints. « Il se plantera », avait prédit Jacques Chirac. Lire notre récit pages 14 et 15

Un dernier baiser envoyé de la main, et Jospin quitte « Matignon rive gauche »

IL Y A cinq ans, il avait annoncé tout seul sa nomination au poste de premier ministre sur le perron de l'Élysée. On avait vu du régalien là où il y avait de la spontanéité. A la fin de son entretien avec Jacques Chirac, le nouveau chef du gouvernement lui avait demandé : « Je vais sortir, il va y avoir des journalistes. Qu'est-ce que je leur dis ? » « Vous leur annoncez votre nomination », avait répondu le président de la République. Lundi 6 mai, la démission a été plus protocolaire.



JACQUES DEMARTHON/AFP

Peu après 9 heures, le premier ministre est sorti de son appartement de la rue du Regard, dans le 6^e arrondissement de Paris, avec un petit cartable en cuir, et s'est engouffré dans sa voiture, direction Matignon. Quelques affaires courantes, et la voiture a pris le chemin de l'Élysée. A 10 h 30, il est accueilli par le secrétaire général, Dominique de Villepin.

L'entretien avec le président de la République dure à peine un quart d'heure. Cette fois – peut-être parce que son ex-premier ministre « se retire » de la vie politique –, Jacques Chirac accompagne Lionel Jospin. Un premier ministre qui remet sa démission à un président réélu, chacun pense à 1988. À l'époque, le chef de l'État s'appelait Mitterrand, et le premier ministre Chirac.

Cameramen et photographes sont tenus à l'écart. De la poignée de main entre les deux adversaires, on ne voit donc que quelques images furtives, entre les grilles du palais présidentiel. Deux sourires. La passation Jospin-Raffarin a lieu plus tard, dans l'après-midi. Un peu avant 16 heures, avec quelques minutes d'avance, Jean-Pierre Raffarin arrive à Matignon. Le personnel et les conseillers se sont massés dans la cour,

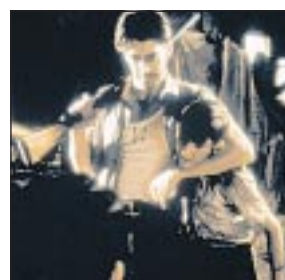
autour du tapis écarlate. Beaucoup tiennent une rose rouge à la main.

Lionel Jospin accueille son successeur, sur le perron, d'un « Bonjour, monsieur le Premier ministre ! » sonore. Pourtant, la passation de pouvoirs n'est pas encore faite. Le tête-à-tête ne dure, là encore, qu'un quart d'heure. « Bravo ! Merci, merci ! » Lorsque Lionel Jospin descend les marches du perron, vers 16 h 20, ses conseillers l'acclament. Beaucoup pleurent. Lionel Jospin envoie un baiser de la main, ému, et, dans sa voiture, salue d'un dernier geste de la main. Avant de s'en aller, il a fait savoir qu'il versait au Trésor public – comme promis – le solde des fonds spéciaux qui étaient à la disposition de Matignon, soit 2,76 millions d'euros. Olivier Schrameck, qui vient de recevoir Pierre Steinmetz qui va diriger le cabinet de M. Raffarin, quitte, à pied, seul, par la petite porte réservée aux visiteurs, ce Matignon, rive gauche (Seuil), dont il avait fait un succès, de librairie.

Ariane Chemin

CINÉMA

Fantômes de la guerre d'Espagne



L'ÉCHINE du diable, de Guillermo Del Toro, mêle l'horreur de la guerre d'Espagne et la peur des revenants. Lire pages 37 à 39

POINT DE VUE

Pédagogie de la peur

par Pascal Bruckner

IL Y A DEUX SORTES de peur : l'une qui paralyse, l'autre qui instruit, l'une qui égare, l'autre qui dégrise, l'une qui infantilise, l'autre qui fait mûrir.

Le Front national éveille constamment la première : en décrivant une France au bord du gouffre, menacée par l'immigration, l'Europe, le mondialisme et l'empire yankee, il taquine l'Apocalypse, il vise à tétaniser ses électeurs, à les plonger dans l'effroi pour qu'ils se blottissent mieux dans les bras de l'homme providentiel. En flâtant leur sentiment de persécution – les partisans de Jean-Marie Le Pen ne sont jamais que des Fran-

çais qui veulent accéder au titre de victimes officielles comme les autres –, il leur désigne les boucs émissaires à abattre, en premier lieu les juifs, ses ennemis de toujours.

Mais une autre peur, plus constructive, est apparue depuis le 21 avril : peur de l'extrémisme, bien sûr, mais aussi prise de conscience de la gangrène qui nous rongerait sans que nous le sachions. Cette inquiétude, pourvu qu'on la canalise à bon escient, peut être féconde : au lieu de nous faire attribuer notre mal à une cause extérieure, elle nous poussera à l'introspection ; au lieu de nous fai-

re incriminer des coupables, elle nous incitera aux douleurs de la remise en cause.

Depuis quelques semaines, un gigantesque chantier s'est ouvert dans notre pays, libérant un flot de paroles, d'initiatives désordonnées où l'accablement le dispute à la lucidité, comme si Le Pen, symptôme de nos fractures, avait enclenché malgré lui un bouleversement qui devrait, à terme, le marginaliser.

Lire la suite page 17

PASCAL BRUCKNER est écrivain.

LOUIS ROEDERER
DE L'EXCEPTION LA RÉGÈLE
PLUS D'UN ANCIEN EST VIVEMENT POUR LA TARIFFA CONSUMMARE AVEC MODERATION

FRANCE
MATIGNON

Comme attendu, Jean-Pierre Raffarin, 53 ans, sénateur de la Vienne et président de la région Poitou-Charentes a été **NOMMÉ PREMIER MINISTRE**, lundi 6 mai, par la président de la République, Jacques Chi-

rac. Dès sa nomination, les consultations sont allées bon train. **NICOLAS SARKOZY** prendra la direction d'un grand ministère de la sécurité intérieure. Dominique de Villepin quitte le secrétariat général de l'Ely-

sée pour le **QUAI D'ORSAY**, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, devrait prendre la tête du ministère de la **DÉFENSE**. En revanche, Philippe Douste-Blazy a refusé le poste de ministre de l'éducation nationale,

préférant garder son mandat de maire de Toulouse. Plusieurs personnalités de la **SOCIÉTÉ CIVILE** devraient faire partie de ce gouvernement, restreint à une quinzaine de maroquins.

La difficile formation du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin

Nommé premier ministre, lundi 6 mai, par Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin s'est attelé à constitution de son équipe, sous le regard d'Alain Juppé. Nicolas Sarkozy, Dominique de Villepin et Michèle Alliot-Marie devaient en faire partie. Philippe Douste-Blazy a refusé le ministère de l'éducation

C'EST Jacques Chirac qui décide. C'est lui qui tranche, mais c'est aussi lui qui négocie. Lui qui appelle Nicolas Sarkozy et calme sa déception, en lui promettant le rang de numéro deux du gouvernement, avec le portefeuille de la « sécurité intérieure ». Lui qui reçoit Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, et canalise ses ambitions. Lui qui arbitre entre son secrétaire général, Dominique de Villepin, et son conseiller politique, Jérôme Monod, qui voudraient chacun caser leurs proches dans le gouvernement qui s'annonce. Il avait bien prévu de cette nouvelle envie d'action, après cinq années de cohabitation. Il y est. Le voilà à l'ouvrage.

Alain Juppé est là aussi, bien sûr. Ceux qui ont une ambition à long terme ne se désintéressent jamais de la constitution d'un gouvernement. Et celui-ci lui doit beaucoup. De ses bureaux parisiens, le maire de Bordeaux a passé la journée à téléphoner aux uns et aux autres. Il n'a pas tout obtenu. Jacques Chirac remet en question des pans entiers de l'architecture gouvernementale qui avait été savamment étudiée avec Alain Juppé, ces dernières semaines. Mais la nomination de Jean-Pierre Raffarin, annoncée lundi 6 mai en fin de matinée, est l'une de ses premières victoires.

Le nouveau premier ministre, qui a toujours fait preuve d'une subtile intelligence politique, a tout de suite compris ce qui se jouait. Il propose donc un nom, en accepte dix autres et tente de colorer un peu ce gouvernement dont il devait rendre public, mardi en fin d'après-midi, le nouveau visage. On lui devra les choix les moins technocratiques. Car Jacques Chirac lui-même, malgré ses promesses, est d'une culture politique classique. Il place donc



DANIEL SIMON/GAMMA

La nomination, lundi 6 mai, du président DL de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, comme premier ministre apparaît comme une victoire personnelle d'Alain Juppé. C'est à 12 h 20 que l'annonce en a été faite par le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, du perron du palais présidentiel.

d'abord les chefs de parti, ceux qui lui rapporteront un bout de cette droite qui doit s'unir pour gagner les législatives, les anciens adversaires qu'il faut neutraliser et quelques faits fidèles. Lundi, il a d'abord téléphoné à Nicolas Sarkozy pour lui annoncer qu'il n'aurait pas Matignon. Celui-ci, depuis les grandes manifestations du 1^{er} Mai contre l'extrême droite, l'avait d'ailleurs compris. Alain Juppé n'avait-il pas, de plus, tout mis en œuvre pour que celui qu'il conçoit comme un rival (pour la présidentielle de 2007), ne soit pas à la direction des affaires ?

SIGNAL À L'ÉLECTORAT DE DROITE

Conscient, cependant, qu'il vaut mieux « avoir Sarkozy à l'intérieur qu'à l'extérieur à critiquer », souhaitant aussi envoyer un signal à l'électorat de droite, M. Chirac a proposé Bercy à l'ancien ministre du budget. Celui-ci a refusé. Mais Alain Juppé

et le président avaient déjà discuté, depuis longtemps, du principe de placer M. Sarkozy à la sécurité. Le ministère sera forcément l'un des plus importants, puisque M. Chirac a fait sa campagne sur ce thème. « Bien sûr, Nicolas croira qu'il est le vice-premier ministre », explique un conseiller de M. Chirac. A charge pour Jean-Pierre Raffarin d'asseoir son autorité.

M. Chirac a aussi reçu durant plus d'une heure Michèle Alliot-Marie pour la convaincre de lâcher sans histoire le RPR contre le ministère régalién de la défense. Il ne s'attendait pas à une interlocutrice aussi coriace. Car celle qu'il a longtemps appelée, plus désinvolte qu'affectueux, « ma petite Michèle », négocie son poste et le sabotage de son parti comme tous ces barons de la droite qui l'ont longtemps méprisée. Ce sont en partie ses exigences qui l'ont obligé à revoir certaines

attribution. L'autre figure partisane s'appelle Philippe Douste-Blazy. Un homme difficile à caser. Car le chef de l'Etat et Alain Juppé ont compris, depuis plusieurs semaines, que le président du groupe UDF à l'assemblée nationale, s'étaient, comme le dit un proche de M. Juppé, « démonétisés ». Les UDF chiraquiens qui formaient ses troupes se

sont ralliés en masse à la naissante Union pour la majorité présidentielle (UMP), dont il est l'un des membres fondateurs. Gilles de Robien et Jean-Louis Borloo, qui ont fait la campagne de François Bayrou et considèrent « Douste » comme un traître, négocient directement leur entrée au gouvernement. Bref, M. Douste-Blazy ne « valait » ni Matignon, auquel il a cru longtemps, ni même un ministère régalién.

M. Juppé a pensé à lui offrir les Affaires sociales. Puis le président a proposé un vaste ministère de « l'enseignement et l'avenir », regroupant l'éducation nationale, la recherche, la jeunesse et les sports. A-t-il vu le potentiel de vexation contenu dans cette proposition, qui aurait donné à M. Douste-Blazy le portefeuille de l'éducation nationale, qui fut celui de François Bayrou ? Le refus du maire de Toulouse a en tout cas réglé les choses. Et obligé à trouver un autre nom.

Du coup, François Fillon héritera des affaires sociales. Un vaste ministère en charge de nombreux dossiers délicats, comme la réforme des retraites et le conflit des médecins. Pour le fidèle Dominique de Villepin, que le goût des services secrets

poussait à convoiter l'intérieur, la chose avait été réglée de longue date par le président : il sera ministre des affaires étrangères.

Restait à « ouvrir » le gouvernement à des personnalités nouvelles. La nomination de M. Raffarin lui-même, président (DL) du conseil régional de Poitou-Charentes, est une nouveauté dans le clan chiracien. Car si M. Chirac critique, dans ses discours, les technocrates, il s'en entoure volontiers. Or M. Raffarin n'est pas énarque. Dans la bouche de M. Juppé, cette caractéristique a parfois été soulignée avec un brin de mépris inconscient. L'ancien premier ministre a souvent exalté le fait que son poulain est un grand élu de province, diplômé de l'école supérieure de commerce, pour conclure que le poste sera désormais celui d'un « super directeur de cabinet du président », un « vendeur » des réformes impulsées par l'Elysée. M. Raffarin faisait mine de ne rien entendre, considérant que dans le contexte de crise politique actuelle, c'est son profil qui serait le gagnant.

A ses yeux, « l'ouverture » relève plus d'une nouvelle façon de faire de la politique que de l'arrivée massive de personnalités issues de la société civile. Il y en aura. Mais il juge qu'un Jean-Louis Borloo fait autant figure de nouveauté qu'un syndicaliste ou un patron. Il a pourtant poussé à la nomination, à la tête du ministère de l'économie et des finances, de Francis Mer, PDG d'Arcelor. Celui-ci, un X-Mines, devra asseoir son autorité sur une administration puissante, menée par des inspecteurs des finances, et soucieuse de préserver ses privilèges. C'est aussi l'un des grands défi du gouvernement.

Raphaëlle Bacqué

Vers une nouvelle amnistie ?

Selon *Le Canard enchaîné* du 7 mai, une cellule composée de conseillers de l'Elysée et d'avocats RPR plancherait, « depuis plusieurs semaines », « sur un projet d'amnistie qui permettrait d'envoyer à la trappe la plupart des affaires judiciaires impliquant le président » Jacques Chirac. Cette cellule aurait « commencé à préparer un brouillon de projet de loi » qui couvrirait « tous les délits en liaison avec les élections ». L'hebdomadaire satirique estime que « dès juillet prochain, à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée nouvellement élue, la traditionnelle loi d'amnistie présidentielle pourrait être enrichie d'un paragraphe visant explicitement les affaires politico-judiciaires ». *Le Canard enchaîné* rappelle aussi que, bien que prôné par des proches du président réélu, une telle amnistie « ne manquerait pas de déclencher une bronca dans l'opinion »...

« C'est Chirac qui fait le gouvernement, je n'ai pas forcément la main »

TOUT avait pourtant si bien commencé... Dès le milieu de la matinée, lundi 6 mai, le téléphone portable de l'une des principales collaboratrices de Jean-Pierre Raffarin est à ce point assailli par des appels de journalistes qu'elle n'arrive plus à joindre son propre patron. C'est à peine si elle parvient à préciser, peu après 11 heures, que le sénateur (DL) de la Vienne vient juste de quitter son appartement, dans le 8^e arrondissement de Paris. A 11 h 20, en effet, celui-ci est localisé : il arrive, pour la première fois de la journée, à l'Elysée. Une heure plus tard, à 12 h 21 très précisément, le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, annonce à la fois la démission de Lionel Jospin et la nomination de M. Raffarin comme premier ministre.

Depuis plusieurs heures en fait, de premiers noms ont commencé à circuler : Nicolas Sarkozy au ministère de la sécurité intérieure, Dominique de Villepin au Quai d'Orsay, Philippe Douste-Blazy à l'éducation, la jeunesse et l'innovation, François Fillon aux affaires sociales, Michèle Alliot-Marie à la défense, Hervé Gaymard à l'agriculture, Jean-François Mattei à la santé.

L'arrivée éventuelle de Francis Mer, PDG du géant de la sidérurgie Arcelor, ou de Jean-Paul Bailly,

président de la RATP, pourrait marquer l'ouverture à la société civile. Comme pour bien faire comprendre que c'est lui qui décide, le président de la République téléphone lui-même, et parfois plusieurs fois, aux intéressés. Il est aussi en liaison permanente avec Alain Juppé, qui s'est installé dans ses bureaux de France moderne, rue Royale, non loin de l'Elysée. Agacé par un interlocuteur qui s'inquiète de son propre sort, M. Raffarin reconnaît : « C'est Chirac qui fait le gouvernement et je n'ai pas forcément la main dessus. »

► **Les félicitations ne tardent pas...** Pas rancunier, le premier à se réjouir n'est autre que le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, bientôt suivi par son homologue du RPR, Michèle Alliot-Marie, et par Valéry Giscard d'Estaing. « Vous connaissant et vous appréciant depuis longtemps (...), je vous fais entièrement confiance pour faire progresser la France dans la voie de la modernité et de la générosité », écrit l'ancien président dans un message à celui qui fut l'un des responsables des jeunes giscardiens dans les années 1970. M. Raffarin est alors en train de déjeuner, au restaurant du Sénat, avec les trois autres mousquetaires du club chiracien Dialogue et initiative : Michel Barnier, Jacques Barrot et Dominique Per-

ben. Seul ce dernier pourrait faire son entrée au gouvernement, comme garde des sceaux.

► **... les difficultés non plus.** En milieu d'après-midi, alors que la passation des pouvoirs est très rapide à l'Hôtel Matignon entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Raffarin, M^{me} Alliot-Marie arrive à l'Elysée. Elle y restera plus d'une heure. Spécialiste des questions militaires, M. Fillon juge plus logique de glisser des affaires sociales à la

M. Douste-Blazy renonce à entrer au gouvernement. « Je choisis de rester maire de Toulouse », déclare l'ex-futur numéro trois

défense. Or la présidente du RPR est ambitieuse. Elle exige un grand ministère régalién, en attendant de postuler éventuellement, après les élections législatives, à la présidence de l'Assemblée nationale.

Autre point d'achoppement, l'équipe sécuritaire à constituer autour de M. Sarkozy. Celui-ci a déjà refusé Bercy. Il ne veut pas se laisser imposer l'ancien préfet de police de Paris, Philippe Massoni, désormais chargé de mission à l'Elysée, comme ministre délégué. Il préfère « un politique », qui pourrait être Pierre Bédier, maire (RPR) de Mantes-la-Jolie, Patrick Stefanini, directeur-adjoint de la campagne de M. Chirac, ou encore son confident et ami de toujours, le député européen (RPR) Brice Hortefeux. Le nom de Daniel Duglery, maire (RPR) de Montluçon, mais aussi ancien dirigeant du syndicat des commissaires de police et ex-directeur de la sécurité publique au ministère de l'inté-

rieur de 1995 à 1997 était également cité avec insistance, quitte à susciter quelques réticences anticipées chez les syndicats de policiers.

Une petite guerre d'influence oppose aussi M. de Villepin à Jérôme Monod pour le portefeuille de la coopération. Le premier soutient la candidature de Francis Szpiner, l'avocat qui conseille le président sur les affaires sensibles, le second celle de M. Bédier. L'ancienne présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, refuse le poste de ministre déléguée aux affaires européennes, placé sous la tutelle du Quai d'Orsay. « Je n'aurais accepté ce poste que s'il avait été question d'en faire un poste de vice-premier ministre », a-t-elle confié au Monde.

► **Première « démission ».** Dans la nuit de lundi à mardi, à 0 h 32, une dépêche de l'AFP annonce que le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Douste-Blazy, renonce à entrer au gouvernement. « Je choisis de rester maire de Toulouse », déclare l'ex-futur numéro trois du gouvernement dans un entretien à *La Dépêche du Midi*, en invoquant la « jurisprudence Jospin » en matière de cumul des mandats, que M. Chirac imposerait à nouveau. Selon l'un de ses proches, M. Douste-Blazy a téléphoné, dans l'après-midi, « par acquis de conscience », au président pour connaître la règle du jeu. Alors que quatre jours avant sa nomination à Matignon, M. Raffarin confiait qu'il était partisan que les ministres conservent un mandat local dans l'attente d'une « vraie décentralisation », M. Chirac se montre intraitable. Le nouveau premier ministre sera lui-même contraint d'abandonner la présidence du conseil régional de Poitou-Charentes et sa tâche pour constituer le gouvernement se trouve singulièrement compliquée.

Service France

Nouveautés 2002

MARC FUMAROLI
La diplomatie de l'esprit
De Montaigne à La Fontaine

MARCEL GAUCHET
La démocratie contre elle-même

J. M. KEYNES
Les Conséquences économiques de la paix

J. BAINVILLE
Les Conséquences politiques de la paix

J. M. KEYNES
La pauvreté dans l'abondance

BERTRAND DE JOUVENEL
Arcadie
Essais sur le mieux-vivre

PIERRE MANENT
Les libéraux

tel gallimard

Dominique de Villepin, de l'ombre de l'Elysée à la lumière du Quai d'Orsay

Ce proche du président est peu aimé des politiques

IL A ÉTÉ l'un des hommes de l'ombre les plus puissants du septennat. Il trouve, avec ce ministère des affaires étrangères, sa récompense. Car Dominique Galouzeau de Villepin, jusque-là secrétaire général de l'Elysée, est sans aucun doute celui qui a suivi le plus intimement, depuis près de dix ans, les soubresauts du parcours chiracien. C'est aussi celui qui a orchestré tout au long du septennat, les coups d'éclat du président et surtout sa contre-offensive médiatique au plus fort des affaires.

C'est peu dire que le milieu politique ne l'aime pas. « C'est un homme de coup, qui habille son ambition personnelle sous un lyrisme poétique », dit de lui un ancien conseiller de l'Elysée. Lui, se croit au-dessus des bassesses d'un monde qu'il a fondé il méprise. A la mi-juin, il publiera chez Albin Michel un livre de « philosophie politique », où il brosse sa propre vision d'une France idéale.

L'homme a toujours détonné dans l'environnement très technocratique du président. Un beau visage, un certain emportement des gestes et un comportement passionné l'ont d'abord situé parmi les figures les plus romanesques de l'Elysée. Mais on aurait tort de s'arrêter à cette apparence. Car ce diplomate de formation est un politique. Par ses racines, d'abord. La famille appartient à la grande bourgeoisie française. M. de Villepin, né à Rabat le 14 novembre 1953, est le neveu de Micheline Chaban-Delmas, l'épouse de l'ancien premier ministre dont Jacques Chirac brisa l'ascension vers l'Elysée. Son père, Xavier Galouzeau de Villepin, sénateur des Français de l'étranger, aimait à pousser ses enfants vers le service de l'Etat. Résultat : Dominique, son frère et sa sœur sont tous trois anciens élèves de l'ENA. Dominique de Villepin a choisi très vite la diplomatie tout en s'inscrivant dès 1977 au RPR. ENA, Quai d'Orsay, mouvement gaulliste : c'est le genre de CV qui peut doter un jeune homme de 24 ans d'une solide langue de bois. Mais Villepin a toujours échappé à ce travers.

Tout en menant un parcours

classique de diplomate, à la direction des affaires africaines du Quai d'Orsay, comme premier secrétaire à l'ambassade de Washington, puis premier conseiller à New Delhi, il n'a jamais perdu sa passion pour les milieux du pouvoir. Dès les années 1980, il est entré dans les cercles chiracien où il fournit des notes de politique étrangère. Il sera parmi les intimes en 1993, lorsque Alain Juppé, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères du gouvernement Balladur, lui demande d'être son directeur de cabinet. A partir de là, il va préparer la campagne d'un Chirac mis en danger par Edouard Balladur. Après la victoire, il est nommé secrétaire général de l'Elysée.

SURNOMMÉ « NÉRON »

C'est à ce poste qu'il sera le plus contesté. Car Villepin a le mépris facile et en particulier pour les élus. Il est parfaitement capable de lâcher : « Les députés ? Ils ont un organe plus développé que les autres, c'est le trouillomètre. Heureusement qu'ils n'ont aucun pouvoir ! » Il sera donc de ceux qui pousseront à la dissolution, en 1997, au motif qu'il « faut remettre au pas cette majorité putschiste ». Il y gagne des centaines d'ennemis et un surnom, trouvé par Bernadette Chirac : « Néron ». M. Chirac a pourtant toujours refusé de s'en séparer.

Car Villepin est précieux. Il organise la contre-offensive lorsque les scandales financiers empoisonnent le septennat, trouvant cet « abracadabrantesque » qui répondra médiatiquement au scandale de la cassette Méry. Il pousse Chirac à laisser croire qu'il ne craint pas les juges, en lançant une réforme de la justice basée sur l'indépendance du parquet, dont plus personne à droite ne veut. Il ramène au service du président Nicolas Sarkozy, maintient le lien avec Alain Juppé, met en musique la campagne. Il rêvait d'un ministère. L'intérieur, de préférence, pour assouvir son goût pour la part sombre de la République. Finalement, Chirac a tranché : ce sera le Quai.

Raphaëlle Bacqué

M^{me} Alliot-Marie, chef de parti et habituée des ministères

PRÉSIDENTE du Rassemblement pour la République depuis le 4 décembre 1999, Michèle Alliot-Marie avait été élue à ce poste contre Jean-Paul Delevoye, qui avait pourtant les faveurs de l'Elysée. Au terme d'une véritable campagne électorale interne, la députée maire de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), devint ainsi la première femme élue à la tête d'un grand parti politique européen. Pour autant, elle n'a jamais voulu qu'on lui donne du « madame la présidente », préférant l'usage du masculin. Il y a tout juste deux semaines, elle bataillait encore au bureau politique de son parti, face à Alain Juppé, contre la mise en place précipitée de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). Depuis son élection au suffrage direct par les militants, elle s'est toujours posée en gardienne du temple RPR.

Auparavant, Michèle Alliot-Marie, qui est née le 10 septembre 1946, avait, à deux reprises, occupé des fonctions ministérielles. Au lendemain de sa première élection comme députée des Pyrénées-Atlantiques, en 1986, elle fut nommée secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement, sous la tutelle de René Monory, dans le premier gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac. Malgré des relations tendues avec son ministre, elle y demeura jusqu'en 1988. Puis, de 1993 à 1995, elle fut ministre de la jeunesse et des sports dans le gouvernement d'Edouard Balladur.

Docteur en droit et en sciences politiques, M^{me} Alliot-Marie est maître de conférences à l'université Paris-I. Fille de l'ancien maire de Biarritz, Bernard Marie, également député, ancien directeur du contentieux à la Banque de France et

ancien arbitre international de rugby, elle décrocha son premier mandat électoral comme conseillère municipale de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) en 1983.

Mais, déjà à cette époque, la jeune conseillère municipale, qui a adhéré au RPR en 1981 – « choquée par l'intolérance » qui accompagne l'arrivée au pouvoir des socialistes, dit-elle –, a une longue expérience des cabinets ministériels. Elle y a fait son entrée en 1972, au sein de celui d'Edgar Faure, qui détient dans le gouvernement d'alors le

Elle a adhéré au RPR en 1981, « choquée par l'intolérance » qui a accompagné l'arrivée des socialistes

portefeuille des affaires sociales. Michèle Alliot-Marie conserve de cette période le souvenir du célèbre zéaïement de son mentor, qu'elle ne manque jamais d'imiter dans chacun de ses meetings. Elle poursuit ensuite sa carrière en travaillant tour à tour avec Bernard Stasi, Jean-Pierre Soisson et Alice Saunier-Séité. Elle mène sa première campagne électorale comme suppléante de son père aux élections législatives de 1978.

« MAM » la Basque, qui, durant les six derniers mois, a bouclé un tour de France des fédérations RPR, devrait devenir M^{me} LE ministre de la défense.

Yves Bordenave

Nicolas Sarkozy nommé à la tête d'un grand ministère de la sécurité intérieure

Il rêvait de Matignon. Il devient numéro deux du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, chargé du dossier que Jacques Chirac avait placé au cœur de sa campagne

TREIZIÈME seulement, en 1993, dans l'ordre protocolaire du gouvernement d'Edouard Balladur, avec le titre de ministre du budget et de porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy avait fini par s'imposer, en deux ans, au rang de quasi-« vice-premier ministre ». Titulaire du grand ministère de la sécurité intérieure promis par Jacques Chirac dès le début de sa campagne, le maire de Neuilly-sur-Seine est cette fois officiellement le numéro deux de la nouvelle équipe gouvernementale animée par Jean-Pierre Raffarin.

Il n'a certes pas atteint l'objectif qu'il s'était fixé dès l'été 2001. Considéré comme favori pour l'Hôtel Matignon au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, l'ancien secrétaire général du RPR a vu le vent tourner au milieu de la semaine dernière, après les manifestations anti-Le Pen du 1^{er} Mai. Il y a huit mois, il affirmait publiquement vouloir être « le meilleur du RPR, compatible avec les autres ». Il a gagné la première partie de son pari. Mais sa façon de vouloir s'imposer à tout prix a déréglé, puis agacé la quasi-totalité de ses rivaux, et elle a sans doute fini par inquiéter le

président lui-même. Entré en politique à l'âge de 20 ans, M. Sarkozy aime rappeler comment il a franchi un à un tous les échelons du mouvement gaulliste, du modeste poste de délégué cantonal à la jeunesse à celui de président par intérim du RPR. Entre-temps, en 1983 – il n'a alors que 28 ans –, il souffle la mairie de Neuilly, à la faveur d'une élection partielle, à un « compagnon » autrement plus expérimenté : Charles Pasqua. Dix ans plus tard, avec la même audace – ou la même inconscience –, il a délaissé la famille chiracienne pour se mettre au service de M. Balladur, dont il devient le porte-parole de campagne pour l'élection présidentielle de 1995. Cette « trahison » lui vaut quatre ans de disgrâce de la part de celui qui est devenu président de la République, et davantage encore de la part de Bernadette et Claude Chirac.

Après la défaite de la droite aux élections législatives de 1997, il réapparaît à la tête du RPR, aux côtés de Philippe Séguin. Lorsque ce dernier abandonne, en avril 1999, la présidence du parti et la conduite de la liste RPR-DL aux élections européennes, il tente crânement de

reprenre le flambeau. C'est un échec : avec moins de 13 % des voix, sa liste n'arrive qu'en troisième position, derrière celles du PS et du tandem Pasqua-Villiers. M. Chirac le persuade, alors, de prendre du recul : « Tu es, à partir d'aujourd'hui, un homme libre qui n'aura plus à être le collaborateur de personne. Je dis bien personne, en m'inclinant naturellement dans le lot. »

L'ancien secrétaire général du RPR a vu le vent tourner après les manifestations anti-Le Pen du 1^{er} Mai

Au terme d'un entretien avec le président de la République, le 14 septembre 1999, M. Sarkozy fait acte d'allégeance d'une bien curieuse manière : « J'ai choisi de lui faire confiance. »

M. Sarkozy s'impose une cure de silence médiatique. Il observe. Il voyage. Il consulte beaucoup. Il esti-

me que la droite ne doit pas hésiter à être elle-même, « sans outrance, mais sans complexe ». Il visite un centre d'aide à la réinsertion de jeunes délinquants. Il s'intéresse aux prisons, aux hôpitaux, aux pompiers. Il passe une nuit avec une brigade anticriminalité de la police nationale. Bref, il se prépare à ne plus être seulement un homme qui manie des chiffres, des courbes, des taux de croissance et d'endettement.

C'est ainsi qu'à 47 ans l'ancien ministre du budget se retrouve désormais dans le rôle de « premier flic de France ». Ce nouveau défi n'est pas forcément pour lui déplaire. Il lui offre l'occasion de compléter son image et, surtout, de figurer aux avant-postes dans un des dossiers prioritaires du président de la République. M. Sarkozy aura d'autant moins d'efforts à faire pour tenir ce rôle que bien des propositions formulées dans son dernier livre, *Libre* (éd. Robert Laffont, 2001), ont été reprises dans le projet du candidat Chirac. Tout au long de la campagne, il a pu mesurer à quel point celles-ci faisaient mouche dans l'électorat de droite.

Jean-Louis Saux

LE CHOIX D'ANNA KOURNIKOVA



SPÉCIMEN CR

L'Omega Speedmaster associe à sa remarquable beauté un exceptionnel patrimoine horloger. À l'image de modèle Speedmaster avec l'anneau de date de diamant qu'elle porte, seule la couleur de l'anneau Anna Kournikova réussit à combler aussi parfaitement l'attente d'un parfait amoureux.

Ω
OMEGA

Arfan

Paris: 15, rue de la Harpe Capucines
Téléphone: 39 40 17 22 23 24 25

La réforme de la police s'est heurtée au débat sécuritaire

La mise en place de la police de proximité, destinée à mieux lutter contre la petite délinquance, n'a pas eu le temps de produire ses effets. Mais, en facilitant les dépôts de plainte, elle a fait gonfler les statistiques

EN CINQ ANS de gouvernement, Lionel Jospin a poursuivi un objectif qu'il n'aura pas tout à fait atteint : rapprocher la police nationale de la population. La mise en place de la police de proximité restera le point fort d'un quinquennat à Matignon, où M. Jospin a travaillé avec deux ministres de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement (MDC) (1997-2000) et Daniel Vaillant (PS) (2000-2002), et un intérimaire, Jean-Jack Queyranne (PS) (du 4 septembre au 30 décembre 1998). Emprunté aux pays anglosaxons, le concept de police de proximité fut au centre du colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis) consacré en octobre 1997 à la sécurité. Inspiré des premières réflexions du Parti socialiste mises en forme en 1995 lors de la campagne présidentielle par un groupe d'experts auquel participait M. Vaillant, il fixa la feuille de route gouvernementale autour d'une nouvelle police, qui tournait le dos à la tradition française de police d'ordre, dans laquelle le maintien de l'ordre public avait la priorité sur la résolution des conflits et des petits délits dont était de plus en plus victime la population.

Présence renforcée des policiers dans la rue, recours aux emplois-jeunes - les adjoints de sécurité (ADS) -, création des contrats locaux de sécurité (CLS) à l'échelon local ou communal pour mieux associer la population, les élus et



Présence renforcée des policiers dans la rue, recours aux emplois-jeunes, création des contrats locaux de sécurité (CLS) à l'échelon local ou communal, loi sur les polices municipales : la proximité a été déclinée sous toutes ses formes par le gouvernement Jospin.

les représentants de l'Etat à la lutte contre l'insécurité, loi sur les polices municipales : la proximité fut déclinée sous toutes ses formes. L'ensemble du territoire national avait été divisé en trois zones dans lesquelles la police de proximité a successivement été mise en œuvre. A la fin du mois de juin, la généralisation devait être réalisée. En dépit de ces efforts, la réussite n'a pas été complète. Cette nouvelle organisation s'est parfois heurtée au scepticisme des gardiens de la paix sur le terrain ; elle nécessitait d'autre part plus de trois ans avant

de produire tous ses effets, comme l'ont démontré les exemples étranges. Au Canada, pour la seule ville de Toronto, la police locale et les experts étudiant la réforme entamée il y a plus de dix ans avaient estimé qu'il fallait au moins vingt ans pour atteindre ses objectifs. Enfin, la plus grande facilité donnée aux personnes pour porter plainte, conséquence directe du meilleur accueil dans les commissariats, a eu pour effet d'augmenter le nombre de plaintes déposées, et explique en partie les fortes hausses des crimes et délits

constatés en 2000 et en 2001.

Les ministres de l'intérieur successifs de M. Jospin ont échoué à mener à bien le projet de redéploiement des policiers et des gendarmes sur le territoire national. L'objectif était d'adapter la localisation des effectifs à l'évolution de la délinquance, en clair, renforcer les zones urbaines sensibles au détriment des zones rurales plus tranquilles, en déplaçant environ 3 000 policiers.

Devant la levée de boucliers commune des syndicats de police et des élus locaux concernés par la réfor-

me, le ministère de l'intérieur a reculé.

► **Les engagements de Jacques Chirac.** Plaçant la sécurité au centre de la campagne électorale pour sa reconduction à l'Élysée, le président de la République a dénoncé les mesures prises par M. Jospin, premier ministre, les estimant insuffisantes. Le président a donc multiplié les propositions, dont certaines recourent cependant en partie des dispositifs qui existent déjà. M. Chirac a ainsi promis la mise en œuvre d'un conseil de sécurité intérieure placé sous son autorité directe ; créé par le gouvernement de M. Jospin pour élaborer la politique de sécurité, il était jusqu'alors dirigé par le premier ministre.

Le président de la République s'est également engagé à désigner dans son gouvernement un ministre de la sécurité intérieure, qui aurait sous sa responsabilité directe les policiers et les gendarmes, ces derniers conservant pour le moment leur statut militaire. Cette réforme aurait pour objectif une plus grande efficacité en mettant sous la main d'une autorité unique les forces de sécurité de l'Etat, jusque-là dispersées entre les ministères

Le président a multiplié les propositions, dont certaines recourent une partie des dispositifs existant

de l'intérieur et de la défense. M. Chirac avait par ailleurs annoncé la création de « groupements opérationnels de soutien » composés de magistrats, de policiers, de gendarmes, de douaniers et de fonctionnaires des impôts. Selon M. Chirac, ces équipes auront pour tâche de démanteler les réseaux de délinquants installés au cœur de certains quartiers sensibles, et qui animent l'économie parallèle, notamment autour du trafic de stupéfiants.

La plupart de ces mesures pourraient être mises en œuvre rapidement sans attendre le résultat des élections législatives des 9 et 16 juin. Dans un deuxième temps, si ses partisans parviennent à former une majorité parlementaire, M. Chirac a promis le vote dès le mois de juillet par la nouvelle Assemblée nationale réunie en session extraordinaire d'une loi de programmation pour la police nationale.

Cécile Prieur

Pascal Ceaux

De profonds bouleversements pour l'institution judiciaire

LES ANNÉES Jospin resteront synonymes de profond bouleversement pour l'institution judiciaire. Projet de réforme constitutionnelle long-temps débattu avant d'être abandonné, loi sur la présomption d'innocence présentée comme un progrès puis vivement contestée, polémique autour des prisons puis élaboration d'une loi pénitentiaire... En cinq années, la justice a été au cœur des débats marquants de la cohabitation, devenant, année après année, un terrain d'affrontement fécond entre la majorité et l'opposition. La chancellerie a ainsi connu successivement le ministère d'Elisabeth Guigou, qui s'était personnellement engagée pour une plus grande indépendance de la justice, puis celui de Marylise Lebranchu, marqué par une contestation du gouvernement sur le terrain de la sécurité.

Ministère symbole, la justice a d'abord incarné, pour Lionel Jospin, la rupture avec toute intervention du politique dans les affaires judiciaires, une pratique qui avait miné le crédit des dirigeants RPR. « L'annonce solennelle que, dès aujourd'hui, plus aucune instruction concernant des affaires individuelles de nature à dévier la cours de la justice ne sera donnée par le garde des sceaux », avait ainsi affirmé le nouveau premier ministre lors de sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997. Cette promesse, qui n'a jamais été prise en défaut en cinq années de gouvernement, a contribué à transformer en profondeur les rapports entre la magistrature et le pou-

voir politique. Le gouvernement Jospin a cependant échoué à mener à son terme la réforme de la justice, abandonnée début 2000 après le report, par Jacques Chirac, du vote d'une loi constitutionnelle.

Initiée fin 1996 par le président de la République, qui s'était résolu, sous la pression des affaires, à accorder une plus grande indépendance aux procureurs de la République vis-à-vis du pouvoir exécutif, la réforme de la justice a notamment buté sur l'hostilité de l'opposition, qui menaçait de ne pas voter la réforme constitutionnelle. Depuis, l'idée d'indépendance n'est plus de mise au sein de la droite. Le programme du candidat à la présidence ne faisait ainsi aucune référence à une quelconque autonomie des parquets. Au contraire, le président réélu s'est prononcé pour le « maintien des procureurs sous l'autorité du garde des sceaux, mais en mettant en place les garanties nécessaires pour interdire toute intervention de sa part dans les affaires politiques ».

LA LOI SUR LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE

S'il n'a pas mené à son terme l'ensemble de la réforme de la justice, le gouvernement Jospin a toutefois donné corps à la loi sur la présomption d'innocence, l'une des plus importantes réformes de procédure pénale des vingt dernières années. Préparé par Elisabeth Guigou, et voté à l'unanimité du Parlement le 15 juin 2000,

le texte a modifié les conditions de la garde à vue, retiré au juge d'instruction le placement en détention provisoire, créé l'appel des décisions des cours d'assises et judiciairisé l'application des peines. Considérée à l'origine comme un progrès pour les libertés publiques, la loi sur la présomption d'innocence a été placée, à l'automne 2001, au cœur d'une violente polémique. Contestée par les syndicats de policiers et la droite, elle a finalement été amendée début 2002 par la majorité, le gouvernement donnant alors l'impression qu'il cédait à la pression de l'opposition sur la sécurité.

Faisant de la lutte contre la délinquance des mineurs l'un de ses leitmotivs, le gouvernement Jospin a également créé plusieurs dizaines de « centres éducatifs renforcés » et « centres de placement immédiat » pour les jeunes délinquants, basés sur une prise en charge éducative plus prégnante. Sans critiquer ouvertement ces structures, dont certaines avaient été initiées par son ancien garde des sceaux Jacques Toubon, Jacques Chirac a proposé de franchir un cap en créant des centres fermés pour mineurs délinquants. Enfin, le président de la République ne s'est pas prononcé sur l'avenir qu'il réserve au projet de loi pénitentiaire, préparé sous le mandat de M^{me} Lebranchu et qui dort aujourd'hui dans les cartons de la chancellerie.

Education : après la tornade Allègre, Jack Lang a tenté de pacifier le monde enseignant

AVANT D'ÊTRE celui des réformes, Claude Allègre, le premier des deux ministres de l'éducation nationale de Lionel Jospin, fut celui des formules chocs. Contre le « mammoth » de l'éducation nationale qu'il convient de « dégraisser ». Contre la « cogestion » du ministère avec les syndicats. Contre « l'absentéisme » supposé des professeurs. Bousculé par ces déclarations, le corps enseignant se crispe rapidement contre un ministre accusé de vouloir jouer l'opinion publique contre les enseignants. Lorsqu'il en vient à l'annonce de ses premières réfor-

mes, Claude Allègre doit donc faire face à une opposition déjà vive.

L'ancien conseiller spécial de Lionel Jospin lorsqu'il était ministre de l'éducation commence par le lycée. Il engage une refonte des programmes pour mettre fin à « l'empilement des savoirs ». Il institue une « aide individualisée » pour les élèves en difficulté et des travaux personnels encadrés (TPE) pour favoriser le travail en autonomie. L'ensemble de ces innovations sont contrebalancées par la diminution du nombre d'heures de cours. Ce dernier choix est lourd de conséquences.

Pour les professeurs du secondaire, dont l'identité professionnelle reste fortement marquée par la discipline enseignée, la réforme du lycée est assimilée à une attaque « contre les savoirs ». Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, passe à travers les gouttes. Elle se concentre sur des réformes plus sociétales que scolaires. De fait, sa circulaire sur la pédophilie et sa campagne contre le bizutage laissent plus de traces que la réforme du collège, presque aussitôt oubliée.

TRAITÉ DE « BOUFFON »

Au printemps 2000, l'opposition à Claude Allègre se renforce. Dans le Gard et l'Hérault, les parents ont rejoint le mouvement pour obtenir un « plan d'urgence » sur le modèle de la Seine-Saint-Denis deux ans plus tôt. En mars 2000, le ministre est traité de « bouffon » par les manifestants, qui se retrouvent 200 000 dans toute la France pour réclamer son départ. La pression de la rue devient trop forte et Lionel Jospin abandonne son ancien conseiller.

C'est Jack Lang qui est choisi pour pacifier le monde éducatif. A commencer par le lycée, où il revient sur la réduction des volumes horaires et ralentit le rythme des réformes. Jean-Luc Mélen-

chon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, résoud, de son côté, le conflit dans les lycées professionnels. Grâce notamment à un discours volontariste sur l'image de la filière et la création d'un label « lycée des métiers », le ministère enrayer la diminution des effectifs.

Jack Lang ouvre une multitude de dossiers sur lesquels il commande des dizaines de rapports. Puisqu'il faut « commencer par le commencement », il lance un plan d'action à l'école primaire où il modifie les programmes et entreprend de généraliser l'enseignement des langues vivantes. L'ancien ministre de la culture s'engage à renforcer la place des arts à l'école, annonce un plan pluriannuel de recrutement et reprend la réforme de la formation des maîtres - en évitant de s'attaquer aux concours, trop sensibles.

C'est sur l'enseignement supérieur qu'il va le plus loin : Jack Lang introduit le système européen des crédits et organise la refonte des études autour de trois grades (bac + 3, bac + 5 et bac + 8). Entre-temps, il a relancé le débat sur l'avenir du collège avant de trancher, contre l'avis de Jean-Luc Mélenchon : le collège reste « unique ». Des itinéraires de découverte sont créés mais leur mise en pla-

ce se révèle plus compliquée que prévue.

Sur ce dernier dossier, comme sur la question de la violence à l'école, contre laquelle les plans se sont succédés sans répondre aux inquiétudes des enseignants et des élèves, Jacques Chirac a annoncé sa volonté de « faire évoluer [le] système de formation » pour assurer une plus grande « égalité des chances ». Lors de son dernier meeting, à Villepinte, le 2 mai, le chef de l'Etat a ainsi souligné la nécessité d'« introduire plus de souplesse » dans la machine éducative pour éviter de « mettre tous les enfants dans le même moule ». Il a défendu la construction de « filières complètes, dès la quatrième, du CAP à l'école d'ingénieur ».

Le 27 mars, au cours d'une table ronde animée par le sénateur et maire de Périgueux, Xavier Darcos, Jacques Chirac avait rappelé que l'échec scolaire pouvait être une cause de violence. Outre un plan de lutte contre l'illettrisme, le président de la République s'est dit favorable à l'idée de scolariser les élèves les plus perturbateurs dans des classes relais, voire dans des établissements éducatifs spécialisés.

Luc Bronner

Santé : des avancées notables et des contentieux à régler

LES VOIX n'ont pas manqué pour souligner le fait que Lionel Jospin n'avait pas assez fait campagne sur le bilan de son gouvernement. En particulier du côté du ministère délégué à la santé, où Bernard Kouchner mettait en avant le travail accompli dans le domaine sanitaire et social depuis 1997. Le gouvernement sortant pouvait se prévaloir d'avoir rétabli l'équilibre des comptes de la sécurité sociale, et d'avoir créé la couverture maladie universelle (CMU) et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes dépendantes. Un dispositif de sécurité sanitaire a été déployé avec trois agences : pour les aliments, les produits de santé et, depuis février, l'environnement, et l'Institut de veille sanitaire avait été créé.

Après le texte sur l'accès aux soins palliatifs voté à l'unanimité en juin 1999, le gouvernement a fait adopter la loi sur les droits des malades et la qualité du système de santé. Sur proposition de Jean-François Mattéi, président du groupe DL à l'Assemblée nationale, cette loi qui balaie un champ très large a également mis un terme à la jurisprudence Perruche sur l'indemnisation des handicapés. Les deux premiers cycles des études médicales ont été réformés. Le relèvement du *numerus clausus* et les aides à l'installation en zone rurale devraient permettre de corriger à terme les déséquilibres de la démographie médicale. Une série de plans pluriannuels de santé publique ont également été lancés ou reconduits.

En revanche, la révision des lois de bioéthique, dont la révision aurait dû avoir lieu en 1999 n'est pas allée plus loin que la première lecture à l'Assemblée nationale. De même, la révision des lois de 1975 sur le handicap et sur l'organisation des secteurs social et médico-social reste à accomplir.

CONFLITS OUVERTS OU LARVÉS

Surtout plusieurs conflits ouverts ou larvés restent à régler. A commencer par le conflit des médecins libéraux et la grogne des professionnels de santé libéraux. Devant le Centre national des professions de santé (CNPS), le 14 février, le candidat Jacques Chirac a souhaité solder le contentieux du plan Juppé et parachever sa réconciliation avec les professionnels de santé libéraux. Evoquant le conflit des médecins généralistes, il a affirmé : « Aujourd'hui, la valeur des actes n'est en adéquation ni avec le niveau de formation des professionnels de santé, ni avec l'évolution des soins, ni avec l'augmentation des charges de cabinets. » Plus explicitement, il a déclaré au *Quotidien du médecin* du 26 mars : « Le développement des bonnes pratiques professionnelles et le passage du C à 20 euros doivent être au cœur des discussions conventionnelles qui devront s'ouvrir après les élections. Pour moi, ces deux avancées sont indispensables. » Lui emboitant le pas, Jean-François Mattéi indiquait dans *Panorama du médecin* daté du 6 mai que « le C à 20 euros est légitime », tout en insistant sur une réajustement de l'ensemble des rémunérations des médecins. Des décisions qui, comme celles sur les 35 heures à l'hôpital, nourriront le débat sur la régulation des dépenses de santé et l'équilibre des comptes de la sécurité sociale.

Autre dossier en attente, la refondation du système conventionnel. La loi réformant les rapports conventionnels entre les professionnels de santé libéraux et l'assurance maladie, adoptée en février, a introduit le principe d'un accord-cadre interprofessionnel. Des négociations sont en cours entre le CNPS et l'assurance maladie pour définir ce premier niveau de l'architecture conventionnelle, qui sera complétée par des conventions par profession et des contrats facultatifs individuels.

Enfin, dossier dans le dossier des 35 heures, la réduction du temps de travail à l'hôpital est lourd de menace et nécessitera des talents de démineur pour le ministre qui en héritera.

Paul Benkimoun



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

75 Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 6 Juin 2002 à 14h30

APPARTEMENT à PARIS 16^{ème}

9, Rue René Bazin

au 3^{ème} étage à droite, comprenant :

antichambre, salon, salle à manger

(cheminée en marbre), 2 Chambres, cuisine, salle de bains, wc - Cave

CHAMBRE DE SERVICE au dernier étage

Mise à Prix : 45.000 €

S'adr. à Maître Jean Claude FREAUD, Avocat au Barreau de Paris

69, Rue d'Amsterdam (75008) Paris - Internet : www.licitor.com et

www.fraud-adj.com - S/lieux pour visiter le 4 Juin 2002 de 14h à 15h

Après trois années records, la baisse du chômage s'est arrêtée et les licenciements ont repris

Le bilan de Lionel Jospin sur l'emploi a été escamoté par la campagne de la droite sur la sécurité. Pour Jacques Chirac, la meilleure arme antichômage reste la baisse des charges sur les salaires

DEVANT des proches, un jour de découragement, peu avant le premier tour de l'élection présidentielle, Lionel Jospin avait confié qu'il jugeait son bilan sur l'emploi injustement « escamoté ». Escamotés, le 1,8 million d'emplois créés, les 905 400 chômeurs de moins enregistrés en avril 2002 cinq ans après son arrivée à Matignon en juin 1997, les 198 300 jeunes sortis de l'ANPE, les 477 000 demandeurs d'emploi de longue durée disparus, ou même la petite inversion du nombre de RMistes constatée. Alors que le candidat du Parti socialiste avait fait de l'emploi la priorité de son programme électoral de 1997 – « C'est la raison d'être de toute l'action gouvernementale », avait-il lancé dans sa déclaration de politique générale –, l'amélioration de la situation du marché du travail ne lui a guère profité.

Ce qui devait être « LE » bilan du gouvernement, et de toute la gauche en général, a tourné court, écrasé par la campagne sécuritaire de son adversaire de droite. Et, sur le terrain de la « fracture sociale », Jacques Chirac n'a fait aucun cadeau : « la France est moins active, elle continue à connaître un chômage élevé puisque nous sommes

au onzième rang sur quinze des pays de l'Union. La France est moins forte, (...) nous sommes au douzième rang en Europe pour la richesse par habitant. La France est moins juste, la pauvreté n'a pas reculé, elle s'est même aggravée pour les jeunes », pouvait-on lire dans le programme du président-candidat.

La progression du nombre de chômeurs, enregistrée sur la fin de son mandat, est préoccupante. La tendance s'est en effet inversée en mai 2001, estompant les spectaculaires résultats de 1999 et 2000, considérée comme l'année « du siècle » en termes de créations d'emploi – 546 000 en douze mois – et de régression du chômage – 428 000 demandeurs d'emploi en moins. Las, entre mai 2001 et avril 2002, près de 148 000 chômeurs supplémentaires ont grossi les rangs de l'ANPE. Les licenciements, tombés à un niveau historiquement bas, sont repartis en flèche (+ 56,4 % en un an).

A l'euphorie du « plein-emploi » dessiné par M. Jospin, en septembre 1999, a donc succédé le scepticisme. Sans doute n'a-t-il pas été assez attentif à ce paradoxe : alors que la situation de l'emploi connaissait une embellie, c'est sur ce

thème qu'il a connu quelques-uns des épisodes les plus difficiles de son mandat, avec le mouvement des chômeurs en 1997-1998, les licenciements annoncés par Michelin à l'automne 1999, ou les plans sociaux de Danone et de Marks & Spencer en 2001.

Même la perception des 35 heures, considérées comme la mesure-phare de la gauche plurielle pour combattre le chômage, a changé de nature. Escamoté, le partage du travail au nom de l'emploi, malgré les 420 000 postes « créés ou préservés » avancés par les services du ministère de l'emploi. En témoignent les avis négatifs qui ont fini par s'exprimer sur les lieux de travail au cours de la campagne électorale et, pour finir, dans les urnes. Les contraintes induites par les 35 heures, modération salariale, flexibilité, ou manque à gagner des heures supplémentaires, ont notamment nourri le ressentiment des ouvriers.

LE LEVIER EMPLOIS-JEUNES

L'autre principal levier utilisé par le gouvernement Jospin, les 350 000 emplois-jeunes créés par la loi d'octobre 1997 dans la fonction publique, les collectivités locales ou les associations, est

loin. Aussi le candidat socialiste avait-il mis l'accent, pour remplir cette nouvelle promesse de « 900 000 » chômeurs en moins entre 2002 et 2007, sur la formation professionnelle « tout au long de la vie » et les contrats de retour à l'emploi (CRE). Mais, pour beaucoup, le programme du PS ne s'est guère distingué de celui du RPR. Tout en privilégiant lui aussi la piste de la formation, M. Chirac a proposé aux jeunes « n'ayant pas atteint le niveau bac + 2 » un contrat de travail exempté de charges. « Demain, les vrais emplois-jeunes seront des emplois en entreprise », a-t-il promis.

Convaincu que la baisse des charges reste la meilleure solution, il devrait utiliser ce levier, sans exiger de contrepartie en termes d'embauches comme ce fut le cas, à gauche, avec les 35 heures. Ces dernières seront assouplies, a promis M. Chirac, sans entrer dans les détails. « Je m'engage à rendre toute leur place au travail et au mérite », a-t-il martelé. Mais avec une hypothèse moyenne de 1,5 % de croissance en 2002, le marché du travail ne se présente pas sous son meilleur jour.

Isabelle Mandraud

Le bilan de la gauche restera marqué par la mise en place de la couverture maladie universelle

M. Chirac veut favoriser l'emploi des RMistes

EN MATIÈRE de logement, de politique de la ville et de lutte contre les exclusions, le gouvernement sortant s'est montré actif mais, s'il fallait retenir une seule de ses réformes, c'est la couverture maladie universelle (CMU) qui s'imposerait. Mise en place le 1^{er} janvier 2000, elle a considérablement amélioré l'accès aux soins des ménages défavorisés. Désormais, toute personne résidant en France de façon « stable et régulière » a droit à la Sécurité sociale pour ses dépenses de santé. La CMU offre également aux personnes dont les revenus sont faibles une couverture maladie complémentaire : début janvier, 4,3 millions en bénéficiaient.

Toutes les organisations humanitaires ont plébiscité la CMU malgré des ratés, notamment sur la prise en charge des étrangers. Médecins du monde a constaté que certains de ses dispensaires recevaient moins de patients depuis son entrée en vigueur. Pour réduire la fracture sociale, la gauche a également fait voter la loi du 29 juillet 1998 sur la « lutte contre les exclusions ». Elle embrasse de multiples thématiques (logement, emploi...) et instaure deux programmes : « Nouveau départ », pour l'insertion – ou la réinsertion – des chômeurs de longue durée ; « Trajet d'accès à l'emploi » pour les jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés. Le texte prévoit aussi l'effacement – total ou partiel – des créances accumulées par des personnes surendettées. Enfin, elle renforce la protection des locataires « de bonne foi » quand ils sont menacés d'expulsion.

Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement de juin 1997 à mars 2001, a, par ailleurs, fait voter une loi relative à « l'accueil et à l'habitat des gens du voyage », qui tente de répondre aux besoins des familles nomades et de lutter contre les stationnements illicites. En matière d'habitat et d'urbanisme, le gouvernement sortant a forgé de nouveaux outils dans la loi relative à la « solidarité et au renouvellement urbains » (SRU) du 13 décembre 2000. Celle-ci tente, en effet, de garantir une plus grande cohérence dans l'aménagement du tissu urbain. Elle cherche aussi à mieux répartir le parc HLM pour réduire les phénomènes de ségrégation urbaine : 800 communes comptant moins de 20 % de logements sociaux sur leur territoire doivent s'engager à atteindre ce quota d'ici à 2022.

La loi « SRU » a été adoptée au moment même où la construction de logements sociaux traversait un profond marasme. Pour relancer la production, qui avait diminué de moitié entre 1994 et 2000, un plan de 152 millions d'euros a été lancé en mars 2001. Celui-ci semble avoir porté ses fruits : l'an passé, le nombre de logements sociaux « agrés » a franchi la barre des 50 000 (contre un peu plus de 40 000 un an auparavant).

Enfin, le gouvernement a voulu appliquer un traitement de choc aux banlieues défavorisées. Les grands projets de ville, dotés d'une enveloppe de plus de 3 milliards d'euros sur six ans, concernent une cinquantaine de « sites prioritaires » : rénovation de bâtiments, accès à l'emploi, lutte contre l'échec scolaire, renforcement des services publics... Pour « casser les ghettos », M. Jospin a aussi mis l'accent sur les opérations de démolition-reconstruction dans les quartiers d'habitat social : à la fin de

Jacques Chirac s'est montré assez peu disert sur la lutte contre l'exclusion

la précédente décennie, 4 000 à 6 000 logements étaient détruits chaque année ; plusieurs milliards d'euros ont été débloqués en octobre 2001 pour que le cap des 30 000 soit atteint dans quelques années.

Au cours de sa campagne, comme dans son programme, Jacques Chirac s'est montré assez peu disert sur la lutte contre l'exclusion ou la politique de la ville. Il a cependant indiqué qu'il faciliterait « le retour vers l'emploi des plus vulnérables », notamment en demandant aux allocataires du RMI de signer un contrat d'insertion. Ils devront bénéficier d'une « hausse significative de leur pouvoir d'achat » s'ils reprennent une activité, a-t-il précisé. En matière de logement, Pierre Bédier, chargé de ce dossier au sein de l'équipe de campagne de M. Chirac, a indiqué que le chef de l'Etat souhaitait relancer l'accession à la propriété, favoriser l'investissement locatif et accélérer les démolitions de barres et de tours dans les cités populaires.

Bertrand Bissuel

Immigration : de la régularisation à la lutte contre les discriminations

APRÈS cinq ans d'exercice du pouvoir, Lionel Jospin pouvait avoir l'impression d'avoir apaisé les débats sur l'immigration. La régularisation et le vote de la loi Chevènement avaient à ses yeux « réglé » le problème des sans-papiers. Le Parlement avait adopté une loi antidiscriminations renforçant l'action gouvernementale. Et le droit de vote pour les étrangers devait être mis en œuvre lors de la prochaine législature. Pourtant c'est aussi sur ce dossier que l'électorat de gauche a sanctionné le candidat socialiste. C'est aussi sur cette question, cachée derrière le débat sur l'insécurité, que les peurs se sont exprimées lors du premier tour.

Quand il arrive aux commandes en juin 1997, le premier ministre sait qu'il doit prendre à bras-le-corps l'épineux dossier des sans-papiers. C'est en effet, après la grande grève de la faim de l'église Saint-Bernard, sur ce thème que la « gauche morale » s'est mobilisée et attend le gouvernement. En juin 1997, le gouvernement annonce une vaste opération de régularisation, censée remettre les compteurs à zéro, puis une nouvelle loi en vue d'éviter la « fabrication » de nouveaux sans-papiers. La loi Guigou complète le dispositif en supprimant l'obligation faite aux enfants nés en France de parents étrangers de manifester

leur volonté de devenir français entre 16 et 21 ans.

L'opération de régularisation va connaître un grand succès : 143 000 demandes seront déposées et 70 000 personnes obtiendront ainsi des papiers. En mai 1998, le gouvernement fait voter une nouvelle loi sur l'immigration, dite loi Chevènement, qui maintient, tout en l'assouplissant, la loi Pasqua : les personnes ayant des « liens personnels et familiaux » en France peuvent obtenir un titre de séjour, tout comme celles qui peuvent prouver dix ans de présence sur le sol français. Après un relatif bon déroulement des procédures la première année de fonctionnement, les dispositifs de la loi se sont grippés. La suspicion à l'égard des demandeurs a repris dans les préfectures.

GRANDE CAUSE NATIONALE

Deuxième volet de sa politique sur l'immigration, le gouvernement Jospin a fait de la lutte contre les discriminations raciales une grande cause nationale en 2000. Un an auparavant M. Chevènement, ministre de l'intérieur, avait mis en place dans l'ensemble des départements des Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac) pour dépister les discriminations qui frappent les étrangers et les Français issus de l'immi-

gration. Un Groupe d'étude et de lutte sur les discriminations (GELD) était parallèlement mis en place par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, afin d'analyser ces manifestations de rejet. En 2000, un numéro vert (le 114) complète le dispositif : recevant les plaintes, le 114 oriente ensuite les victimes. Le GELD doit piloter l'ensemble du dispositif. Deux ans plus tard, le bilan est maigre. Si le 114 reçoit plusieurs centaines d'appels par jour, les Codac se réunissent peu, et le GELD, sans véritable pouvoir, ne peut coordonner l'ensemble efficacement. Les plaintes demeurent, pour beaucoup, sans suite. Reste la nouvelle loi contre les discriminations, votée le 16 novembre 2001, qui vise à mieux réprimer les actes discriminatoires dans les entreprises. En partageant la charge de la preuve entre les employeurs et les salariés, la nouvelle législation facilite l'accès des victimes à la justice. Reste surtout l'ensemble des promesses jamais mises en œuvre pendant les cinq années d'exercice du pouvoir : droit de vote des étrangers, suppression de la double peine et réforme du droit d'asile. Autant de réformes dont Jacques Chirac ne veut pas, comme il l'a précisé sur Beur FM le 11 avril.

Sylvia Zappi



Si vous bénéficiez partout d'un accueil personnalisé, c'est parce qu'avec HSBC Premier, tout le monde vous reconnaît.

Devenir membre de HSBC Premier, c'est entrer dans le cercle des clients privilégiés du CCF, donc de HSBC, l'un des plus importants groupes de services financiers et bancaires au monde. Avec HSBC Premier, vous êtes reconnu dans toutes les agences du CCF, en France, et dans toutes les agences du Groupe HSBC dans le monde entier. En votre qualité de

client HSBC Premier, vous bénéficiez partout d'un accueil personnalisé mais aussi de nombreux services à des conditions privilégiées. Pour en savoir plus sur HSBC Premier, appelez gratuitement nos conseillers au 0 800 855 855 ou connectez-vous sur www.ccf.fr.

P
Premier

CCF

Votre banque, partout dans le monde

Une baisse de l'impôt sur le revenu de 5 % dès 2002

Le président de la République souhaite aussi une baisse rapide des charges

« LA GAUCHE ne court pas beaucoup de risques d'être battue par la droite, mais elle peut l'être par les impôts et les charges » : c'est en ces termes que parlait Laurent Fabius en août 1999, alors qu'il était encore président de l'Assemblée nationale. Le 21 avril 2002, la gauche a perdu l'élection présidentielle. Les efforts de M. Fabius, devenu ministre de l'économie et des finances en mars 2000, et, dans une moindre mesure, de ses prédécesseurs n'ont pas porté les fruits attendus. Car Lionel Jospin a cru en la prophétie de M. Fabius et effectivement allégé la fiscalité – sur la législature les impôts ont été réduits de quelque 30 milliards d'euros – mais les Français ne lui en ont pas été reconnaissants. Sans doute parce que les impôts ne sont pas leur principale préoccupation. Mais aussi parce que la croissance économique et l'augmentation spontanée des prélèvements de l'Etat ont très largement compensé ces baisses, comme l'a illustré la malencontreuse affaire de la « cagnotte » en 1999. En 2001, le taux de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) par rapport au produit intérieur brut était de 44,9 %, c'est-à-dire peu ou prou au niveau où il se situait au moment de la dissolution, et un peu en dessous du pic de 1999 (45,6 %).

Les efforts du gouvernement Jospin ont d'abord porté sur les ménages, qui ont bénéficié de 20,5 milliards d'euros d'allègements fiscaux quand les entreprises ont engrangé 9,3 milliards d'euros de baisses d'impôts. Depuis juin 1997, les entreprises ont notamment vu la taxe professionnelle et le taux de l'impôt sur

les sociétés abaissés. Pour les ménages, le taux normal de la TVA a été abaissé d'un point, de 19,6 % à 18,6 % ; la TVA sur les travaux d'entretien du bâtiment a été ramenée à 5,5 % ; la part régionale de la taxe d'habitation a été supprimée tout comme la vignette automobile, et l'impôt sur le revenu a été allégé.

Cette dernière mesure qui a également concerné le taux supérieur de l'impôt sur le revenu (IR) avait d'ailleurs provoqué une véritable polémique au sein de la gauche plurielle, et même du Parti socialiste, où certains voyaient d'un mauvais œil la baisse de cet impôt payé par seulement la moitié la plus riche des Français. Pour faire accepter cette mesure à sa majorité, M. Jospin a créé en 2001 la prime pour l'emploi (PPE), un crédit d'impôt pour les salariés les plus modestes, ceux qui gagnent entre 0,3 et 1,4 fois le smic. Si elle reste financièrement marginale – la PPE a représenté, en 2001, 2,26 milliards d'euros alors que l'IR a rapporté 53,5 milliards d'euros – elle permet de toucher les contribuables qui ne payent pas d'IR et n'ont donc pas profité de sa baisse : sur les 8,5 millions de foyers qui en ont profité en 2001, 70 % n'étaient pas assujettis à l'IR.

LES ENGAGEMENTS

Pour eux, Jacques Chirac ne prévoit rien de spécifique dans son programme. Le président de la République a choisi de concentrer ses efforts sur l'IR qu'il veut alléger de 15 milliards d'euros sur la législature. Il a promis une première baisse de 5 % de l'IR dès 2002. Il annonce également, en concerta-

tion avec les collectivités locales, une « remise à plat » de la taxe d'habitation qu'il a déclaré vouloir alléger de 2 milliards d'euros.

M. Chirac envisage par ailleurs de réduire le taux de TVA pour les restaurants. Les entreprises devraient, elles, bénéficier de 7 milliards d'euros d'allègements fiscaux, au premier rang desquels l'impôt sur les sociétés qui devra être ramené au niveau moyen européen, et de 6 milliards de baisses de charges. A terme, M. Chirac veut ramener le taux de prélèvements obligatoires à 35 %.

Le président sait qu'il lui sera difficile de financer son programme. Même s'il table sur une conjoncture plutôt favorable – puisqu'il a fait l'hypothèse d'une croissance de 3 % par an en moyenne d'ici à 2007 – et sur des dépenses publiques maîtrisées – M. Chirac prévoit qu'elles augmenteront de 1,4 % par an en moyenne d'ici à la fin de la législature –, il n'en reste pas moins qu'il dispose de marges de manœuvre budgétaires réduites. M. Chirac a déjà annoncé qu'il repousserait de 2004 à 2007 l'engagement européen de la France de ramener ses finances publiques à l'équilibre. Il n'a en revanche pas spécifié comment il entendait maintenir les dépenses publiques alors qu'il prévoit dans son programme d'accroître les efforts financiers de l'Etat dans de nombreux domaines. Notamment, il ne s'est pas prononcé sur l'avenir des postes que quelque 80 000 fonctionnaires vont laisser vacants chaque année pour partir à la retraite. Le souvenir de 1995 est encore là.

Virginie Malingre

Services publics : EDF et Gaz de France restent dans l'attente d'une privatisation partielle

LES SERVICES PUBLICS ont été au cœur de la campagne présidentielle. Ils seront encore l'un des enjeux de la campagne pour les législatives, voire du « troisième tour social » que certains prédisent. En mars, le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin avaient souligné lors du sommet européen de Barcelone, la nécessité intangible de maintenir les services publics français sous le contrôle de l'Etat, et obtenu de l'Union européenne que l'ouverture totale des marchés du gaz et de l'électricité pour les industriels prévue d'ici 2004 ne concerne pas les clients particuliers. L'ouverture à la concurrence dans le chemin de fer se fait également à deux vitesses, du fait essentiellement de la résistance de la France : la libéralisation du fret sera réalisée en grande partie dès 2003, mais celle du trafic des voyageurs

respectifs de Gaz de France et EDF, se sont lancés depuis deux ou trois ans dans une politique volontariste et coûteuse d'acquisitions à l'étranger. M. Gadonneix a même pu penser un temps qu'il avait obtenu l'ouverture du capital de GDF, mais l'entreprise avait dû renoncer, in extremis, en mars 2001, à ce projet, pourtant soutenu par Laurent Fabius, après que Lionel Jospin eût cédé aux exigences du PCF, au lendemain des élections municipales.

La nouvelle donne politique, et le retour de la droite pourrait faire voler en éclat le relatif consensus qui semblait se faire autour de la nécessité d'une certaine ouverture au privé. Le très libéral Nicolas Sarkozy n'a jamais caché qu'il est favorable à une privatisation d'EDF, mais Jean-Pierre Raffarin, qui vient d'être nommé à Matignon, n'a guère laissé une image libérale de son passage au ministère des PME, du commerce et de l'artisanat. Il est l'auteur de la loi qui porte son nom et a gelé en 1995 toute possibilité de création d'hypermarchés en France. On le voit mal se lancer aujourd'hui dans une politique de privatisations.

Après les législatives, tout reste possible. D'ores et déjà, on peut prédire un durcissement du ton de la gauche et des syndicats. Le secrétaire général de la fédération mines-énergie de la CGT, Denis Cohen, proche de Bernard Thibault, s'est beaucoup impliqué dans la modernisation d'EDF menée par M. Roussey. Aujourd'hui, après l'échec cuisant de Robert Hue au premier tour, et la montée en puissance de l'extrême gauche, qui s'incarne à EDF dans le syndicat SUD, M. Cohen pourrait être contraint de radicaliser son discours. Un durcissement qui avait commencé dès avant le premier tour. Début avril, la CGT a signé avec Attac et SUD un document commun sur la défense du service public et appelé à une grande rencontre publique le 25 mai, à Paris, en vue de préparer le prochain sommet européen à Séville, en juin. Un sommet au cours duquel la France pourrait à nouveau se voir sommer par ses partenaires européens de libéraliser son secteur public. Ainsi, la directive européenne qui instaure la concurrence dans le domaine du gaz,

entrée en vigueur en Europe en août 2000, n'a toujours pas été transcrite dans le droit national français, et la France s'expose à des sanctions de la part de l'Europe si elle ne réalise pas cette transposition. EDF et GDF risquent donc d'être littéralement laissés au milieu du gué, après juin, tant par un gouvernement de gauche que de droite, le premier étant contraint de gauchir son discours, le second n'ayant guère envie de voir se renouveler le scénario de décembre 1995.

Pascal Galinier

La négociation entre les partenaires sociaux d'abord, la loi ensuite

LE PRÉSIDENT de la République, instruit par les critiques répétées que les partenaires sociaux ont adressées à Lionel Jospin, s'est engagé à « renouveler » le pacte démocratique en faisant davantage confiance au dialogue social et à la négociation collective. Son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, sera très attendu sur cette question par les organisations syndicales et patronales qui, de la CGT au Medef, réclament plus d'écoute de la part du gouvernement et un plus grand respect de la concertation.

Dans son « engagement pour la France », le candidat Jacques Chirac s'est gardé de trancher de manière trop précise la question de la place du contrat et de la loi, qui a occupé une place de choix dans la négociation patronat-syndicats sur la « refondation sociale ». Ce faisant, il a laissé des marges de manœuvre au futur gouvernement, auquel incombera la tâche délicate de tisser des relations plus confiantes avec les partenaires sociaux et de trouver, dossier après dossier, une nouvelle articulation entre la loi et les différents niveaux de la négociation collective (interprofessionnel, branche, entreprise).

La première mission du prochain ministre du travail ou des affaires sociales sera de renouer les contacts avec les acteurs économiques et sociaux. Compte tenu du précédent de la conférence du 10 octobre 1997, qui a abouti à la

Jacques Chirac a promis de réformer les retraites « dans un délai rapide »

Le président réélu souhaite, au nom de l'« équité », que les agents publics cotisent quarante ans, comme les salariés du secteur privé



Le souvenir des journées de novembre-décembre 1995, où les fonctionnaires et les agents des entreprises publiques avaient multiplié les manifestations pour s'opposer au « plan Juppé » sur les retraites, devrait inciter Jacques Chirac à la prudence. Ici, un cortège de l'Union française des retraités.

IL Y A des souvenirs politiques qui peuvent inciter à la prudence. Au moment d'engager une réforme des retraites, Jacques Chirac se rappellera sans doute ces journées de novembre et décembre 1995 où les fonctionnaires et les agents des entreprises publiques, cheminots en tête, avaient multiplié les manifestations et bloqué le pays pour s'opposer au « plan Juppé » qui comportait une mesure inacceptable à leurs yeux : le passage de 37,5 à 40 ans de leur durée de cotisation, comme pour les salariés du privé. Depuis, le sujet est resté en friche, et le président le retrouve dans l'état où il l'avait laissé il y a sept ans.

Lionel Jospin a beaucoup reproché à son prédécesseur, Alain Juppé, d'avoir « plombé » le dossier, justifiant ainsi le temps qu'il a lui-même pris pour le rouvrir. Durant ses cinq années à Matignon, il ne lui a qu'imparfaitement appliqué sa règle des « trois D » (diagnostic, discussion, décision). Le diagnostic a bien été posé, en 1999, dans le rapport du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin : il y aura sept retraités pour dix actifs en 2040 (contre quatre pour dix actuellement) et « le choc financier de notre système est inéluctable ».

Des discussions ont été engagées, au sein du Conseil d'orientation des retraites, entre les experts et les syndicalistes. Mais la seule décision a été la création, en 2000, du fonds de réserve des retraites. En 2020, il devrait avoir accumulé 155 milliards d'euros pour renflouer des caisses qui, à cette date, paieront l'ensemble des pensions des enfants du baby-boom. M. Jospin avait promis, au cours de sa

campagne, qu'il ferait de la réforme des retraites « une des premières priorités » de son action s'il entrait à l'Elysée. Il avait alors évoqué les « efforts » à faire, Laurent Fabius parlant même de « sacrifices ».

LES ENGAGEMENTS

Aujourd'hui, tout, ou presque, reste à faire pour le nouveau premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et le nouveau ministre des affaires sociales, François Fillon (RPR), désigné mardi. Au cours de sa campagne, Jacques Chirac avait prévenu que ce dossier, qui relève d'un « devoir d'Etat », serait ouvert « immédiatement » après l'élection présidentielle « avec tous les partenaires concernés ». Il faudra « trouver une solution dans un délai rapide », prévenait-il dans un entretien à Ouest-France. La solution est contenue dans son projet, mais, en dépit de la difficulté et de l'importance de cette réforme, il a exclu de passer par la voie du référendum. M. Chirac ne veut visiblement pas rééditer les erreurs de 1995, où il avait tenté d'imposer une réforme de la Sécurité sociale concoctée par une poignée de conseillers dans le secret de l'Elysée et de Matignon. Il dispose, en outre, du diagnostic posé par le rapport Charpin, qui est partagé par la droite. Et il a défini à gros traits, dans son programme, les remèdes qui, selon lui, permettront de sauver le système par répartition. Le nouveau président entend « garantir la retraite par répartition et le niveau des retraites », notamment en affectant le produit des privatisations au fonds de réserve des retraites. Il a fondé son projet sur le principe de la liberté de

choix. Sans remettre directement en cause la retraite à 60 ans, il propose que « ceux qui veulent prolonger leur activité [puissent] augmenter leurs droits ».

Prudent, M. Chirac ne propose pas brutalement d'aligner la durée de cotisation des agents publics sur celle des salariés du privé, mais cette mesure est bel et bien contenue dans sa formule programmatique : « veiller à l'équité des Français devant la retraite ». Le président de la République n'a pas non plus renoncé à introduire – après négociations avec les partenaires sociaux – des « fonds de pension à la française », comme il l'avait fait dans le cadre de la loi Thomas, votée deux mois avant la dissolution de 1997 et abrogée par la gauche en 2000.

Ces formules à adhésion volontaire, qui bénéficieront de déductions fiscales, compléteront les retraites versées par la « Sécu » et les caisses complémentaires (Arcco et Agirc), précise le programme, qui prévoit également un relèvement du taux des pensions de réversion (veufs et veuves) et du niveau souvent très bas des retraites des agriculteurs et des travailleurs indépendants (artisans, commerçants). Mais la France a cette double particularité d'être le seul pays industrialisé à ne pas avoir engagé de plan de sauvetage de son système de retraite et d'afficher un des taux d'emploi des jeunes et des salariés âgés les plus bas du monde. Le gouvernement sait qu'il ne pourra pas résoudre l'équation des retraites sans relancer la politique de l'emploi.

Jean-Michel Bezat

Au sommet européen de Séville, en juin, la France pourrait à nouveau se voir sommer par ses partenaires de libéraliser son secteur public

n'est pas à l'ordre du jour. Quant aux services postaux, Paris a obtenu que la concurrence totale ne soit pas formellement programmée. La libéralisation sera accrue d'ici à 2006, mais une ouverture complète n'interviendra pas avant 2009, après un nouvel examen de la situation.

Dans le même temps, cependant, les deux candidats étaient aussi quasiment tombés d'accord pour instiller une dose de libéralisme dans certaines entreprises publiques, comme Gaz de France et EDF, en modifiant leurs statuts pour qu'elles puissent ouvrir une partie du capital à des investisseurs privés. Il s'agissait officiellement, de leur permettre de financer leur croissance externe. Pour compenser, en quelque sorte, l'ouverture forcée du marché français à la concurrence, imposée par Bruxelles, Pierre Gadonneix et François Roussey, les présidents

avec force dans une fonction publique à laquelle M. Chirac veut insuffler le sens de la négociation collective et la culture du résultat, mais aussi dans les entreprises publiques (SNCF, RATP, etc.), où un service garanti sera mis en place par voie d'accord. L'idée de la modernisation négociée devrait également retrouver ses lettres de noblesse dans le monde du travail. A charge pour le patronat et les syndicats de prouver qu'ils sont capables de le négocier et de faire vivre la politique contractuelle sans avoir la tentation, très française, de se précipiter dans le giron de l'Etat à la première difficulté sérieuse.

Cette nouvelle approche doit trouver une traduction concrète dans les dossiers sociaux prioritaires du gouvernement : les retraites, l'assouplissement des 35 heures, la santé, etc. Elle sera affirmée

Claire Guélaud

ventes des domaines

OSP 47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 82 - Fax. 01 49 04 01 80

DOMAINES

Départ des ventes - 17, rue Scribe
294 021 00000 - 01 47 00 00 00 - 17, rue Scribe, 75009 Paris cedex 09

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Jeudi 23 Mai 2002 à 13H30 à Paris
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe

APPARTEMENTS - CHAMBRE
sur PARIS 5^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}

Mises à Prix : de 14.480 € à 114.000 €

Renseignements et consultations des cahiers des charges :
du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h
DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES
VENTES IMMOBILIERES - BUREAU 107 - 17, rue Scribe 75436 PARIS
CEDEX 09 - Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22

Un référendum pour définir « une nouvelle architecture des pouvoirs » en Corse

M. Chirac favorable au droit à l'expérimentation

PREMIER PRÉSIDENT de région à entrer à Matignon, sous la V^e République, Jean-Pierre Raffarin incarne « la République des proximités ». Le contraste est flagrant avec son prédécesseur : dépourvu d'une véritable culture d'élu de terrain, convaincu qu'une trop grande autonomie régionale risquerait de creuser les inégalités territoriales, Lionel Jospin aura pourtant défendu plusieurs projets de loi qui modifient sensiblement l'architecture des territoires. Le premier texte, sur l'aménagement et le développement durable du territoire, porté par Dominique Voynet, a été promulgué en juin 1999. La loi Chevènement de juillet 1999 a modifié en profondeur le paysage de la coopération intercommunale. Ces deux textes ont mis au cœur du dispositif les « pays » et les agglomérations, avec les régions.

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de Jean-Claude Gayssot (décembre 2000) a notamment confié à chaque région l'organisation des transports ferroviaires locaux. Celle sur la démocratie de proximité, défendue par Daniel Vaillant (février 2002), a aussi élargi les compétences des régions, en particulier en matière économique et pour la formation professionnelle, tout en introduisant le principe de l'« expérimentation ». Cette loi a rendu obligatoire la création de conseils de quartier dans les villes de 80 000 habitants et plus.

Enfin, la conduite du « processus de Matignon » sur la Corse aura été l'un des chantiers les plus difficiles et les plus contestés du gouvernement Jospin. Le « processus » commence le 13 décembre 1999 avec une réunion à l'hôtel Matignon de tous les élus de la Collectivité territoriale de Corse (CTC).

Après plusieurs mois de discussions, de rebondissements, d'aller et retours entre la Corse et le continent, le tout sous les critiques virulentes de l'opposition, la CTC approuve, le 28 juillet 2000, les orientations qui déboucheront sur un projet de loi à la fin de la même année.

Ce texte prévoit notamment de nouveaux transferts de compétences spécifiques, ainsi qu'un programme exceptionnel d'investissements, mais aussi une délégation, encadrée par de multiples garde-fous, de compétences réglementaires et, à titre expérimental, de compétences législatives. L'exposé des motifs prévoit en 2004, si la paix civile est revenue, une révision de la Constitution pour pérenniser cette délégation.

Le 29 août 2000, Jean-Pierre Chevènement, en désaccord sur le fond avec le texte, donne sa démission du ministère de l'intérieur. Le 8 février 2001, après un avis critique du Conseil d'Etat, Jacques Chirac refuse d'inscrire le projet à l'ordre du jour du conseil des ministres, qui en débattait finalement le 21 février. Le 18 décembre 2001, le texte, vidé de sa substance, est adopté. Le Conseil constitutionnel lui porte un nouveau coup le 17 janvier, en censurant les dispositions permettant une adaptation de certaines lois par la CTC.

LES ENGAGEMENTS

En déplacement en Corse, M. Chirac a souhaité que l'Etat veuille à la « pleine réalisation » de la première phase du processus de Matignon, correspondant à la loi votée. En revanche, il a écarté catégoriquement l'idée de la « deuxième phase », en refusant toute « dérive institutionnelle » qui entraînerait la Corse « dans des voies contraires à celles qu'emprunteraient les autres parties du territoire national ».

Dans ses propositions, il paraît s'être employé à faire une synthèse jacobins/girondins. Il a annoncé de nouveaux transferts de compétences et une révision constitutionnelle, soumise à référendum, pour définir une nouvelle « architecture des pouvoirs ». M. Chirac souhaite également promouvoir le droit à l'expérimentation et les référendums locaux.

Jean-Louis Andréani
et Béatrice Jérôme

La défense des agriculteurs dans un contexte de crise

DIRIGÉ successivement par Louis Le Pensec, Jean Glavany et, depuis la mi-mars, par François Patriat, le ministère de l'agriculture et de la pêche est probablement celui qui dépend le plus des décisions prises par l'Union européenne. La réforme de la politique agricole commune (PAC), au printemps 1999 (axée sur une baisse des prix garantis pour la viande et les céréales, des aides compensatoires accrues et une accentuation de la politique rurale et environnementale), est ainsi la référence obligée de la législature qui vient de s'achever.

La principale loi est celle du 9 juillet 1999, qui crée notamment les contrats territoriaux d'exploitation (CTE), sorte d'engagement entre les agriculteurs et l'Etat sur cinq ans pour réorienter les exploitations et les investissements vers des cultures respectueuses du paysage et de l'environnement et améliorer la qualité de l'eau. Quelque 28 000 CTE ont été signés. La crise bovine, consécutive à celle de la vache folle, a été l'un des principaux soucis des pouvoirs publics et des professionnels, d'autant qu'elle a été accentuée en 2001 par celle de la fièvre aphteuse.

CE QU'IL RESTE À FAIRE

Une question à résoudre d'urgence est celle du stockage et de l'élimination des farines animales. Les partenaires de la France vont, d'autre part, demander qu'on étudie rapidement une révision de la PAC dans un sens moins dispendieux sur le plan budgétaire et plus tournée vers l'environnement. Des propositions seront présentées par la Commission à la mi-juin.

Le nouveau gouvernement va devoir également surveiller de près la crise de surproduction de la viticulture languedocienne, qui impose davantage de discipline de la part des professionnels, notamment les coopératives, pour maîtriser la production, arracher les mauvais céps,

pour les remplacer par des cépages moins « quantitatifs ». Mais il faut, là aussi, obtenir des Quinze un accord pour réviser l'organisation commune du marché du vin, qui date de 1999. Les pouvoirs publics devront aussi soutenir financièrement les éleveurs de bovins, notamment dans le Massif central, où sont concentrées les meilleures races à viande, les secteurs de l'aviculture, qui traversent une grave crise conjoncturelle (notamment en Bretagne), et traduire dans les faits les mécanismes d'assurance récolte, dont François Patriat a fait accélérer, fin avril, la parution du décret au *Journal officiel*.

LES ENGAGEMENTS

Jacques Chirac demandera une révision de la loi de 1999 sur les CTE et leur mode de financement, basé en partie sur la modulation des aides européennes versées aux grandes cultures, de nombreux agriculteurs estimant que cette modulation est en fait un impôt supplémentaire. Il fera en sorte, aussi, que la loi sur l'eau de 2001 n'occasionne pas des charges supplémentaires trop lourdes pour les exploitants.

Il souhaite aussi simplifier la réglementation actuelle sur les signes de qualité (labels, AOC, produits certifiés, agriculture raisonnée), devenue trop touffue. La surveillance de la présence des OGM dans les produits alimentaires par un étiquetage plus lisible est aussi un objectif majeur. Au plan européen, M. Chirac s'oppose à une révision de la PAC qui conduirait à accélérer encore la baisse des prix garantis, à laisser la Commission imposer une réduction drastique de la flotte de pêche, mettant en avant les menaces qui pèsent sur la raréfaction de certaines espèces comme le cabillaud, la langoustine, le merlu ou la lotte.

François Grosrichard

M. Chirac n'entend pas « changer la République » mais propose quelques réformes des institutions

Le Chef de l'Etat s'est engagé, durant la campagne présidentielle, à instaurer des référendums d'initiative populaire et à réduire le mandat des sénateurs à six ans

« d'un débat parlementaire approfondi ». Quelques mois plus tard, le 20 novembre 1997, devant l'Association des maires de France, M. Chirac avait souligné que « la limitation du cumul correspond aujourd'hui à une attente réelle de notre peuple », mais qu'il ne fallait pas « priver le législateur de l'expérience acquise dans le mandat local ».

Un « groupe de sages » devrait être mis en place pour examiner le statut pénal du président

Autre temps fort de la cohabitation, le quinquennat : en mai 2000, M. Chirac a fini par se rallier, bon gré mal gré, à la réduction de la durée du mandat présidentiel de sept ans à cinq ans, initiée par Valéry Giscard d'Estaing : le président avait appelé les Français, à dire « oui » au quinquennat lors du référendum « mais sans autre

réforme de la Constitution. (...) Sinon j'arrêterai les choses », avait-il prévenu. Il avait ajouté : « Si les Français disent oui, c'est très bien, s'ils disent non, c'est très bien aussi » (*Le Monde* du 7 juin 2000). Le quinquennat « sec » a été approuvé lors du référendum du 24 septembre 2000, avec un taux record d'abstention de près de 70 %. Malgré ce fiasco, M. Chirac avait annoncé son intention de recourir au « référendum plus souvent ».

LES ENGAGEMENTS

Le président-candidat a repris cette idée dans son programme pour 2002, promettant l'instauration du « référendum d'initiative populaire ». Mais il n'entend pas pour autant « changer de République », a-t-il prévenu, le 3 mai, dans *Le Télégramme de Brest*. M. Chirac propose aussi la création d'un office parlementaire pour « renforcer le contrôle du Parlement », le « raccourcissement du mandat des sénateurs à six ans » et « l'expérimentation législative ».

Enfin, le président s'est engagé à mettre en place « un groupe de Sages » pour examiner la question du statut pénal du chef de l'Etat.

L'article 68 de la Constitution, qui prévoit que « le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison », tel qu'il a été interprété par le Conseil constitutionnel, au mois de janvier 1999, puis par la Cour de cassation, dans un arrêt daté du 10 octobre 2001 relatif à l'une des affaires visant M. Chirac, confère au président une immunité pénale tant qu'il se trouve en fonctions.

Après que le député (PS) Arnaud Montebourg avait tenté d'obtenir les 58 signatures de députés nécessaires à la mise en accusation du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale avait voulu couper court en faisant adopter, en juin 2001, en première lecture, une proposition de loi modifiant le statut pénal du chef de l'Etat. Mais cohabitation oblige, le texte n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour du Sénat, bloquant une réforme que Lionel Jospin, dans son programme, s'était engagé à mener à son terme.

Clarisse Fabre



La « gauche unie » espère présenter 120 candidatures de « rassemblement » aux législatives

Le PCF juge insuffisantes les propositions du PS. Les Verts ont obtenu dix circonscriptions supplémentaires. Le PRG devrait renoncer à la plupart des « primaires » du premier tour

LA MUE de la gauche plurielle, dont le premier tour de l'élection présidentielle a consacré la disparition, en gauche unie se révèle d'autant plus délicate qu'elle doit s'opérer d'une manière quelque peu précipitée.

La réunion, lundi 6 mai, des secrétaires nationaux chargés des élections du Parti socialiste, des Verts, du Parti communiste et du Parti radical de gauche (PRG), en vue de conclure des alliances pour les élections législatives des 9 et 16 juin, n'a pas encore permis d'aboutir à l'entente espérée. Secrétaire national aux élections du PS, Bruno Le Roux se veut toutefois optimiste. « L'accord devrait être finalisé dans la journée du mardi 7 mai », assure-t-il, en indiquant qu'il devrait y avoir « entre 100 et 120 candidatures uniques ou de rassemblement ».

Lundi, c'est avec le Parti communiste que la discussion a échoué. Au lendemain du sévère revers électoral de Robert Hue, le PCF souhaitait obtenir le soutien du PS, et du PRG, pour 24 députés sortants (sur 34). Mais le PS n'entend soutenir que 12 sortants communistes dont Marie-George Buffet, la secrétaire nationale, en Seine-Saint-Denis, et M. Hue dans le Val-d'Oise. Dans la 3^e circonscription de Seine-Saint-Denis, les socialistes sont prêts à retirer leur candidat mais à condition que Muguette Jacquaint, députée PCF, décidée à ne pas se représenter, accepte de rempiler.

D'autres points d'achoppement sont apparus dans le Nord pour Alain Bocquet, dans les Bouches-du-Rhône et surtout dans l'Hérault. Dans la 7^e circonscription de l'Hérault, celle de Sète, où le sortant communiste, François Liberti, est menacé par l'extrême droite, le PS rechigne à retirer son candidat,



François Hollande et Robert Hue, en mars 2000. Le PCF juge insuffisantes les propositions du Parti socialiste pour les législatives des 9 et 16 juin.

Régis Passérieux, secrétaire national à l'international.

« PRATIQUES HÉGÉMONIQUES »

Membre du comité exécutif du PCF, en charge des élections, Paul Lespagnol s'est déclaré, à l'issue de la réunion de lundi, « déçu et inquiet ». Jugeant les propositions « insuffisantes », il a incriminé un « retour à des pratiques hégémoniques [du PS] que l'on croyait révolues ». Pour M. Lespagnol, les socialistes abordent ces discussions davantage comme « une façon d'asseoir leur suprématie à gauche que de parer au danger d'extrême droite ». Au PS, on s'efforce de dédramatiser. « Le PCF fait monter la sauce mais il n'a pas les moyens d'une rupture », explique-t-on.

De son côté, Vincent Peillon, le porte-parole du PS, plaide pour le rassemblement de « toutes les gauches sans exclusive, celle des appareils politiques mais aussi celle des

citoyens, celles des associations et du mouvement social ».

Avec ses deux autres partenaires, le PS rencontre visiblement moins de difficultés. Les socialistes et les Verts ont confirmé leur volonté de respecter leur accord qui prévoit 42 circonscriptions pour les écologistes, ce qui suppose que les premiers s'engagent à sanctionner quatre ou cinq candidatures dissidentes. Les Verts obtiendraient de surcroît au moins dix circonscriptions supplémentaires, à l'issue d'accords conclus au niveau départemental, et ils s'engageraient à soutenir, dès le premier tour, une trentaine de députés socialistes sortants. L'accord PS-PRG, qui accorde 33 circonscriptions aux radicaux de gauche, devrait également être confirmé mais les amis de Jean-Michel Baylet devraient renoncer à la plupart des « primaires » prévues au premier tour.

Si les ultimes tractations pré-

vues mardi, en marge des conseils nationaux du PCF et du PS, aboutissent, l'entente de la gauche unie se solderait par 50 ou 60 candidatures uniques, là où la menace de l'extrême droite ferait disparaître la gauche, si elle se présentait dispersée, au premier tour. Trente-cinq à quarante candidats uniques pourraient être socialistes. Il pourrait y avoir le même nombre de candidatures de « rassemblement », un candidat de gauche, généralement un sortant, étant alors soutenu par deux ou trois composantes de la « gauche unie ». Cette entente électorale serait accompagnée d'une déclaration commune, courte, qui expliquerait une démarche visant à « faire barrage à l'extrême droite » et dégageait quelques principes communs, sans qu'elle puisse s'apparenter à un... contrat de gouvernement.

Michel Noblecourt

La ville de François Hollande a donné à Jacques Chirac son meilleur score

TULLE

de notre correspondant

De toutes les villes de France, c'est un vieux fief de gauche, Tulle (Corrèze), dont le maire est le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a

REPORTAGE

« A Tulle, persuader un électeur de gauche de voter Chirac est une sacrée paire de manches »

voité le plus massivement pour Jacques Chirac : 93,87 %.

Ce résultat peut sembler paradoxal pour qui ignore la blessure toujours ouverte des Tullistes : le 9 juin 1944, après une grande rafle, les soldats de la division Das Reich ont pendu 99 habitants aux balcons des maisons de ce quartier de Souilhac. Et c'est avant tout en raison de ce souvenir vivace que le président sortant, qui, au premier tour, était en recul de 15 points sur 1995, a obtenu un tel score dimanche. Parce que les Tullistes, qui

rejetent massivement l'extrême droite, n'ont donné que 6,13 % des voix au leader du FN. D'ailleurs le résultat de M. Le Pen au premier tour – 6,32 % – est le plus faible obtenu par le chef du FN.

De fait, les électeurs de gauche du premier tour (34,44 % des suffrages) se sont reportés presque intégralement sur Jacques Chirac au second tour. Entre les deux tours, la participation a par ailleurs grimpé de 76,63 à 83,94 %.

« A Tulle, convaincre un électeur de gauche de faire barrage à l'extrême droite n'est pas difficile. Mais le persuader de voter Chirac, un homme considéré depuis trente ans comme un adversaire ici en Corrèze, c'est une autre paire de manches, surtout si c'est un militant », reconnaît pourtant un cadre de la fédération du PS.

ŒUVRE DE PÉDAGOGIE

Alors, pendant deux semaines, à Tulle comme dans tout le département, les responsables socialistes et communistes ont fait œuvre de pédagogie auprès d'adhérents et sympathisants réticents. François Hollande lui-même a mis la main à la pâte en allant à la rencontre des Tullistes, notamment pendant la grande manifestation du 1^{er} Mai qui a réuni 3 000 personnes (sur 15 000 habitants), et en s'adressant, à l'avant-veille du second tour, à une assemblée des militants corréziens du PS. Il a

fini par convaincre en expliquant que « noyer Jacques Chirac sous une avalanche de bulletins ôterait toute signification à son élection hormis celle du rejet de l'extrême droite ». Il n'a pas manqué de souligner au passage que les socialistes pourraient se rattraper aux législatives. Et le premier secrétaire du PS espère bien que les candidats de gauche – lui-même compris – profiteront en juin de cette « revanche ». Dimanche soir, un vieux militant tulliste confiait déjà : « Ça m'a brûlé les doigts de voter pour Chirac et je ne dois pas être le seul. Ce choix faussé, on le fera payer pour les législatives si la gauche reste mobilisée ».

Dans la circonscription d'Ussel, dont M. Chirac a été l'élu pendant vingt-huit ans, le résultat du président sortant était inférieur (91,48 %). Le PS y a pourtant mené la même campagne qu'à Tulle. « Ayant combattu pendant trente-cinq ans en haute Corrèze, je ne sais pas si vous vous imaginez ce que ça signifie de voter Chirac ! Nous le ferons ! Mais quelques-uns ont été difficiles à convaincre », a confié la maire (PS) d'Egletons, Bernadette Bourzai, aux militants réunis à Tulle, vendredi. Si M. Chirac n'a pas obtenu son meilleur score dans son ancien fief, c'est sans doute que les électeurs y sont moins imperméables aux discours du FN qu'à Tulle.

Jacques Spindler

Les Verts présentent un projet de réforme de la société

« Reconstruire l'espoir ! », publié mardi 7 mai, se veut plus ambitieux qu'un programme législatif

C'EST la nouvelle bible des Verts et non une simple plate-forme électorale à consommation immédiate pour des législatives. Dominique Voynet, la secrétaire nationale, et Noël Mamère devaient présenter à la presse, mardi 7 mai, un livre de 250 pages, au format de poche (Editions de l'Aube), intitulé *Reconstruire l'espoir ! En Vert et à gauche* (5

euros). Initialement titré *Changer vraiment la vie*, par référence au slogan des socialistes en 1981, « Changer la vie », l'ouvrage a été rebaptisé, chez l'imprimeur, au lendemain du 21 avril. L'heure n'est plus aux polémiques.

Cela ne change rien au fond. Les Verts ont choisi de présenter de façon complète, revue et corrigée après cinq ans de gouvernement, leur vision de la société et leur projet. Seule force de la gauche plurielle qui ait progressé à la présidentielle, ils souhaitent ainsi marquer leur différence et leur complémentarité avec ce qu'ils ont coutume d'appeler « la vieille gauche industrielle », identifiée à leurs yeux par les socialistes et les communistes. L'objectif à moyen et long terme est affiché : ne plus représenter simplement « une petite aile verte de la social-démocratie », mais une nouvelle force de reconstruction de la gauche, dans un cadre européen. Les Verts saisissent l'occasion

d'expliquer pourquoi l'écologie est de gauche et non de droite. « Crise sociale et crise écologique sont liées : elles expriment ensemble l'impasse d'un mode de développement fondé sur le gaspillage des ressources non renouvelables, l'inégalité sociale et l'absence de démocratie », résume le livre des Verts. M^{me} Voynet, la secrétaire nationale, précise dans sa préface que « l'écologie n'est pas un luxe réservé aux classes moyennes », mais un projet « pour tous, de développement humain, authentiquement et profondément de gauche ». Pour M. Mamère, les Verts ont désormais à convaincre ceux qui sont les plus démunis, et dont une partie s'est « réfugiée dans le vote Le Pen », que l'écologie politique est « un outil de lutte contre les inégalités ».

Cet engagement passe notamment par un « Plan Marshall » pour les banlieues, un grand emprunt pour le ferroutage (transport combiné rail-route), la mise

en oeuvre du principe pollueur-payeur, ainsi que la priorité donnée à l'efficacité énergétique. Alors que la gauche a largement pioché dans la boîte à idées des Verts, notamment sur la parité ou sur la réduction du temps de travail, sans pour autant les mettre en oeuvre comme le mouvement écologiste l'aurait voulu, les Verts montraient des faiblesses sur de grands secteurs comme l'éducation, la justice, la santé.

Tous ces chapitres sont désormais passés en revue dans le programme. Les Verts développent aussi longuement leur conception de la démocratie participative, un de leurs chevaux de bataille depuis leur création en 1984. « Je n'ai pas envie que ce projet soit reçu comme un paquet tout ficelé, mais qu'il soit débattu et discuté dans toute la société », espère la secrétaire nationale des Verts.

Béatrice Gurrey

Jean-Pierre Chevènement frappe à la porte du PS pour sauver ses troupes

M^{me} Kuntz et M. Abitbol lâchent le Pôle républicain

LE CANDIDAT malheureux à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Chevènement, est sorti de sa réserve sitôt connu, dimanche soir, le score de Jacques Chirac. « Je suis prêt à discuter avec le parti socialiste et ses alliés », a-t-il déclaré, opérant, ainsi, un brusque changement de pied. Sur le plateau de France 2, devant des invités médusés, le député de Belfort a concédé que « l'accord serait naturellement d'autant plus large que nous serions d'accord sur le fond ». « Nous sommes ouverts à la reconstruction de la République, a-t-il poursuivi. La gauche, si elle suit ce chemin, reprendra des couleurs ».

De plateaux en plateaux, l'ancien ministre de l'intérieur qui, quelques jours auparavant constatait sans état d'âme « la mort de la gauche plurielle », a répété ses offres de service. Sur TF1, aux côtés d'une Martine Aubry visiblement agacée, il a même exhorté la gauche à « aller au charbon », notamment par « une politique réellement sociale qui permette de faire reculer le chômage ».

Lionel Jospin avait vu juste lorsque, durant la campagne, il s'était entêté à répéter que « Jean-Pierre » reviendrait, le temps venu, dans la « famille ». Mardi, dans *le Monde*, François Hollande, s'est montré plus brutal et pressant : « Si le Mouvement des citoyens veut se situer à gauche, qu'il le dise vite, a-t-il prévenu. Le temps des confusions est terminée ».

La confusion, elle règne en maître au sein du Pôle républicain où le revirement du pourfendeur de « la politique du pareil au même » été diversement apprécié. Lundi 6 mai, dans la soirée, M. Chevènement a eu du mal à contenir l'exaspération et la déception au sein du bureau du Pôle républicain. A sa droite, le duo souverainiste formé par les députés européens (ex-RPF) Florence Kuntz et William Abitbol, a déjà pratiquement consommé le divorce. Le matin, M^{me} Kuntz avait adressé sa lettre de rupture au député de Belfort et M. Abitbol, qui attend le moment propice pour donner un peu d'éclat à son départ, s'est vivement opposé à « la ligne de sauve qui peut de la MDC » défendue lundi soir.

Max Gallo, lui-même, artisan et défenseur convaincu du rassemblement des « républicains des deux rives », semble battre en retraite. Silencieux lundi soir, le président du Pôle républicain, se contenta de rappeler que son « contrat moral s'arrêtait le 5 mai ».

Le député de Belfort est également contesté sur sa gauche. L'ancien membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), François Morvan, dissimule mal sa déception de voir le rebelle Chevènement retrouver aussi prestement le chemin des vieux clivages. « Par un accord technique sans fondement politique, il s'appête à tout sacrifier au court terme » dit-il. C'est en vain que M. Morvan, qui estimait, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, que les chevènementistes « ne pourraient pas revenir au sein d'une gauche plurielle qui n'existe plus », a plaidé pour que la stratégie de M. Chevènement s'inscrive « dans le long terme » plutôt que dans le sauvetage précipité de la petite boutique MDC.

Car c'est bien cela qui est en question. Le député de Belfort envisage avec angoisse la disparition de ses maigres troupes - essentiellement sept députés MDC dont

La confusion règne au Pôle républicain où le revirement de M. Chevènement provoque des remous

l'un d'entre eux, Jacques Desallangre (Aisne) a annoncé, lundi, son départ du Mouvement. Lundi après-midi, M. Chevènement a formalisé un accord « limité amis équilibré » qu'il a adressé au PS. Le Pôle républicain s'engagerait à ne pas investir de candidats dans une soixantaine de circonscriptions où les députés de gauche sortants sont menacés. En échange, il aurait le champ libre dans une vingtaine de circonscriptions - à commencer par celles détenues par le MDC.

Au PS, on n'a, visiblement, pas l'intention de se précipiter. Le secrétaire national chargé des élections, Bruno Le Roux a, en tête, un schéma infiniment moins favorable à celui que le PS accuse d'avoir largement contribué à l'élimination de M. Jospin. Le soutien « éventuel » aux sept députés MDC sortants impliquera de toute façon, concède-t-il, la réciproque pour l'ensemble de tous les élus sortants de la « gauche unie ».

Christine Garin

Lutte ouvrière rejette tout accord avec la LCR

LUTTE OUVRIÈRE et la Ligue communiste révolutionnaire iront chacune sur leur chemin aux prochaines législatives. Lundi 6 mai, LO a opposé une fin de non-recevoir à un accord avec la LCR, sans attendre la nouvelle rencontre prévue mardi entre les deux organisations d'extrême gauche. « Il n'est pas question pour LO de rechercher un accord avec la LCR qui, quelles qu'en soient les modalités, ferait apparaître les politiques des deux organisations comme proches, ce qui n'est pas le cas », a tranché la formation d'Arlette Laguiller dans un communiqué.

Déjà « dubitatifs » sur le cadre d'accord que leur proposait la LCR - « un accord technique de répartition des circonscriptions » sans « prise de position commune, au travers d'une profession de foi commune » -, les membres de la direction de LO invoquent « l'attitude de la LCR vis-à-vis de la LCR qui, quelles qu'en soient les modalités, ferait apparaître les politiques des deux organisations comme proches, ce qui n'est pas le cas », a tranché la formation d'Arlette Laguiller dans un communiqué.

Dans un communiqué publié lundi, la LCR dit « regretter la décision » de LO. « Au moment où droite et gauche gouvernementale cherchent à se présenter unies face aux électeurs, Lutte ouvrière choisit la division », déclare la « Ligue », en ajoutant : « Nous pensions que le sectarisme ne l'emporterait pas une nouvelle fois. » Désunies, les deux formations s'exposent davantage encore au réflexe de vote utile qui risque de s'exprimer dès le premier tour des législatives.

Caroline Monnot



Le Front national avance l'idée d'accords locaux de désistement avec la droite pour les législatives

Le parti de Jean-Marie Le Pen, qui doit présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, se dit en revanche opposé à toute alliance avec le MNR de Bruno Mégret

UNE ÉLECTION chasse l'autre. Dès lundi 6 mai au matin, les deux lieutenants de Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch, délégué général du Front national, et Carl Lang, secrétaire général, se sont lancés dans la campagne législative. Tous deux ont confirmé que le FN présenterait, au premier tour, des candidats dans les 577 circonscriptions. « On pourrait envisager des alliances avec ceux qui ne veulent pas une nouvelle cohabitation socialo-communiste », a avancé M. Gollnisch sur France 2, en précisant que de tels accords semblent irréalistes du fait du « rejet » des électeurs du FN par Jacques Chirac.

« C'est [lui] qui (...) assure la victoire de la gauche en rejetant les six millions d'électeurs de Jean-Marie Le Pen », a-t-il poursuivi. M. Gollnisch mise plutôt sur des accords locaux de deuxième tour : « Il appartient au second tour à ceux qui souhaiteraient que nous nous retirions ici ou là, de faire des propositions. »

Selon Carl Lang, M. Chirac « a enfermé les futurs candidats RPR et UDF dans une logique de confrontation avec le Front national » pendant la campagne présidentielle. Aussi a-t-il assuré que si le chef de



Bruno Gollnisch, le délégué général du Front national, le 5 mars 2002. Le parti frontiste estime qu'« un des premiers gestes » du président de la République devrait être de « rétablir une part de proportionnelle » lors des élections législatives de juin.

l'Etat imposait un « front républicain » contre le FN, celui-ci n'aurait « pas d'autre choix que de [se] maintenir partout au deuxième tour des élections législatives ». Et M. Lang de s'interroger lui aussi sur l'attitude des candidats de la droite : « Nous allons voir ce que feront les candidats RPR-UDF. Est-ce qu'ils vont (...) accepter des logiques de retraits réciproques face à la gauche,

voire des désistements face à la gauche ? »

En ce qui concerne le Mouvement national républicain (MNR) présidé par Bruno Mégret (ex-délégué général du FN), Carl Lang estime qu'aucune alliance n'est possible : « M. Mégret et son mouvement ont une obsession depuis 1998, c'est de détruire le FN ; alors il est difficile d'aller discuter avec quelqu'un qui

veut notre peau. » Sur la chaîne câblée LCI, il a ajouté : « M. Mégret a d'ores et déjà indiqué qu'il présenterait des candidats dans les 577 circonscriptions, donc la question est tranchée. » Dans un entretien accordé au Figaro du 7 mai, Bruno Mégret se déclare cependant « hostile à la politique du pire », précisant qu'il reste « ouvert » à des accords de second tour « aussi bien avec le Front national qu'avec le RPR et l'UDF, pour faire battre la gauche ». Si M. Le Pen rejetait ces accords, a-t-il prévenu, « c'est [lui] qui porterait la responsabilité d'une division accrue », dit-il. « On voit bien d'ailleurs à quel point cette incapacité à rassembler a été préjudiciable à Jean-Marie Le Pen pour le second tour [de la présidentielle] », a-t-il ajouté.

Reprenant une vieille revendication du FN, M. Lang a par ailleurs estimé qu'« un des premiers gestes » de M. Chirac devrait être « de rétablir une part de proportionnelle » aux législatives, considérant qu'il serait « inconcevable d'écarter de la représentation nationale des millions de Français »

Christiane Chombeau

A Orange, gérée par le FN, les scores de M. Le Pen cachent un climat délétère

Le bilan du maire, M. Bompard, est jugé positif

ORANGE
de notre envoyé spécial
C'est à Orange (Vaucluse) que Jean-Marie Le Pen a obtenu l'un de ses plus gros scores en

REPORTAGE

« Le maire a choisi de tout mettre dans la façade, dans ce qui se voit »

recueillant, dimanche 5 mai, lors du second tour de l'élection présidentielle, 34,24 % des suffrages exprimés. Ici, le résultat n'a surpris personne.

Aux élections municipales de 2001, Jacques Bompard (FN) avait été réélu dès le premier tour avec près de 60 % des suffrages. Pourquoi un tel succès ? « Parce que maintenant, les Orangeois vivent dans une ville charmante, alors ils ont le sourire », assure M. Bompard. Thierry, inconditionnel du maire, affirme n'avoir jamais connu, en vingt ans passés dans cette ville de 30 000 habitants, un aussi bon édile. « C'est un excellent maire, très sympa, brave, dit-il. Il n'y a rien à dire, il a tout refait à Orange et sera réélu à 100 % ».

Le bilan de M. Bompard est jugé avec sympathie. La plupart des Orangeois lui sont reconnaissants d'avoir rénové le centre-ville, aménagé des rues piétonnes et de petites places, agrémentées de fontaines en pierre. Même ses opposants louent la politique d'urbanisme du maire d'extrême droite. Le député (RPR) du Vaucluse Thierry Mariani, maire de la commune voisine de Valréas, qui doit pourtant affronter, dans un mois, M. Bompard aux élections législatives, concède qu'« il a nettement embelli la ville ».

Conseillère municipale d'opposition, Anne-Marie Hautont partage globalement ce constat, mais se désole que les Orangeois ne voient que cet aspect de la politique menée par M. Bompard. Le maire, estime-t-elle, « a fait le choix très clair de tout mettre dans la façade, dans ce qui se voit ». Aussi souhaite-t-elle diffuser un journal dont la vocation serait de pointer les échecs de la politique municipale du Front national, qu'elle dit nombreux - « Le social, la culture, la prévention », énumère-t-elle. De la même façon, M. Mariani relève que la ville garde « des taux d'impôt et de délinquance parmi les plus élevés du Vaucluse ». Robert Pini, maire (RPR) de la commune de 1983 à 1989, s'en prend, lui, à certains services de la mairie, qu'il juge exsangues parce que « la plupart des cadres sont partis ».

Tous dénoncent l'atmosphère délétère qui règne à Orange : des habitants refuseraient de critiquer la politique municipale par peur d'éventuelles représailles ; les opposants politiques seraient régulièrement insultés ; les militants associatifs affirment que certains membres de l'entourage du maire vont jusqu'à leur cracher dessus.

Mimoun Messaoudi, responsable de l'association Cap sur la citoyenneté, indique qu'il craint de se rendre dans le centre-ville, tant il dit avoir l'habitude de s'y faire insulter. Tous les jours, il met son énergie au service de son association destinée à organiser le soutien scolaire, l'aide aux devoirs et l'accès à la citoyenneté par le sport dans le quartier de Fourcheville, dans la banlieue orangeoise. Dimanche soir, il a très peu goûté les propos de M. Bompard, lorsque celui-ci a déclaré : « Demain, la France va prendre feu, nos enfants vont être tués, nos femmes violées. »

Stéphane Jourdain

A Nice, dans une cité : « Chirac, ça va pas changer grand-chose »

NICE
de notre envoyée spéciale
Lendemain d'élections tranquille à la cité des Moulins, à l'ouest de Nice, ville où Jean-Marie Le Pen a

REPORTAGE

Mickey : « Sur la Côte d'Azur, la discrimination est terrible »

obtenu dimanche 29,12 % des suffrages. Un groupe de jeunes gens discute en prenant le soleil. Dans leurs regards se mêlent candeur et désillusion mais aucune trace de révolte, pas même contre ceux, nombreux dans la cité, qui ont voté pour l'extrême droite. « C'est normal », s'exclame Abdhalla, 26 ans. Comment voulez-vous que les gens votent autrement ? Ils se font voler, arracher leur sac. Ils pensent que Le Pen va rétablir le calme. » Il n'est pas surpris que des immigrés se laissent séduire par le discours sécuritaire du FN. Mahmoudi, 24 ans, non plus : « Ils misent tout sur la sécurité, et ne voient pas le racisme », dit-il. D'ailleurs, explique Mohammed, « les électeurs du FN, on les voit sans le savoir ».

Aux Moulins, la discrétion des lepénistes cohabite avec l'indifférence des plus jeunes. « Chacun son opinion, y en a qui en ont marre, mais il faut s'en foutre », estime Adel-Tristan, 17 ans. Pour Steve, 18 ans, « on n'est pas en colère tant qu'on n'est pas directement touché ; moi, dit-il, je ne fais pas attention aux gens, je fais ce que j'ai à faire, je trace. Sinon, je pète un câble ». Malgré tout, ajoute-t-il, « on est bien ici, c'est pas pire qu'ailleurs ».

Si les plus jeunes portent un regard distancé sur le vote Le Pen, c'est aussi qu'ils doutent de son efficacité. « On savait qu'il ne passerait pas », dit Steve, catégorique.

Sofyen ajoute d'ailleurs que « le programme de Le Pen, c'est impossible, impensable ». Adel-Tristan, lui, refuse de se laisser intimider : « Je suis né là ; s'il croit qu'il va me faire partir, il rêve ! » Du coup, ces jeunes ne ressentent pas le besoin de s'opposer fortement au FN. Steve, par exemple, n'a pas manifesté avant le second tour : « D'autres le font à notre place, explique-t-il. Que ce soit Chirac, c'est mieux, mais ça ne va pas changer grand-chose. Pour moi, c'est comme s'il ne s'était rien passé. »

« ON ME REGARDE MAL »

Mohammed, lui, a défilé contre le FN, parce qu'il ressent davantage le racisme au quotidien. « Avant, regrette-t-il, les ilotiers cherchaient le dialogue, maintenant, ils jugent les gens sans les connaître. » « Je travaille à l'aéroport, renchérit Mahmoudi. Chaque fois que quelque chose d'anormal se passe, on me regarde mal. » Ce qui révolte Nadia et Sonia, c'est « dans le bus, les gens qui soufflent quand on monte ». « On répond ou on frappe », dit Nadia en riant.

La révolte, Mickey l'a tue en lui « pendant vingt-neuf ans ». Arrivé du Maroc encore bébé, il a tout fait pour s'intégrer. Il assure avoir « toujours voté depuis qu'il a [eu] 18 ans ». « Des boulots, j'en ai fait 36 000, raconte-t-il. C'est moi qui prenais tout, le boulot le plus sale. » Mais la reconnaissance, la « considération », il les attend toujours. « Vous avez beau travailler, montrer des responsabilités, il n'y a rien à faire. Depuis vingt-neuf ans, je suis dans l'ombre », résume-t-il.

Responsable ? « La Côte d'Azur, estime-t-il. Ici, la discrimination est terrible, c'est une concentration infernale. Mais dans un sens, je comprends les gens. Il n'y a plus de respect. Les gens se referment, y a plus rien qui passe. C'est le malheur de voir ce malheur. » Mais il est père de famille et ne partira pas : « Je suis d'ici, dit-il. Je suis debout. »

Caroline Veunac

1927-2002

SEPTANTE-QUINZE ANS D'ESPÉRANCE

Ouvrez les yeux sur un nouveau monde.

Avec Iberia, vous avez une nouvelle façon de voyager et d'apprécier votre expérience. 77 années d'expérience à votre service. Devenir un membre d'élite de l'industrie aéronautique et d'être piloté par des équipages expérimentés, ce sont des avantages que vous ne trouvez pas ailleurs. Iberia est un plaisir de voler pour vous-même et pour ceux qui vous accompagnent sur chacune de nos 45 destinations en Espagne et sur chacune de nos 300 vols hebdomadaires à l'échelle de nos destinations à l'étranger.

Recherchez directement sur www.iberia.fr ou appelez le 0 820 075 075 (N° Vert) ou contactez votre agence de voyage.



www.iberia.fr

IBERIA

Les habitants de Saint-Gilles (Gard) face à l'énigme de leur vote

Immigration ou tradition locale ? Personne ne parvient à expliquer pourquoi Jean-Marie Le Pen a obtenu ici son meilleur résultat (40,26 %).

SAINT-GILLES (Gard)
de notre correspondant

Devant le bar de chez Marlène, les Maghrébins ne font que passer. « Regardez-les. Ils ont tous les droits

■ **REPORTAGE**

« Dans les années 1930, il ne faisait pas bon épouser une immigrée italienne »

et ils nous crachent à la gueule. » L'insécurité qui serait grandissante, la culture évidemment différente, l'oisiveté, les allocations perçues : tout y passe.

Nous sommes à Saint-Gilles, en petite Camargue. Un lundi ordinaire. En apparence, la cité de 12 000 habitants, implantée au cœur d'une plaine couverte de canaux, de rizières et de vergers, offre un visage souriant. La cueillette des cerises vient de débiter. Les premiers touristes se pressent pour visiter la célèbre abbaye. Dans les ruelles de la vieille ville, on peut se perdre sans rien deviner des tensions qui s'y cachent. Pas la moindre affiche, pas le plus petit slogan vengeur ne vient témoigner de la campagne qui s'achève. Et pourtant, Jean-Marie Le Pen a, ici, obtenu dimanche son meilleur résultat au plan national (40,26 %). En 1989, Saint-Gilles avait été la première vil-

le de plus de 10 000 habitants à tomber dans l'escarcelle du Front national.

« Ils sont trop nombreux, on n'est plus chez nous » : sur ces terres camarguaises, le couplet est récurrent. Aujourd'hui, il s'adresse aux membres de la communauté maghrébine, qui représenterait 25 % de la population. Hier, il visait les immigrés italiens, espagnols, les pieds-noirs. Depuis des décennies, cette commune rurale semble entonner les mêmes rengaines, chaque fois que les besoins de l'agriculture conduisent de nouvelles populations à s'installer. « Dans les années 30, il ne faisait pas bon pour un Saint-Gillois "de souche" d'épouser une immigrée italienne », raconte un commerçant. Le maire divers-droite, Roland Gronchi, se souvient d'avoir été traité jadis de « sale macaroni ». « J'ai demandé à mes prédécesseurs, ils m'ont assuré qu'il y a toujours eu ici, au moins depuis une quarantaine d'années, un fond de vote d'extrême droite ».

Rencontré dans une boutique du centre, François Angosto, 79 ans, ancien déporté, dit toute sa honte. Il ne comprend pas « ces gens qui louent des taudis à des Arabes ou les exploitent dans les vergers et votent Le Pen ». « Bien sûr, il y a des cambrillages à répétition, les incivilités, mais cela n'explique pas l'enracinement de ce vote, cela veut dire qu'il y a autre chose », analyse le patron du commerce qui préfère garder l'anonymat. « D'autant plus, précise Hassan, 29 ans, que la délinquance a net-

tement baissé depuis cinq ans. Les tensions ne viennent plus que d'une quinzaine de jeunes. Un regard de travers suffit à les énerver. »

■ **IDENTITÉ LOCALE FORTE**

Dans le quartier du Sabatou, où se concentre l'essentiel de la population immigrée, en majorité d'origine marocaine, un pharmacien, Eric José, 38 ans, a créé une association pour recréer du lien social. Il voit dans le racisme saint-gillois la traduction d'une « identité locale forte ». Existe-t-il une relation quelconque entre les traditions camarguaises, la « bouvine », sport local mettant en scène des taureaux, et cette poussée de l'extrême droite ? Ce qui est certain, c'est que le FN cherche depuis longtemps à récupérer cette identité. Selon l'ethnologue Frédéric Saumade, ces fêtes « seraient l'occasion pour ce parti d'exalter la pureté de la race ». C'est d'ailleurs lors de l'une de ces manifestations que Jean-Marie Le Pen avait critiqué en 1996 la présence d'étrangers dans l'équipe de France de football. C'était déjà à Saint-Gilles.

Richard Benguigui

A Lens, ceux qui ont choisi le FN restent dans l'ombre

Dans l'ancien fief socialiste, M. Le Pen a progressé entre les deux tours

LENS (Pas-de-Calais)
de notre envoyée spéciale

Dans la vitrine de l'hôtel de ville de Lens, les résultats affichés du second tour de l'élection présiden-

■ **REPORTAGE**

Le maire (PS) : « Ici, on ne peut plus parler de vote de contestation »

tielle n'attire pas grand monde, en ce lundi 6 mai. Seuls quelques passants y jettent un coup d'œil distrait. Pourtant, ici, Jean-Marie Le Pen a fait mieux que résister à Jacques Chirac : 23,48 % des électeurs lensois ont apporté leur suffrage au chef du FN, qui a même gagné près de 200 voix par rapport au score de l'extrême droite au premier tour. Beaucoup se refusent à commenter ce score, supérieur de 5,5 % à la moyenne nationale, ou à donner leur nom. Comme cet homme d'une quarantaine d'années, qui ne veut pas être reconnu. Pour lui, le

vote FN vient en partie du fait qu'à Lens, « il y a beaucoup de gens simples, c'est un électoral plus facilement malléable ». Ce score élevé ne l'a pas surpris, « malheureusement ». La plupart de ceux qui acceptent de s'exprimer considèrent que ce vote n'est pas d'adhésion, mais de protestation. Paul, 74 ans, parle d'un « coup de semonce », « d'attentes déçues » mais tempère : « Vous savez ici, c'est un vieux fief socialiste. » Mohamed, retraité, n'y voit pas un vote raciste : « Les gens ont voté FN pour bouger le gouvernement, parce qu'ici, ils n'ont rien fait pour les jeunes. » Surtout, « ici, il y a plus d'insécurité qu'ailleurs, les gens ont peur », pour Hervé, boucher de 31 ans. Le maire (PS) de Lens, Guy Delcourt, se dit « déçu et surpris » par le résultat du deuxième tour : « Il y a un courant nationaliste populaire ici, on ne peut plus parler de vote de contestation. » Son inquiétude est d'autant plus forte que les structures locales de ces partis sont pratiquement inexistantes. « Il n'y avait même pas d'affiches de Jean-Marie Le Pen dans certains bureaux de vote. Quand le FN ou le MNR [de Bruno Mégret] font des réunions, ici, il n'y a pas plus de dix personnes. Ces citoyens qui ont

voté FN, comment je vais faire pour les rencontrer et les convaincre, je ne sais même pas qui ils sont ? ».

C'est ce fossé entre la population et les dirigeants que certains dénoncent. Adeline, étudiante, n'a pas apprécié la campagne anti-Le Pen d'entre deux tours : « C'était de la propagande. Je ne suis pas FN, mais je n'ai pas apprécié que, dans les émissions, les artistes appellent à voter contre Le Pen. Chacun est libre de son vote. » « Les gens en ont marre, ajoute une tenancière de café qui souhaite rester anonyme. Les gens, ils veulent une maison, ils n'en ont pas, alors que les Maghrébins, ils ont ce qu'ils veulent. C'est comme ça que ça a poussé ». Dans le café, les propos sont accueillis avec quelques hochements de tête. Pour contrer ce « vote extrémiste », comme il le qualifie, Guy Delcourt attend la venue de Marine Le Pen. La fille du candidat FN devrait se présenter à Lens pour les législatives. « J'espère qu'elle va faire une réunion publique, comme ça on verra qui viendra. ». Car pour l'instant, les électeurs du FN ne sont toujours pas sortis de l'ombre.

Clémentine Blondet

A La Devèze, quartier de Béziers, le FN a conquis des électeurs issus de l'immigration

BÉZIERS (Hérault)
de notre envoyé spécial

« La Devèze, c'est La Devèze. » Depuis l'attaque au lance-roquettes d'un commissariat et le meur-

■ **REPORTAGE**

Pour Sofiane, Algérien, « Arabes, Yougos, ... Il y a trop de tout ici »

tre d'un élu en septembre 2001, le quartier à forte population immigrée de Béziers (Hérault) est devenu la principale justification du vote lepéniste en centre-ville. Arrivé en tête au premier tour, Le Pen y a amélioré son score au deuxième avec 29,35 % des suffrages, faisant de Béziers un des socles de l'électorat lepéniste. Directement visés, les habitants de la cité sont pourtant les premiers à reproduire les thèses du FN et à se laisser gagner par la peur de l'autre.

Sur les marches du lotissement « Gousseault », Sofiane, un Algérien de 17 ans, discute avec André, Français d'origine espagnole. Aujourd'hui confiné dans une chaise roulante, André a connu Jean-Marie Le Pen, lieutenant pendant la guerre d'Algérie. « Il était un peu con », concède-t-il. Pourtant, André laisse entendre qu'il a voté pour lui. « S'il passait, tu ferais tes valises », ricane-t-il à l'intention de Sofiane. « Toi aussi, tu ferais tes valises », répond celui-ci. « Non, moi je suis français. »

Sofiane ne s'offusque pas de ce genre de provocation, il est le premier à reconnaître qu'il y a trop d'étrangers à La Devèze. « Il y a trop de tout. Espagnols, Arabes, Yougos... Mais je ne suis pas raciste puisque je suis arabe. » Dans cette cité délabrée où domine la méfiance, Le Pen effectue des percées à plus de 35 % dans certains bureaux de vote. Un chiffre qui n'émeut plus personne. Le principe de la « préférence nationale », loin d'être diabolisé, fait l'objet d'un consensus résigné. Français de souche ou naturalisés, abstentionnistes, chiraquiens d'un soir ou lepénistes, presque tous disent « comprendre » les raisons du vote FN. Aldo a 23 ans, petit-fils de harki, cet Algérien est

arrivé en France il y a trois ans et est en passe d'obtenir la nationalité française. Il assure qu'il comprend « ces Français qui n'ont pas de travail » et maudit « les Arabes qui font des conneries et dégoûtent les Français ». Il craint surtout pour son intégration. Au garage où il travaille, son meilleur ami a voté Le Pen. « Ce n'est pas du racisme, ils comprennent que ce n'est pas contre eux, moi je n'ai que des amis immigrés, d'ailleurs je n'ai pas le choix mais ils reçoivent beaucoup plus d'argent que nous. » Sylvie est la voisine du dessous. Gitane et mère de trois enfants, elle aimerait seulement mieux vivre « en tant que Française ».

Chez les Fernandez, personne n'a voté mais on aurait bien « essayé » Le Pen puisque les deux autres n'ont rien fait. « C'est vrai qu'il y a trop d'immigrés. Regardez, lâche José, le mari, en balayant du bras le paysage de tours qui obscurcit sa fenêtre. José n'hésite pas à reconnaître sa passivité : « C'est de l'égoïsme. Mais la misère rend égoïste. » Seul le rétablissement de la peine de mort promis par le candidat frontiste semble à même de faire douter cet ancien taulard.

Rivalité entre communautés, sentiment d'injustice, désespérance... Le Pen est ici parvenu à convaincre ses cibles de toujours. Lassés d'être montrés du doigt, certains veulent croire qu'ils échapperont aux amalgames. Reggraoui, un maçon d'origine marocaine de 52 ans, a voté pour Le Pen : « Je ne l'aime pas, mais au moins il parle de notre quotidien. Il y a trop de délinquance et pas de respect entre les communautés. Les jeunes foutent le bordel », explique-t-il avant de conclure : « De toute façon, je suis français, je ne risque rien. »

Seuls les jeunes semblent en mesure de résister à cette lepénisation des esprits de la cité. Trop jeunes, étrangers ou désabusés, ils sont pourtant très peu à être allés voter. Pour Omouc, un jeune Turc qui partage un joint avec ses potes sur un banc, le score de Le Pen à La Devèze ne reflète pas un conflit de communautés mais de générations : « Les vieux ont peur de nous. Ils nous voient comme une menace pour leur intégration, et ils votent Le Pen. Ils feraient mieux de nous donner du travail. »

Soren Seelow

OPÉRATION NOUVEAUTÉS
Voici à peu près tout ce que votre nouveau téléphone aura en commun avec le précédent.

Jusqu'au 26 mai 2002
dans votre Agence France Télécom.

●●●●● Nouvelles fonctions, son numérique, services simplifiés, design séduisant. Venez découvrir la nouvelle génération de téléphones. Et plus, pensez à des services comme la Présentation du Nom ou Top Message sur votre téléphone fixe, ou encore sur votre mobile au 744 pour effectuer vos recherches sur le WAP ou au 20220 pour recevoir des informations. Préparez-vous à communiquer comme vous ne l'avez jamais fait.

Pour connaître l'ensemble des conditions de nos services, rendez-vous dans votre Agence France Télécom.

Agence France Télécom
Il y a une vie après l'achat.

Les syndicats de salariés attendent plus d'écoute et de dialogue de la part du nouveau gouvernement

FO juge que l'application en France des « dogmes du libéralisme économique » explique la poussée de l'extrême droite. Comme la CGT, elle veut maintenir la mobilisation du 1^{er} Mai

UN MÊME SOULAGEMENT face à l'échec du candidat de l'extrême droite. Une même inquiétude devant le score « encore trop élevé » du Front national. Une même volonté d'être écoutées. Les principales organisations syndicales, qui se sont félicitées du résultat du scrutin présidentiel, ont tenu à rappeler, rapidement, leurs analyses et leurs attentes. D'accord sur la gravité de la crise que traverse la France, mais pas sur les remèdes qu'il convient de lui apporter, elles réclament, toutes, un changement de méthode du gouvernement et invitent, pour deux d'entre elles, au maintien de la mobilisation.

► **Force ouvrière** a insisté sur le caractère « permanent » du combat contre les thèses de l'extrême droite. « Nul ne peut nier aujourd'hui, estime FO, que le chômage, la pauvreté, la précarité, l'accroissement des inégalités, les délocalisations, la déstructuration et la dénaturation de la pratique contractuelle (...), la remise en cause et les menaces sur tous les régimes de protection sociale collective et les services publics, l'application systématique des dogmes du libéralisme économique (...) ont pesé de manière déterminante et pèsent encore ». La confédération demande la mise en place rapide, « tant du côté des pouvoirs publics que du patronat », d'un dialogue social « de bonne foi », et rappelle sa conviction que l'intégration républicaine passe par « la lutte sociale ».

► **Pour la CGT**, la « bataille » du 1^{er} mai « va se prolonger » et les mobilisations « doivent se poursuivre ». « Les causes de la crise politique et sociale qui ont marqué l'élection présidentielle sont toujours là. Ce n'est certainement pas en empruntant aux prétendues solutions libérales soutenues par le



Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (ici photographié en avril 2001 lors d'une rencontre au ministère de l'emploi et de la solidarité). Son syndicat demande la mise en place rapide « tant du côté des pouvoirs publics que du patronat » d'un dialogue social « de bonne foi ».

Medef que l'on y répondra », ajoute-t-elle. La centrale ouvrière demande au gouvernement « d'écouter les salariés et les organisations syndicales » et de « promouvoir une nouvelle démocratie sociale ».

► **La CFDT** a salué le « sursaut civique » du 5 mai et formé le vœu que le président de la République et le premier ministre prennent « la mesure de leurs responsabilités ». « Les attentes révélées par ce scrutin appellent une profonde rénovation des modes de l'action publique et une relation renouvelée aux acteurs de la société civile », a fait valoir la centrale que dirige, jusqu'à la fin du mois de mai, Nicole Notat. L'existence d'un courant d'extrême droite « qui n'est pas marginal », fait peser « de lourdes hypothèques sur les équilibres et le fonctionnement de la vie politique française ». Cette situation oblige à « poursuivre la réflexion » et récla-

me « la construction de réponses à la hauteur des enjeux », pointe la CFDT qui précise qu'elle prendra « toute sa part » à ce travail.

► **L'UNSA** a invité le prochain gouvernement à « faire du dialogue social sa priorité ». Tout en se félicitant du « rejet sans appel des thèses de l'extrême droite », son secrétaire général, Alain Olive, a souligné, le 6 mai, que le pays avait « besoin d'une nouvelle dynamique » et qu'il fallait refonder « sérieusement » notre démocratie sociale. L'UNSA demande aux pouvoirs publics de « favoriser la négociation collective et d'associer le maximum de salariés aux décisions qui seront prises ».

► **La CGC**, très en retrait depuis le premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril, est sortie du silence pour appeler à la « reprise d'un véritable dialogue social de qualité, dans le respect de l'équilibre des parties ». Elle se prononce

en faveur de « politiques salariales dynamiques et de la baisse des impôts ». Pour son président, Jean-Luc Cazettes, les pouvoirs publics « vont devoir engager un vaste dialogue, sur de vraies solutions, pour donner de l'espoir et des certitudes aux chômeurs, aux retraités et aux familles ».

► **Côté employeurs**, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) s'est réjouie de la réélection de Jacques Chirac et a souhaité que le nouveau premier ministre « fasse rapidement preuve d'écoute » à l'égard des petites entreprises. La CGPME, que Jean-Pierre Raffarin a bien connue lorsqu'il était ministre des PME, du commerce et de l'artisanat dans le gouvernement d'Alain Juppé, demande un assouplissement des 35 heures et un allègement de la pression fiscale.

Claire Guélaud

Deux élections cantonales partielles

ESSONNE

Evry-Sud (second tour).

I., 21 831 ; V., 16 299 ; A., 25,34 % ; E., 15 643.

Francis Chouat, PS, adj. m. d'Evry, 8 080 (51,65 %)... ÉLU
Jean Hartz, RPR, m. de Bondoufle, 7 563 (48,35 %).

[Francis Chouat (PS) a bénéficié d'une mobilisation exceptionnelle au second tour d'une élection cantonale partielle grâce à la concomitance du scrutin présidentiel. L'adjoint au maire d'Evry, Manuel Valls, ancien chargé de communication de Lionel Jospin, arrive en tête sur cette ville et sur celle de Lisses, mais est battu dans la commune de Bondoufle, dont son adversaire du second tour, Jean Hartz (RPR), est le maire.

28 avril 2002 : I., 21 830 ; V., 9 756 ; A., 55,31 % ; E., 9 585 ; Francis Chouat, PS, adj. m. d'Evry, 3 764 (39,27 %) ; Jean Hartz, RPR, m. de Bondoufle, 3 221 (33,60 %) ; Christian Champagne, FN, 1 056 (11,02 %) ; Emmanuel Cuffini, Verts, 659 (6,88 %) ; Pierre-Do minique Lansard, div. g., 389 (4,06 %) ; Gérard Birebent, PCF, 268 (2,80 %) ; Francis Couvidat, LCR, 205 (2,14 %) ; Antonio Gonzaga, PRG, 23 (0,24 %).

22 mars 1998 : I., 21 960 ; V., 10 580 ; A., 51,82 % ; E., 9 778 ; Jean-Pierre Vervant, div. g., m., 6 691 (68,43 %) ; Christian Gruere, FN, c. m., 3 087 (31,57 %).]

Les Ulis (second tour).

I., 11 034 ; V., 8 578 ; A., 22,26 % ; E., 8 261.

Maud Olivier, PS, 5 411 (65,50 %)... ÉLUE

Arnaud Poirier, RPR, 2 850 (34,50 %).

[Le second tour offre une large victoire à Maud Olivier (PS), première adjointe du maire des Ulis, Paul Lorient (MDC), écarté dès le premier tour, qui a bénéficié du report des voix de gauche. La participation a, là aussi, atteint un niveau exceptionnel dû à la simultanéité du scrutin présidentiel.

28 avril 2002 : I., 11 012 ; V., 5 658 ; A., 48,62 % ; E., 5 594 ; Maud Olivier, PS, 2 143 (38,31 %) ; Arnaud Poirier, RPR, 1 076 (19,23 %) ; Paul Lorient, MDC, sén., m. des Ulis, 962 (17,20 %) ; Etienne Charron, Verts, 484 (8,65 %) ; René Delmas, FN, 325 (5,81 %) ; Didier Cazes, CAP 21, 279 (4,99 %) ; Monique Troalen, PCF, 268 (4,79 %) ; Jean Lyssandre, MNR, 57 (1,02 %).

18 mars 2001 : I., 10 194 ; V., 4 645 ; A., 54,43 % ; E., 4 411 ; Jean-Marc Salinier, PS, 2 893 (65,59 %) ; Guillaume Curnier, RPR, 1 518 (34,41 %).]

DÉPÊCHES

■ **RÉÉLECTION** : Roger-Gérard Schwartzberg (PRG), l'ancien ministre de la recherche du gouvernement de Lionel Jospin, a été réélu, lundi 6 mai, maire de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Il avait démissionné de cette fonction le 5 juillet sur instruction de M. Jospin qui refusait le cumul ministre-maire.

■ **LÉGISLATIVES** : le mouvement Chasse, pêche, nature et tradition a annoncé, lundi 6 mai, qu'il présenterait des candidats aux élections législatives. Les partis traditionnels « ont tous oublié de régler les problèmes du quotidien », estime le parti de Jean Saint-Josse, qui a obtenu 4,23 % des suffrages exprimés au premier tour de la présidentielle.

■ **Jean-Claude Gaudin, président (DL) du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur**, a précisé la position de la droite républicaine vis-à-vis de l'extrême droite dans sa région, aux législatives, mardi sur France 2 : « Attendons de voir comment le scrutin se déroulera mais après les prises de positions claires, nettes, précises, sans équivoques du président de la République, ça m'étonnerait que nous puissions nous livrer à quelque jeu politicien », a déclaré le maire de Marseille.

MOTEUR 2,2L HDi/FAP. JE N'EXPLOITERAI PAS COMPLÈTEMENT LES CAPACITÉS DE MA VOITURE. LEVEZ LE PIED DROIT ET DITES : "JE LE JURE".



www.peugeot.fr

LA TECHNOLOGIE N'EST LÀ QUE POUR LE PLAISIR DE L'HOMME.

406 
PEUGEOT

JEAN-PIERRE RAFFARIN

FEIGNANT encore, il y a peu, de n'avoir reçu aucun « signe » probant de sa future nomination comme premier ministre, Jean-Pierre Raffarin aura joué les modestes jusqu'au bout. Au début de l'année, alors que son nom figurait déjà en tête de liste des favoris pour Matignon en cas de réélection de Jacques Chirac, le sénateur de la Vienne cherchait, encore et toujours, à convaincre de son désintéressement. « *Je réfléchis à l'après-politique* », indiquait-il ; évoquant sa passion pour la géographie, il assurait – sans rire – avoir « *envie de connaître le désert* »... Matignon ? « *En politique, ce doit être le dernier des jobs. C'est vraiment le job où on se fait dévorer. On ne doit pas souhaiter ça à un de ses amis* », soutenait-il le 9 septembre 2001, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ».

La posture, qui en a dérouter plus d'un, était habile : évitant de s'exposer lui-même, M. Raffarin, tel un judoka, s'est servi du poids de ses rivaux pour les déstabiliser. Ainsi a-t-il engrangé les points que perdait peu à peu Nicolas Sarkozy, dont le « forcing » n'a pas manqué d'agacer en haut lieu. Discret en public, le président de la région Poitou-Charentes a préféré consolider ses liens avec ceux qui comptent en Chiraquie : les Chirac mère et fille, ainsi que le conseiller du président, Jérôme Monod. Sans oublier, bien sûr, Alain Juppé : le premier ministre, avait-il prédit, serait « *juppéo-compatible* » ou ne serait pas. Il l'est.

Au cours des derniers mois, M. Raffarin n'est sorti de sa réserve que lorsque, relayant les critiques de ses rivaux, on lui a opposé des arguments pouvant plaider contre son arrivée à Matignon. Ainsi a-t-il toujours assuré que le problème de son déficit de notoriété serait « *réglé le jour de la nomination* ». Manque d'expérience ? « *La région est un petit Matignon* », répliquait-il. Le sénateur, qui n'a jamais été élu maire ni député, serait-il fâché avec le scrutin majoritaire ? M. Raffarin renvoyait encore à ses campagnes menées comme tête de liste aux régionales. Laisant ensuite à ses interlocuteurs le soin de deviner ses atouts.

Son appartenance à Démocratie libérale, ce « *parking* » où il a suivi à reculons Alain Madelin, en compagnie de son ami Dominique Bussereau, en est un. Afficher à Matignon une étiquette non-RPR permet aux gaullistes – et en premier lieu à M. Juppé – d'occuper d'autres postes sans encourir le risque d'une campagne sur le thème du retour de « l'Etat RPR ». D'autant que M. Raffarin, qui a pris soin de ne pas se couper de ses amitiés centristes, peut se poser en rassembleur de la droite. A l'heure du rejet du parisianisme, l'ancrage provincial du président de la région Poitou-Charentes est un autre atout : il lui permettra, au diapason de la rhétorique chiraquienne, de défendre la « *France d'en bas* » contre les élites. Pour faire bonne mesure, M. Raffarin dispose d'indéniables qualités personnelles : personnage tout en rondeur, il est aussi affable que bon orateur.

Expert en communication – il a été directeur du marketing de Jacques Vabre, puis, de 1981 à 1988, directeur général de Bernard Krief communication – l'homme a le sens des formules. Parmi d'autres, la « *République des proximités* » a trouvé place dans les discours du président. En dépit de la morosité de la campagne, le sénateur de la Vienne aura réchauffé les dizaines de salles où il a promené sa silhouette de notable, épaules tombantes et nez cassé. Surtout, le président de la région Poitou-Charentes est passé maître dans l'art du consensus, ce qui a probablement contribué à lui donner un profil de centriste prétendument égaré au pays des libéraux... « *Edith est perdue, elle ne sait pas écouter* », avait-il dit à propos de sa voisine de Châteleraut, Edith Cresson, alors premier ministre, avec laquelle il entretenait de bonnes relations. Parvenant à s'attirer les bonnes grâces – et les voix – des chasseurs comme des écologistes au sein de son conseil régional, Jean-Pierre Raffarin a fait de l'assemblée qu'il préside efficacement depuis 1988 un laboratoire du dialogue. Traitant ses adversaires avec autant de courtoisie, sinon plus, que ses amis, il organise de grandes concertations, où l'opposition a largement la parole, pour dégager des axes de travail consensuels. Les maires des villes chefs-lieux, à commencer par le radical de



Paris, lundi 6 mai. Jean-Pierre Raffarin à la sortie de l'Élysée, après son entretien avec Jacques Chirac.

LE DISCRET

Passé sans encombre de VGE à Jacques Chirac, le nouveau premier ministre cumule plusieurs atouts : centriste tout en rondeur et représentant de « la France d'en bas »

gauche Michel Crépeau, puis son successeur socialiste, Maxime Bono, à La Rochelle, ont toujours été étroitement associés.

Né le 3 août 1948 à Poitiers, Jean-Pierre Raffarin a baigné très tôt dans la politique. D'abord dans l'ombre de son père, Jean, qui fut président de coopératives agricoles, député, puis secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le gouvernement de Pierre Mendès France. Puis dans l'orbite de René Monory, incontournable patron du département de la Vienne, qui enseigna à « Raff » – son surnom de jeunesse – toutes les recettes, petites et grandes, de la cuisine politique locale et nationale. Enfin, sous la coupe de « VGE », ce « *modèle de l'intelligence pure* ».

Habilement, Jean-Pierre Raffarin s'est placé dans la roue de ces personnalités, prenant soin de creuser son propre sillon sans pour autant leur porter ombrage. Les désaccords ne peuvent être en aucun cas, chez lui, prélude à une rupture. Le départementaliste Monory avait apprécié le régionaliste Raffarin. Giscard ne portera qu'un regard amusé sur sa fibre chiraquienne, le questionnant d'un ironique : « *Alors, comment va votre visionnaire ?* »

Sa fascination pour « VGE » avait conduit Jean-Pierre Raffarin à « *hair* » – momentanément – Jacques Chirac. A l'automne 1994, il observe la réconciliation de circonstance qui s'opère, sur le dos d'Edouard Balladur, entre son ancien et son futur mentor. Rallié à M. Chirac dans le

sillage de « VGE », il obtient le ministère des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé. C'est là que M. Raffarin se forge, sous l'œil de plus en plus intéressé du chef de l'Etat, cette image de « *proximité* » à partir de laquelle il ébauchera une méthode, la « *nouvelle gouvernance* ». Il défend les bousilleurs, s'en prend à la grande distribution, soigne la CGPME, et délocalise périodiquement son ministère en province.

Giscardien passé à l'ennemi, M. Raffarin sait qu'il doit, plus souvent qu'un autre,

montrer patte blanche. En période de basses eaux du chiraquisme, il a le bon goût de ne point trop s'éloigner du rivage. Début mars 1998, une semaine avant les élections régionales, il est le premier, à droite, à introduire dans la campagne l'argument du soutien au chef de l'Etat. Evitant d'avoir recours aux voix du Front national lors de sa réélection à la tête de la région Poitou-Charentes, il échappe à la tourmente qui suit ce scrutin. Suivant, là encore, la ligne fixée par le chef de l'Etat, il se démarque de

ceux de ses collègues qui avaient été moins regardants que lui.

A l'automne 1999, alors que la cote du chef de l'Etat n'est pas franchement au beau fixe, il participe au lancement du club ultra-chiraquien Dialogue et initiative : d'abord dans l'indifférence générale, il sillonne la France en compagnie des anciens ministres Jacques Barrot (UDF), Michel Barnier (RPR) et Dominique Perben (RPR). Le chef de l'Etat a également pu vérifier que M. Raffarin savait garder ses nerfs pendant les coups durs : ainsi ce 21 septembre 2000, jour de la publication dans *Le Monde* du testament posthume de Jean-Claude Méry, lorsque le sénateur de la Vienne, imperturbable, accompagne à Rouillac (Charente) un président assailli par les journalistes.

L'éternel second couteau, qui a grandi dans l'ombre de MM. Monory, Giscard et Chirac, saura-t-il se défaire suffisamment de la tutelle d'Alain Juppé pour imprimer sa marque sur la conduite de la politique gouvernementale ? « *Mon ambition est collective et mon projet n'est pas personnel* », se défendait récemment M. Raffarin. Les projecteurs, ne lui en déplaise, sont désormais braqués sur lui.

Jean-Baptiste de Montvalon (avec Pierre Cherruau à Bordeaux Ivan Drapeau à Angoulême, François Grosrichard, Nathalie Guibert, Béatrice Jérôme et Henry Tinck)

VERBATIM

« La politique est une violence encadrée »

JEAN-PIERRE RAFFARIN a publié en janvier, aux éditions de l'Archipel, *Pour une nouvelle gouvernance*. Voici des extraits de ce livre, dans lesquels le nouveau premier ministre livre quelques traits de sa personnalité, au travers des grandes lignes de son parcours.

« **Communication et stratégie.** Le goût de la communication est ancré au plus profond de moi-même. J'ai toujours porté attention aux autres. (...) A la sortie de l'ESCP [Ecole supé-

rieure de commerce de Paris], désireux de connaître l'entreprise de l'intérieur, je suis entré chez Jacques Vabre. (...) Plus tard, devenu ministre du commerce, cette expérience me fut essentielle. Il faut avoir passé des heures dans les salles d'attente des acheteurs de grandes centrales, et plus encore négocié des référencements de produits, pour mesurer les enjeux qui, aujourd'hui, affectent la vie d'un patron de PME ou d'un dirigeant commercial. (...) C'est [au sein du groupe Bernard Krief communication] que j'ai affiné mon goût de la stratégie et que je

suis progressivement devenu une sorte d'« *ingénieur en énergie humaine* ».

Giscard et Chirac, mentors inconciliables. J'ai souvent regretté que l'intelligence giscardienne ne soit pas suffisamment en phase avec l'autre intelligence qui anime la droite depuis plusieurs décennies, celle de Jacques Chirac. (...) Giscard possède l'intelligence de l'horizon. Il a toujours un Puy-de-Dôme en point de mire. Il raisonne par scénarios. Sa réflexion est singulière. Son message est une création. Chirac maîtrise

l'intelligence de situation. L'autre fait partie de lui-même. Il détecte puis organise toutes les sources d'énergie. Il est allé au fond de la nature humaine. Sa pensée est un partage. Pour avancer, Giscard rêve de grandes enjambées, tandis que Chirac compte les centimètres. Tous les deux sont capables de donner du bonheur : l'un par clarté, l'autre par humanité.

Une ambition prudente. Quand je reviens sur mon parcours, le bonheur de ces rencontres me confirme que la politique est ma voie. Je ne veux

cependant pas m'y perdre. J'entretiens aussi ma nature entrepreneuriale. Je sais que la politique n'est pas un sport, contrairement à ce que beaucoup pensent. C'est plutôt une violence encadrée. J'en connais les drames et je reste vigilant. Je sais que les têtes qui gonflent sont celles qui éclatent. Les marches se montent une par une. Ma meilleure protection, je la trouve dans l'espace familial. Mes deux gardes, Anne-Marie et Fleur, ma femme et ma fille, veillent affectueusement à mon écologie personnelle. »

COHABITATION

PLUS charmante, on ne fait pas. Ce 14 juillet 1997, M^{me} Chirac, grande dame, met les petits plats dans les grands et déploie des trésors d'amabilité à la garden-party de l'Élysée en accueillant les Jospin, installés à Matignon six semaines plus tôt par une victoire électorale dont la droite n'est pas près de se remettre. Présentations par ci, honneurs des salons par là, Bernadette Chirac complimente Sylviane sur sa tenue, pourtant très chamarrée, s'extasie devant le succès de « ce couple de jeunes premiers » et donne le ton : cette cohabitation-là va être for-mi-dable. Rien à voir avec le combat de coqs que son mari a connu face à François Mitterrand en essayant les plâtres, de 1986 à 1988, de cette perversion de la V^e République.

A la télévision, un peu plus tard, le président donne aussi le ton, à sa manière : cette cohabitation sera « constructive ». Comme Bernadette, il positive. Mais n'en avertit pas moins : « Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait un domaine réservé ou un domaine partagé. La Constitution prévoit des choses et ces choses donnent, notamment, une prééminence, et je dirais, donnent un peu le dernier mot au président de la République. »

« Un peu le dernier mot. » Dans cette contradiction – comme on n'est pas un peu enceinte, comment a-t-on « un peu » le dernier mot ? « notamment » une prééminence ? –, tout est dit. Sonné par la défaite des législatives et la colossale bévue de la dissolution, Jacques Chirac entame la troisième année de son septennat dans des conditions cauchemardesques. Chef de file contesté d'une droite en pleine débâcle, titulaire d'une présidence qu'il a laissé déplumer tant il se sentait en confiance avec Alain Juppé à Matignon, contraint désormais de collaborer avec un premier ministre socialiste qu'il connaît mal (« Ce Jospin, je ne le sens pas », dit-il dans un aparté rapporté par Raphaëlle Bacqué dans son livre *Chirac ou le démon du pouvoir*, Albin Michel), mais dans lequel il ne peut que voir le futur concurrent à la présidence, il lui faut relever la tête, arrêter une stratégie – ou au moins en avoir l'air. Alors, en ce pénible 14 juillet, pendant que Bernadette en rajoute sur la pelouse, il rappelle à quoi ça sert un président de la République. Sur quoi il a « un peu le dernier mot » : « Tout ce qui touche à la place de la France dans le monde », « tout ce qui concerne l'acquis européen », « tout ce qui touche à la modernisation », tout ce qui relève de « l'équilibre de notre société ». Tout, quoi. La liste est aussi longue que cruellement vague.

Deux jours plus tard, au conseil des ministres, il se fait taper sur les doigts. « Il n'y a pas de domaine de la politique française où le président de la République aurait le dernier mot », le tance Lionel Jospin, après lui avoir infligé la lecture des articles 5 et 20 de la Constitution sur les prérogatives du chef de l'Etat et du chef du gouvernement. « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. » Cela dit, le rassure le premier ministre, le président aura toujours « le droit », comme « homme politique », de « porter des appréciations » sur les actions du gouvernement. Trop sympa, ce Jospin.

Cet échange pose le rapport de forces entre les deux hommes au début de la cohabitation : Jacques Chirac en boxeur groggy après le KO, face à un Lionel Jospin sautillant, prêt à lui décocher un uppercut chaque fois qu'il fait mine de se relever. Le président se risque-t-il à critiquer, en novembre 1997, « les expérimentations hasardeuses » des 35 heures ? Quelques jours plus tard, à l'Assemblée, le premier ministre lui renvoie le compliment avec une ironie cinglante : « Il me souvient d'une expérimentation hasardeuse qui a débuté le 21 avril 1997... en matière électorale, à propos d'une dissolution. Les expérimentateurs ne sont pas forcément là où on les croit. »

Au cours des deux années suivantes, cette relation va évoluer de manière plus équilibrée à mesure que M. Chirac rétablit sa position dans son propre camp, tandis que M. Jospin, après avoir affirmé sa conception extensive des pouvoirs du premier ministre, affronte l'usure quotidienne de l'action gouvernementale. Au début, le président prédit que Jospin ne fera pas de vieux os : « Il se plantera, confie-t-il. Matignon est un truc à emmerdes et je suis bien placé pour le savoir »

Lionel Jospin vient de quitter Matignon. « Le Monde » raconte l'impitoyable duel que se sont livré les deux têtes de l'exécutif. Un jeu auquel Jacques Chirac a été le meilleur



Jacques Chirac et Lionel Jospin le 14 juillet 1997. Un mois et demi plus tôt, les Jospin s'installaient à Matignon, marquant le début de la cohabitation.

CINQ ANS DE COMBAT

d'avant la dissolution : 54 % des Français se disent satisfaits de son « action ».

En fait, les deux hommes se sont mutuellement sous-estimés. Après le premier round d'observation va donc venir le temps des escarmouches, de moins en moins anodines, de plus en plus rapprochées. Puis les coups de semonce. Jusqu'à la déclaration de guerre, franche et brutale. A la fin de l'année 2000, le conflit est ouvert, quasi permanent : cette fois, c'est clair, les deux hommes se retrouveront face à face à l'élection présidentielle de 2002, à laquelle la cohabitation chère au cœur des Français ne devient plus alors qu'un prélude sans gloire, long, mesquin et laborieux.

« Il se plantera. Matignon est un truc à emmerdes, et je suis bien placé pour le savoir » **JACQUES CHIRAC**

Comment en sont-ils arrivés là ? Quelques épisodes marquants, qui ont jalonné cinq ans de partage du pouvoir sous contrainte, éclairent cette inexorable progression vers un duel sans merci. Une cohabitation dont les changements de température se mesurent au baromètre le plus sûr en politique française, celui du 14 juillet.

Le 14 juillet en France, c'est le jour du président. C'est lui qui règne sur ce rituel immuable, la débauche de grandeur militaire française sur les Champs-Élysées, la garden-party immortalisée dans *Paris-Match*, le sacro-saint entretien télévisé. Le 14 juillet 1998 est encore à classer dans la catégorie des bénins. Cette année-là, Jacques Chirac est occupé sur un autre front, celui de la reconquête du RPR, et Philippe Séguin lui cause davantage d'insomnies

que Lionel Jospin. Un autre foyer d'incendie couve : celui des « affaires » que, du financement du RPR jusqu'aux emplois fictifs de la mairie de Paris, le président voit avec terreur lécher les portes de l'Élysée. Et ce surtout depuis que la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, dans le rôle de Cruella DeVillie qui glace le sang de Jacques Chirac, a averti en mai que le président était un justiciable comme les autres. On a d'ailleurs senti une petite montée de tension côté Élysée ; Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence et artiller en chef, a rafraîchi ses souvenirs du Quai d'Orsay et transmis à un député obligeant le montant des bulletins de salaire de 1993 à 1995 d'un dénommé Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS... Vous avez dit emplois fictifs ? Une trêve est négociée par M. de Villepin et Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre, et ce dernier demande à ses ministres de s'abstenir de commenter les procédures judiciaires en cours. L'incident est clos.

Heureusement, ce 14 juillet-là, la France voit la vie en black-blanc-beur au point d'imaginer Zidane président, et M. Chirac, qui sait qu'au moins de ce côté-là il n'a pas de souci à se faire, mord à belles dents dans l'euphorie ambiante, soutenu par la fanfare de la Garde républicaine qui entonne avec un sens méconnu de l'à-propos *I Will Survive*, la chanson fétiche de l'équipe de France. Devant les caméras, le chef de l'Etat célèbre « la France qui gagne ensemble », tourne le dos aux « mesquineries et querelles subalternes ». « Nous, le gouvernement et le président réunis, sommes sur le bon chemin », proclame-t-il. *We Are the Champions*, le soleil brille.

Il brille encore quelque temps. Le chômage recule, les clignotants se remettent au vert. Le 13 janvier 1999 sur TF1, Lionel Jospin, levant la tête du guidon, avance qu'il vit la cohabitation « de façon courtoise, et on peut même dire cordiale ». Toujours satisfaits de cette pratique, les Français créditent leur premier ministre et leur président de généreuses cotes de popularité, ce qui ne les empêche pas de renvoyer la droite

dans ses filets aux élections européennes. Chirac, on l'aime parce qu'il est « chaleureux », « énergique », « tolérant » – pas parce qu'il est le chef d'un mouvement politique. Or, dans les appareils de droite, la cohabitation commence à lasser.

A la veille du 14 juillet, Valéry Giscard d'Estaing surgit de derrière le bosquet et presse M. Chirac, dans une tribune publiée par *Le Monde*, de brusquer les échéances pour mettre fin à « une cohabitation longue et consensuelle », celle-là même que Philippe Séguin trouve « émolliente ». Le débat du quinquennat a fait irruption sur la place publique. Pour le chef de l'Etat, la marge de manœuvre est étroite : s'il rompt avec la doctrine de la coexistence pacifique avec Matignon, il risque de briser l'image de président de « tous les Français » qui lui réussit si bien. Et puis, confie-t-il à l'époque, « de toute façon, avec 3 % de croissance, les Français sont heureux ».

Il affirme donc, le 14 juillet 1999, qu'il ira jusqu'au bout de son septennat, que « le quinquennat serait une erreur ». « La cohabitation, ajoute-t-il, ce n'est naturellement pas moi qui l'ai voulue, ce sont les Français. » C'est un « moment de la démocratie » qu'il faut « assumer le plus efficacement possible et dans la dignité ». Et qui a dit que la dignité empêchait de lancer quelques pétards ? M. Chirac glisse celui de la « cagnotte », que Bercy « met tout son talent » à cacher alors que « les caisses de l'Etat se remplissent de façon exceptionnelle ». Jacques Chirac, « reconstruit », a repris du poil de la bête. La guerre du Kosovo l'a remis en selle dans son rôle de chef des armées. Sa courbe de popularité grimpe de 4 points : 64 %, contre 60 % pour Lionel Jospin. « A partir de maintenant, tout ce qui se passe est lié à 2002 », affirme un « interlocuteur élyséen » au *Figaro*. Voilà qui annonce du gros temps.

L'hiver 1999-2000 va le confirmer, sur fond d'« affaires ». Le 3 novembre 1999, au lendemain de la démission du ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn, mis

en cause dans l'affaire de la MNEF, le député RPR Patrick Ollier interpelle M. Jospin sur ses liens avec la MNEF lorsqu'il était à la tête du PS. Le sang du premier ministre, convaincu que le missile est téléguidé de l'Élysée, ne fait qu'un tour : « Il paraît que vous êtes quelques-uns, riposte-t-il, à faire lire vos questions avant de les prononcer ici afin, j'imagine, de vous assurer de leur parfaite correction grammaticale. Si vous cherchez un système organisé où fonctionnement institutionnel et fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, ne regardez pas de mon côté. »

Le missile va faire quelques allers-retours. Dans un communiqué, M. Chirac « rappelle que la conduite des affaires publiques exige maîtrise et sang-froid de la part de tous les responsables politiques ». Jospin manque de sang-froid : l'accusation révèle, en filigrane, la stratégie de l'Élysée, inspirée, disent les observateurs les mieux informés, par Dominique de Villepin (M. de Villepin n'a pas souhaité donner suite à la demande d'entretien du *Monde* pour cet article), une stratégie fondée sur la psychologie et la personnalité bien plus que sur les positions politiques, et sur la conviction que le point faible du premier ministre, ce sont ses nerfs. Au cas où le message ne serait pas passé, M. Chirac revient sur cet aspect de l'épisode un peu plus tard, lors d'un débat à Marseille : « Un homme doit rester maître de soi, les gens qui s'affolent sont des gens dangereux », souligne-t-il.

Fasciné par François Mitterrand, dont il a récupéré le gourou de la communication Jacques Pillhan, Jacques Chirac applique à cette cohabitation certaines des méthodes qu'il avait observées à ses dépens, comme le jeu de la séduction : il sélectionne dans l'équipe Jospin quelques ministres avec lesquels il fraternise ostensiblement, Claude Allègre, DSK, Ségolène Royal, attentions complètes et bourrades viriles. Ce côté « chouette bande de copains » finit par irriter Lionel Jospin, qui rappelle ses ministres à l'ordre : « Arrêtez d'être sympas avec Jacques Chirac, leur ordonne-t-il. Chirac n'est pas sympathique. En rien. »

HORIZONS RÉCIT



9 septembre 1998 (ci-contre) : à la sortie du conseil des ministres, Lionel Jospin discute avec Dominique Strauss-Kahn et Olivier Schrameck. 7 octobre 2001 (ci-dessus) : le président de la République s'adresse à la nation pour expliquer la participation de la France à l'offensive américaine en Afghanistan.

Impossible casse-tête de Lionel Jospin : lui qui sait être « sympa » en privé, mais reste réservé en public, en bon protestant qu'il est, s'est laissé coller cette étiquette d'austère, tandis que rien n'atteint l'image de champion de la chaleur humaine de Jacques Chirac. Tente-t-il d'expliquer qu'il est « un austère qui se marre » ? La formule se retourne contre lui. Après trente mois passés à Matignon, sa popularité reste exceptionnellement élevée, mais Chirac est le roi dans le domaine de la compassion et du contact. « Jospin aime le sport, Chirac aime les sportifs », résume Alain Prost. Noël 1999, ses tempêtes, sa marée noire fournissent l'occasion au premier ministre d'aller au contact du malheur humain dans son rôle à lui, les pieds dans le fioul, mais le président lui ravit la vedette, s'apitoie sur « la famille France » dont il faut « panser les plaies » et proclame solennellement à la télévision : « J'ai demandé au premier ministre d'étudier la possibilité de mobiliser plus largement les moyens dont disposent les armées » – quand ces moyens sont déjà largement mobilisés. Déjà, dans l'avion qui le ramenait de Tokyo quelques jours plus tôt, Lionel Jospin grommelait : le gouvernement « se tape tout le boulot » et le chef de l'Etat en « tire tous les profits ».

L'affrontement attendu sur la Corse, en revanche, ne se produit pas. « Jacques Chirac n'était pas déterminé », juge aujourd'hui Olivier Schrameck. La singulière affaire de la paillette, puis la manière dont le préfet Bonnet organise sa défense en jouant de la cohabitation (plusieurs collaborateurs de M. Jospin, dont M. Schra-

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-

ge est avéré ». Le premier ministre choisit de ne pas provoquer une crise et accepte la décision du président ; seul le projet de loi sur la présomption d'innocence sera sauvé du naufrage. Ni M. Chirac ni M. Jospin ne sortent gagnants de cet épisode. A deux reprises, dans cette cohabitation, le gouvernement aura dû renoncer à des réformes institutionnelles : celle de la justice et la limitation du cumul des mandats.

L'HORIZON est donc déjà passablement assombri lorsque Lionel Jospin se rend en visite officielle, mercredi 23 février 2000, en Israël. La politique extérieure est le domaine le plus ambigu de la cohabitation, puisque, si le président de la République y revendique naturellement un rôle prééminent, elle relève aussi des compétences du gouvernement, et les deux chefs de l'exécutif se sont engagés à ce que « la France parle d'une seule voix ». Ancien diplomate, M. Jospin ne cache pas son désir d'y exister. « Nous ferions mieux, plus fort, en politique étrangère ! », s'est-il exclamé fin janvier lors d'une assemblée de parti. L'Europe fournit plus d'une fois l'échec de rivalités parisiennes, voire de divergences, sévèrement jugées par nos partenaires, dont on entretient l'illusion que ce jeu de rôles « les amuse ».

Bref, lorsqu'il atterrit à l'aéroport Ben Gourion, M. Jospin, encouragé par l'arrivée au pouvoir d'Ehoud Barak – un ami de l'Internationale socialiste –, voit sans doute une chance pour la France de recadrer ses relations avec Israël. Le lendemain, jeudi, au cours d'une conférence de presse, il condamne « les attaques du Hezbollah », « actes terroristes » même lorsqu'elles visent des militaires israéliens. A ses côtés, Hubert Védrine réprime une grimace puis, à la fin, se penche vers lui, ignorant que les micros sont encore ouverts : « Tu y as été un peu fort, lui glisse-t-il. Ici, les mots sont importants. » Agacé, le premier ministre lui réplique qu'il entend s'exprimer librement et qu'il n'a que faire de « la langue de bois du Quai d'Orsay », qui, dans la région, évite soigneusement le mot « terroriste ». Vendredi, il atténue ses propos en parlant désormais d'« actes de guerre ». Mais, à Paris, les hostilités sont déclenchées : vendredi soir, le chef de l'Etat fait savoir qu'il a « demandé au premier ministre de prendre contact avec lui dès son retour ». Si ce n'est pas une convocation, ça y ressemble. Dans une lettre que M. Schrameck lit au téléphone à M. Jospin, M. Chirac dénonce l'absence de « concertation », l'expression d'une

ligne qui « n'est pas conforme » à la politique de la France au Proche-Orient. « Si Chirac me cherche sur ce sujet, il me trouvera », réplique Lionel Jospin devant ses proches.

Le samedi, l'affaire dérape en Cisjordanie. En sortant de l'université de Bir-Zeit près de Ramallah, où a eu lieu un débat tenu avec des étudiants palestiniens, le premier ministre se heurte à des centaines de manifestants hostiles à ses déclarations sur le Hezbollah. Au moment où ses gardes du corps décident de l'évacuer, une pluie de pierres s'abat sur son groupe. M. Jospin est précipité dans une Mercedes blindée sur laquelle les manifestants s'acharnent

« Si vous cherchez un système organisé où fonctionnement institutionnel et fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, ne regardez pas de mon côté »

LIONEL JOSPIN

avant qu'elle puisse démarrer, criblée de projectiles. Le premier ministre annule une visite du camp de réfugiés de Khan Younès, puis rencontre Yasser Arafat, qui l'embrasse longuement et lui présente des excuses « pour cet incident regrettable ». De retour à Paris, M. Jospin décide de ne pas appeler tout de suite le président : c'est ce

Au 14 juillet 2000, le premier du nouveau millénaire, trombes de pluie, grand froid. La tension entre l'Elysée et Matignon est désormais extrême, mais les Français n'en sont pas encore conscients. Au printemps, M. Jospin a acculé le président à accepter l'idée du quinquennat – cette fois, l'offensive est venue de lui. Dans l'entretien télévisé du 14 juillet, le chef de l'Etat critique la politique sociale du gouvernement. Trois jours plus tard, le premier ministre y répond point par point, avec cette mise en garde : « Il y aura beaucoup plus à dire quand viendra le temps des débats. » Les deux hommes ont pris date.

D'autant plus que les « affaires » reviennent. A l'automne, après un référendum mou sur le quinquennat, une cassette vidéo posthume fait des ravages. Les sondages sont mauvais. Le chef de l'Etat est pressé par ses conseillers de reprendre l'initiative pour dire aux Français qu'il est « temps de passer à autre chose » et d'oublier Méry.

SANS MERCI

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-

meck, sont entendus comme témoins), l'opposition de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, à l'évolution des négociations de Matignon avec les élus corses puis sa démission placent pourtant M. Jospin en position de vulnérabilité. Mais M. Chirac reste prudent. Certes, lorsqu'en février 2001 il refuse d'inscrire le projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, suivant un avis préalable négatif du Conseil d'Etat, puis dénonce les « combines » gouvernementales, le ton monte. La Corse ne sera toutefois qu'une « épine dans la cohabitation », dit M. Schrameck au Monde. Pas la pire.

La pire, parce qu'elle se solda par l'échec d'une réforme annoncée, est celle de la justice. De cette réforme, lancée en décembre 1996 avant l'arrivée de la gauche au gouvernement, M. Chirac a revendiqué à plusieurs reprises la paternité, voire la cogestion avec M^{me} Guigou. Elle comporte trois volets : la présomption d'innocence, les relations parquet-chancellerie et la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui requiert un projet de Loi constitutionnelle, donc la convocation du Parlement en Congrès. Fin 1999, au moment où on attend de lui la décision de convoquer le Congrès, le président est tiraillé entre la grogne de ses troupes au Sénat, qui ne souhaitent pas voter la réforme du CSM, et le risque de passer pour responsable de l'échec, s'il entérine le projet de loi. Le 27 octobre, il se résout à convoquer le Congrès pour le 24 janvier 2000. Mais les adversaires de la réforme restent nombreux à droite, notamment autour de la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, élue sans le soutien de M. Chirac. Voyant la fronde s'intensifier, M. Chirac annonce, le 18 janvier, le « report » du Congrès, puisque « le bloc-



14 juillet 1998, garden-party à l'Elysée : Jacques Chirac, Lionel Jospin et Aimé Jacquet dans l'euphorie qui a suivi la victoire de l'équipe de France de football en Coupe du monde.

bitation – pour le pire. La cohabitation, dit M. Schrameck, « entre alors dans une phase de confrontation plus nette où toute illusion est dissipée sur la bonne volonté de chacun ».

Moins policé, Jean Glavany évoque dans son livre « la colère froide » d'un Lionel Jospin « profondément marqué » par un épisode qui « a modifié et dégradé en profondeur les relations entre les deux hommes » : le premier ministre a « mesuré combien Jacques Chirac était capable de tout pour gagner une bataille politique, quelles que soient les conséquences pour les citoyens ». Dans le camp socialiste, les épithètes d'« irresponsable », de « démagogue », de « voyou », à propos du chef de l'Etat, font désormais partie du vocabulaire agréé. Mais, cette partie-là, c'est M. Chirac qui la gagne. Un sondage BVA réalisés les 9 et 10 novembre révèle que 70 % des Français se sentent « plus proches » de Jacques Chirac que de Lionel Jospin.

Peu après, au moment du congrès du parti socialiste, fin novembre, Lionel Jospin passe à l'offensive en proposant d'inverser le calendrier des élections de 2002, une idée qui fait son chemin depuis un an, mais que M. Jospin n'osait pas toucher. M. Chirac y est opposé. Le « coup » des farines animales a fourni au premier ministre le ressort politique qui lui manquait pour l'imposer ; les socialistes se sont assurés de l'appui des centristes pour faire passer la mesure. « On n'allait pas laisser ce gars nous tirer dessus à la mitrailleuse du haut de la colline », explique-t-il à des visiteurs, selon le livre de Sylvie Malignon, *Duel au sommet* (Seuil). Lionel Jospin met à nu, du même coup, ses ambitions présidentielles.

Le printemps 2001, avec les résultats mi-chèvre mi-chou des municipales (la droite maintient son assise électorale en province mais perd Paris et Lyon) et le vote de l'inversion du calendrier électoral, entretient cette atmosphère de bruit de bottes. A l'orée du cinquième et dernier 14 juillet de la cohabitation, la situation est on ne peut plus claire : c'est la guerre. Ouverte, meurtrière. Dès le 9 juillet, le premier ministre prend les devants et intervient à la télévision pour tenter de désamorcer les « bombes » élyséennes attendues.

Le 14, M. Chirac ne déçoit pas : il se livre à une attaque en règle de la politique du gouvernement, qu'il met méthodiquement en pièces dans de multiples domaines, notamment celui de la sécurité, dénonçant l'affaiblissement de l'Etat. « La volonté manque et l'autorité de l'Etat fait défaut », martèle-t-il près de dix fois. Avec, en point d'orgue, une allusion bien sentie à la culture trotskiste de Lionel Jospin. A Matignon, la virulence des propos de M. Chirac surprend et M. Jospin se garde bien de dissuader ses ministres de riposter à « monsieur qui a parlé ». Après François Hollande, premier secrétaire du PS, Jean Glavany, monte au créneau et dénonce « le cocktail assez ahurissant d'outrance, d'exagération, de manipulation et de mensonge » du président, qui « a dépassé toutes les bornes ».

Entre les deux candidats non déclarés, tout devient prétexte à se hausser du col. A Toulouse, où vient d'exploser l'usine AZF, le président demande que le premier ministre l'attende dans un salon de l'aéroport avec le préfet et en profite pour se rendre seul sur les lieux du drame. Sur fond de 11 septembre et de guerre d'Afghanistan, il annonce le départ des Mirage 2000 français alors que l'opération n'est pas encore bouclée. A Perpignan, le 11 octobre, il inflige à M. Jospin, en marge d'un sommet franco-espagnol, un bain de foule avec vivats assurés par l'organisation locale du RPR. « C'est dégueulasse, non ? » s'indigne Lionel Jospin auprès d'un élu régional ami. Tu vois, Chirac, c'est ça. Il joue de tous les registres de la communication. » Matignon s'apprête à ce moment-là à lancer sa propre torpille, propulsée par le plus lisse des hommes de la Rue de Varenne, modèle de haut fonctionnaire républicain, l'une des chevilles ouvrières de la cohabitation : Olivier Schrameck, le « dircab » du premier ministre. Son livre, *Matignon Rive gauche* (Seuil) est un réquisitoire implacable non seulement contre la cohabitation mais contre sa gestion par M. Chirac. L'Elysée se fâche tout rouge et rappelle à l'ordre, dans un communiqué, le haut fonctionnaire qui « ne saurait critiquer les hautes autorités de l'Etat ».

Malgré les offensives, les contre-attaques, les explications « entre hommes », les lettres accusatrices, il n'y a jamais eu de rupture de la communication. Il n'y a pas eu de période où « ils » ne se parlaient plus, assure-t-on à Matignon. L'Elysée a présidé à l'affaiblissement de la fonction présidentielle, Matignon s'est résigné à voir l'impulsion de la réforme considérablement amoindrie, mais le traitement des affaires de l'Etat n'a pas été compromis. La France n'a pris aucune initiative diplomatique d'envergure depuis cinq ans, car le compromis ne se prête pas aux grandes initiatives, mais elle a parlé « d'une seule voix ». Lorsque s'ouvre enfin la campagne présidentielle officielle en 2002, au terme de près de cinq ans de cet épuisant duel, les « deux têtes de l'exécutif » sont, incroyablement, au coude-à-coude dans les sondages. Obsédés par l'idée de battre l'autre, ils négligent tous deux l'ombre menaçante d'un troisième homme qui s'apprête à surgir.

Sylvie Kauffmann

Un scénario alternatif

NOUS exerçons régulièrement une activité de scénariste. Dans le concret, cela consiste à bâtir des hypothèses fictionnelles sur la base des éléments de récits déjà rassemblés ; à tendre suffisamment l'oreille pour accueillir les hypothèses inédites chaque fois qu'elles se présentent ; à récuser, parfois, les hypothèses logiques quand aucune ne nous semble satisfaisante pour le monde (fictionnel) que nous voulons créer. C'est à partir de cette pratique qu'il nous a paru intéressant de réfléchir aux événements politiques de ces derniers jours et de poser des hypothèses pour les semaines et les mois à venir.

Aujourd'hui, à la veille des élections législatives, trois scénarios se présentent.

Scénario n°1. Dans le mouvement de la réélection de Jacques Chirac, la droite parlementaire gagne les législatives. Assez largement pour se dispenser de toute alliance avec le Front national. Ce scénario, triste comme un dimanche pluvieux de novembre, est, en apparence, le moins catastrophique pour la santé démocratique du pays. Il offre deux avantages : ne pas faire progresser mécaniquement le Front national ; offrir une vraie chance à la gauche de se reconstruire en profondeur, de se revivifier par la base, de tirer toutes les conséquences d'un bilan gouvernemental mitigé et d'une campagne électorale désastreuse.

Malheureusement, ce scénario est vicieux de plusieurs manières. D'abord parce qu'il transforme en majorité de sièges les voix de seulement 30 % d'électeurs de la droite parlementaire au premier tour. Ensuite, parce qu'il frustrer 35 % d'électeurs de gauche, et 10 % d'électeurs d'extrême gauche, dont il y a tout lieu de penser qu'après avoir voté Chirac pour de tout autres raisons que son pro-

gramme, ils s'opposent rapidement dans la rue aux réformes proposées par une droite galvanisée. Enfin, et c'est le plus grave, parce que ce scénario fait comme si rien n'avait eu lieu, qu'il ne prend pas en compte l'événement que représentent les résultats du 21 avril.

Dans cette hypothèse, la droite parlementaire « oublie » les conditions très particulières de la réélection de son candidat, et c'est tout bonnement reparti pour un tour. Or quelque chose a bel et bien eu lieu. Et il y a fort à parier qu'à bâillonner un événement de cette ampleur, il resurgira ailleurs, plus tard, à un endroit où on ne l'attendait pas. Ce scénario porte donc en lui tous les germes d'une crise à venir.

Scénario n°2. Dans la foulée des scores obtenus par Jean-Marie Le Pen au premier tour, le FN se refait une santé aux législatives. Ni la droite ni la gauche n'obtiennent de majorité absolue à l'Assemblée et les députés FN se retrouvent en position d'arbitres. La droite se divise entre les partisans d'une alliance

Une nouvelle République, une nouvelle Constitution, c'est bien de cela qu'il s'agit

avec le Front national et les autres, Le Pen se frotte les mains, une coalition entre gauche et droite modérée finit par l'emporter, impuissante à gouverner, et aux élections suivantes, le FN est en passe de gagner. Ce scénario catastrophique est suffisamment crédible pour qu'il soit de la responsabilité de chacun de faire des propositions qui l'endiguent avant qu'il ne soit trop tard.

Scénario n°3. Il est un bon exemple de ce que nous appelons dans

notre métier une fausse bonne idée. Une fausse bonne idée est une idée qui n'est pas sans charme, mais dont on pressent qu'elle se révélera improductive – voire contre-productive – pour la suite de l'histoire. Dans l'élan citoyen anti-Le Pen et la politisation, à marche forcée, d'une partie de la jeunesse, la gauche remporte

PATRICK MARIO BERNARD, CLAIRE DENIS, ARNAUD DESPLECHIN, PASCALE FERRAN, ROMAIN GOUPLI, PIERRE TRIVIDIC sont scénaristes et réalisateurs.

une majorité de sièges à l'Assemblée. On se réjouit, non sans inquiétude, le temps d'une manifestation à la Bastille le soir des résultats, et, dès le lendemain, les ennuis se profilent, à court et à moyen terme.

A court terme, parce que la gauche gouvernementale – et, en premier lieu, le Parti socialiste – n'a pas eu le temps de se transformer en profondeur et de se détacher de ses erreurs.

A moyen terme, parce que chaque cohabitation, en brouillant le jeu politique de l'alternance, fait progresser d'autant le FN. Une fausse bonne idée, difficile à combattre parce qu'elle n'est pas sans charme, et que la combattre nous fait jouer contre notre propre camp, mais qui peut se révéler désastreuse aux élections suivantes.

Mais quand la logique (qui n'est parfois qu'une routine) ne produit aucune hypothèse satisfaisante

pour le monde que nous cherchons à créer, alors il faut se remettre au travail, tendre l'oreille aux voix minoritaires du récit et construire une nouvelle hypothèse. Une hypothèse qui, dans le même élan, prenne en compte l'événement qui a déjà eu lieu et ouvre de nouvelles perspectives en remettant l'histoire et les personnages en mouvement.

Que disent ces voix minoritaires, celles pourtant nombreuses que le poids des choses et des habitudes condamne au murmure ? Que les institutions sont à bout de souffle. Que l'ascenseur social est en panne. Que l'Europe est trop muette et trop dédaigneuse pour être désirée. Que la mondialisation n'est pas une fatalité à subir mais un combat à gagner. Que l'injustice est partout et qu'elle triomphe souvent. Que les institutions doivent être voulues et non subies. Qu'elles sont la mise en œuvre d'une vision de la République et non un fait de nature ni un patrimoine à protéger comme un piège un monument historique.

Ces voix disent que, oui bien sûr, de l'idéologie doit s'en mêler, puisqu'il en a bien fallu de l'idéologie, et de l'espèce la plus costaude, aux hommes des Lumières pour désirer des choses aussi folles que la liberté, l'égalité et la fraternité. Ce sont des fictions, bien sûr. Mais c'est bien ça, une fiction, c'est tout ça : une nouvelle possibilité offerte à la vie, et une nouvelle chance donnée à la vérité. C'est une hypothèse qu'il faut d'abord nommer pour pouvoir la désirer et qu'il faut désirer sans relâche pour la faire exister. Et la question qui se pose aujourd'hui est la même qu'autrefois : dans quel monde estimons-nous juste et désirable de vivre ensemble ?

Cette nouvelle hypothèse, nous l'appellerons le scénario alternatif. C'est le quatrième.

Donc, **scénario n°4.** Dans l'espace ouvert par le tremblement de ter-

re politique du 21 avril, et avant que la poussière ne retombe, des voix s'élèvent de toutes parts pour appeler à transformer l'Assemblée nationale à venir en une Assemblée constituante. Ces voix, en nombre chaque jour grandissant, sont celles de simples citoyens, d'associations, de collectifs déjà constitués, de comités qui se créent pour l'occasion, de syndicats, de tout ce qu'on appelle les corps intermédiaires.

Nous appelons Assemblée constituante une assemblée où les citoyens donnent mission aux femmes et aux hommes politiques de bonne volonté pour refonder le contrat social, reformuler le pacte républicain et redéfinir les institutions qui les font vivre. Une nouvelle République, une nouvelle Constitution, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Pour que ce scénario ait une chan-

ce d'aboutir, il y a nécessité, plus que jamais, d'une mobilisation citoyenne. Car autant nous avons confiance en la capacité de nombreux hommes et femmes politiques, de gauche et de droite, à répondre présent pour le bien commun du pays, autant notre méfiance est grande envers les appareils des partis, les chasses gardées, le corporatisme des apparatchiks dont l'intérêt premier est trop souvent de conserver le pouvoir de leur fonction et les avantages afférents.

Nous sommes conscients que ce scénario a l'inconvénient de faire perdre quelques mois aux nécessaires réformes à conduire. Il a l'avantage d'être le seul qui soit à la hauteur de l'événement. Le seul à transformer une catastrophe en une chance inespérée pour la démocratie d'aujourd'hui.

Le mythe de la VI^e République

par Jean-Louis Quermonne

CÉTAIT prévisible : le « tremblement de terre » politique du 21 avril a réveillé dans notre pays le vieux démon qui fait croire que les problèmes se règlent à coups de changements de régime. Aussi, revoilà parti le mythe de la VI^e République ! Le résultat du 5 mai devrait plutôt conduire à raison garder.

Certes, le système politique instauré par la V^e République et prolongé vaillamment malgré trois cohabitations a vécu. Ou, à tout le moins, il a besoin d'être renouvelé. Mais un mode de révision existe, qui doit éviter à la France d'être la risée de ses partenaires en ajoutant l'instabilité constitutionnelle à l'avalanche des alternances. Et la coutume fait parfois mieux que l'agitation constituante.

Au terme de la dernière législature, un certain nombre de réformes sont restées inachevées. Or elles devraient être menées à leur terme, qu'il s'agisse du non-cumul des mandats, de l'indépendance de la magistrature, de la relance de la décentralisation ou de la réforme du mode de scrutin pour l'élection du Parlement européen. A quoi il convient d'ajou-

La coutume fait parfois mieux que l'agitation constituante

ter le statut pénal du président de la République et la réforme du Sénat.

Mais au-delà de ces mesures indispensables, le changement devra affecter ce que l'on appelle naïvement « les rapports des pouvoirs publics ». Le seul remède qui aurait pu conjurer les dérives de la cohabitation – le septennat non renouvelable – ayant été écarté au profit d'un quinquennat privé d'effet thérapeutique, deux voies s'ouvrent désormais dans cette direction.

La première ne mènerait pas seulement tout droit à l'impasse. Elle serait grosse de danger. Car elle accroîtrait le risque de populisme autoritaire auquel la France vient d'échapper. Il s'agit du régime présidentiel à l'américaine. Le souvenir du coup d'Etat du 2 décembre 1851 semblant s'estomper, il suffit d'observer l'Amérique latine afin de s'en préserver. Tant que notre pays ne disposera pas de deux grands partis de gouvernement solidement implantés, comme aux Etats-Unis, mieux vaut, ici encore, raison garder.

La seconde voie nous est dictée par l'analyse comparative, qui est un remède efficace aux impulsions spontanées. Elle se fonde sur l'évolution convergente des régimes semi-présidentiels en Europe qu'avait décelé Maurice Duverger. Tous, de l'Autriche à la Finlande et de l'Irlande au Portugal, tournant le dos résolument au tropisme de Weimar, ont débouché sur le régime parlementaire à leadership primo-ministériel.

Par conséquent, contrairement à ce que l'on avance parfois, il ne serait pas nécessaire que la France revienne sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel pour emprunter cette voie à son tour, puisque ces quatre pays la pratiquent. Mais d'autres conditions, tout aussi rigoureuses, devraient être remplies.

JEAN-LOUIS QUERMONNE est professeur émérite de science politique aux instituts d'études politiques de Paris et de Grenoble.

D'une part, il conviendrait que l'actuel président de la République, ou à défaut son successeur immédiat, suive l'exemple donné par Mario Soares au Portugal afin de régner sans gouverner. Cela ne veut pas dire qu'il devrait se confiner à inaugurer les chrysanthèmes. Le président fédéral en Allemagne n'a cessé depuis 1949 d'être un gardien vigilant des valeurs démocratiques. Et en cas de crise, il serait l'arbitre nécessaire à sa résolution. Il en résulte qu'après l'interprétation coutumière de la fonction présidentielle donnée par le général de Gaulle pour dompter la crise algérienne, le chef de l'Etat devrait promouvoir une autre interprétation fondée sur l'article 20 de la Constitution : « *Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* », assorti de l'article 21 aux termes duquel « *Le premier ministre dirige l'action du gouvernement* ».

D'autre part, pour asseoir ce système, mieux vaudrait qu'une révision constitutionnelle le conforte. Ainsi pourrait-elle préciser qu'en matière diplomatique, le chef du gouvernement représente la France dans les sommets internationaux et qu'au sein de l'Union européenne il siège seul au Conseil européen. Allant plus loin, elle devrait établir que le président de la République, s'il devait s'engager à l'occasion d'un référendum ou d'une dissolution et s'il venait à les perdre, serait contraint de démissionner. Ce qui reviendrait à mettre en jeu sa responsabilité.

Pour assurer cette révision constitutionnelle et la dégager des querelles partisanes, il faudrait que les prochaines élections législatives à titre exceptionnel, loin de déboucher sur une quatrième cohabitation ou de donner naissance à une majorité parlementaire étroite, et peut-être sectaire, permettent à une grande coalition à l'allemande de promouvoir ces réformes. En s'accordant à elle-même un mandat à durée limitée, il lui reviendrait en même temps de remettre la République en équilibre politique, de relancer la croissance économique et de rendre socialement confiance aux déshérités. Et il serait de son devoir de rendre à la France au sein de l'Union européenne, aux côtés de l'Allemagne, la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Enfin, en expliquant les raisons de ce choix à nos concitoyens, cette coalition permettrait à la Convention sur l'avenir de l'Europe de remplir sa mission et de donner, à l'Union la gouvernance légitime et efficace dont elle a grand besoin.

L'heure de la République bigarrée ?

par Azouz Begag

EXIT les affaires, exit les mises en examen de responsables politiques... L'insécurité aura été l'unique épouvantail de cette élection présidentielle, et elle le restera certainement durant les législatives. Exit les chaussures de luxe à 2 000 euros du ministre, on a jeté en pâture les Nike à 200 euros du jeune rappeur.

En filigrane, derrière l'insécurité, se profilait non pas l'urbain en tant que système global et producteur de violences, mais la seule ombre des quartiers de banlieue et de leurs jeunes populations de couleur, beaucoup plus, par exemple, que les rave parties susceptibles elles aussi d'attiser l'inquiétude de nos concitoyens.

Cette confusion injuste a de quoi nous inquiéter, si nous nous interrogeons sur l'après-diabolisation. Voilà pourquoi, avant le lancement officiel de la campagne de sécurisation dans les prochains jours, il paraît salutaire de faire quelques mises au point.

Frustration, d'abord. Dans les banlieues, la plupart des jeunes d'origine immigrée sont gravement offensés de leur absence de représentation dans l'arène politique nationale. Ils associent cette absence à une éviction délibérée, se référant à leurs grands frères acteurs de la marche des beurs des Minguettes en 1983, oubliés de SOS-Racisme, recyclés depuis comme vendeurs de merguez ou fervents pratiquants de la mosquée du quartier.

La gauche a une grave responsabilité historique dans la désillusion politique des jeunes des cités. Le résultat de cet abandon est à l'image de ce qu'est devenu le sens du devoir civique dans l'ensemble du corps social : leur prise de conscience de leur capacité à nuire. Le sentiment de ne pas avoir sa place dans la société, de ne pas être considéré dans le système politique, d'être victimes de l'arrogance des nantis, a progressivement nourri le désir de blesser le fonctionnement du système pour être entendus, vus, peut-être écoutés.

A cette ambiance délétère où l'on vote contre et non pas pour, pour faire peur, des Français d'origine maghrébine se sont complètement assimilés. Depuis plusieurs années

déjà, on pouvait en entendre dans les quartiers clamer qu'ils allaient exprimer leur désespoir aux prochaines élections. Pour qui connaît un peu la sociologie des quartiers de banlieue, cette menace électorale n'est pas déconnectée d'une demande de sanction contre ceux qu'on nomme les racailles ou « cailleras »

AZOUZ BEGAG est chercheur au CNRS (Laboratoire espace et culture, université Paris-IV - Sorbonne), professeur invité au Winthrop King Institute for Francophone Studies de l'université d'Etat de Floride.

(en verlan), groupes de jeunes dont tout le monde a peur, qui conduisent des scooters, sans casque, roulent sur les trottoirs au mépris des piétons, ignorent royalement les feux de signalisation, comme ils récusent tout autre code de conduite sociale.

Donc, normalisation. Oui, il y a des Français d'origine maghrébine, et même des immigrés, des étran-

Il faut espérer à présent que le nouveau président et son gouvernement admettront l'urgence de donner un coup de pouce à la visibilité politique de la France multicolore

gers... qui veulent la sécurité, pour leur voiture garée sur le parking de leur immeuble, pour leurs enfants à l'école et dans l'espace public, et cette demande sociale ne permet plus de les distinguer selon leur origine ethnique. Elle signe en quelque sorte leur intégration. Croire le contraire serait surprenant : dans les quartiers où ils sont largement représentés, les immigrés souhaitent la tranquillité ; ils veulent voir leurs enfants progresser socialement, comme leurs concitoyens « autres ». Il faudrait marteler cette évidence aux oreilles des « gens d'ici », trompés par une lecture raciste des phénomènes sociaux.

Ensuite, visibilité. Trompés,

les « gens d'ici » le sont également par une absence de distance vis-à-vis des informations qu'ils reçoivent sur « les autres différents ». Pourquoi dans les villages reculés des campagnes d'Alsace les gens ont-ils voté si massivement Le Pen, alors qu'on ne compte pas un immigré coloré à dix lieues à la ronde ? Evidemment, parce que le petit écran leur délivre des informations sur les immigrés, les Arabes, les beurs, les musulmans, les Africains... qui mettent en scène des voitures incendiées, des émeutes, des agressions, des procès de jeunes ayant participé à des actes terroristes aux Etats-Unis, des jeunes qui crient des slogans favorables à Oussama Ben Laden. Autant d'indices porteurs d'une charge angoissante intense.

Est-ce la faute des médias ? En partie. Mais cela ne saurait exonérer de leurs responsabilités les hommes politiques de gauche qui avaient l'occasion de montrer un autre visage de la société multiculturelle en réalisant l'intégration politique. La gauche plurielle n'a pas eu le courage de s'enga-

ger dans cette direction. Pourtant, les aspirants-candidats ne manquaient pas dans les quartiers, qui exprimaient leur désir, leur volonté, de participer au système politique en travaillant sur les incivilités des jeunes, l'explication de la citoyenneté, de la République.

Le discours de gauche a toujours avancé l'argument que « les Français » n'étaient pas encore prêts à voter pour leurs concitoyens de couleur. Cette hypothèse raciste larvée a en partie préparé le terrain pour le guet-apens de Le Pen. Dans les quartiers, on reproche aujourd'hui aux socialistes, depuis 1981, d'avoir instrumentalisé les banlieues et leurs

Le jour d'après par Nicolas Baverez

JACQUES CHIRAC achèvera-t-il son quinquennat ? La question peut paraître incongrue au regard du résultat brut du second tour de l'élection : puisque, avec 82,1 % des suffrages exprimés, il inaugure le premier quinquennat en étant le président le mieux élu dans l'histoire de la République, voire de l'Empire. En réalité, rarement résultat d'une élection aura été aussi ambigu ; rarement légitimité d'un président élu aura été aussi fragile. Et l'incertitude est désormais généralisée.

Incertain sur la campagne, étouffée par le jeu pervers de la cohabitation au premier tour puis biaisée par la présence de Jean-Marie Le Pen au second. L'entre-deux-tours a paradoxalement resuscité la vie publique en réintroduisant des thèmes essentiels – l'Europe, les valeurs de la République – dans le débat tout en provoquant une mobilisation des citoyens à la fois dans les rues et dans les urnes, mais au prix d'une non-représentation de la gauche qui avait rassemblé 44 % des suffrages exprimés le 21 avril.

Incertain sur Jacques Chirac. Sur la légitimité d'un président élu triomphalement mais au terme d'un plébiscite anti-Le Pen et à partir d'une base politique historiquement faible au premier tour. Sur l'investissement d'un président sans projet ni mandat politique définis, ayant développé au fil de cette élection dédoublée deux lignes opposées, la première exclusivement sécuritaire, la seconde renouant avec les accents de 1995 pour en appeler, de manière assez floue, aux grands idéaux de la République.

Incertain sur la mission du nouveau gouvernement qui dispose pour tout programme de travail de l'objectif de gagner les élections législatives. Or le biais des élections présidentielles donne au scrutin législatif de 2002 une importance sans précédent depuis 1958 : compte tenu de l'absence de projet et de débat politiques au premier tour puis de l'élimination de la gauche du second tour, c'est en effet la campagne pour les législatives qui va déterminer a posteriori la véritable légitimité, les pouvoirs réels et les priorités du président élu ; c'est elle qui marquera à la fois la véritable conclusion de l'élection présidentielle et le point de départ du quinquennat avec trois hypothèses qui restent, à l'issue du vote du 5 mai, plus que jamais ouvertes : une chambre bleu horizon, une chambre ingouvernable avec un groupe parlementaire Front national, une nouvelle cohabitation.

Incertain, enfin et surtout, sur les institutions de la V^e République et sur la vie publique. Loin de trancher, l'élection présidentielle de 2002 alimente la controverse sur les deux lectures de la Constitution de 1958 : aussi bien peut-on soutenir que l'état de choc du pays justifie la mise en œuvre des pouvoirs de crise donnés à l'exécutif et à son chef, ou que le scrutin de 2002 impose le passage à une VI^e République, soit présidentielle, soit parlementaire, ce qui serait assurément le cas dans l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation.

Par ailleurs, le second tour n'a nullement levé l'hypothèque de l'extrémisme qui mine la démocratie française. Les séquelles de cette élection

ont peser lourdement sur la vie publique, sans que les maux dont elles sont à la fois la conséquence et la manifestation aient été effacés ou politiquement résolus le 5 mai.

La seule véritable confirmation touche à la crise d'offre qui frappe la politique française, puisque les citoyens se mobilisent massivement dès qu'ils perçoivent un enjeu réel. Le risque politique immédiat de l'extrémisme est écarté ; mais la menace latente qu'elle représente persistera tant que les causes de son ascension n'auront pas été traitées.

Force est de constater que la France sort encore un peu plus affaiblie et divisée de cette élection. Sur le plan économique, le déclin s'amplifie en termes de richesse, d'activité, de chômage. Surtout, les sorties de capitaux (88 milliards d'euros contre 50 milliards d'investissements étrangers sur le territoire national) et plus encore l'exil des cerveaux (15 % de chaque génération de jeunes diplômés) s'accroissent, ce qui interdit le développement des activités créatrices d'emplois.

L'élection présidentielle a montré l'existence non pas de deux France, l'une libérale et l'autre extrémiste, mais d'au moins quatre France qui divergent rapidement : la première insérée dans l'économie et la société ouverte de l'Europe et de la mondialisation ; la deuxième bénéficiant des garanties d'emplois et de revenus assurés par le secteur public ; la troisième, ouvrière et rurale, fragilisée et marginalisée par l'exigence

de compétitivité d'une économie de services à haute valeur ajoutée ; la dernière en situation d'exclusion et d'anomie avec les deux figures inversées, mais complémentaires, de la constitution d'une contre-société fondée sur la délinquance et du vote d'extrême droite.

Plus fondamentalement encore, sous le vote en faveur de Le Pen, dont le racisme s'appuie sur le refus des deux figures de l'Autre que sont le Juif et l'Arabe, pointe une tragique perte de repères et des valeurs collectives, au profit d'un individualisme mais aussi d'une angoisse radicale des Français sur leur identité et sur leur avenir.

Sur le plan international, le vote du 5 mai est très loin d'avoir lavé le traumatisme du 21 avril : le crédit et l'image de la France en Europe et dans le monde sont à reconstruire. En guise de France en grand et de France ensemble, nous héritons d'une France abaissée et éclatée, déconsidérée et balkanisée. Il faut refaire la nation tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur.

Tout le problème est désormais d'empêcher qu'une élection biaisée soit le prélude à un nouveau débat tronqué et à un quinquennat avorté.

Tout le problème est désormais d'empêcher qu'une élection biaisée soit le prélude à un nouveau débat tronqué et à un quinquennat avorté

de compétitivité d'une économie de services à haute valeur ajoutée ; la dernière en situation d'exclusion et d'anomie avec les deux figures inversées, mais complémentaires, de la constitution d'une contre-société fondée sur la délinquance et du vote d'extrême droite.

Plus fondamentalement encore, sous le vote en faveur de Le Pen, dont le racisme s'appuie sur le refus des deux figures de l'Autre que sont le Juif et l'Arabe, pointe une tragique perte de repères et des valeurs collectives, au profit d'un individualisme mais aussi d'une angoisse radicale des Français sur leur identité et sur leur avenir.

Sur le plan international, le vote du 5 mai est très loin d'avoir lavé le traumatisme du 21 avril : le crédit et l'image de la France en Europe et dans le monde sont à reconstruire. En guise de France en grand et de France ensemble, nous héritons d'une France abaissée et éclatée, déconsidérée et balkanisée. Il faut refaire la nation tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur.

Tout le problème est désormais d'empêcher qu'une élection biaisée soit le prélude à un nouveau débat tronqué et à un quinquennat avorté. Tout l'art consiste à ne pas ruser avec le triple message de changement du système politique, de renouveau des dirigeants, de réorientation de l'Etat vers l'action qui a été adressé par les Français à l'ensemble des responsables publics, et avant tout au président élu.

gnés), qui depuis longtemps n'intéressent plus personne autrement qu'en termes strictement électoraux.

Les Français, après avoir lancé, le 21 avril, un ultime avertissement avant leur basculement définitif soit vers l'extrémisme soit vers l'émeute, ont fait, le 5 mai, le geste symbolique et fondateur qui constitue la première pierre d'un redressement possible du pays. Ce geste, qui va très au-delà des clivages partisans, engage et oblige, au-delà du président élu, l'ensemble des dirigeants politiques.

Jacques Chirac, tout d'abord, à qui il reviendra de mettre en pratique la maxime de Napoléon selon laquelle « le cœur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête ». A lui seul reviennent trois responsabilités majeures face auxquelles il est déjà en passe de se dérober :

– Nommer un premier ministre qui ne se contente pas d'être un prête-nom d'Alain Juppé ou un homme de paille, comme l'est Jean-Pierre Raffarin et un gouvernement qui ne se résume pas à un clone de l'équipe clanique de 1995, avec un programme de travail limité au slogan selon lequel « le terrain, lui, ne ment pas ».

– Engager la nécessaire clarification politique en remettant son mandat en jeu à l'occasion des élections législatives et en excluant toute forme, directe ou indirecte, de cohabitation, non seulement avec la gauche mais avec le Front nation-

nal s'il devait disposer de députés au soir du 16 juin.

– Assumer, au-delà des indispensables urgences en matière de sécurité intérieure et extérieure, de fiscalité et de travail, de retraites et d'éducation, la reconstruction d'un espace de délibération et d'action publiques à travers la réforme des

NICOLAS BAVEREZ est avocat, économiste et historien.

institutions, la décentralisation, la reconstruction du système de relations sociales.

Les partis politiques dits de gouvernement ensuite, auxquels il revient de rompre à la fois avec les tentations démagogiques et avec la dégradation de la politique en stratégies marketing. A la droite, il sera légitimement demandé de tirer les conséquences du 5 mai, en excluant toute forme de compromis, idéologique ou politique, avec le FN. A la gauche, il sera légitimement demandé de tirer les conséquences du 21 avril, qui n'a pas seulement sanctionné une campagne médiocre de Lionel Jospin mais aussi l'action de son gouvernement, notamment en ce qui concerne la loi des 35 heures ou bien la Corse. La capacité de la gauche à figurer dignement et efficacement dans le débat des législatives dépendra donc de la manière dont le Parti socialiste acceptera ou refusera de jeter un regard critique sur l'expérience de gouvernement et la campagne de Lionel Jospin.

A la droite comme à la gauche, il sera demandé non pas la constitution d'un Front républicain, mais un engagement réciproque de désistement en cas de triangulaire, afin d'éviter que le Front national ne reconquière le 16 juin ce qui lui a été refusé le 5 mai.

Plus encore qu'en 1995, Jacques Chirac est élu avec un mandat qui dépasse et sa personne et son camp politique. Ses faiblesses étaient en harmonie avec le déclin du pays ; la stature nouvelle que lui donne le score du 5 mai pourrait en faire le symbole du redressement. Pour cela, il lui faudrait, dans l'action, se forger la légitimité, se construire le projet, se donner les marges de manœuvre que son élection ne lui confère pas spontanément. Sachant que les circonstances ne lui laissent cette fois-ci aucun droit à l'erreur. Et le quinquennat, de ce point de vue, est d'ores et déjà mal parti, avec un premier ministre de façade qui en masque un autre : sous 2002 transparaît la réalité de 1995 et la revanche de 1997.

Jean Moulin écrivait le 15 juin 1940 à sa mère et à sa sœur : « Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger. » Soit Jacques Chirac fait son devoir, qui consiste à opérer la clarification politique sans laquelle il n'y aura pas de stabilisation politique ni de pacification sociale du pays, soit il devra partir de gré ou de force.

Pour chaque citoyen, ce scrutin aura également marqué un salutaire rappel à l'ordre : il n'y a pas que dans les cités que de trop nombreuses libertés ont été prises avec le respect de l'Etat de droit et des valeurs de la République. « La République est d'abord un état d'esprit », martelait Pierre Mendès France. Sa refondation est le combat d'une génération et constitue le seul véritable domaine de pertinence du mot d'ordre « ni droite ni gauche ».

Face à cet infantilisme débridé générateur de goujaterie mais aussi de solitude, il s'agit de retrouver le sens du collectif, le goût du « vivre-ensemble », qui garantisse nos droits et définisse nos devoirs. Réinstaurer la juste frontière entre le souci de soi et le souci du monde, redéfinir les limites du tolérable et de l'insupportable, tel est l'enjeu dans ce moment historique que nous traversons.

Nous sommes entrés, et pour une longue période, dans le temps de l'insomnie. Maintenant que la principale menace est provisoirement écartée, il serait criminel de s'engourdir à nouveau, de revenir à nos petites routines. Malgré nos débauches récentes de bonne volonté envers les humbles et les sans-grade, la catastrophe a eu lieu. Il faut maintenant la ruminer pour l'endiguer, prévenir son extension.

Comme l'avait vu Hobbes jadis, il n'est pas de bonne politique sans

Paradoxe

par Michel Guénaire

LA tempête est passée. Les bases de la République ont tremblé, elles ont tenu. Réélu à la présidence de la République, Jacques Chirac est aujourd'hui comptable d'une immense espérance. Dans l'apaisement retrouvé des Français, il doit redonner un pouvoir à la France.

Le chef de l'Etat connaît les causes du délitement de notre vie politique : ses partis divisés qui ont enfanté des gouvernements inféconds, une parole politique désincarnée qui a laissé aux extrêmes de droite et de gauche la voie libre à la démagogie. La clé de ce délitement tient à un paradoxe. Le pouvoir pèse de moins en moins dans le cours de l'Histoire, et les gens veulent pourtant qu'il agisse ou qu'il apporte ses corrections à l'ordre du monde en marche. Le déclin du pouvoir cache un véritable appel au pouvoir.

Le pouvoir pèse de moins en moins parce que les marges de son action ont été considérablement réduites ces dernières années. Dans un pays comme la France, la majorité des lois ne sont plus conçues par le Parlement, mais sont la traduction des directives communautaires ou du droit international en formation. La puissance normative qui reste aux gouvernements nationaux devient résiduelle.

D'ailleurs, les gouvernements ont de plus en plus de mal à agir avec une volonté propre face à une communauté internationale qui induit des standards de comportement, et le corps social qui protège farouchement ses avantages. Les équipes au pouvoir mènent une action prudente ou lâche. Les gens s'impatientent et finissent par les rejeter toutes les unes après les autres.

Le pouvoir n'attire plus les talents, sans doute parce que la limitation de son ambition a provoqué une fin des vocations. Il y a vingt ans encore, les démocraties occidentales recrutaient leurs responsables politiques parmi leurs élites. Force est de constater à présent, hormis quelques rares exceptions, l'insuffisance de nos responsables à l'annonce d'un discours sans culture et sans fard.

Le pouvoir n'est plus rien, et cependant les gens en attendent tout. C'est le sens de cette élection présidentielle qui a redonné tout son sens au droit de vote. L'élection ne se résume pas à la désignation mécanique des gouvernants. L'élection est l'expression des attentes de l'opinion. Elle offre ainsi à notre démocratie une chance de sursaut. L'élection présidentielle a appelé un pouvoir qui écoute et qui agisse.

Les gouvernements de demain sont sommés d'écouter. Les quinze jours qui ont séparé le premier du second tour de l'élection présidentielle ne laisseront de donner ce sentiment amer d'un fossé se creusant entre le système politique et certains électeurs. D'ailleurs, les élus de droite comme de gauche n'avaient pas été capables de pressentir la montée du Front national, démontrant l'impuissance représentative du système politique français. Le pouvoir doit écouter les inquiétudes du pays et rattacher

ceux qui les expriment au socle de la nation.

Les gouvernements de demain sont sommés d'agir. Ils doivent être animés par des responsables capables de déterminer une politique, de l'appliquer et d'en assumer toutes les conséquences. Ce qui a nui principalement à l'honneur de la

MICHEL GUÉNAIRE est avocat.

politique, ces dernières années, aura été la négation même de l'autonomie de la politique par rapport au monde, l'incapacité des hommes de pouvoir à se déterminer indépendamment des acteurs de ce monde, l'inefficacité de toute action propre du pouvoir dans le monde.

Les idéologies sont révolues, et c'est tant mieux puisqu'elles ont servi longtemps de faire-valoir aux hommes politiques. L'action politique est rappelée à ce qu'elle doit être : la gestion efficace des problèmes de la société. Si les hommes politiques peinent à trouver la méthode de l'action politique, il faut choisir un renouvellement en profondeur de l'engagement à la tête du pays, qui passe par l'association de personnes de la société civile aux responsabilités politiques de demain.

Il ne s'agit pas de refuser les hommes politiques. Les responsables de demain doivent être choisis autant parmi ceux-ci, qui connaissent l'urgence de la politique, que parmi les femmes et les hommes de la société civile qui parlent au nom de valeurs et apportent une expérience extérieure. C'est la nouvelle parité.

L'engagement de la société civile ne réussira que si elle s'inscrit dans un nouveau système politique capable d'attirer les vocations. L'équipe

Le pouvoir n'est plus rien, et cependant les gens en attendent tout

au pouvoir doit agir sans être entravée par des discussions stériles avec les courants de sa majorité qui nient davantage aujourd'hui le principe d'action qu'elles ne rendent compte des courants de l'opinion. S'il est vrai que la société est une mosaïque d'intérêts, il n'en est pas moins vrai qu'elle requiert une gestion politique. Le pouvoir doit s'appuyer sur une majorité stable travaillant avec lui.

Le moyen le plus sûr d'y parvenir doit être trouvé dans la représentation rationnelle de l'opinion entre deux grands partis, celui soutenant le pouvoir et celui exprimant l'opposition au pouvoir, pour éradiquer définitivement les racines de la division et du mal extrémiste dans la vie politique française. Le quinquennat a d'ailleurs rendu le bipartisme inéluctable.

J'ai fustigé l'expérience des trois cohabitations, qui ont divisé et abaissé le pouvoir exécutif. J'ai redouté la réforme du quinquennat, qui ne met pas le pays à l'abri de nouvelles cohabitations. Je veux imaginer à présent un nouveau départ de la France, qui repose sur une renaissance du pouvoir. L'appel au pouvoir sera au temps de Jacques Chirac ce que fut l'appel au peuple au temps de Charles de Gaulle. Les matrices sont maintenant inversées.

Le sillon du pouvoir est étroit, mais les hommes qui sauront le retrouver sauront retrouver le respect des gens. La V^e République peut rester elle-même à ce prix.

Pascal Bruckner

Pédagogie de la peur

Suite de la première page

Durant quelques jours, la France s'est vécue comme un édifice, solide d'apparence, et qu'une pichenette fait s'effondrer parce que les termites l'ont dévorée de l'intérieur.

Mais l'éternelle incantation anticassiste ne suffit pas. On ne peut continuer à diaboliser Le Pen sans traiter les problèmes dont il est le révélateur. Le mal est plus profond. Le leader du Front n'a pu accomplir sa tentative de hold-up sur la République qu'en se plaçant au niveau symbolique quand ses adversaires en restaient à un économicisme naïf.

On pointera donc avec justesse la crise de notre rapport au politique, la coupure des élites et du peuple, les inégalités persistantes dans un contexte d'enrichissement généralisé, la mollesse de nos autorités face à la recrudescence de l'antisémitisme,

leur angélisme vis-à-vis des « jeunes de banlieue » deux fois excusés parce que deux fois réprouvés, de par leur origine ethnique et leur exclusion sociale, la connivence entre l'extrême droite et l'extrême gauche liées par la même haine de l'Amérique, des marchés et de la démocratie parlementaire, enfin la fragilité de nos institutions incapables d'absorber les chocs ponctuels.

Mais l'angoisse suscitée par les élections touche à deux domaines plus précis. L'identité française, d'abord. La France est un pays qui ne s'aime plus, vit dans la conscience désolée de sa grandeur perdue et se complait à la fois dans le misérabilisme et la suffisance. Il lui manque et cet orgueil d'exister si frappant chez les Américains – il est ahurissant qu'il ait fallu les derniers événements pour que beaucoup à gauche acceptent à nou-

wineandco™

Primeurs 2000
encore

Primeurs 2001
déjà!

00 800 1000 20 20
www.wineandco.com

Le Monde
ÉDITORIAL

Restauration ?

IL Y A comme un parfum de Restauration dans la formation du nouveau gouvernement. Dominique de Villepin, historien des Cent-Jours et secrétaire général de l'Élysée, aurait-il perdu la partie face au retour des ultras, lui qui appelait Jacques Chirac à reprendre hardiment l'offensive plutôt que de céder à la tentation de revenir en arrière, comme si rien n'avait changé en sept ans ? La nomination de Jean-Pierre Raffarin à la tête du gouvernement, pour habile qu'elle soit, ne doit pas cacher en effet que le président de la République, loin de tenir compte des enseignements de l'exceptionnel sursaut du 5 mai après la grave alarme du 21 avril, a choisi de mettre la barre à droite.

Il est vrai que la désignation du sénateur de la Vienne comme premier ministre peut donner le change. L'homme dont la principale qualité, aux dires de ses laudateurs, est de n'être pas énarque aspire à incarner la France profonde, celle qui, loin des élites parisiennes enfermées dans leurs certitudes, serait porteuse de vraies valeurs d'écoute et de tolérance. Il y a une grande part de caricature dans cette vision d'une technocratie arrogante à laquelle on voudrait opposer la modestie d'un élu de province. On jugera Jean-Pierre Raffarin à ses actes, mais l'image que projette de lui-même ce professionnel de la communication devenu président de conseil régional ne semble pas à la mesure de « l'esprit de rassemblement » auquel a appelé Jacques Chirac.

Certes, le nouveau premier ministre n'est pas membre du

RPR, ce qui est un gage d'ouverture. Mais celle-ci demeure limitée si l'on songe que, derrière Jean-Pierre Raffarin, c'est, pour une large part, Alain Jupé qui est à la manœuvre et que celui-là même qui devait incarner la diversité de la majorité présidentielle, Philippe Douste-Blazy, a choisi de ne pas faire partie de la nouvelle équipe. 2002 paraît, de ce point de vue, une répétition de 1995, quand Jacques Chirac, élu président de la République, réunissait autour de lui sa garde rapprochée, en écartant tous ceux qui avaient soutenu Edouard Balladur. Cette fois, ce sont les centristes qui font les frais de l'opération et, paradoxalement, c'est Philippe Douste-Blazy, l'un des principaux soutiens de Jacques Chirac, qui paie pour François Bayrou, son grand rival à l'UDF.

Même si l'apparition de nouvelles têtes dans le gouvernement Raffarin peut atténuer en partie la mauvaise impression laissée par les premiers pas des vainqueurs de la présidentielle, tout indique que, pour gagner les élections législatives, le chef de l'État a décidé de redonner force au combat droitier contre gauche, en s'efforçant de reconquérir une partie de l'électorat qui s'est portée sur Jean-Marie Le Pen. C'était l'une des deux options qui s'offraient à lui au lendemain du second tour, l'autre étant de boussuler le paysage politique en prenant appui sur la vague républicaine qui s'est affirmée entre les deux tours. Les électeurs qui lui ont apporté leurs voix pour lutter contre l'extrême droite ont quelques bonnes raisons de se sentir déçus.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La nouvelle « haute »

DONC EXIT l'homme qui voulait une France seule au monde, et purgée de ses métèques. Restent les cinq millions de voisins de palier à qui ce programme ne répugne pas. Puisque la République a triomphé, ne serait-elle pas bonne fille, et avisée, de leur concéder quelques sièges au Parlement ? La Troisième du nom ne se trouva pas mal de recycler les Croix-de-feu, comme le rappelle René Rémond (*La République souveraine*, Fayard).

Il sera moins simple de métaboliser ce que partisans et adversaires de l'extrême droite se sont entendus à appeler la « lepénisation des esprits ». L'expression visait surtout la priorité obsédante donnée à l'insécurité : on verra quelle trace en gardera l'action gouvernementale. D'autres séquences des slogans extrémistes apparaîtront : le réflexe prêté à l'« établissement » de tenir à distance les « gens de peu », la vieille distinction, subitement ravivée, entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas ».

Anciennement, cette fracture n'était que sociale. On parlait du « château », de « la haute ». La fin théorique de la lutte des classes a déplacé les débits et les haines vers les titulaires de « hauts emplois » et vers le monde de l'esprit. L'intelligentsia s'est scindée en deux niveaux, sur le mode du clergé, dont elle a hérité le magistère. Régis Debray les a baptisés d'initiales : la B.I. des petits enseignants dominée par la H.I. des professeurs de faculté, avec

prime aux plus médiatisés d'entre eux, cumulards des tribunes influentes et des passages à la télé, révévés et honnis de ce fait. La surprise du 21 avril ayant réveillé le besoin de boucs émissaires, les procès se sont rouverts contre les hommes de cabinet, ces mauvais bergers éloignés du concret et des souffrances, ces tartuffes, ces donneurs de leçons gavés de gauchisme et de caviar au petit-déjeuner. Populisme et anti-intellectualisme ont repris du service ensemble, comme à leur habitude, en incluant désormais dans leurs diatribes le monstre flou des médias, pour lesquels le mot « classe » a reparu. On commence par vomir la pensée vulgarisée, et la vraie pensée subit bientôt le même sort.

Malheur à ceux qui s'avisent de manier des idées, ces hâbleurs ; et à ceux qui y croient encore, ces gogos !

Si « lepénisation » signifie recours à la menace violente, au « Sors t'expliquer dehors si t'es un homme », le petit monde littéraire a déjà chopé le virus. Les places au soleil s'y faisant rares, pamphlets et articles d'humeur trahissent depuis peu un goût retrouvé pour la castagne, les noms d'oiseaux, les attaques au physique. Tandis que le second tour de la présidentielle semble avoir vaincu les relents des années 1930 en politique, la production littéraire risque de ne pas s'en débarrasser de sitôt, l'insulteur ayant toujours été crédité, à droite, de plus de talent que l'offensé. On est

loin du pacifique Camus remarquant qu'« aucune œuvre de génie n'a été fondée sur la haine et le mépris » (*Discours de Suède*, 1957), ou de Hugo classant la « douceur » parmi les vertus de la République.

Rappelons-nous le vieux « complexe d'infériorité » des *Misérables* : « il était comme un idiot en présence de toutes ces intelligences rangées en bataille autour de lui et comme un étranger au milieu de cette société... ». Il ne fera pas bon ramener sa science, dans les temps qui viennent. Seul paraîtra près du peuple, pas fier lui au moins, celui qui se mettra à la portée des bavassages de *lofts* ou de *psy-shows*. Quiconque croit à la pensée articulée risque de se voir comparé au portrait hautain du *Misanthrope* par Molière (II, 4) :

Il se met au-dessus de tous les autres gens ;
Aux conversations même il trouve à reprendre ;
Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre ;

Et les deux bras croisés, du haut de son esprit,
Il regarde en pitié tout ce que chacun dit...

Dès dimanche soir, les leaders de la prochaine bataille législative ont sorti les couteaux. Parions que les 82 % du 5 mai n'effaceront pas de nos mentalités l'envie toute lepénienne de promettre à la lanterne les intellectuels, ces héritiers des « chers professeurs » et des « belles âmes » du temps des guerres coloniales, ces nouveaux nantis, ces nouveaux aristos.

L'Autriche après le choc Le Pen

PASSÉ la surprise, puis le plaisir de se voir vengée de l'humiliation des sanctions, l'Autriche digère, elle aussi, le « choc Le Pen ». Nombre de commentateurs soulignent certaines similitudes : avant de donner 26,9 % de leurs voix au parti de Jörg Haider, lors des législatives d'octobre 1999, dans un pays pourtant peu touché par le chômage ou la délinquance, les Autrichiens avaient expérimenté pendant plus de quinze ans les effets délétères de la version locale de la cohabitation, le blocage du système politique et le brouillage du modèle social-démocrate construit par Bruno Kreisky, accompagné d'une surenchère sur les thèmes sécuritaires, n'ayant fait qu'alimenter le phénomène populiste.

La percée du chef de l'extrême droite française ne restera pas sans conséquences sur le premier pays de l'Union où un parti conservateur, l'ÖVP du chancelier Wolfgang Schüssel, a choisi de s'allier à un courant qui canalise des pulsions xénophobes et anti-européennes. Le principal effet du scrutin du 21 avril est de légitimer le FPÖ, en Autriche comme dans le reste de l'Europe, tout en l'incitant à muscler son discours dès que les circonstances s'y prêteront. Comparé au Front national, il peut se présenter comme un parti modéré et acceptable, puisqu'il ne propose ni de rétablir la peine de mort, ni de supprimer le droit à l'avortement, ni de sortir de l'Union européenne.

Jörg Haider a salué le vote français comme une « victoire de la démocratie » et y voit la confirmation éclatante de l'importance du thème de l'immigration. Mais il prend bien soin de marquer ses distances avec Jean-Marie Le Pen, qu'il n'a d'ailleurs jamais accepté de rencontrer, pour ne pas s'enfermer dans le ghetto de l'extrême droite.

Or si le chef du Front national atteint le sommet de sa carrière à 73 ans, Jörg Haider, qui en a vingt et un de moins et a prouvé, lui aussi, son aptitude à rebondir, est en droit de nourrir quelques espérances. « Je suis le modèle original », a-t-il répliqué lorsque Le Pen, dans un entretien à la télévision autrichienne, s'est présenté comme « l'ancêtre » des nouveaux tribuns populistes. Sera-t-il en mesure de fédérer les « droites de la droite » avant les élections européennes de 2004, sous le titre faussement neutre et consensuel de « Nouvelle Europe » ?

Jusqu'à présent, ce projet est resté embryonnaire, en dépit des sollicitations pressantes de ses admirateurs allemands. Haider était absent de la réunion organisée par son ancien conseiller culturel, le journaliste Andreas Mølzer, qui a rassemblé près de Vienne, en novembre 2001, des dirigeants d'extrême droite venus du nord de l'Europe, tel le Flamand Filip Dewinter, chef du Vlaams Blok (lui aussi trop radical aux yeux de Haider), ainsi que des pays baltes ou de Hongrie. Il soigne en revanche sa popularité dans le monde arabo-musulman, où, depuis sa visite à Saddam Hussein, il ne manque plus d'amis prêts à le soutenir financièrement, et a été longuement interviewé en direct, mercredi 24 avril, par la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira.

Beaucoup dépend de la façon dont le FPÖ passera les prochaines législatives, prévues à l'automne 2003, où la dirigeante en titre du parti, la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, sera sans doute tête de liste. Mais la droite populiste peut être tentée de précipiter l'échéance, pour profiter des tensions qui ne manqueront pas de surgir autour de l'élargissement de l'Union, au début de l'année prochaine.

Le pari de M. Schüssel était de stopper la progression de la droite populiste en la mettant à l'épreuve du pouvoir – bref, d'étouffer son rival en l'embrassant, comme l'a fait François Mitterrand avec le Parti communiste français.

La différence est que le communisme était en bout de course, alors que le populisme de droite a le vent en poupe. Le FPÖ a perdu une partie du vote protestataire, qui est retourné vers les conservateurs ou, plus souvent, vers le parti social-démocrate, le SPÖ, dès que le gouvernement noir-bleu a appliqué sa politique de rigueur budgétaire. Mais il ne s'est pas effondré : selon un sondage récent, le FPÖ serait à 22 % des intentions de vote et l'ÖVP à 28 %, contre 37 % pour le SPÖ et 12 % pour les Verts. M^{me} Riess-Passer n'est, dans les sondages, qu'à quelques points de M. Schüssel – dont la cote, il est vrai, est très basse pour un chancelier en exercice.

MARQUER LE DÉBAT POLITIQUE

Dans la lutte pour le partage du pouvoir, les populistes ont perdu des batailles importantes : à la radio-télévision publique, l'ORF, ils n'ont obtenu aucun véritable poste de décision, tandis que les conservateurs se taillaient la part du lion. C'est grâce à la nouvelle directrice de l'ORF, proche de l'ÖVP, que l'hebdomadaire *Falter* a pu enfin obtenir le mois dernier des excuses de Haider au journal télévisé : le leader du FPÖ niait avoir tenu des propos plaçant Churchill et Staline sur le même plan que Hitler.

Les populistes ont été plus adroits dans la réorganisation du secteur industriel étatique, où ils ont su caser leurs amis. Surtout, ils ont réussi à marquer fortement le débat politique et contraignent l'ÖVP à adopter leurs positions sur des sujets sensibles : c'est le cas du « contrat d'intégration » des immigrés, qui porte leur empreinte, ou des revendications à l'égard de la République tchèque sur les décrets Benes, le chancelier Schüssel exigeant désormais une compensation financière pour les populations allemandes expropriées au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La connivence des conservateurs avec leurs alliés tourne souvent au mimétisme lors des débats parlementaires, au point d'écœurer une partie de l'électorat chrétien.

Phénomène plus inquiétant, la frange radicale du FPÖ n'hésite plus à s'afficher avec des militants néo-nazis qui, après avoir réussi à défilé le 13 avril dans le centre de Vienne en criant « Sieg Heil » sans que la police intervienne, préparent un rassemblement sur la Helldorplatz – la place où Hitler s'était fait acclamer par les Viennois en 1938 – à la date du 8 mai, jour anniversaire de la capitulation nazie.

Joëlle Stolz

Civisme PAR PESSIN

MAINTENANT QUE NOUS
NOUS INTÉRESSONS À
NOUVEAU À LA POLITIQUE,
ÉTUDIONS CALMEMENT LES
PROGRAMMES DE CHAQUE
PARTI.



Pessin

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;

Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;

Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;

Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

JACQUES TOUBON. Jacques Toubon (RPR) n'est plus maire du 13^e arrondissement de Paris, comme nous l'avons indiqué dans *Le Monde* du 3 mai. La liste de M. Toubon a été battue par celle du député PS de Paris, Serge Blisko, aux élections municipales de mars 2001.

CPNT. Nous avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 30 avril que Gabriel Lopez, vice-président du conseil général de Bretagne et candidat aux élections législatives dans la 5^e circonscription de Lannion-Paimpol (Côtes-d'Armor), avait été exclu du mouvement CPNT (Chasse, pêche, nature et traditions) pour avoir envisagé un rapproche-

ment avec le Front national. Membre de la majorité régionale conduite par Josselin de Rohan (RPR) et partisan de l'union de la droite et du centre dès le premier tour de l'élection présidentielle, il a appelé à voter pour Jacques Chirac le 5 mai.

PRIX NOBEL. Jean Dausset, Prix Nobel de médecine, a lui aussi signé, avec les autres Prix Nobel français, l'appel des scientifiques à « faire du 5 mai un référendum pour défendre la République et la démocratie », en votant pour Jacques Chirac (*Le Monde* du 4 mai). C'est la première fois que tous les Prix Nobel français se sont trouvés associés dans une démarche politique commune.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218

75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Le chancelier Schröder est mis sur la défensive à quatre mois des législatives

Sa coalition est au plus bas dans les sondages

BERLIN

de notre correspondant

Après une semaine de recueillement, à la suite du drame d'Erfurt – au cours duquel un lycéen a tué, dans leur école, seize personnes –, les partis politiques allemands se préparent à entrer activement en campagne électorale. Plus de quatre mois avant le scrutin législatif qui aura lieu le 22 septembre, tous les sondages convergent : si les élections se tenaient aujourd'hui, l'alliance « rouge-verte » du chancelier Schröder (sociaux-démocrates du SPD et Verts) serait largement battue par la potentielle alliance « noire-jaune » (chrétiens-démocrates de la CDU/CSU et libéraux du FDP) que conduirait le chef de la CSU bavaroise, Edmund Stoiber. Mais les mêmes sondages assurent aussi que, si le chancelier allemand était élu au suffrage direct, et non par les partis majoritaires du Bundestag, Gerhard Schröder devancerait sans peine son adversaire, Edmund Stoiber, dont l'image ne parvient décidément pas à séduire les Allemands.

Ce différentiel de popularité a imposé aux sociaux-démocrates allemands leur tactique électorale : tous derrière le chancelier, devenu l'incarnation de son parti. Ce dernier a certes un programme, censé attirer les électeurs, qui a été rendu public il y a deux semaines. Mais qui s'en soucie ? Pour le moment, c'est le chancelier qui « mouille sa chemise », négocie avec les métallurgistes (*lire page 28*), parcourt le pays, bat les tréteaux, félicite les artistes ou inaugure salons, expositions et séminaires. Sous l'œil empressé des caméras de télévision, il a ouvert, hier, le Salon aéronautique de Berlin ; la veille, il avait admiré, toujours publiquement, la nouvelle statue ornant un hôtel de la capitale allemande ; quelques jours auparavant, à l'occasion du 1^{er} mai, il était à Leipzig, assurant, devant quelques maigres cohortes de syndicalistes atones, que le retournement de conjoncture, et donc du marché de l'emploi, était en vue. Aucune foule, aussi modeste soit-elle, n'est à négliger pour ce champion de la campagne électorale qui a fait de sa personne son principal et quasi unique argument : « Le choix est entre lui et moi », a-t-il récemment déclaré.

AIDE À LA PETITE ENFANCE

« Lui », c'est Edmund Stoiber, ministre-président du Land de Bavière, son concurrent. Deux semaines après le SPD, le champion de la droite présentait hier son programme électorale. Tout comme son adversaire, il se prononce en faveur de l'aide à la petite enfance, tranche d'âge qui mobilise désormais l'attention de tous les partis, inquiets du vieillissement démographique du pays. Classiquement, privatisations et baisses d'impôts figurent également dans le catalogue de propositions du candidat à la chancellerie, même si le rythme d'application de ces réformes, il le reconnaît, doit pâtir de la mauvaise situation économique de l'Allemagne. « Oui au renouvellement », a déclaré M. Stoiber lors de la présentation de son programme, mais dans la responsabilité sociale, c'est-à-dire en ne touchant pas, malgré les promesses antérieures, aux réformes mises en place par l'équipe précédente. Le candidat de la droite donne priorité à la croissance qui, seule, crée des emplois et qui, parce qu'il inspirerait davantage confiance que son adversaire aux milieux économiques, encaissera, assure-t-il, quasi automatiquement un point supplémentaire dès qu'il sera élu. Comme Gerhard

Schröder, Edmund Stoiber joue sur l'image : moins sur la sienne, qui ne s'est pas encore imposée, que sur celle de son parti qui, à en croire les enquêtes d'opinion, paraît remonter des abîmes où l'avait poussé le discrédit des financements illégaux de l'équipe précédente.

Les Verts, qui tenaient congrès à Wiesbaden, entendent bien, quant à eux, renouveler le contrat signé avec Gerhard Schröder après les élections de 1998. Devenus un parti de gouvernement, les écologistes



« Oui au renouvellement, mais dans la responsabilité sociale »

EDMUND STOIBER

ont mis beaucoup d'eau dans leur vin depuis leur arrivée aux affaires. Lors de leurs dernières assises, ils se sont montrés nettement moins fougues dans la mise en application de l'écotaxe qu'ils ont inventée, reconnaissant qu'elle risquait de leur coûter cher si une nouvelle augmentation, pourtant prévue, avait lieu hâtivement... c'est-à-dire avant le scrutin. « On veut 8 % des voix et plus », ont à plusieurs reprises déclaré les dirigeants du parti. Pour le moment, et après des mois de scores médiocres lors de tous les scrutins régionaux, les meilleurs sondages ne leur en accordent pas 6 %.

Georges Marion

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La libération d'Aung San Suu Kyi, après dix-neuf mois d'assignation à résidence, a fait l'effet d'un bol d'oxygène en Birmanie, pays gouverné depuis quatre décennies par des militaires, à l'exception d'une parenthèse de plusieurs mois en 1988. Devant quelques centaines de partisans enthousiastes, la célèbre opposante, à la fois radieuse et déterminée, a même annoncé lundi « une nouvelle aube » pour son pays.

La société internationale s'est « réjouie » de l'événement, selon la formule de Jacques Chirac, tout en annonçant qu'elle maintiendrait sa pression sur la junte. Le médiateur de l'ONU, Razali Ismail, a déclaré pour sa part au *Monde* que le gouvernement birman « s'est engagé à passer d'un régime militaire vers un régime démocratique constitutionnel » et qu'on « peut s'attendre à la remise en liberté de nombreux prisonniers politiques ».

La libération « sans conditions » du Prix Nobel de la paix 1991 est donc porteuse, cette fois, d'un espoir. La bonne nouvelle est, toutefois, accueillie avec une grande prudence. M^{me} Suu Kyi a confirmé que les négociations politiques avec la junte n'avaient pas commencé, qu'elle n'avait donc pas, à ce stade, accepté de collaborer avec le gouvernement et que sa Ligue nationale pour la démocratie (LND) demeurerait favorable aux sanctions économiques internationales et à l'inter-

L'ONU s'attend à la libération de « nombreux prisonniers politiques » en Birmanie

La figure de proue de l'opposition, Aung San Suu Kyi, libérée lundi, a espéré une « nouvelle aube » pour son pays, maintenu depuis quarante ans sous la férule des généraux

diction de l'aide étrangère jusqu'à l'avènement de la démocratie. Elle semble donc camper sur ses positions tout en « souhaitant » que les discussions à venir avec les militaires « évoluent très rapidement ».

Depuis la précédente libération de M^{me} Suu Kyi, en 1995 et après six années d'isolement, la situation a néanmoins évolué et personne ne semble s'attendre à une nouvelle

ti, (...) mais elle m'a dit tenir à ce que le processus de réconciliation ne soit pas un arrangement politique mais une vraie démarche nationale. »

Dans un premier temps, M^{me} Suu Kyi entend donc remettre sur pied la LND dans la capitale, ce qui veut dire conserver un profil bas en attendant les libérations supplémentaires de prisonniers politiques auxquelles la junte se serait enga-

Les affaires du médiateur de l'ONU

Le médiateur de l'ONU en Birmanie, Razali Ismail, est également un homme d'affaires qui possède 30 % des parts et dirige la société IRIS Technologies, laquelle a récemment négocié un contrat pour la délivrance à Rangoun de passeports dotés d'une puce électronique dont la mémoire permet de situer le titulaire, a rapporté lundi 6 mai l'*International Herald Tribune*. M. Razali a affirmé au *Monde*, lundi soir, « n'avoir jamais parlé de ce contrat » aux autorités birmanes.

De son côté, après s'en être entretenu avec M. Razali, Fred Eckhard, porte-parole de l'ONU à New York, a estimé qu'il ne voyait aucun « conflit d'intérêts » entre les affaires et la mission de conciliation confiée par les Nations unies à l'ancien diplomate malaisien, dont le prochain séjour à Rangoun est prévu dans deux ou trois mois. — (Corresp.)

partie de cache-cache ou à une épreuve de force entre l'opposant et les généraux qui ont repris le pouvoir en 1988.

« SE MONTRER RAISONNABLE »

S'il n'existe « aucune restriction » aux mouvements de M^{me} Suu Kyi, elle doit « se montrer raisonnable », estime Razali Ismail, en ajoutant être « certain » qu'elle « assumera parfaitement cette responsabilité ». Il poursuit : « Son premier objectif sera de réorganiser et de renforcer son par-

tie. Si des progrès sont effectués, la communauté internationale renforcera alors l'aide humanitaire à un régime qui, pour la première fois, a réclamé une assistance pour lutter contre le sida (la Birmanie compterait jusqu'à 700 000 séropositifs, sur une population proche de 50 millions de gens).

Rangoun a aussi fait appel à la coopération régionale « dans la lutte contre le terrorisme et en faveur de l'éradication totale des drogues », dont la Birmanie est l'un des princi-

paux producteurs mondiaux. Tout en mettant l'accent sur « la sécurité et l'unité » de l'Union birmane, qu'ils ont rebaptisée Union du Myanmar, les généraux se sont également « engagés à autoriser tous les citoyens à participer librement au processus politique », dans un communiqué diffusé lundi. M. Razali estime, pour sa part, que « la communauté internationale a joué un rôle essentiel et constructif dans le processus dont on commence à voir aujourd'hui les résultats ». Les possibilités d'ouverture sont donc plus réelles qu'en 1995.

Il reste que la « nouvelle aube » annoncée par M^{me} Suu Kyi risque de durer un certain temps. Des élections ? « Les étapes seront nombreuses avant d'en arriver là, mais on peut les envisager dans quelques années », répond M. Razali, qui s'est déjà rendu sept fois à Rangoun, en l'espace de dix-huit mois, pour stimuler un processus qui doit inclure, plus tard, des minorités ethniques nombreuses et armées.

Dans cette amorce de négociation au fond, les généraux qui contrôlent la Birmanie ne disposent pas de carte blanche, et la pression internationale ne se relâchera qu'au fil, le cas échéant, des progrès accomplis. Fait révélateur, les médias birmanes n'avaient toujours pas annoncé, mardi en milieu de journée, l'élargissement de M^{me} Suu Kyi.

Jean-Claude Pomonti (avec Florence de Changy à Kuala Lumpur)

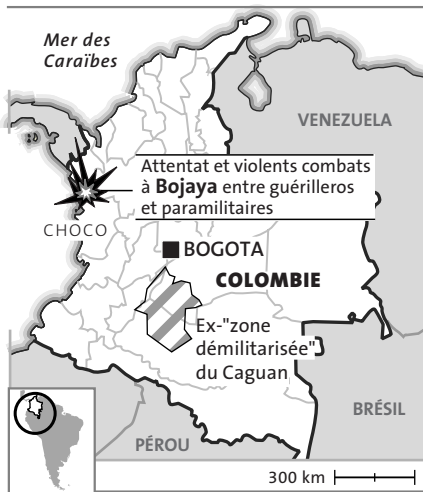
Les autorités colombiennes accusent la guérilla d'un massacre de plus de cent personnes

BOGOTA

de notre correspondant

Le chef de l'Etat colombien, Andres Pastrana, a annoncé, lundi 6 mai, que son gouvernement demanderait à l'ONU une commission d'enquête pour éclaircir « le massacre de Bojaya ». Cent dix-sept personnes, dont une quarantaine d'enfants, sont morts dans ce village perdu de l'ouest du pays où de violents combats faisaient rage entre guérilleros d'extrême gauche et paramilitaires d'extrême droite. Vendredi, un tir de mortier artisanal – venant apparemment de la guérilla – a partiellement détruit l'église où avaient trouvé refuge quelque trois cents civils.

Lundi soir, soixante-douze heures après le drame, un premier détachement de l'armée devait atteindre le village. Quatre mille soldats ont été mobilisés. Mais de l'avis des autorités locales, le problème est désormais d'ordre humanitaire. « L'armée aurait dû agir lorsqu'elle a été informée des mouvements des groupes armés dans la région. Maintenant c'est trop tard, les gens ont besoin de secours et de nourriture », a déclaré à la presse locale, dimanche, le prêtre Albeiro Parra. Couvert d'une épaisse forêt tropicale, le



département de Choco, sur la côte pacifique, est le plus pauvre du pays et le village de Bojaya un misérable bourg sur le bord du fleuve Atrato. Mais la région que se disputent les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et les milices des Autodé-

fenses unies (AUC) constitue un enjeu stratégique pour le contrôle du trafic d'armes et de la drogue.

Dimanche, Andres Pastrana avait qualifié le drame de « massacre perpétré par les FARC ». Quelque 400 à 500 hommes des AUC auraient investi, fin avril, le village de Vigia del Fuerte, de l'autre côté du fleuve, puis essayé de déloger les FARC de Bojaya. Ils auraient disposé d'un hélicoptère, que l'armée dit avoir abattu dimanche. Fuyant les tirs, la population s'est réfugiée dans la paroisse. Pour les autorités, l'obus meurtrier a été tiré par la guérilla, qui a l'habitude d'utiliser des bombes de gaz transformées en mortiers. Les blessés – plus de cent – ont difficilement été évacués par la Croix-Rouge, alors qu'une quarantaine de personnes sont portées disparues.

En réponse à une opinion publique qui s'indigne de la lenteur de l'armée, le général Tapias, commandant en chef des forces armées, a rappelé les difficultés logistiques et les dangers de l'opération, alors que, selon lui, quelque 700 guérilleros des FARC et 500 miliciens des AUC sont concentrés dans la région. Le ministre de l'intérieur, Armando Estrada, a reconnu que le gouver-

nement avait été averti de l'incursion des groupes armés, mais qu'il « ne pouvait en prévoir le tragique déroulement ».

Le drame de Bojaya a fourni un nouvel argument au chef de l'Etat pour critiquer l'attitude de l'Union européenne, accusée de complaisance envers la guérilla d'extrême gauche. Publiée pour la première fois en décembre 2001, la liste établie par les Quinze des organisations considérées comme terroristes a été actualisée vendredi 3 mai. Elle comprend également les noms de trente-six particuliers et s'est accrue de onze organisations par rapport à la liste précédente.

Si les AUC ont été inscrites par les Quinze, ni les FARC ni l'Armée de libération nationale (ELN) n'y figurent. Cette « omission » dont la France et la Suède sont rendues responsables, contre l'avis de la Belgique et de l'Espagne, s'expliquerait tant par « la naïveté des Européens » que par leur volonté de prendre par principe « une position opposée à celle des Etats-Unis » qui, eux, ne feraient pas de distinction entre les terroristes en fonction de l'idéologie dont ceux-ci se réclament.

Marie Delcas

Madagascar : seconde investiture présidentielle pour Marc Ravalomanana

Proclamé vainqueur de l'élection de décembre, le maire d'Antananarivo ne contrôle que deux des six provinces de l'île

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Même décor, même fervente populaire, même héros. A un peu plus de deux mois d'intervalle, Marc Ravalomanana a été investi pour la seconde fois, lundi 6 mai, président de la République malgache dans le grand stade d'Antananarivo, devant 100 000 personnes. Après s'être auto-proclamé chef de l'Etat, le 22 février, le maire de la capitale a été désigné, cette fois officiellement, par la Haute Cour constitutionnelle (HCC) vainqueur de l'élection du 16 décembre.

Cependant, son autorité ne s'étend guère que sur deux des six provinces du pays, Antananarivo et Fianarantsoa, les autres ayant fait

« sécession », et la communauté internationale n'a entériné son élection que du bout des lèvres. Embarrassées, les chancelleries étrangères n'ont dépêché à son investiture que des seconds couteaux. Pas de télégramme de félicitations de la France, qui s'est contentée de « marquer sa confiance dans la sagesse du peuple malgache ».

« GENTLEMEN AGREEMENT »

La crise a débuté quand la HCC, première version, recomposée juste avant le scrutin par le président sortant, Didier Ratsiraka, avait annoncé un ballottage favorable à Marc Ravalomanana. Estimant avoir déjà gagné (« Premier tour, et c'est fini ! »), le maire d'Antananarivo, soutenu par les Eglises, avait contesté ces résultats. Des centaines de milliers de ses partisans étaient descendus dans les rues. Après des semaines de contestation et de grève, pressé par la foule et par les politiciens qui l'entourent, il avait organisé sa première investiture, boudée par les diplomates étrangers, et formé son gouvernement.

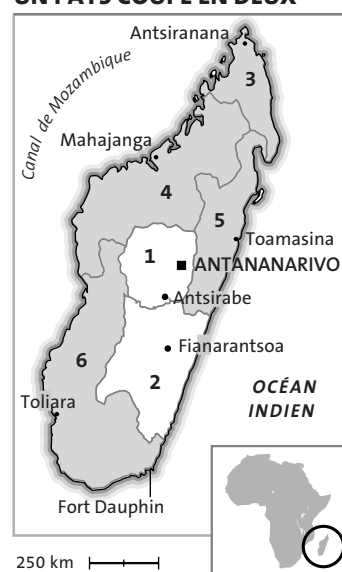
Antananarivo, barricadée, étant devenue invivable pour le président Ratsiraka, au pouvoir pendant près de vingt-cinq ans, il s'était replié avec ses proches dans son fief de Toamasina (ex-Tamatave). La ville abrite le plus grand port du pays. De

là, le camp Ratsiraka a organisé un blocus de la capitale « rebelle ». Une demi-douzaine de ponts ont été détruits et des barrages installés pour étouffer Antananarivo, frappée d'une grave pénurie de carburant. Pendant ce temps, dans la capitale, le « gouvernement » de Marc Ravalomanana tentait de gérer la situation, les plus extrémistes engageant une chasse aux pro-Ratsiraka.

Dans les deux camps, selon les organisations des droits de l'homme, des exactions ont été commises, allant jusqu'au meurtre. Le pouvoir dans la capitale a changé la composition de la Haute Cour constitutionnelle pour y faire siéger à nouveau les membres destitués avant le scrutin, la plupart acquis au maire de la capitale.

Un espoir de sortie de crise est né à Dakar quand, il y a trois semaines, les deux protagonistes ont signé un accord. Accolades, embrassades, le pacte semblait scellé. Le texte prévoyait que la HCC recompte les voix du premier tour et, si aucun des deux candidats n'obtenait la victoire, un gouvernement de transition serait mis en place, chargé d'organiser un scrutin pour les départager. L'accord stipulait aussi que les barrages devaient être levés immédiatement. Mais les deux hommes avaient également passé à Dakar un « gentlemen agreement ». Ni l'un ni

UN PAYS COUPÉ EN DEUX



1 ANTANANARIVO 2 FIANARANTSOA
3 ANTANANARIVO 4 MAHAJANGA
5 TOAMASINA 6 TOLIARA

l'autre ne l'ayant emporté au premier tour, le pays devait passer à la seconde phase de l'accord, la transition et l'élection.

Didier Ratsiraka n'a pas respecté l'accord écrit. Les barrages n'ont pas

été levés, ils ont même été renforcés. Marc Ravalomanana, lui, n'a tenu aucun compte de l'accord verbal. Les membres de la HCC, dont 4 sur 6 étaient présents lors de sa première investiture, l'ont désigné vainqueur. L'imbroglio met la communauté internationale en mauvaise posture. Marc Ravalomanana est président mais n'a pas respecté la parole donnée à Dakar, et il ne contrôle pas le pays. Quatre gouverneurs de province n'entendent pas lâcher prise et organisent tant bien que mal une « confédération » de leurs territoires proclamés « indépendants ».

Le péril est la partition du pays, entre les hauts plateaux dominés par les Merinas, l'ethnie de Marc Ravalomanana, d'une lointaine origine asiatique, et la côte, plus africaine. Pour le conjurer, le président sénégalais, Abdoulaye Wade, vient de convier de nouveau dans sa capitale, pour les 13 et 14 mai, les deux protagonistes malgaches. Mais il paraît peu probable que ceux-ci se rendent à ce « Dakar 2 » : Marc Ravalomanana n'y irait que pour être reconnu comme « le » président de Madagascar par ses pairs africains, alors que Didier Ratsiraka persiste à « récuser fermement » sa légitimité...

Fabienne Pompey

Formation Continue - Université de Rennes 1

DESS Finance
d'entreprise
en ligne

Service Formation Continue

4, rue Kléber - 35000 Rennes

02 23 23 39 50 - http://sfc.univ-rennes1.fr

par internet

rentrée
sept. 2002

A Bethléem, la levée du siège de la basilique ne serait plus qu'une question d'« heures »

Treize activistes palestiniens, réfugiés dans l'église, devraient être accueillis par l'Italie

BETHLÉEM

de notre envoyé spécial

Les blindés israéliens continuaient de manœuvrer à proximité de l'église de la Nativité, à Bethléem, lundi 6 mai. Stationnés en contrebas, le long de rues défoncées par les chenilles, les chars d'assaut et les transports de troupe attendaient cependant un

Nouvelle incursion à Tulkarem

Les forces israéliennes ont opéré, mardi 7 mai au petit matin, une nouvelle incursion dans la ville de Tulkarem, en Cisjordanie, a annoncé un porte-parole de l'armée. Tsahal a « pénétré à Tulkarem pour déjouer un attentat terroriste en préparation et détecter l'infrastructure terroriste, a-t-il affirmé. Les forces opèrent dans la ville et elles y resteront pour une courte durée jusqu'à ce que les opérations soient bouclées ».

L'armée recherche « des personnes déterminées, et, une fois que cela sera fait, [elle quittera] la ville », a assuré le porte-parole.

Tsahal a multiplié les « opérations ponctuelles » destinées, selon elle, « à faire échec à des activités terroristes et à porter atteinte à des infrastructures terroristes ». En moins de 48 heures, dimanche et lundi, elle a mené cinq incursions-éclair en Cisjordanie : à Tulkarem, à Naplouse, dans le camp de réfugiés de Dheishé (près de Bethléem), autour de Ramallah et de nouveau à Tulkarem. — (AFP, Reuters)

ordre d'évacuation qui n'était plus, selon le ministre de la défense israélien Benjamin Ben Eliezer, qu'une question d'« heures ».

Le siège du lieu saint, où avaient trouvé refuge des dizaines de Palestiniens et quelques prêtres au début de l'opération « Mur de protection », semblait toucher à sa fin, ce que confirmait mardi matin l'annonce par les Palestiniens d'un accord, même si les Israéliens préféraient dans un premier temps garder le silence.

Dans l'église syriaque, campée non loin de la place de la Mangeoire toujours surplombée par un ballon d'observation israélien, le père Yossef avouait ne plus savoir à quel saint se vouer. « On ne peut plus avoir confiance dans les Israéliens, cela peut encore durer des jours et des jours », se lamentait-il. Autour de l'église, les rues, vidées par le couvre-feu en vigueur pendant la plus grande partie de la journée, étaient toujours encombrées par les véhicules défoncés au cours des combats et par les ordures dont la panteur était accentuée par la chaleur.

D'ultimes tractations portaient alors sur le sort des activistes palestiniens réfugiés dans la basilique et recherchés par les Israéliens. Etaient en débat le nombre de Palestiniens qui devaient être exilés à l'étranger, sans doute en Italie, même si les autorités du pays n'avaient toujours pas formellement donné leur accord lundi en fin d'après-midi, dans l'attente, selon la radio publique

israélienne, d'un feu vert de l'Union européenne.

Évalué à six dimanche, ce nombre était finalement porté à treize sous la pression des Israéliens, selon les Palestiniens, à la suite de nouvelles négociations tenues dans la soirée de lundi. Ce nombre était constitué majoritairement par des membres du Fatah,

Le « plan de paix » de M. Sharon

Ariel Sharon devait soumettre, mardi 7 mai, au président George W. Bush un « plan de paix » par étapes, excluant Yasser Arafat, conditionné à une refonte de l'Autorité palestinienne. Ce plan est basé sur le principe « d'accords intérimaires à long terme », selon la ministre israélienne de l'éducation, Limor Livnat, qui accompagne M. Sharon. Il reporte à une période indéterminée la création d'un Etat palestinien indépendant.

Israël pose par ailleurs deux conditions à la reprise des négociations politiques : une réforme en profondeur de la direction palestinienne et un arrêt du terrorisme, a déclaré dimanche, sous le couvert de l'anonymat, un haut responsable israélien à Washington. Il a dénoncé « le caractère dictatorial et corrompu de l'actuelle direction palestinienne ». Israël demande aussi que « les organes de la sécurité publique soient unifiés sous un seul commandement et les finances gérées de manière transparente et intégrée », a-t-il ajouté. — (AFP.)

la principale composante de l'OLP. Vingt-six autres Palestiniens devaient en outre être conduits dans la bande de Gaza, où ils devaient être placés en résidence surveillée selon des modalités encore inconnues.

TROIS ANS D'EXIL ?

La durée de l'exil des treize donnait également lieu à des divergences d'appréciations. Selon les Palestiniens, elle pourrait être de trois ans, alors que les Israéliens évoquaient un exil lié à l'évolu-

tion de la situation sur le terrain. Un bon connaisseur des questions de sécurité avouait, lundi après-midi, sa perplexité devant la complexité d'un dispositif prévu pour des hommes considérés comme d'un rang très subalterne.

S'il était confirmé dans la journée, le règlement annoncé par les Palestiniens et auquel le prési-

Les Etats-Unis mettent en garde Cuba sur les armes biologiques

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont mis en garde Cuba, lundi 6 mai, contre toute prolifération d'armes biologiques, appelant l'île à cesser la fourniture de tels matériaux aux pays considérés par Washington comme des « Etats-voyous » (rogue states). « Les Etats-Unis, a expliqué John Bolton, sous-secrétaire d'Etat, croient que Cuba dispose d'un programme limité de recherche et de développement d'armes biologiques offensives. » M. Bolton a demandé à Cuba de cesser toute coopération en ce domaine avec des pays jugés hors-la-loi par Washington, à partir de produits pouvant avoir un usage « dual » (civil et militaire). Il a rappelé que, l'année dernière, Fidel Castro s'était rendu en visite officielle en Iran, en Syrie et en Libye, des pays soupçonnés d'aider le terrorisme. Jusqu'en 1990, l'ex-URSS a fourni, durant quarante ans, des éléments constitutifs d'une industrie biomédicale et biochimique à La Havane. — (AFP, AP.)

Gilles Paris

Washington sape la Cour pénale internationale

Les Etats-Unis ne se reconnaissent « plus d'obligation légale » envers le futur tribunal

LES ÉTATS-UNIS ont averti formellement, lundi 6 mai, le secrétaire général de l'ONU qu'ils n'ont pas l'intention de ratifier le traité créant la Cour pénale internationale (CPI) et qu'ils ne se considèrent « plus liés d'aucune manière aux buts et objectifs » de ce texte. Une lettre adressée à Kofi Annan, secrétaire d'Etat adjoint pour le contrôle des armements et la sécurité internationale, précise que les Etats-Unis estiment désormais « ne plus avoir d'obligation légale résultant de la signature intervenue le 31 décembre 2000 ». Le président Bill Clinton, avant de quitter la Maison blanche, avait signé le Traité de Rome qui définit les statuts de la CPI, sans toutefois recommander à son successeur la ratification de ce texte, vigoureusement contesté au Congrès.

La décision américaine n'empêchera pas la CPI de voir le jour. L'avènement de cette Cour internationale, chargée de poursuivre les auteurs présumés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide, est chose acquise depuis que le traité de Rome a obtenu, début avril, les 60 premières ratifications nécessaires à son entrée en vigueur. Dès le 1^{er} juillet, les plaintes pourront être enregistrées et, à partir du début de l'année prochaine, la Cour commencera de fonctionner effectivement à La Haye. Mais les représentants des pays partisans de la CPI, notamment en Europe, ont vivement regretté le geste de Washington, qu'ils considéraient comme une nouvelle démonstration d'unilatéralisme.

Les Etats-Unis, sous la précédente administration, ont mené un jeu trouble vis-à-vis de ce projet pendant les années de sa gestation. Ils ont activement participé aux négocia-

tions, fidèles en cela à l'image de champions des droits de l'homme qu'ils se font d'eux-mêmes et à leur tradition en faveur d'une certaine justice internationale (ils ont été de puissants soutiens, intellectuels et matériels, des Tribunaux internationaux sur la Yougoslavie et le Rwanda, et les ardents avocats d'un jugement international des crimes commis au Cambodge par les Khmers rouges ou, plus récemment, par les rebelles en Sierra Leone). Ils avaient cependant

Critiques européennes et protestations des ONG

Le représentant pour la politique extérieure de l'Union européenne, Javier Solana, a vivement critiqué, lundi 6 mai, le retrait des Etats-Unis du traité sur la Cour pénale internationale (CPI) que Bill Clinton avait signé : « L'Union européenne s'efforce de respecter les accords multilatéraux et nous aimerions voir les Etats-Unis se joindre à cet effort. Nous regrettons que cela ne soit pas le cas », a-t-il dit. Le ministre canadien des affaires étrangères, Bill Graham, dont le pays est un ardent défenseur de la CPI, s'est dit « extrêmement déçu » et son homologue norvégien, Jan Petersen, en visite à Ottawa, a déclaré partager la même déception.

Amnesty International, Human Rights Watch (HRW), le collectif d'ONG américaines pour la CPI et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, notamment, ont protesté contre la décision américaine, tout en soulignant qu'elle n'empêcherait pas la Cour d'exister. « C'est un triomphe de l'idéologie contre la raison », a ainsi déclaré Ken Roth, de HRW.

enregistré un échec cuisant lors de l'achèvement des négociations sur le statut de la CPI, en juillet 1998 à Rome : incapables de faire adopter des amendements qui en auraient fait une simple marionnette judiciaire entre leurs mains, ils assistèrent impuissants à l'adoption par 120 pays du traité créant cet instrument qui en grande partie leur échappait.

GARDE-FOUS

Les Américains étaient néanmoins restés partie prenante au processus, s'efforçant encore, pendant plusieurs mois, d'amender le

projet par le biais des négociations complémentaires aux statuts (sur le règlement de procédure, la définition des crimes, etc.).

Les ténors républicains au Sénat ont relancé l'offensive après l'arrivée de George Bush à la Maison Blanche. A l'autisme dernier, le sénateur Jessie Helms présentait un projet de loi menaçant de rétorsion les Etats qui ratifieraient le traité sur la CPI. Ce texte n'est pas passé tel quel au Congrès ; mais l'administration Bush, après avoir

Critiques européennes et protestations des ONG

Le représentant pour la politique extérieure de l'Union européenne, Javier Solana, a vivement critiqué, lundi 6 mai, le retrait des Etats-Unis du traité sur la Cour pénale internationale (CPI) que Bill Clinton avait signé : « L'Union européenne s'efforce de respecter les accords multilatéraux et nous aimerions voir les Etats-Unis se joindre à cet effort. Nous regrettons que cela ne soit pas le cas », a-t-il dit. Le ministre canadien des affaires étrangères, Bill Graham, dont le pays est un ardent défenseur de la CPI, s'est dit « extrêmement déçu » et son homologue norvégien, Jan Petersen, en visite à Ottawa, a déclaré partager la même déception.

Amnesty International, Human Rights Watch (HRW), le collectif d'ONG américaines pour la CPI et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, notamment, ont protesté contre la décision américaine, tout en soulignant qu'elle n'empêcherait pas la Cour d'exister. « C'est un triomphe de l'idéologie contre la raison », a ainsi déclaré Ken Roth, de HRW.

usé de pressions diplomatiques pour tenter, en vain, d'empêcher les 60 ratifications permettant à la Cour de voir le jour, a pris le parti de se retirer des négociations, puis de se délier de tout engagement envers la CPI. Ceci pour deux raisons : premièrement, pour mettre à l'abri tout citoyen américain contre d'éventuelles poursuites « abusives » de la Cour, c'est-à-dire qui seraient inspirées par des considérations politiques plus que judiciaires ; deuxièmement, pour affaiblir autant que possible une institution qui risque d'interférer dans les relations internationales et sur laquelle les Etats-Unis n'auraient que de faibles possibilités de contrôle.

Les négociateurs du traité sur la CPI ont pourtant prévu toutes sortes de garde-fous contre les dérives politiciennes. La principale, c'est la primauté reconnue aux justices nationales : la Cour ne pourra intervenir que si le pays des auteurs présumés des crimes ne peut pas, ou ne veut pas, les juger ; autrement dit, un pays qui refuse la Cour admet d'une certaine manière qu'il entend protéger, y compris de ses propres tribunaux, ceux de ses ressortissants qui se rendraient coupables de crimes de

Vif échange Rugova-Milosevic devant le TPIY à La Haye

LA HAYE. Le président du Kosovo, Ibrahim Rugova (photo), s'est vivement accroché avec Slobodan Milosevic, contre lequel le leader des indépendantistes albanais du Kosovo a fini de déposer, lundi 6 mai, au tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Les propos peu amènes échangés par les deux hommes portaient sur les circonstances qui ont amené Ibrahim Rugova à res-



ter à Pristina durant une partie des bombardements de l'OTAN en 1999 et les conditions de son départ pour l'Italie.

« Regardez-moi dans les yeux et reconnaissez que la police serbe vous protégeait [et] que vous m'avez supplié de vous laisser partir parce que votre vie était mise en danger par les terroristes de l'UCK » (la guérilla albanaise), a lancé l'ancien président yougoslave. Dénonçant farouchement ces « mensonges », M. Rugova a affirmé que l'accusé ne le protégeait nullement à Pristina mais qu'au contraire il l'avait « fait arrêter et mis en isolement ». Il a également fermement repoussé l'accusation de Slobodan Milosevic selon laquelle la population albanaise aurait quitté la province à l'appel de M. Rugova et non sous la menace des forces serbes. — (Corresp.)

Les Etats-Unis mettent en garde Cuba sur les armes biologiques

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont mis en garde Cuba, lundi 6 mai, contre toute prolifération d'armes biologiques, appelant l'île à cesser la fourniture de tels matériaux aux pays considérés par Washington comme des « Etats-voyous » (rogue states). « Les Etats-Unis, a expliqué John Bolton, sous-secrétaire d'Etat, croient que Cuba dispose d'un programme limité de recherche et de développement d'armes biologiques offensives. » M. Bolton a demandé à Cuba de cesser toute coopération en ce domaine avec des pays jugés hors-la-loi par Washington, à partir de produits pouvant avoir un usage « dual » (civil et militaire). Il a rappelé que, l'année dernière, Fidel Castro s'était rendu en visite officielle en Iran, en Syrie et en Libye, des pays soupçonnés d'aider le terrorisme. Jusqu'en 1990, l'ex-URSS a fourni, durant quarante ans, des éléments constitutifs d'une industrie biomédicale et biochimique à La Havane. — (AFP, AP.)

Un ancien proche de Hassan II extradé de Miami vers Paris

PARIS. Un ancien proche de la famille royale sous le règne de Hassan II, Hicham Mandari, soupçonné d'être impliqué dans une vaste affaire de trafic de fausse monnaie, a été extradé des Etats-Unis vers la France, a-t-on appris lundi 6 mai. Interpellé en août 1999, puis écroué à Miami (Floride), Hicham Mandari était visé par un mandat d'arrêt international pour « transport, mise en circulation et détention de signes monétaires contrefaits ou falsifiés ». Dès son arrivée en France, la juge d'instruction en charge de ce dossier lui a notifié les charges pesant contre lui avant de l'écrouer à la prison de la Santé. Son avocat français, William Bourdon, a indiqué que son client avait « accepté son extradition en raison de l'assurance donnée par la France qu'il ne serait pas extradé vers le Maroc », pays où il pense que sa vie serait en danger. « Hicham Mandari n'est pas extradable parce que nous avons pris l'engagement auprès des Américains qu'il ne serait pas extradé vers le Maroc », a-t-on confirmé au ministère français de la justice. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : des rebelles islamistes présumés ont tué 15 soldats et en ont blessé sept autres dimanche 5 mai dans l'une des embuscades les plus meurtrières contre les forces gouvernementales depuis le début de l'année, ont rapporté lundi des journaux. Alger affirme que les rebelles ont récemment augmenté le rythme de leurs attaques afin de perturber les élections législatives du 30 mai. — (AFP.)

■ **NÉPAL** : au moins 560 maïoistes ont été tués au cours d'une offensive des forces armées lancée depuis jeudi 2 mai contre un camp d'entraînement de la rébellion, dans une région montagneuse de l'ouest du royaume, ont annoncé mardi des sources gouvernementales à Katmandou. Appuyée par des frappes aériennes, cette opération est le plus sévère coup porté aux rebelles depuis le début de leur insurrection en 1996. — (AFP, AP.)

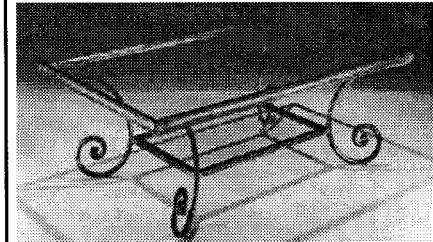
Près de 2,5 millions d'enfants au travail dans les pays industrialisés

GENÈVE. Près de 2,5 millions d'enfants de 5 à 14 ans sont astreints à travailler dans les pays industrialisés, soit 1 % du total des 211 millions de cette tranche d'âge dans le monde, a rapporté l'Organisation internationale du travail (OIT). A ces enfants s'ajoutent 11,5 millions d'adolescents âgés de 15 à 17 ans, vulnérables, qui travaillent souvent dans des conditions de risques, dans des secteurs allant de l'agriculture à la construction et aux ateliers textiles.

Le rapport de l'OIT cite les exemples du Portugal, de l'Italie ou de l'Espagne, qui comptent une main d'œuvre enfantine nombreuse dans le textile et la chaussure. Aux Etats-Unis, 120 000 adolescents de 14 à 17 ans représentent 7 % de la main d'œuvre agricole. — (AFP.)

La boutique aux 1000 tables

la seule boutique parisienne consacrée à la table basse



Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage.

Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES

Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M^o Muetto - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 16 mai 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Claire Tréan

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Un rapport rédigé par trois médecins inspecteurs de santé publique dénonce les pratiques d'« **ACCÉLÉRATION DE FINS DE VIE** » du service de réanimation chirurgicale du centre hospitalo-universitaire de Besançon. Les médecins

du service du professeur Boillot auraient dépassé, selon eux, **LE REFUS D'ACHARNEMENT THÉRAPEUTIQUE** pour pratiquer l'administration d'**INJECTIONS** ou autres thérapeutiques **ACTIVES** permettant d'accélérer la mort.

En réanimation, **LA MOITIÉ DES DÉCÈS** sont liés à la limitation ou l'arrêt des traitements, décisions prises près de 9 fois sur 10 collectivement, selon une étude réalisée en 1997 par un groupe de réanimateurs, dont le professeur

Edouard Ferrand. Le **CODE DE DÉONTOLOGIE MÉDICALE** prévoit que le médecin « doit éviter toute obstination déraisonnable » mais aussi qu'il « n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort ».

Soupçons d'« accélérations de fins de vie » à l'hôpital de Besançon

Dans un rapport préliminaire, trois inspecteurs de santé publique affirment que certains médecins du service de réanimation chirurgicale de cet hôpital ont eu recours à « des thérapeutiques actives lors de décisions de limitation ou d'arrêt thérapeutique ». Une enquête a été ouverte par le procureur

Y A-T-IL EU des pratiques d'« accélération de fin de vie », pendant plusieurs années, au sein du service de réanimation chirurgicale du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Besançon (Doubs) ? C'est ce qu'affirme un rapport préliminaire rédigé par trois médecins inspecteurs de santé publique et transmis, à la fin du mois de mars, à la direction des hôpitaux du ministère de la santé par le préfet de la région Franche-Comté. « Au terme de notre mission, l'étude des dossiers médicaux et les témoignages recueillis nous ont conduit à reconnaître l'existence de pratiques visant à accélérer le processus de fin de vie, conclut le rapport. Le chef de service et certains médecins de l'unité reconnaissent avoir recours à des thérapeutiques actives lors de décisions de limitation ou d'arrêt thérapeutiques et disent être en mesure de le justifier et d'en assumer la responsabilité. »

A l'automne 2001, plusieurs médecins de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale (Drass) de Franche-Comté avaient

été informés, « par des sources indirectes mais concordantes », de « problèmes d'accélération de fin de vie » au sein du service de réanimation chirurgicale du CHU de Besançon. Quelques semaines plus tard, le 11 décembre 2001, une mission d'inspection avait été confiée à ces trois médecins inspecteurs de santé publique de la Drass par le préfet de région et le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation. Après enquête au sein du service, et après avoir procédé à l'audition de 56 personnes, les médecins inspecteurs ont donc remis un rapport préliminaire de 77 pages accompagné de nombreuses annexes. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a été saisie de l'affaire.

Toutes les personnes entendues par les médecins inspecteurs reconnaissent l'existence d'un conflit grave opposant, dans ce service de quinze lits, le corps médical à l'équipe des soignants non médecins. Selon plusieurs témoignages, ce conflit remonte au mois de septembre 1998, date de la nomina-

tion du professeur Annie Boillot à la tête de ce service. « Selon elle, les infirmiers font un blocage sur les décisions d'arrêt thérapeutique décidées par les médecins en parfait accord avec les familles, note le rapport. Or, il existerait des protocoles de limitation de soins qui seraient retranscrits dans les dossiers médicaux des patients (...) Elle admet que des injections sont pratiquées lors de décisions d'arrêt de vie. Le problème, selon elle, résiderait dans le fait que les infirmiers du service s'arrogent le droit de discuter du pronostic et du diagnostic avec les familles alors que ce n'est pas dans leur champ de compétence mais celui des médecins. »

Bien connu de la direction de l'établissement et récurrent depuis trois ans, le conflit s'est brutalement aggravé avec la mutation d'un cadre soignant à la fin du mois d'octobre 2001. Le conflit était alors tel que Paulette Guinchard-Kunzler, alors secrétaire d'Etat déléguée aux personnes âgées, avait proposé au directeur du CHU d'organiser une « média-

tion » d'un membre du cabinet de Bernard Kouchner. Plutôt que la médiation, c'est finalement une inspection qui fut retenue, la Drass n'excluant pas le recours à la voie judiciaire « si les faits se révélaient avérés ».

Sans négliger quelques problèmes d'hygiène et d'organisation du service – contrairement aux infirmiers, le médecin-chef n'avait pas accès au contenu de l'armoire aux toxiques –, les inspecteurs se sont attachés à étudier la nature des pratiques mises en œuvre. Avec plus de 400 entrées annuelles, des patients âgés en moyenne de près de 52 ans, une durée moyenne de séjour de l'ordre de 10 jours et un taux de mortalité, en l'an 2000, de 23,13 %, ce service figure, selon le rapport, parmi ceux qui sont amenés à prendre en charge des patients dont l'état de santé est particulièrement grave. Au terme de leur enquête, les trois médecins inspecteurs constatent que le chef de service et certains médecins reconnaissent avoir « recours à l'injection de curare "pour éviter que des

patients extubés gaspent [aient des mouvements respiratoires agoniques]", à la perfusion de chlorure de potassium "pour sensibiliser le cœur à un arrêt de la ventilation", ou à l'augmentation majeure de sédatifs "pour le confort du patient". »

« Pour nous, les actes incriminés se déroulent dans le cadre de limitation ou d'arrêt thérapeutique mais, à notre sens, dépassent ce cadre »

« Les arguments avancés pour justifier le recours à ces pratiques sont présentés de façon confuse, ajoute le rapport. Il est difficile de distinguer ceux qui ont pour objet de justifier une limitation ou un arrêt thérapeutique et ceux qui, selon les médecins, justifient le recours à une thérapeutique active d'accélération du processus de fin de vie. A cet égard, le chef de service emploie fréquemment le terme ambigu d'« arrêt ». S'agit-il d'arrêt thérapeutique ou d'arrêt de vie ? »

Parmi les arguments avancés pour justifier ces pratiques, les médecins du service évoquent le fait que le traitement soit devenu « vain », les demandes formulées par les familles des patients, la notion de qualité de vie, l'insuffisance des places disponibles dans le service ainsi que le coût pour la société d'une activité facturée à

hauteur de plus de mille euros la journée. « Les médecins et le chef de service justifient également le recours à des thérapeutiques actives en affirmant que celles-ci ont cours dans tous les autres services de réanimation en France et à l'étranger », soulignent les auteurs du rapport.

Les trois médecins inspecteurs, qui ont analysé les dossiers de dix-huit patients choisis de manière aléatoire au cours de l'année 2001 et du dernier semestre 2000, estiment que les « actes incriminés se déroulent dans le cadre de limitation ou d'arrêt thérapeutique » mais estiment qu'ils « dépassent ce cadre ». « Il s'agit de thérapeutiques actives visant à accélérer la fin de vie, voire à provoquer l'arrêt de vie, donc la mort ». Des pratiques, ajoutent-ils, condamnées par le code pénal, le code de déontologie médicale, la jurisprudence du Conseil d'Etat et le droit européen.

Les auteurs de ce rapport rédigé sous forme contradictoire formulent 46 « remarques » qui appellent une réponse écrite de la part des responsables du Centre hospitalo-universitaire. Ils proposent que le professeur Annie Boillot cesse d'assurer les fonctions de chef du service de réanimation chirurgicale et que les cinq médecins du service soient renouvelés. Ils suggèrent également le renouvellement, « de manière progressive », de l'ensemble de l'équipe paramédicale ainsi qu'une réorganisation de l'ensemble des activités de réanimation de cet établissement hospitalier. Ce document a été transmis au procureur de la République de Besançon qui a, le 19 avril, ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire. Elle a été confiée au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Dijon.

Jean-Yves Nau

VERBATIM

« Rapprocher l'échéance de la mort »

VOICI le texte rédigé après une réunion tenue, le 16 avril, sous la présidence de Bernard Kouchner, alors ministre délégué à la santé. Il y voyait, non une charte, mais des « éléments de réflexions à l'usage de ceux qui sont confrontés à une situation de fin de vie ».

« Au cours de l'accompagnement d'un patient, tout au long de sa vie et jusqu'à ses derniers instants, la question peut être posée, y compris par lui, de l'arrêt, du retrait ou de la non-mise en œuvre de traitements vitaux, même si une telle décision est susceptible de hâter la mort. Chez d'autres, le soulagement des souffrances peut conduire à rapprocher l'échéance de la mort. La finalité palliative ne doit pas occulter ses conséquences éventuelles sur la fin de la vie. Dans l'ensemble des cas, mais dans ces cas seulement, nous proposons que soit considérée possible la non-prolongation de la vie si au moins les sept précautions suivantes sont respectées :

1. La volonté de la personne malade doit toujours être recherchée et respectée.
2. Si celle-ci n'est pas connue et ne peut pas l'être, la décision doit associer la personne de confiance

qu'elle aura désignée ou à défaut ses proches. Elle prendra en compte la singularité de la personne concernée, sa personnalité, ses convictions philosophiques et religieuses.

3. La décision ne peut être que collective. Elle ne saurait être une décision individuelle.

4. La décision ne peut être prise dans l'urgence.

5. Elle doit respecter le temps d'une véritable délibération visant à clarifier les intentions de chacun.

6. Le médecin doit assumer lui-même la réalisation et les conséquences de sa décision.

7. Les éléments permettant de savoir que la délibération a eu lieu doivent être inscrits dans le dossier du malade.

Nous souhaitons également proposer les recommandations suivantes : que des groupes de parole se mettent en place dans les services particulièrement confrontés à ces situations de fin de vie ; que les critères d'admissibilité et d'accessibilité dans les services de réanimation et de soins palliatifs soient placés au premier plan de la réflexion ; que les considérations économiques ne soient jamais des arguments pris en compte dans l'élaboration de ces décisions.

En réanimation, la moitié des décès sont liés à

● **Pratiques.** L'étude *Lataréa* (« Limitation et arrêt thérapeutique en réanimation ») a été menée par un groupe de réanimateurs, dont le docteur Edouard Ferrand, en 1997, dans la moitié des 220 unités de soins intensifs en France. Elle porte sur 7 000 malades, dont plus d'un millier sont morts au cours des deux mois d'enquête. Selon cette étude, 53 % des décès survenus dans ces structures sont liés à la décision de limiter ou d'arrêter les mesures de réanimation. Près de neuf fois sur

dix, la décision a été prise collectivement par les soignants et, dans 44 % des cas, la famille y a été associée. Au total, les traitements de réanimation n'ont pas été mis en œuvre ou ont été interrompus chez 11 % des personnes hospitalisées (4,6 % de limitations et 6,4 % d'arrêts). En cas de limitation de ces traitements, le décès intervient dans 56 % des cas. En cas d'arrêt, il survient dans 90 % des cas.

● **Ressenti.** La même équipe a étudié au cours de l'année 2000 le ressenti des médecins

ClubAffaires RENAULT

Scénic Air 1.9 dCi 17 650 €*

*sali 115 776,4 F prix maximum conseillé valable du 28/25 au 15/05/02 pour un Scénic Air 1.9 dCi incluant une économie de 2 000 € (119 147 € sur le total) *2 52 au 02/04/02. Offre non cumulable. réservée aux particuliers

Visitez www.renault.fr

Réfléchissez.

Faites 2 000 € d'économie sur Scénic Air 1.9 dCi* et engagez une baby-sitter pour les vacances.

DU 2 AU 15 MAI DANS LE RÉSEAU RENAULT

* OFFRES INDIVIDUELLES ET ALIÉNÉS PARTICIPANTS



Edouard Ferrand, anesthésiste-réanimateur « Il faut reconnaître la spécificité de la fin de vie en réanimation »

En tant qu'anesthésiste-réanimateur à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil), vous avez étudié les pratiques des équipes de réanimation à l'égard des patients en fin de vie. Quels enseignements tirez-vous de ce travail ?

Nous avons mené, en 1997, une première étude qui montrait qu'un peu plus de la moitié des décès en réanimation faisaient suite à une décision de limiter ou d'arrêter les soins intensifs, décision prise neuf fois sur dix collégialement par les soignants. Dans une seconde étude, en 2000, nous avons observé la manière dont les décisions d'arrêter les traitements étaient ressenties par les médecins et par le personnel paramédical. Si les trois quarts de médecins se disaient satisfaits, ce n'était le cas que pour un tiers des infirmières. Nos résultats renforcent ainsi l'idée d'une nécessaire collégialité lors de la prise de décision d'arrêt thérapeutique et renvoient à des problèmes de pratiques.

Quels types de problèmes sont posés selon vous ?

La question est de savoir si l'on a pris la bonne position, au bon moment, pour le bon malade, si l'information a été bien faite auprès du patient et de sa famille, et enfin, si la décision a été collégiale. Dans nos études, il existe ce que l'on appelle un « effet centre » : certains services de soins intensifs semblent avoir de manière constante des pratiques de décision collégiale associant les personnels paramédicaux tandis que d'autres paraissent ne jamais le faire.

Pour tenter de remédier à ces disparités entre les centres, nous avons élaboré un texte de recommandations de bonnes pratiques sur l'arrêt thérapeutique et son application. Il va être soumis au conseil d'administration de la Société de réanimation de langue française dans le courant du mois de mai. Il devrait inciter, à chaque étape, à parler au malade quand cela est possible et à sa famille, ainsi qu'à dire ce que l'on va faire et ce que l'on ne va pas faire. La crainte de suites judiciaires est forte parmi les soignants. Nous avons besoin de ces recommandations afin de sortir de la clandestinité.

Que sait-on actuellement de ce qui se passe en fin de vie à l'hôpital ?

Une grande étude recensant la manière dont les patients meurent à l'hôpital va débiter. Nous savons que 75 % des décès ont lieu à l'hôpital, dont la moitié en réanimation, mais nous ne savons pas comment. Il faut une réflexion dans tous les centres sur le sens de l'engagement thérapeutique. La mission première de la réanimation est de permettre au

malade de sortir de l'hôpital avec une qualité de vie certaine.

En quoi les approches des soins palliatifs et de ceux des services de réanimation diffèrent-elles ?

Si les philosophies peuvent se rejoindre, les démarches et les temporalités sont différentes. Le message des équipes de soins palliatifs est que l'on ne passe pas brutalement des soins curatifs aux soins palliatifs chez des patients pour lesquels le pronostic est très réservé. Selon eux, les soins palliatifs doivent débiter en même temps que les curatifs, les premiers prenant ensuite le pas sur les seconds. Le temps est ainsi mis à profit. En réanimation, en revanche, les périodes sont extrêmement courtes. Quand un traitement délétère ou inutile ne sert visiblement plus qu'à maintenir une agonie, la décision de passer à un traitement palliatif intervient le plus souvent dans un délai très court avant le décès. De plus, le patient en réanimation étant fréquemment dans l'incapacité de donner son avis, se pose un problème pour légitimer la décision, tandis que dans les unités de soins palliatifs, le malade est en général apte à consentir et à participer à la décision.

Est-ce pour cela qu'il est fréquent que les équipes de soins palliatifs n'interviennent pas ou ne soient pas sollicitées par les services de réanimation ?

Il existe peu de liens. Aux Etats-Unis, une réflexion se développe cependant sur l'introduction des soins palliatifs en réanimation. En France, nous manquons de la culture du tiers extérieur à l'équipe soignante, qui intervient pour aider à la décision. Très peu de centres de réanimation disposent d'un psychologue clinicien alors que la présence d'un tel professionnel est en plein développement dans les services de réanimation pédiatrique.

Ne trouvez-vous pas qu'il règne parfois une certaine confusion sur ce que représente exactement la fin de vie en milieu médical ?

Il me paraît important que l'on distingue, comme cela a été fait lors des journées sur la fin de vie organisées par Bernard Kouchner, trois situations de fin de vie médicalisée : celle des services de soins palliatifs, celles de la réanimation et celle des demandes d'une aide à mourir, qui constituent un cas à part. Il faut reconnaître la spécificité de la fin de vie en réanimation, qui implique de prendre les décisions de plus en plus en amont et d'y associer les paramédicaux.

Propos recueillis par
Paul Benkimoun

à la limitation ou l'arrêt des traitements

et du personnel paramédical de 130 centres de réanimation à l'égard des procédures de décision d'arrêt thérapeutique. Des différences majeures sont apparues entre les médecins, satisfaits à 75 %, et les infirmières, dont seulement 32 % se déclarent satisfaites. La décision était le plus souvent prise collégialement selon 40 % des médecins, mais seulement selon 27 % des paramédicaux. Autre différence, 58 % des paramédicaux, mais seulement 21 % des médecins étaient

favorables à l'intervention d'un tiers lors de décisions d'arrêt thérapeutique.

● **Législation.** L'euthanasie, entendue comme l'administration d'une ou de plusieurs substances provoquant la mort, est considérée, en France, comme un homicide volontaire. Le code de déontologie médicale précise que le médecin doit « éviter toute obstination déraisonnable dans les investigations ou la thérapeutique ». Mais il ajoute que le médecin « n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. »

Les demandes d'asile ont augmenté de 22 % de 2000 à 2001

Le rapport de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides constate l'allongement du délai d'examen des dossiers

LE NOMBRE de demandeurs d'asile continue d'augmenter significativement pour la cinquième année consécutive. Telle est la principale conclusion du rapport annuel que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) vient de publier. Le nombre de demandes a atteint 47 291 en 2001, soit une hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est cependant moins forte qu'en 2000 (plus 25 %) et qu'en 1999 (plus 38 %).

Globalement, 18 % des demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié (17 % en 2000), taux qui tient compte des titres accordés par la Commission de recours des réfugiés (CRR), instance d'appel pour les demandeurs d'asile déboutés. L'Ofpra a ainsi délivré 5 049 certificats de réfugiés tandis que la commission des recours en accordait 2 274. Le taux de reconnaissance par l'Office a donc été de 12,4 %. Ce chiffre inclut par ailleurs les enfants de réfugiés, devenus majeurs, se voient presque automatiquement reconnaître le statut accordé à leurs parents : près de 15 % des titres sont accordés à des fils et filles de réfugiés, selon les calculs des officiers de protection. Les chiffres réels de l'asile placent ainsi la France au 15^e rang en Europe, loin derrière l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse.

Le rapport souligne que l'Office a su traiter davantage de dossiers (+ 41 % par rapport à 2000), avec une moyenne de 3 398 décisions rendues par mois. Mais le flux ne cessant d'augmenter, cet effort n'a pu résorber le « stock » des dossiers non traités au-delà du délai légal (4 mois) malgré les moyens supplémentaires alloués en 2000 et 2001. Ainsi, le délai moyen d'examen

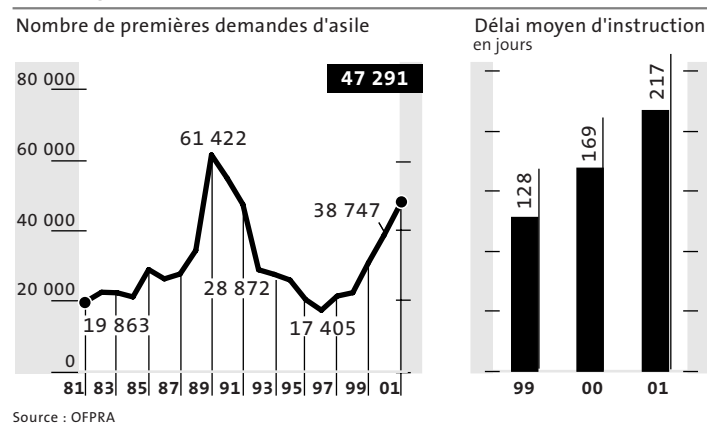
d'une demande a encore augmenté et atteint 217 jours (7,1 mois) contre 169 (5,6 mois) en 2000. Ce délai moyen n'a « qu'une signification réduite », reconnaît l'Office. Il dépend en effet de la nationalité du demandeur, du type de récit qu'il fait et de la possibilité qui lui est laissée d'avoir un entretien lors de l'examen de sa demande. Selon les associations, la majorité des dossiers attendent une réponse entre neuf et dix-huit mois.

Le fonctionnement de l'Ofpra est depuis quelques mois régulièrement mis en cause par les associations, qui critiquent la longueur des

gouvernement de proposer des pistes de réforme. Le rapport devait être remis après la présidentielle.

La composition géographique de la demande d'asile connaît les mêmes évolutions qu'en 2000. La demande asiatique se tasse, avec une baisse de 20 %. Les Chinois voient leur nombre s'infléchir tandis que les Sri-Lankais d'origine tamoule continuent d'augmenter. Le deuxième flux en importance vient de l'ex-URSS : plus de 70 % de demandes en un an. Les Russes demeurent la première nationalité, avec un grand nombre de Tchétchènes, mais la demande biélorusse a

LA CINQUIÈME ANNÉE D'AUGMENTATION



Source : OFPRA

délais comme le trop important taux de rejet. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) avait préconisé, le 9 juillet 2001, une « refonte globale de la politique de l'asile » et notamment la création d'une autorité administrative qui serait « totalement indépendante » du gouvernement.

Au début de l'année, une mission d'inspection avait été chargée par le

triplé, la géorgienne triplé et l'ukrainienne a crû de plus de 70 %. Fortement représentés, les Turcs sont toujours plus nombreux (+ 50 %), suivis des Algériens. Les nationalités qui, en 2000, avaient connu une forte hausse (Haïtiens, originaires de la République démocratique du Congo, Mauritanais), continuent de progresser.

Sylvia Zappi

Un architecte des Bâtiments de France comparaît pour « prise illégal d'intérêts »

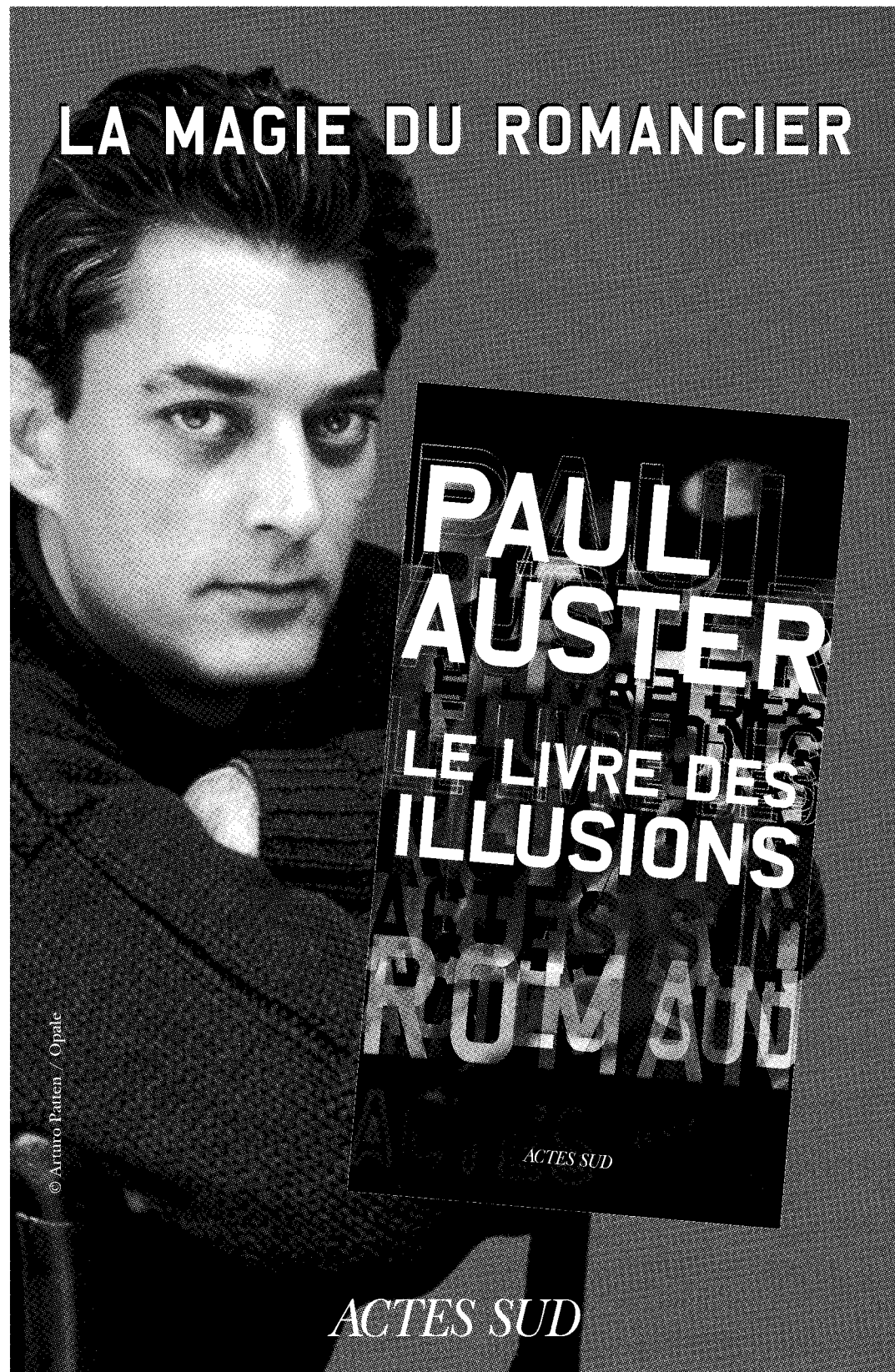
BORDEAUX

de notre correspondant

Au tribunal correctionnel de Bordeaux, lundi 6 mai, Jean-Pierre Errath, architecte des Bâtiments de France (ABF) et directeur du service départemental de l'architecture de la Gironde de 1979 à 1999, était poursuivi pour « prise illégale d'intérêts » et « complicité de favoritisme ». Il lui est reproché d'avoir abusé de sa position et du statut flou et complexe des architectes des Bâtiments de France pour multiplier des chantiers privés sans rapport et au détriment de son activité de fonctionnaire. Avant la loi sur l'urbanisme de décembre 2000, ce statut permettait aux ABF de développer, dans certaines conditions, une maîtrise d'œuvre libérale, en plus de leur activité salariée. A la demande du maire, après une visite en tant qu'ABF sur le chantier, M. Errath proposait ses services en tant que consultant libéral pour l'étude préalable du dossier.

Mais, dans le cadre d'une convention entre l'Etat et le conseil général de la Gironde, l'ABF donnait aussi son avis sur les demandes de subventions, y compris celles pour lesquelles il était impliqué en tant que maître d'œuvre libéral. « C'était un avis technique et consultatif », précise son avocat, Yves Delavallade. Le ministère public lui reproche également, pour la moitié des marchés étudiés, d'avoir conseillé systématiquement des appels d'offres restreints dans lesquels on retrouvait toujours les mêmes quatre entreprises. « Les travaux étant délicats, difficiles et complexes, je devais prendre la précaution de choisir les entreprises les plus compétentes », se défend l'ABF. Selon un inspecteur de la direction de la répression des fraudes, « des sociétés ont été évincées de manière arbitraire ». Le procureur général a requis entre trois et six mois de prison avec sursis et une amende de 10 000 euros. La décision sera rendue le 1^{er} juillet.

Claudia Courtois



Au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, les correspondants du *Monde* ont sondé le monde du travail. Les salariés sont-ils légitimistes et entendent-ils faire bénéficier le gouvernement d'un

certain état de grâce ? Envisagent-ils au contraire de mener dans la rue un **TROISIÈME TOUR** social ? Les attentes sont diverses mais les personnes interrogées sont souvent inquiètes. Les agents d'EDF que

nous avons rencontrés s'attendent à une évolution du statut de l'entreprise, mais refusent une remise en question de certains avantages sociaux. Dans le privé, les **35 HEURES** sont contestées. **JEAN-CHRIS-**

TOPHE LE DUIGOU, numéro deux de la CGT, n'envisage pas de troisième tour social mais il estime que les syndicats doivent obtenir satisfaction, si on ne veut pas faire le lit du Front national.

Ce que les salariés attendent du gouvernement Raffarin

Electriciens, licenciés de Moulinex, employés de commerce, informaticiens... « Le Monde » leur a demandé ce qu'ils pensaient de la situation politique et de ses conséquences sociales. Derrière la diversité des attentes, l'inquiétude est souvent palpable

AU LENDEMAIN du second tour de l'élection présidentielle, quel est le climat social dans les entreprises ? Les salariés prévoient-ils un troisième tour social ? Estiment-ils au contraire que le gouvernement Raffarin doit bénéficier d'un état de grâce ? Qu'en attendent-ils ? Sans prétendre réaliser un sondage représentatif, *Le Monde* a donné la parole à des ouvriers, employés et cadres d'entreprises privées comme du secteur public.

► **Moulinex (Bayeux)**. L'échec de Lionel Jospin, dimanche 21 avril, n'est pas encore totalement digéré, mais les licenciés du groupe d'électroménager ne regrettent pas leur vote sanction. « Je ne regrette pas mon choix du premier tour. On ne pardonnera jamais à la gauche », déclare Marie-Gisèle Chevalier. Dimanche 5 mai, la déléguée cédétiste a déposé « avec amertume » le bulletin Jacques Chirac dans l'urne. Du gouvernement, elle attend « de vraies mesures en faveur de la formation et de la reconversion ». Elle réclame également des comptes : « Combien d'emplois ont réellement été créés ? Moi, je ne connais pas cinq agents de production qui ont trouvé un boulot. »

► **Salle de marché de la Deutsche Bank (Paris)**. Pour Philippe Guez, responsable des marchés d'actions à la Deutsche Bank à Paris, « nul ne croyait à la victoire de Jean-Marie Le Pen ». A-t-on voté pour le leader du Front national parmi les courtiers ? « Non, affirme Eugène Burghardt, responsable de l'ensemble des activités de marché à la Deutsche Bank. Rien n'est plus étranger aux idées

d'extrême droite que la culture des marchés, internationale, et fortement influencée par les pays anglo-saxons. » Par ailleurs, les espaces ouverts dans lesquels travaillent les opérateurs favoriseraient le débat, la provocation parfois, et au final une forme de transparence.

Les courtiers ont en revanche éprouvé, entre les deux tours, les sarscames de nombre de leurs clients étrangers : « On a découvert tout un ressentiment accumulé à l'égard de l'arrogance française », avoue M. Guez, en particulier venant d'Italiens.

► **Hewlett-Packard (Grenoble)**. Pour Patrick, cadre menacé par un plan de restructuration mondial, « au moment où des arbitrages sont en cours suite à la fusion avec Compaq, la situation intérieure française tombe au plus mal. Je ne pense pas que l'élection de Jacques Chirac jouera de façon automatique sur la croissance. Mais au moins permettra-t-elle de corriger la loi sur les 35 heures que je considère comme un non-sens économique ».

L'homme est également inquiet du climat social qui pourrait accompagner le retour de la droite au pouvoir : « S'il s'avère que la France aborde une période flottante, sans croissance et sans leadership économique, avec des mouvements sociaux ou des grèves à répétition, l'impact sera nécessairement négatif sur les décisions. Une nouvelle cohabitation nuirait également à la clarté du débat. Les politiques doivent avoir l'honnêteté de dire où l'on va. Cela vaut mieux que de créer des frustrations. »

► **STMicroelectronics (Grenoble)**. Françoise est ingénieur chez



STMicroelectronics. Contrairement à Patrick chez Hewlett-Packard, elle n'est pas menacée par un plan social. L'entreprise continue son développement. Pour elle, « au second tour, les gens ont fait barrage au Front national, alors qu'au premier ils avaient majoritairement voté à gauche. Le paradoxe est qu'il n'ont pas traduit dans leur vote leur réticence à l'égard des 35 heures. Nous sommes en effet nombreux à considérer que nous sommes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Dans notre secteur, les clients ont l'habitude d'avoir une réponse

immédiate. Lorsqu'on commence à leur expliquer que, là, c'est un jour férié, là un jour de réduction du temps de travail (RTT), ils ne comprennent pas. Les 35 heures ont par ailleurs créé une fracture entre les plus anciens et les plus jeunes qui ne sont pas prêts à tout sacrifier à leur carrière. Etre absent dix à onze semaines, alors qu'ils sont chefs de projet, ne les dérange pas. Personnellement, j'apprécie le temps libre dont je dispose grâce à la RTT, mais je comprendrais qu'il faille revenir à un rythme de travail que je considère plus en rapport avec les nécessités économiques ». Cette femme qui n'avait jamais voté pour Jac-

ques Chirac auparavant n'est pas favorable à une nouvelle cohabitation. « Autant lui donner les moyens de réaliser sa politique. Ensuite, on jugera sur pièces. Il est temps que les politiques s'attaquent aux problèmes comme la Sécurité sociale, ou les retraites », considère-t-elle.

► **Régie des Transports (Marseille)**. Au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, tout semblait calme à la Régie des transports de Marseille. Charles Andréani, dirigeant de la CGT, explique : « Les gens prennent du recul, ils ne sont plus dans les réactions archaïques d'avant, où ils obéissaient sans réfléchir. » Si, selon lui, les salariés attendent les programmes et propositions faites aux législatives pour réagir, il précise pourtant : « Un troisième tour social, comme l'annonçait le facteur... le jeune Besancenot [candidat de la LCR], ça se décrète pas comme ça le soir à la télé, on n'appuie pas sur un bouton. »

► **Boulangier (Roubaix)**. Délégué CGT au sein du groupe d'électroménager Boulangier, filiale d'Auchan, Jean-Pierre Plaisant « n'attend rien du tout de l'élection de Chirac ». Et pour cause. Il a décidé de ne pas aller voter dimanche, lui qui avait choisi Robert Hue (PCF) au premier tour. Il est dans l'expectative. « Il faut voir ce que ça donnera aux législatives. Mais une chose est sûre : Chirac va devoir se souvenir que, son score de 80 %, il le doit en partie aux gens de gauche. » Pour une de ses collègues, « que ce soit la droite ou le PS qui remporte les législatives ne changera pas grand-chose au sort des salariés ». La seule différence, selon

elle, c'est que « lorsque c'est la droite qui gagne, au moins, les choses sont claires, et certains dans les boîtes retrouvent leur énergie pour se bagarrer ».

► **Republic Alley (Paris)**. En mars 2000, Jacques Chirac était venu dans cet immeuble abritant l'incubateur Republic Alley et les start-up Newsfam, Super-Secrétaire, Trading Central et autres Magic Access. Les photos de cette visite restent affichées sur les murs de Republic Alley. Deux directeurs de cet incubateur, Sylvain Charignon et Charles Fabry, sont sensibles aux promesses de la droite : « S'il y a une seule et unique mesure à prendre pour nous aider, c'est de baisser, voire exonérer de charges sociales pour les jeunes pousses. L'effet serait immédiat. »

Chez les salariés, très majoritairement des cadres de 25 à 35 ans souvent un peu « bourgeois-bohèmes » mais dont aucun n'est syndiqué, le retour de la droite ne plaît pas trop, sans pour autant inquiéter. Les 35 heures ? « Notre société a opté pour le minimum du minimum légal, explique l'une. Une remise en cause passerait inaperçue. » La suppression de l'autorisation de licenciement ? « Dans de si petites boîtes, pas besoin d'organiser un plan social pour nous virer ! Ils peuvent toujours y arriver s'ils le veulent », se résigne l'un d'eux. Un autre explique même qu'il n'est « pas si anormal que l'entreprise doive pouvoir renouveler son personnel si elle change de modèle économique ».

Service Entreprises, avec nos correspondants

A EDF : « Un jour, on s'appellera Vivendi International ! »

« **ON ATTEND** de savoir à quelle sauce on va être mangé. Est-ce qu'on va rester une entreprise publique ou ouvrir notre capital ? Pour nous, ce n'est pas un problème, comme on a plus de quinze ans d'ancienneté, on est statutaire. Pour les jeunes, c'est plus incertain. » Devant la machine à café du siège EDF-Paris, rue de Vienne (8^e), Robert, 50 ans, dont près de trente à EDF, et Michèle, vingt ans de maison, tous deux au service juridique, hésitent lundi 6 mai entre soulagement et résignation. Soulagement d'avoir « fait barrage à Le Pen, confirme Bernard, 54 ans, préretraité des services commerciaux depuis le 1^{er} février. On sent la montée de Le Pen y compris à EDF. On perd un peu nos repères par rapport à l'histoire de l'entreprise. L'inquiétude est palpable, pas seulement chez les ouvriers, mais aussi chez les employés et les cadres. L'ultralibéralisme est à l'œuvre. »

« DE L'INTÉRIEUR, C'EST DÉJÀ PRIVATISÉ »

Résignation face à une libéralisation déjà largement engagée, et que les agents voient mal s'arrêter, quel que soit le gouvernement qui sortira des urnes en juin. « Si on repart dans une cohabitation, ça va encore tout bloquer », craint Michèle. « Côté politique, il faut revenir à des choses simples, estime Bernard. Un projet politique clair qu'on pourra sanctionner s'il n'est pas tenu. »

« De toute façon, de l'intérieur, c'est déjà privatisé,

constate une permanente syndicale de l'agence de la rue des Dames, à Paris (17^e). Il ne reste que la façade de l'ancienne EDF. Quand ils voudront privatiser, ils n'auront plus qu'à faire tomber la vitrine. Ici, l'ambiance est déjà celle d'une entreprise privée : productivité, horaires... Les gens sont pressurés, ils n'ont plus une minute à eux. » Pour autant, elle n'est « pas sûre que ça se radicalise. A la CGT, le terrain est en contradiction avec le sommet. Surtout à Paris. Il y a un gros mécontentement de ce qu'a fait Jospin. De là à imaginer un troisième tour social, je n'y crois pas. Même si certains poussent à un mouvement. A EDF, le dernier clash a eu lieu quand ils ont voulu toucher aux avantages. » Tous semblent d'accord sur ce sujet. Bernard : « La mobilisation peut se faire sur la retraite ou les avantages acquis. Mais les stock-options, c'est plutôt un sujet de rigolade entre nous. »

Pour Noémie, seize ans de maison, qui travaille aux services commerciaux : « A Barcelone, Chirac et Jospin ont tout lâché. Un jour, on s'appellera Vivendi International ! Mais je ne suis pas sûre que les salariés aient envie de se mobiliser contre cette évolution qu'on sait inéluctable. Dans un marché ouvert à la concurrence, on ne peut pas rester tout petits sur notre petit territoire français. C'est une logique de repli identitaire. Ça, c'est Le Pen ! »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Pierre, cheminot, préoccupé par les retraites

SYNDIQUÉ à la CGT, Pierre est contrôleur à la SNCF sur la région de Paris-Nord, il a voté Jacques Chirac au deuxième tour de l'élection présidentielle « pour faire barrage à l'extrême droite » et non pour céder au discours sécuritaire « car l'insécurité, je la connais ».

Pour lui, la croissance de l'insécurité à la SNCF est directement liée aux suppressions d'effectifs réalisées pour que l'entreprise puisse « faire des gains de productivité ». De quatre établissements pour les contrôleurs en bout de ligne sur la région Nord, « il n'y en a plus qu'un avec à peine une centaine de gars », déplore Pierre. Ainsi, dit-il, sur la ligne B du RER, plus aucun contrôle n'est exercé entre 4 heures et 8 heures parce que les contrôleurs n'ont pas la possibilité matérielle d'être présents en bout de ligne. Mais, résume ce cinquanteenaire, la véritable insécurité vient de la précarité et de l'exclu-

sion. Renforcer les forces de police dans les gares n'est qu'un remède apparent et « d'ici que la droite élue s'intéresse au social... »

« VRAIE POLITIQUE DE GAUCHE »

Pour Pierre, le vote en faveur du Front national est surtout la manifestation d'une désespérance du cheminot face à une « vraie politique de gauche et des avancées sociales significatives ». Bien sûr, des avancées il y en a eu : les 35 heures, mais, juge-t-il, « on se les paye car on travaille plus pour obtenir des repos compensateurs ».

S'il pense qu'il n'y a sans doute pas eu un réel vote d'extrême droite dans l'entreprise, cet habitant de Seine-Saint-Denis admet que certains services y sont plus sensibles que d'autres. Au sein de la Suge (sûreté générale), la police ferroviaire, certains salariés seraient membres des DPS, le service d'ordre du FN, mais leur nombre serait

restreint et la CGT aurait même réussi à s'implanter dans ce qui était un bastion de FO.

S'il est un sujet qui pose un réel problème aux cheminots confie Pierre, c'est celui de la retraite. Le nouveau gouvernement se hasarderait-il à modifier le régime des retraites ? Rien n'est moins sûr. Autre motif de préoccupation, la privatisation de l'entreprise. « Le changement de statut d'Eurostar n'est-il pas une préfiguration de la libéralisation du transport de voyageurs ? », s'interroge Pierre, inquiet de ce qui se passe en ce moment sur le fret.

En ce qui concerne le futur ministre des transports, Pierre est désabusé : « Gayssot est venu une fois gare du Nord, il est à peine resté cinq minutes et a tourné les talons. Même un ministre de droite ne nous avait jamais fait ça ! ».

François Bostnavaron

Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire national de la CGT chargé des questions économiques

« La double crise sociale et politique crée une vraie responsabilité pour les syndicats »

Alors que la CGT a appelé à faire barrage au Front national, vous semblez désormais prendre vos distances avec Jacques Chirac en déclarant que « les causes de la crise politique et sociale sont toujours là ». Qu'attendez-vous du nouveau gouvernement ?

Nous ne nous rapprochons ni ne nous éloignons du gouvernement. Tous les responsables politiques sont interpellés par cette relation qu'il faut reconstruire entre la démocratie et les réponses à certaines attentes sociales. Tout au long de ces dernières années – le phénomène ne date pas de 1997 –, de nombreuses exigences sociales ont été disqualifiées en raison d'une certaine approche de l'économie et de la compétitivité. Vis-à-vis du nouveau gouvernement, nous attendons qu'il soit à l'écoute des salariés et des organisations syndicales.

Certains évoquent un troisième tour social. Qu'en pensez-vous ?

La CGT ne l'a jamais évoqué. Cela ne correspond pas à notre conception de la démarche revendicative, qui serait subordonnée aux échéances politiques. Nous jugerons sur pièces en fonction des choix qui seront faits. Soit le gouvernement répond à nos attentes, soit il y aura une forme d'expression revendicative. Ce que l'on peut d'ores et déjà constater, c'est que, comme en 1995, la période préélectorale n'a pas interrompu les mouvements revendicatifs. Il y a une permanence de l'attente sociale.

Quels sont, selon vous, les sujets sociaux que le gouvernement devrait traiter en priorité ?

Il y en a quatre. En matière de retraite, il est urgent de dégager un financement pour pérenniser le système. En matière de santé, il



faut trouver une réponse nouvelle aux questions structurelles qui se posent. Par ailleurs, nous ne nous satisfaisons pas de l'échec des négociations sur la formation professionnelle. Enfin, il faut redonner des moyens aux services publics et collectifs. Les élections ayant rappelé que certains besoins

de solidarité ne sont pas satisfaits. Bien entendu, il y a également la question des salaires et du montant de certaines allocations.

Selon vous, les 35 heures ont-elles servi ou desservi le gouvernement Jospin ?

Certaines contradictions dans leur mise en œuvre font que les salariés sont peut-être insatisfaits ou moins satisfaits qu'on aurait pu le penser de la réduction du temps de travail. Certaines contreparties ont été mal perçues. Je pense en particulier au Smic à plusieurs vitesses. Nous sommes éventuellement prêts à rediscuter des 35 heures, mais pas pour les remettre en cause. Cela reviendrait à accepter certaines contreparties prévues par la loi Aubry, comme la flexibilité, mais en ne bénéficiant plus de la réduction du temps de travail.

Un nombre important d'ouvriers ont voté pour le Front

national, y compris, selon les sondages, des sympathisants de la CGT. Cela ne constitue-t-il pas un échec pour votre organisation ?

Ne mythifions pas la classe ouvrière. Celle-ci a régulièrement apporté ses voix à la droite. Je vous rappelle que Pierre Laval a été maire d'Aubervilliers et que dans l'entre-deux-guerres le maire de Saint-Denis était un fasciste notoire. Mais il est vrai qu'un certain nombre d'ouvriers et d'employés ont voté lors de cette élection pour un candidat raciste et que cela nous pose un sérieux défi. Nous voulons continuer à le relever non pas en rejetant les salariés attirés par le Front national, mais en les éclairant sur les choix de ce parti et en apportant de nouvelles réponses.

La crise actuelle vous semble-t-elle d'abord politique ou sociale ?

Elle est à la fois politique et sociale. Ce n'est pas qu'une crise de la représentation politique. Il y a une crise sociale quand une partie importante de la population ne se sent plus partie prenante de la même société que d'autres parties de la population. En France, on peut dater ce phénomène. Il remonte selon nous à 1984 et aux restructurations massives que l'on a présentées comme une parenthèse. Même s'ils prennent des formes variées, la plupart des mouvements sociaux, tels ceux que l'on a connus à la fin des années 1980 ou ceux de 1995, trouvent leur source dans ce tournant. La double crise sociale et politique crée une vraie responsabilité pour les syndicats. La réussite revendicative est obligatoire. Nous avons une véritable obligation de résultats.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Une série de décrets d'application ont été signés avant le départ du gouvernement Jospin

La loi de modernisation sociale, très controversée, a été complétée in extremis par trois textes fort attendus sur les conditions de licenciement. D'autres projets n'ont pas pu être concrétisés

TRADITION républicaine oblige, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le gouvernement sortant expédie les affaires courantes. L'occasion pour les lobbies politiques et économiques de toutes sortes de tenter de faire passer leurs ultimes revendications ou d'arracher les mesures qui étaient « dans les tuyaux ». D'où la floppée de décrets qui paraissent au *Journal officiel* dans les derniers jours et même les dernières heures avant le second tour. Entre le 21 avril et le 5 mai, un grand nombre de textes ont ainsi été signés, du plus technique au plus politique.

Ont été publiés les textes précisant les conditions d'exposition du public aux radiations émises par les réseaux de télécommunications « et autres installations radioélectriques » ; celui concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE) ; le décret sur la nouvelle réglementation des offres publiques d'achats (OPA), qui fixe un cadre plus strict pour ces opérations boursières, et celui déterminant les nouvelles règles de concentration des entreprises, avec les seuils de chiffres d'affaires au-delà desquels le ministère des finances pourra se saisir d'un dossier de fusion-acquisition.

« Nous ne prenons aucune décision à caractère politique ou qui engage l'avenir, rien qui puisse engager ou entraver l'action du gouvernement à venir. Ce serait contraire aux usages républicains », explique un ancien membre du cabinet de Christian Piarret à l'industrie. Voire. Parfois, une loi controversée peut simplement être rendue inopérante si elle n'a pas vu publiés ses décrets d'application. D'où la nécessité de verrouiller les choses en publiant les

décrets. Ainsi, pour les 35 heures, le 28 avril sont parus les décrets relatifs à la durée du travail dans les entreprises de transport routier de marchandises : celui sur les aides financières accompagnant le passage aux 35 heures dans les cafés, hôtels, restaurants et celui sur le travail de nuit.

ÉDIFICE INACHEVÉ

La loi de modernisation sociale demeure l'un des textes législatifs les plus discutés de la dernière période du gouvernement Jospin. Adoptée par le Parlement le 19 décembre 2001, partiellement invalidée par le conseil constitutionnel le 12 janvier au nom de la « liberté d'entreprendre » et toujours aussi contestée par la droite comme par le patronat, ce texte restait un édifice inachevé. Dans la masse des décrets qui lui ont été soumis, le conseil d'Etat a rendu son avis, le 30 avril, sur trois des dispositions essentielles de cette réforme qui ont été ratifiées le 3 mai par le premier ministre sortant et in fine publiées au *Journal Officiel* du dimanche 5 mai.

L'une de ces dispositions est particulièrement attendue par les salariés victimes de plans sociaux ou en voie d'être licenciés à la suite de la mise en liquidation judiciaire de leur entreprise : le doublement des indemnités de licenciement pour motif économique. Ce dernier peut être perçu comme une menace financière à l'encontre des entreprises pour éviter les recours abusifs à cette pratique. Après la faillite de sociétés comme Moulinex, cet avantage vise à attribuer des sommes un peu plus conséquentes que les indemnités consenties jusqu'alors, sans donner le sentiment que les salariés « ont été remerciés avec des clopinettes »,

comme il a été souvent proclamé lors des récents conflits. Désormais, ils devraient percevoir « une indemnité qui ne saurait être inférieure à deux-dixièmes de mois de salaire par année d'ancienneté ». A partir de dix ans de présence s'ajoute un complément de « deux-quinzièmes de mois par année ».

Un second décret institue le recours à un « médiateur » en cas de désaccord entre la direction et les syndicats sur la mise en œuvre des plans sociaux. Là aussi, cette initiative a été dénoncée par les entreprises qui craignent un alourdissement et un allongement des procédures pouvant s'étaler sur sept mois. Le décret prévoit les conditions de saisine par le comité d'entreprise ou par la direction de ces « personnalités désignées en fonction de leur autorité morale, de leurs compétences dans le domaine de la gestion des entreprises et de leur expérience des relations professionnelles ». Ces dernières auront « les plus larges pouvoirs pour s'informer de la situation économique de l'entreprise (...) requérir la production de tout document (...) et procéder aux auditions utiles ».

CONGÉ DE RECLASSEMENT

Enfin, le troisième décret précise les conditions de mise en œuvre du congé de reclassement qui s'impose dans les entreprises de plus de 1 000 salariés. Il doit permettre aux salariés concernés « de bénéficier des prestations d'une cellule d'accompagnement, des démarches de recherche d'emploi ou d'actions de formation ». Durant cette période, ils peuvent faire « valider les acquis de [leur] expérience professionnelle », assorti d'un suivi individualisé. La durée de ce congé de reclassement est fixée entre quatre et

neuf mois et le salarié continue de percevoir un salaire de son employeur « au moins égal à 65 % de la rémunération brute moyenne ». Pour les entreprises, cette opération alourdit financièrement le bilan des plans sociaux. Certains organisations syndicales, de leur côté, auraient souhaité son extension aux quelque 85 % de salariés victimes de licenciement en dehors de toute procédure de plan social. En revanche, deux autres dispositions portant sur « l'obligation de réindustrialisation » et sur « l'étude d'impact » d'un plan social sur le bassin d'emploi n'ont pu être achevées à temps.

Dernier point, parfois la ligne de partage entre « affaires courantes » et sujets « politiques » passe au milieu d'un projet. C'est le cas pour la réglementation bancaire. Ou pour l'agriculture raisonnée. Le mercredi 24 avril, les ministres de l'agriculture et de l'industrie avaient signé le décret sur la qualification des exploitations appliquant les méthodes de l'agriculture raisonnée. En revanche, le décret, plus polémique, sur la communication qui peut être faite autour de ce vrai-faux label restera, lui, dans les tiroirs. Au grand dam de la FNSEA et de la Fédération du commerce de la distribution (FCD), soupçonnées par leurs détracteurs – au premier rang desquels la Confédération paysanne de José Bové – de tenter d'améliorer la présentation de l'agriculture productiviste en lui collant l'étiquette « raisonnée ». A charge pour le futur gouvernement de reprendre ces dossiers polémiques ou de les laisser en plan.

Michel Delberghe et Pascal Galinier

Le résultat du second tour de l'élection présidentielle laisse les marchés indifférents

La Bourse de Paris attend les législatives

POUR la Bourse de Paris comme pour le marché des changes, la victoire de Jacques Chirac face à Jean-Marie Le Pen était considérée comme déjà acquise dès la fin du premier tour de l'élection présidentielle. Elle n'a pas pour autant été saluée par une envolée des cours, comme cela avait été le cas en 1995. L'incertitude quant à la politique économique à venir durera jusqu'aux élections législatives les 9 et 16 juin.

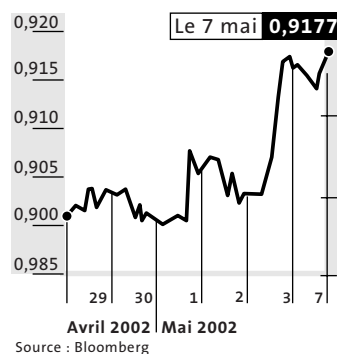
L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris n'a gagné que 0,28 %, lundi 6 mai, et l'euro, qui était fortement remonté vendredi contre le dollar, s'est maintenu sur ses plus hauts niveaux depuis octobre 2001 (à 0,9177 dollar, mardi). Certes, la place de Londres était en congé, ce qui a privé le marché des changes d'un volume d'activité important. « Le marché tourne au ralenti. Cela ressemble à un mois d'août avec tous les jours fériés que compte le mois de mai », décrivait un opérateur.

« EUROPÉANISATION »

« Le fait d'avoir, avec l'euro, une monnaie relativement stable a diminué la volatilité que l'on a pu connaître lors des précédentes périodes d'incertitude électorale. Le risque politique est atténué par l'europanisation de l'économie », estime Stéphane Hurel, responsable des marchés actions chez Paresco.

Comme autrefois, toutefois, certains stratèges dirigent leurs conseils d'investissement en fonction des orientations gouvernementales. Selon ceux de CIC Securities, le résultat du scrutin de dimanche est une bonne nouvelle pour la Bourse et pour l'euro, de même que pour les valeurs de la consommation, les financières et des secteurs de la défense et de la sécurité, « le tout sous réserve de transformation de l'es-

EURO CONTRE DOLLAR



sai le 16 juin ». « Beaucoup de mesures de relance de la confiance et de la consommation devraient être préparées par le gouvernement intérimaire, notamment l'allègement immédiat de 5 % de l'impôt sur le revenu, la diminution de la TVA dans certains secteurs et la baisse de certaines cotisations patronales », justifient-ils. Ces mesures auraient pour conséquence de stimuler le retour à la confiance et de doper la consommation, donnant un coup de pouce aux secteurs des voyages, de l'hôtellerie, du tourisme, de la restauration, de l'habillement, de l'automobile ou de la distribution. « Par ailleurs, poursuivent les experts du CIC, la perspective de l'introduction des fonds de pension à la française sur le modèle de la Préfon pourrait favoriser les compagnies d'assurances et les sociétés de gestion, donc certains groupes bancaires. Enfin, les valeurs de défense et liées à la sécurité devraient bénéficier des mesures à venir dans ce domaine. » Ils soulignent néanmoins que ces considérations sont valables surtout pour le court terme.

Cécile Prudhomme

Trois projets de loi qui n'ont pas vu le jour

● **La loi sur l'eau.** Evoquée dès 1997, la réforme de la politique de l'eau a donné lieu à un premier texte en 1998 qui n'a pas été soumis à l'Assemblée. Un deuxième texte, qui a connu 17 versions différentes, a été présenté début janvier 2002. Vidé de sa substance, il n'a pas été soumis au Sénat, après une première lecture à l'Assemblée.

● **La loi sur la réforme des autorités boursières.** Présenté comme un des textes

phares du ministère Fabius, le projet prévoyait la fusion de la Commission des opérations de Bourse et du Conseil des marchés financiers afin de moderniser le système de régulation des marchés. Le texte fut discuté en conseil des ministres puis transmis à l'Assemblée. Mais il n'a jamais été discuté.

● **La loi sur la réforme des tribunaux de commerce.** Après une commission d'enquête parlementaire approfondie sur


les pratiques des tribunaux de commerce en 1998, le gouvernement élaborait un projet de loi pour réformer la justice consulaire et économique en 2000. Le texte, qui prévoyait des modifications de la carte judiciaire et surtout l'arrivée de juges professionnels, déclencha la révolte des juges consulaires. Après une grève de plusieurs semaines début 2001, le gouvernement amenda le projet puis l'enterra.

1^{er} assureur
de personnes en France

14 millions
de personnes assurées

25 000
points de vente

136 Mds €
d'actifs



Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2002

Nette surperformance par rapport au marché français

Chiffre d'affaires consolidé 5 491,7 M€ + 16,6 %
Encours gérés au 31 03 2002 + 9,5 %

Activité	31/03/2002 en M€	31/03/2001 en M€
International	1 400,0	1 300,0
France	4 091,7	4 191,7
Total	5 491,7	5 491,7

Evolution	31/03/2002 en M€	31/03/2001 en M€	Evolution en %
Epargne	4 440,0	4 800,0	- 7,3
Retraite	2 130,0	1 800,0	+ 18,3
Prévoyance	382,0	280,0	+ 36,4
Services aux clients	390,0	330,0	+ 18,2
Pris en charge de gestion	50,0	50,0	0,0
Comptes aux clients	50,0	50,0	0,0
Total	5 491,7	4 790,0	+ 14,6

L'Assemblée Générale de CNP Assurances se déroulera le 4 juin 2002

Relations analystes et investisseurs institutionnels: Bnp Paribas, 01 42 18 22 22 - Email: info@comp.fr
Relations avec les actionnaires: CNP Vie, 01 00 14 34 34 - Email: actionnaires@comp.fr www.cnp.fr

Laurent Fabius a dû renoncer à mettre en place les nouvelles relations banques-clients

LA LOI Murcef (mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier), adoptée en décembre 2001, qui encadre notamment les nouvelles relations entre les banques et leurs clients, ne pourra pas être appliquée en totalité. L'arrêté d'application d'une partie de ce texte était sur le bureau de Laurent Fabius, ministre de l'économie, depuis le 10 avril, date à laquelle le comité consultatif des clients des banques, qui réunit banquiers et associations de consommateurs sous l'égide des pouvoirs publics, lui a transmis son avis. Mais le ministre a laissé ce texte en attente. « Il a préféré ne pas sortir un texte qui fait encore débat », dit-on à Bercy.

Cet arrêté devait définir ce que seront les conventions de compte, ces nouveaux contrats « qui déterminent les droits et les obligations du client et de la banque ». « Les principales stipulations de la convention de compte de dépôt, notamment les conditions générales et tarifs d'ouverture, de fonctionnement et de clôture, sont précisées par un arrêté du ministre de l'économie et des finances », stipule la loi (article L 312-1-1). La loi Murcef précise que ces conventions, qui concernent 60 millions de comptes, devront être envoyées avant le 1^{er} juillet et signées par le client et sa banque avant le 1^{er} janvier 2003. Les banques sont formelles : « En l'absence d'arrêté, on ne peut appliquer cette loi », indique la FBF (Fédération bancaire française), organisation patronale des banques.

Domage, regrettent plusieurs associations de consommateurs. « Nous regrettons très vivement que le gouvernement n'ait pas jugé prioritaire de concrétiser les améliorations à la relation banque-client apportées par la loi en en fixant les conditions d'application », déplore l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV). « Si un arrêté ne précise pas clairement la façon dont les conventions de comptes devront être rédigées, c'est la porte ouverte à toutes les prati-

Les autres points de la loi Murcef devraient en principe être appliqués

ques commerciales, à toutes les dérivées, donc aux contentieux », craint Laurent Gomis, juriste à la CLCV. « Le risque est de voir les banquiers remettre en cause ce qui a été obtenu », renchérit Nicole Perez, administratrice nationale à l'UFC Que Choisir. Or « améliorer la clarté, la précision et la fiabilité des informations données par les banques à leurs clients est une urgence et une priorité », déplore la CLCV, qui constate que « certaines banques ont beau jeu, avant de mettre en place les mesures prévues par la loi, d'augmenter leurs tarifs ».

La loi étant claire sur le fait que les conventions doivent être envoyées aux clients avant le

1^{er} juillet, certaines associations estiment qu'elles peuvent poursuivre les banques en justice si cela n'est pas fait.

Les autres points de la loi Murcef devraient en principe être appliqués, comme la mise en place d'une procédure de médiation ou l'interdiction de procéder à des ventes liées (les forfaits imposés aux clients). Autre mesure en suspens, la création d'un solde bancaire insaisissable (SBI), d'un montant égal au revenu minimum d'insertion (RMI) pour une personne seule, soit 405,62 euros.

En revanche, l'équipe de Laurent Fabius a fait paraître une série de décrets avant de passer la main, dont celui sur le plafonnement à 30 euros des pénalités pour les chèques sans provisions inférieurs à 50 euros, à compter du 1^{er} juillet 2002. Enfin, deux textes renforçant la lutte contre le blanchiment viennent de paraître au *Journal officiel* : l'un impose de nouvelles obligations aux banques dans le domaine des chèques. L'autre crée un comité de liaison entre établissements privés et publics concernés.

Reste à savoir ce que fera le nouveau gouvernement. La loi Murcef ne figurera sans doute pas sur la liste des sujets prioritaires du prochain ministre de l'économie. Les associations de consommateurs s'interrogent également sur sa position sur le chèque payant, auquel le gouvernement Jospin s'est toujours opposé.

Pascal Santi

Les métallurgistes allemands paralysent les fleurons industriels du Bade-Wurtemberg

Le puissant syndicat IG Metall réclame 6,5 % d'augmentation salariale pour 2002. 20 000 salariés devaient interrompre le travail pour une journée mardi 7 mai

MANNHEIM

de notre envoyé spécial

L'ancienne caserne des pompiers de Mannheim n'avait pas connu pareille cohue depuis longtemps : les ouvriers d'un des fleurons de l'industrie locale, le fabricant de tracteurs John Deere, sont tous là pour ce premier jour de grève dans la métallurgie allemande. « Nous n'avons eu aucun mal à mobiliser. Les gens sont hypermotivés », se réjouit Rainer Wietstock, le président IG Metall du comité d'entreprise. Discours, musique, le personnel se presse pour s'inscrire afin de recevoir les indemnités de grève versées par IG Metall. Lundi 6 mai, le mouvement lancé par le puissant syndicat a touché d'autres groupes comme DaimlerChrysler et Porsche, mais seulement, dans l'immédiat, dans le Land de Bade-Wurtemberg. Pour ce premier jour de conflit, 50 000 personnes ont été mobilisées sur une vingtaine de sites.

Dès 6 heures de matin, de passage dans une usine de Porsche des environs de Stuttgart, le président d'IG Metall, Klaus Zwickel, est venu répéter les revendications salariales à l'origine du bras de fer :

6,5 % d'augmentation pour 2002. « Il ne s'agit pas pour nous de faire une longue grève, mais d'obtenir un bon résultat. A partir de maintenant, nous sommes prêts à négocier », a-t-il déclaré. Mais le patronat a campé lundi sur sa position : 3,3 % de hausse plus le versement ponctuel d'une somme de 190 euros

Personne ne croit à la reprise des pourparlers avant la semaine prochaine

pour le début 2002. Du coup, personne ne croit à la reprise des pourparlers avant la semaine prochaine.

« Les propositions constituent une provocation. Après des années de croissance, nous voulons aussi avoir notre part du gâteau », lance Christian Schmidt, un jeune ouvrier du fabricant de matériel agricole John Deere, en grève pour la première fois de sa vie. Les plus anciens se souviennent que lors du dernier

bras de fer, la direction de l'entreprise avait fermé l'usine pendant six semaines. C'était en 1984, à l'époque où IG Metall réclamait les 35 heures. Depuis, John Deere n'avait plus connu de mouvement d'aussi grande ampleur.

« Aujourd'hui, il s'agit de défendre notre pouvoir d'achat : l'an dernier, les hausses de 2,1 % n'ont pas compensé une inflation de 2,5 % », assure Jürgen Schumacher, un permanent régional d'IG Metall. Un représentant du syndicat des services Verdi, lui-même engagé dans des négociations salariales, est venu apporter le soutien des cols blancs : « Merci pour votre mouvement, ensemble nous sommes plus forts, tenez bon ! », lance-t-il de la tribune.

La grève, chacun en est conscient, survient dans un contexte sensible. Après une mini-récession à la fin 2001, l'Allemagne espère une reprise cette année. Or un conflit d'envergure et des accords salariaux trop généreux pourraient affaiblir le rebond de l'activité, à en croire le patronat et nombre d'économistes. Un argument balayé d'un revers de manche par les grévistes : « Nous ne sommes pas responsables des erreurs des gouver-

nants ou des patrons. Une bonne augmentation aura l'avantage de relancer la demande, ce qui sera au contraire très favorable à la conjoncture », affirme Willi Weber, casquette rouge d'IG Metall vissée sur la tête.

A cinq mois des élections, le chancelier Gerhard Schröder (SPD) a pourtant réitéré ses appels à la modération. « J'espère qu'on pourra revenir à la table des négociations rapidement et qu'on parviendra à une issue raisonnable pour l'économie tout en prenant en compte les souhaits du personnel », a dit le chef du gouvernement, lundi. Des commentaires parfois peu appréciés par les grévistes du Bade-Wurtemberg. « Ce n'est pas au chancelier de s'immiscer dans les négociations. En matière salariale, le principe d'autonomie des partenaires sociaux est primordial ici, indique Rainer Wietstock. Ce genre d'intervention pourrait coûter des voix à M. Schröder. » Sans affaiblir la détermination des métallurgistes : mardi 7 mai, ce sont 20 000 salariés qui devaient interrompre le travail pour une journée.

Philippe Ricard

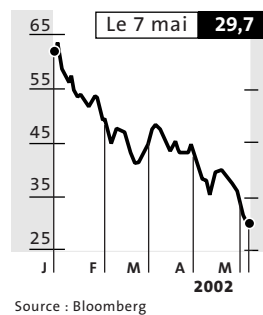
Vivendi Universal passe sous la barre des 30 euros

LE TITRE Vivendi Universal, à l'ouverture de la séance mardi 7 mai, chutait pour la onzième séance consécutive, et passait sous la barre des 30 euros. Le marché a vivement réagi à la dégradation du crédit court terme du groupe annoncée lundi par Standard & Poor's qui a ramené sa note de A2 à A3. La valeur accusait une baisse de 4,65 % à 29,60 euros vingt minutes après l'ouverture, après avoir touché un plus bas de 29,42 euros un peu plus tôt. Depuis le début de l'année, le titre a perdu plus de 51 % de sa valeur et retrouvé ses niveaux de l'automne 1997.

Le marché s'inquiète de plus en plus des risques qui semblent peser sur Vivendi Universal. Après Moody's qui a baissé sa notation sur le crédit long terme du groupe, en soulignant qu'après le paiement du dividende, le groupe n'aurait pas « de cash-flow significatif », Standard & Poor's, lui, s'alarme des clauses de remboursement souscrites par le groupe et liées à l'évolution de son cours. Compte tenu de la chute du cours, le groupe, selon les estimations de l'agence de notation, pourrait être contraint de rembourser 1,2 milliard d'euros d'ici janvier 2003. Ces risques menacent l'équilibre du groupe, alors que son endettement (hors Vivendi Environnement), selon l'agence, a continué d'augmenter pour s'établir à 20 milliards d'euros fin avril.

EN CHUTE

Action Vivendi en euros à Paris



Source : Bloomberg

TRW fait un geste d'ouverture vers Northrop Grumman

LE GROUPE américain de défense et d'aéronautique Northrop Grumman va peut-être finir par trouver un accord avec son concurrent TRW. Il a déposé une offre publique d'achat au prix de 53 dollars par action, soit une opération de 6,7 milliards de dollars (7,3 milliards d'euros) à laquelle s'ajoute une reprise de dette de 5,5 milliards de dollars. La proposition a été jugée insuffisante, vendredi 3 mai, par la direction et les actionnaires.

La direction de TRW a cependant indiqué qu'elle était prête à lui ouvrir ses comptes, en vue de lui permettre d'améliorer son offre. Un accord de confidentialité a été conclu, lundi 6 mai, entre les deux parties. Northrop Grumman dit pouvoir examiner les livres de son concurrent en dix jours. Le marché s'attend à ce qu'il relève sa proposition à 55 dollars par action.

Les ventes des hypermarchés font du surplace

LES TRANSACTIONS des hypermarchés ont stagné en avril 2002 par rapport à avril 2001, selon l'indice de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), paru lundi 6 mai. Ces chiffres confirment la tendance que connaît ce type de surface depuis le début de l'année, affichant sur quatre mois une hausse de seulement 0,5 %. Cette morosité tranche avec le dynamisme des supermarchés, qui affichent en avril une hausse de 3,1 % et de 3,6 % depuis le début de l'année. Les ventes de la grande distribution ont en revanche subi l'effet de la baisse des prix des carburants (-4 % en un an), qui représentent environ 10 % de leur chiffre d'affaires.

INDUSTRIE

■ **ALSTOM : le groupe a enregistré une perte nette**, après amortissement de survaleurs, de 139 millions d'euros pour son exercice terminé à la fin mars 2002, contre un bénéfice de 204 millions d'euros en 2001. Le groupe ne versera pas de dividende cette année.

■ **UNILEVER : le groupe néerlandais a annoncé mardi avoir finalisé la cession de ses services de nettoyage industriels**, à l'américain Johnson Wax Professional, pour 1,725 milliard de dollars (1,88 milliard d'euros).

FINANCE

■ **MOODY'S : l'agence de notation financière** a indiqué lundi qu'elle pourrait abaisser la notation ou la perspective de banques d'investissement inculpées pour collusion entre leurs intérêts personnels et les recommandations qu'elles peuvent donner sur des titres.

■ **BNP PARIBAS : pour le premier trimestre 2002**, le groupe annonce que son résultat brut d'exploitation diminue de 3,6 % par rapport au premier trimestre 2001. Le résultat net recule de 18,6 % à 1,02 milliard d'euros, les plus-values sur cessions d'actions ayant diminué.

Airbus parie sur un scénario optimiste de sortie de crise

BERLIN

de notre envoyé spécial

Mission accomplie. Airbus a réussi, pour le moment, à maintenir les cadences de production sur les quatre premiers mois de l'année. Avec 103 appareils sortis des chaînes d'assemblage de Toulouse et de Hambourg à fin avril, le constructeur aéronautique européen est en ligne avec son scénario optimiste de traversée de crise qui prévoit une production de 300 appareils en 2002. « Soit seulement 8 % de moins que notre production record de 325 exemplaires en 2001 », a rappelé Noël Forgeard, PDG d'Airbus, au Salon aéronautique de Berlin qui se tient du 6 au 12 mai.

Si ce scénario se confirme, Airbus serait largement au-dessus du seuil de 265 à 270 exemplaires en deçà duquel M. Forgeard a répété qu'il devrait procéder à des licenciements. Pour le moment, la société européenne s'en est tenue à des mesures plus ou moins indolores : suppression des contrats à durée déterminée, des contrats d'intérim

et de la sous-traitance et des heures supplémentaires. Au total, l'équivalent de 6 000 suppressions de postes à temps plein. La société a même eu recours à des mesures de chômage technique en Allemagne et en France, entre 3 et 11 jours selon les sites industriels. M. Forgeard n'exclut pas de pouvoir baisser ce chiffre si le rythme de production se maintient.

Rien n'est moins sûr. Pour faire bonne figure, Airbus a mis les bouchées doubles depuis le début de l'année, en incitant ses clients à prendre livraison des appareils le plus rapidement possible. Mais les cadences devraient maintenant ralentir. D'où une certaine perplexité des salariés qui ont l'impression de fournir un rythme de travail très soutenu, alors que la direction annonce des réductions de postes et a proposé des augmentations salariales inférieures à celles des autres branches de sa maison mère EADS, pourtant plus durement touchées par la crise.

L'intersyndicale d'Airbus France

a ainsi organisé, jeudi 18 avril, une grève dans les quatre usines françaises du groupe aéronautique, à Toulouse, Nantes, Saint-Nazaire et Méaulte. Mais la direction affirme que les cadences devraient désormais ralentir jusqu'à la fin 2002. En 2003, M. Forgeard anticipe une remontée progressive qui lui permet de pronostiquer une production totale de 300 exemplaires. « Au total, le choc du 11 septembre aura fait perdre à l'industrie l'équivalent d'une année de croissance », affirme-t-il, tout en avertissant que « la récession n'est pas encore derrière nous ».

JOUER LES BONS ÉLÈVES

Malgré ce trou d'air, Airbus est pourtant plus que jamais déterminé à jouer les bons élèves d'EADS. Réalisant deux tiers du chiffre d'affaires et la quasi-totalité des profits du groupe franco-allemand, il a promis l'augmentation de sa contribution en dépit de la crise qui frappe le transport aérien et du financement de son nouvel appa-

reil, l'avion géant A380 (550 places). M. Forgeard a promis, à Berlin, des économies de 400 millions d'euros sur les coûts et de 200 millions d'euros sur la recherche et le développement qui doivent lui permettre « des gains de productivité annuels de 5 %, contre 3,5 % en temps normal ». La profitabilité élevée de la société (16 % du chiffre d'affaires avant les frais de recherche et développement) est pour moitié consacrée au financement de ces investissements, notamment celui de l'A380. « Nous ne nous servons pas de nos profits pour acheter nos propres actions », a lancé M. Forgeard en direction de son éternel rival Boeing. Celui-ci ne fait pourtant pas mauvaise figure. Depuis le début de l'année, il a engrangé plus de trois fois plus de nouvelles commandes qu'Airbus (129 exemplaires nets des annulations, notamment grâce à un contrat record de 100 appareils pour la compagnie à bas coût Ryanair). Enfin, M. Forgeard a confirmé la reprise en main directe par Airbus du programme d'avions militaires de transport de troupes A400M, un contrat de 18 milliards d'euros (pour 196 appareils) signé par huit pays européens en décembre. Le siège de Toulouse a décidé de piloter en direct le développement du programme alors qu'il devait être plus largement dévolu à la branche espagnole d'EADS et d'Airbus.

Christophe Jakubyszyn

La compagnie aérienne britannique à bas prix EasyJet rachète Go, sous l'œil sceptique de la City

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le projet de rachat par la compagnie aérienne britannique à bas prix EasyJet de son principal concurrent Go devrait bouleverser le paysage aérien européen. Mais même applaudi par les politiques, le possible mariage créant la première compagnie « low cost » d'Europe laisse les marchés sceptiques.

« Une acquisition dans l'intérêt des actionnaires, des clients et du personnel » : voilà ce qu'affirmait, le 3 mai, le président-fondateur d'EasyJet, Stelios Haji-Ioannou, à propos des discussions engagées avec la société de capital-risque 3i pour le rachat de la compagnie à bas prix Go. Les deux compagnies se complètent en terme de destinations en Europe. Le duo opère à partir d'aéroports londoniens différents, Luton et Gatwick pour EasyJet, Stansted pour Go. En outre, M. Haji-Ioannou n'est pas fâché de mettre dans l'embarras son rival, Michael O'Leary, directeur-général de Ryanair, qui descendrait ainsi d'une marche du podium, en termes de nombre d'avions et de chiffre d'affaires.

Entre EasyJet et Go, des synergies dans l'administration des sièges centraux et dans les dépenses publicitaires sont possibles. Les compagnies ont une culture proche : aéroports de premier plan, développement de la classe affaires, fréquents vols intérieurs et intra-européens. Enfin, dernier point, EasyJet renforce sa main dans les négociations avec les constructeurs d'avions pour élargir sa flotte.

De son côté, le marché a fait preuve d'un enthousiasme très modéré. Depuis le ressac des affaires causé par le 11 septembre, les compagnies régulières ont réagi au défi des concurrents à bas prix, qui avaient vu leur trafic augmenter malgré la crise. En jouant de son influence politique, British Airways est ainsi parvenu à bloquer l'acqui-

sition de droits supplémentaires de décollage et d'atterrissage. De surcroît, BA a réduit ses tarifs sur l'Europe pour contrer les « low cost ». La reprise plus rapide que prévu de l'activité aérienne depuis le printemps favorise les transporteurs traditionnels.

Autre interrogation, EasyJet ne va-t-elle pas payer trop cher Go, estimé à 400 millions de livres (640,09 millions d'euros) ? L'ancienne filiale de BA avait été vendue il y a un an à sa direction par le truchement de 3i pour 110 millions de livres.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Enfin, la City se méfie de M. Haji-Ioannou, milliardaire d'origine chypriote, prodige des affaires et bon vivant. Sa politique de diversification dans l'Internet, la location d'automobiles et bientôt le cinéma conduit ses critiques à voir en lui un nouveau Richard Branson, sorte d'aventurier des affaires dépourvu de stratégie industrielle. Mais à l'inverse du groupe Virgin, conglomérat diversifié privé, EasyJet est coté en Bourse depuis 2000.

Investisseurs et analystes n'aiment guère le manque de transparence du groupe ainsi que la complexité des dizaines de sociétés enchevêtrées qui le composent. La récente annonce de la démission de M. Haji-Ioannou en 2003 de la présidence de la compagnie aérienne au profit d'une figure de l'establishment britannique est destinée à rassurer les milieux financiers.

Marc Roche

DAUPHIN
The HumanDesign Company

Leader Européen du fauteuil de bureau

Teo
"Pour réussir vos réunions"

DAUPHIN FRANCE SA
6, allée du Parc de Garlande
92220 Bagneux

Tél. : 01.46.54.15.90 Fax : 01.46.54.15.99

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

Homme, 52 ans, souhaite imprimer dans l'action sa rigueur et son empreinte avec pour expérience, professeur de français en Amérique du Sud, professeur d'espagnol en France puis, longue expérience commerciale (filère papiers et cartons) auprès de l'imprimerie et de l'édition,

effectue missions, négociations, de caractère commercial, culturel, pédagogique, diplomatique, humanitaire, privé ou autre, sur Espagne ou Amérique Latine.

Basé à Sophia Antipolis, près de Nice
Tél. : 06 77 49 60 65

Jeune diplômé Master relations internationales, trilingue, rech. emploi dans les services, consultant, conseil en entreprise PME-PMI export, intéressé par le marché maghrébin.
Tél. : 06-21-76-51-27.

Majordome/Maitre d'hôtel, rech. poste France ou étranger, chez particulier, bilingue anglais.
Tél./fax : 04-75-96-41-55.

Anesthésiste allemande cherche poste à Paris dans un hôpital ou un cabinet médical.
E-mail : angela76@surfeu.de

Offre individuelle de compétences

Cadre dirigeant 20 ans d'expérience
BUSINESS PME MARKETING
OPÉRATIONNEL MANAGEMENT DE PROJETS
Gestion - Informatique - NTIC
(disponibilité juin - mobilité Francophone)
CV détaillé sur : <http://site.voila.fr/ricazoulay>
Gsm : 06.07.06.54.58

Les Français sont avides de médias en période électorale

A la télévision, TF1 affiche les plus fortes audiences des deux soirées électorales. A la radio, l'interactivité a fonctionné. Les quotidiens généralistes ont également amélioré les anciens records. Pourtant, la publicité n'était pas au rendez-vous

L'AUDIENNE ne s'accompagne pas forcément de profit. Si les deux dernières semaines ont attiré les Français vers la télévision, la radio, les journaux ou les sites internet, les médias n'en ont pas tiré de bénéfices substantiels, les recettes publicitaires n'augmentant pas en conséquence.

► **Télévision** : les audiences sont fortement en hausse lors des rendez-vous spéciaux prévus dans les grilles (« Face à la Une » sur TF1, « Elections 2002 » sur France 2), comme lors des soirées électorales. TF1 a fait le plein de téléspectateurs lors des deux soirées des 21 avril et 5 mai (9,328 millions de téléspectateurs et 8,109 millions selon les chiffres de Médiamétrie). A 20 h 03, dimanche 5 mai, la Une a même enregistré un pic d'audience de plus de 13 millions de téléspectateurs. Au regard de ces chiffres, le service public fait grise mine. Les audiences de France 2 et de France 3 sont nettement moins élevées, en dépit d'estimations de résultats livrées quelques secondes avant TF1. Seules 6 millions de personnes ont regardé la soirée organisée sur France 2, le 21 avril, et à peine 4,5 millions celle du second tour. De son côté, France 3 parvient tout de même à réunir plus de 3 millions de téléspectateurs à chaque soirée. Traditionnellement, la chaîne des régions réalise des scores plus importants lors des élections de proximité, municipales ou législatives.

Jusqu'au vendredi 3 mai, les chaînes publiques ont souffert d'une contrainte forte : contrairement à TF1, France 2 et France 3 ont été obligées de diffuser la campagne électorale officielle. Cette opération de service public a entraîné, chaque jour, juste avant le journal télévisé (JT) de 20 heures, une baisse



La soirée électorale organisée par TF1, dimanche 5 mai, de 19 h 20 à 22 h 55, présentée notamment par Patrick Poivre d'Arvor et Claire Chazal, a rassemblé 8 109 000 téléspectateurs, près de deux fois plus que la soirée concurrente proposée par France 2.

de l'audience. Un manque à gagner publicitaire – dont l'évaluation reste imprécise –, est déjà prévu par la régie de France Télévisions. Les journaux télévisés de France 3 ont, en revanche, bénéficié pendant toute la campagne d'une audience forte et régulière.

Sur Canal+, la présidentielle a dopé les audiences des émissions en clair. A partir du 8 avril, le journal de la présidentielle de Karl Zéro a doublé son audience (19 h 25-19 h 55) passant de 750 000 téléspectateurs à 1,5 million. Les deux soirées électorales ont attiré une moyenne de 1,7 million de téléspectateurs.

Les chaînes n'ont pas fait le plein publicitaire, ce qui est fréquemment constaté en période de campagne électorale. Sur l'ensemble des télévisions, les écrans publicitaires sont vendus plusieurs mois à l'avance, bien avant que les dates des scrutins soient connues. Sur

une soirée électorale, TF1 perd de l'argent par rapport à un dimanche normal construit autour de la diffusion de deux films. Choix éditorial, entre 19 h 40 et 22 h 55, dimanche 5 mai, les écrans publicitaires ont été supprimés.

► **Radios** : contrairement à la télévision, les mesures d'audience ne sont pas encore connues même si certaines radios ont commandé des études spécifiques. L'influence commerciale de la campagne se mesure donc sur les émissions « interactives ». L'émission « Les auditeurs ont la parole » sur RTL a atteint des records. Le nombre des appels payants (22 centimes d'euro la minute) a enflé à la veille du premier tour passant de 1 000 à 10 000 par jour depuis le 22 avril. Sur France Inter, le nombre d'appels de l'émission le « Téléphone sonne » a été multiplié par dix comme celui de « Radio Com » de 8 h 40 à 9 heures.

► **Presse** : les quotidiens généralistes ont, comme à chaque échéance électorale, réalisé d'importantes ventes au numéro : *Le Figaro*, qui a annoncé un tirage de 740 000 exemplaires au lendemain des deux tours de scrutin, a vendu 440 000 exemplaires en kiosques le 21 avril (soit + 63 % par rapport au même jour de l'année précédente) et table sur un chiffre similaire à l'occasion du second tour. *Le Monde*, qui a effectué un tirage de plus d'un million d'exemplaires à chaque tour de scrutin, a vendu le 22 avril, 498 000 exemplaires en kiosques en France, soit 340 000 exemplaires de plus par rapport au 22 avril 2001, et 114 000 exemplaires de plus qu'au premier tour de 1995. Les décomptes définitifs ne seront connus que vendredi. Le tirage du principal quotidien de France, *Ouest France*, s'est élevé au lendemain des scrutins à plus de 1 million d'exemplaires.

res. Mais c'est sans doute, *Libération* qui a le plus profité des élections avec 620 000 exemplaires vendus en kiosques au lendemain du premier tour par rapport à une diffusion moyenne en France en 2001 de 171 000 exemplaires. En raison, sans doute, de sa « Une » très militante : la couverture barrée d'un « NON » a été brandie et photographiée à de multiples reprises au cours des manifestations anti-Le Pen de l'entre-deux tours. A l'ensemble des chiffres des ventes réalisées par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), s'ajoutent les abonnements et les ventes effectuées à l'étranger.

Côté publicitaire, les caisses des quotidiens n'ont pas gonflé subitement. L'effet de l'élection est globalement neutre sur la presse quotidienne généraliste. Les annonceurs n'ont pas joué avec l'actualité et les fortes diffusions n'ont pas été accompagnées de rentrées publicitaires supplémentaires. Les régies ne prévoient pas de hausse de leurs tarifs. La décre publicitaire en période électorale est traditionnelle : comme le rappellent certains opérateurs, les chefs d'entreprises-annonceurs n'aimant pas l'incertitude, l'attentisme prévaut généralement. Certains annonceurs avaient préparé, plus activement que d'habitude, des opérations « ludiques » destinées, pendant l'entre-deux tours, à profiter du duel attendu Chirac-Jospin. La surprise créée par la présence du chef du Front National, Jean-Marie Le Pen, le 5 mai a coupé court à leurs projets. Même si certains annonceurs ont, pour la première fois, souhaité être présents dans les cahiers de résultats.

Florence Amalou et Bénédicte Mathieu

Les sites de la presse dopés par le scrutin

Lundi 22 avril, au lendemain du premier tour, le monde.fr – associé à tf1.fr pour la campagne – a enregistré une audience record de 687 401 visites, selon Cybermétric. A titre de comparaison, 540 000 visites ont été recensées après les attentats du 11 septembre, et, lorsque l'actualité ne connaît pas de soubresauts, la moyenne quotidienne s'établit à 200 000.

Les sites d'informations ont tous connu une hausse importante de leur audience après le premier tour. Le 22 avril, liberation.fr est passé de 100 000 visites par jour en moyenne à 360 669, le site de TF1 de 250 000 à 400 000, et celui de *Figaro* de 40 000 à 187 000. Le second tour n'a pas provoqué le même raz de marée : le 5 mai, le monde.fr a reçu la visite de 222 361 internautes tandis que 168 030 surfaient sur liberation.fr.

FIN JANVIER 2001, alors que la campagne électorale débutait, Serge Lepeltier, secrétaire général du RPR, exhortait les Français à se rendre sur le site Internet de Jacques Chirac. Il assurait aux citoyens-internautes que, par leur participation, ils allaient « être les acteurs du succès de l'élection présidentielle » et jouer « un rôle pionnier en contribuant au développement de cette nouvelle forme de démocratie et de liberté ». Le 22 mars, Lionel Jospin expliquait sur son site que, pour celui qui souhaitait « présider autrement », Internet était « un des moyens de faire campagne autrement ».

La cybercampagne a-t-elle tenu ses promesses ? Les seize candidats du premier tour ont, en tout cas, tous investi la Toile pour y afficher leur programme. Et certains n'ont pas lésiné sur les moyens. Ainsi, une quarantaine de bénévoles ont été mobilisés pour alimenter le site de Lionel Jospin, avec un budget de 450 000 euros.

Quant aux internautes, ils ont également répondu présents. Entre les deux tours, le site de M. Jospin a reçu plus de 40 000 messages d'électeurs venus débattre des raisons de

Une campagne en demi-teinte sur Internet

l'échec socialiste ou des consignes de vote du 5 mai. Selon ses responsables, le site du président-candidat a reçu, à lui seul, quelque 800 000 visiteurs pendant la durée de la campagne. « Internet s'est imposé comme un nouvel outil pour la politique », estime Xavier Moisan, le webmaster du site de M. Chirac. Après le 21 avril, certains sont allés manifester dans la rue, d'autres ont eu le réflexe Internet et se sont exprimés spontanément sur notre forum. »

SURSAUT CITOYEN

Les chats, ces babillages électroniques auxquels tous les candidats se sont prêtés avec grâce sur les principaux portails de la Toile, ont aussi été suivis avec assiduité. Même si l'on est très loin des millions de téléspectateurs qu'assure un passage au journal télévisé de TF1, M. Jospin a dialogué le 22 mars devant 33 000 internautes sur wanadoo.fr, battant au passage le record que détenait... Loana, l'ancienne star de « Loft Story » !

Si la campagne semble avoir trouvé un public sur Internet, elle n'a pas pour autant permis

aux citoyens d'en être vraiment les acteurs. « A l'exception de quelques sites parodiques ou satiriques présentant un traitement décalé des candidats, les internautes se sont peu saisis d'Internet pour mener leur propre campagne », analyse Thierry Vedel, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof).

Il aura fallu attendre l'électrochoc des résultats de Jean-Marie Le Pen au premier tour pour voir un sursaut citoyen sur la Toile et l'émergence de nombreux sites anti-FN. Reprochant aux médias traditionnels d'« imposer au peuple leur choix pour le second tour », le leader frontiste s'est en retour servi de son site pour exhorter ses fidèles à « militer sur Internet » afin de « diffuser le plus largement possible la voix des patriotes ». Ce qu'ils ont fait en prenant d'assaut les forums de discussion jusque tard dans la nuit du 5 mai, pendant que le site de M. Chirac se muait en celui de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP).

Stéphane Mandard (Le Monde interactif)

M. Marty succéderait à M. Ambiel à la tête d'Expand

DOMINIQUE AMBIEL a présenté, lundi 6 mai, sa démission de la présidence du conseil d'administration du groupe Expand Images, filiale de Vivendi Universal (VU). Officiellement, M. Ambiel tire sa révérence « en raison de divergences sur l'organisation et le management » d'Expand. En interne, on laisse entendre qu'il n'a jamais accepté la prise de contrôle complète de son groupe par VU, via StudioCanal. Au sein du Groupe Canal+, certains affirment que M. Ambiel – qui doit « dans quelques jours » préciser les raisons de son départ – aurait été remercié par Richard Lenormand, président de StudioCanal.

Leurs relations n'ont jamais été simples. A l'origine, la prise de contrôle d'Expand par StudioCanal avait été lancée par Vincent Grimond, ex-directeur général de Canal+ aujourd'hui numéro 2 des Studios Universal. Lors de la naissance de Vivendi Universal, StudioCanal, le studio européen imaginé par M. Grimond, a semblé sacrifié par Jean-Marie Messier, PDG de VU, au profit des activités cinéma américaines.

Le Groupe Canal+ prévoit de don-

ner « le nom du remplaçant » de M. Ambiel la semaine prochaine. Ce dernier aurait pu être... Xavier Couture, tout nouveau PDG du Groupe Canal+. Il y a quelques mois Pierre Lescure et Denis Olivennes, ex-dirigeants du groupe, avaient contacté le directeur de l'antenne de TF1 pour ce poste. Finalement, c'est un proche de Xavier Couture, Franck Marty, qui devrait prendre la présidence d'Expand. Il préside une filiale à 49 % d'Expand, la société de production Starling, premier producteur de jeux télévisés en France (« Qui veut gagner des millions » ou « Q.I. le grand test »).

Après son départ, M. Ambiel – ex-secrétaire général du mouvement des jeunes giscardiens Autrement et conseiller national des Clubs Perspectives et réalités – pourrait retrouver des activités politiques. Il est pressenti pour intégrer le cabinet du ministre de la culture et de la communication. Déjà, en 1986 et 1987, il avait été conseiller, chargé du cinéma et de la télévision du ministre François Léotard.

Guy Dutheil

VIENT DE PARAITRE

LE MONDE diplomatique

DOSSIER

VIVENDI

UNE LEÇON DE CHOSES

Les seigneurs des réseaux
Informers, communiquer, vendre, tout contrôler
Chef d'entreprise made in France
Et l'eau de La Paz fut privatisée
Les fous du roi

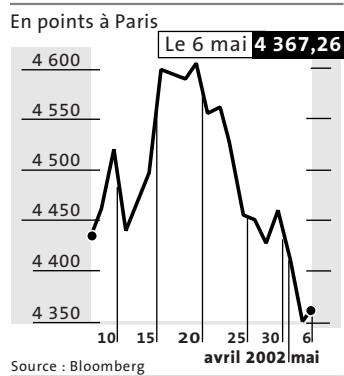
Egalement au sommaire :
La peste ; Au Venezuela, Hugo Chávez sauvé par le peuple ;
Jénine, enquête sur un crime de guerre ; etc.

NUMÉRO DE MAI 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

Les valeurs pétrolières pèsent sur les Bourses

LES VALEURS américaines ont terminé en net recul la séance du lundi 6 mai. Les marchés américains restent minés par les incertitudes que suscite le rythme de la reprise économique et, plus ponctuellement, par les difficultés des valeurs pétrolières, qui ont mal réagi lorsque l'Irak a annoncé la reprise de ses exportations dès mercredi. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a perdu 1,98 %, à 9808,04 points, alourdi par la baisse de 3,3 % de l'action ExxonMobil. Sur le Nasdaq, l'indice composite a abandonné 2,14 %, à 1 578,48 points, tandis que le Standard & Poor's 500 s'est inscrit en baisse de 1,93 %, à 1 052,67 points. Cela n'a pas empêché l'investisseur américain Warren Buffet de prédire un retour à la rentabilité des actions, mais sur

INDICE CAC 40



des bases raisonnables : « Une rentabilité de 6 % à 7 % par an n'a rien de scandaleux », affirme-t-il.

En Europe, les volumes de titres échangés ont été limités sur les marchés d'actions, la Bourse de Londres étant fermée pour cause de jour férié. L'indice paneuropéen FTSE Eurotop 300 s'est tassé de 0,22 %, tandis que l'Eurostoxx 50, limité aux valeurs de la zone euro, baissait de 0,45 %. A Paris, la victoire écrasante de Jacques Chirac n'a guère ému les investisseurs. L'indice CAC 40 s'est apprécié de 0,28 %, à 4 367,26 points. Les valeurs technologiques, délaissées la semaine dernière, ont été les plus en vue : Cap Gemini (+2,6 %, à 62,05 euros), Alcatel (+1,6 %, à 12,83 euros), France Télécom (+1,4 %, à 23,20 euros) ou STMicroelectronics (+1,3 %, à 31,72 euros) sont les témoins de ce rebond. Les valeurs défensives ont malgré tout encore été recherchées : L'Oréal a bondi de 2,93 %, à 86 euros, Renault a grimpé de 1,54 %, à 52,8 euros et Aventis s'est apprécié de 1,32 %, à 76,75 euros. Du côté des baisses, TotalFinElf a perdu 1 %, à 168 euros. Vivendi Universal a dévissé de 1,65 % à 31 euros alors que l'agence Standard's and Pooors a dégradé, à la suite de Moody's, la note de l'entreprise.

A Tokyo, l'indice Nikkei a chuté de 2,03 %, à 11 316,04 points.

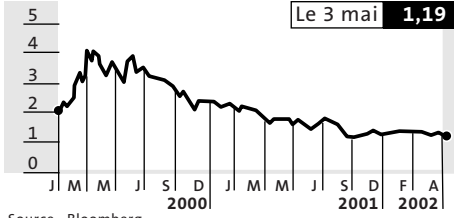
M. F.

Le football n'est pas un Eldorado pour les investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION MANCHESTER UNITED

en livres, à Londres



LES TEMPS sont durs pour les clubs de football cotés en Bourse. Ceci n'a pas empêché les sociétés Dow Jones et Stoxx d'annoncer, le 22 avril, la création d'un indice des performances boursières de 33 clubs européens. Sur les douze derniers mois, il aurait affiché une baisse de 34,38 % et sur les dix dernières années une hausse de 6,33 %, soit une performance bien inférieure à celles des indices traditionnels.

UN BILAN MÉDIOCRE

Le football est loin d'être un Eldorado pour les investisseurs. A l'exception de Manchester, les titres des clubs cotés se situent bien en deçà de leur cours d'introduction : près de 50 % de baisse pour l'Ajax d'Amsterdam et pour le Borussia de Dortmund et jusqu'à 80 %, voire 90 %, de décade pour certains clubs anglais (Newcastle, Tottenham ou Aston Villa). La Juventus de Turin a même vu son titre chuter de 2,66 %, lundi 6 mai, alors que le club avait remporté la veille le titre de champion d'Italie.

Le bilan est d'autant plus médiocre que les financiers et les investisseurs doutent de la capacité des clubs à créer durablement de la valeur. Principale inquiétude : l'inflation des salaires des joueurs. Georges Ducl, gérant d'un fonds d'investissement orienté vers les valeurs sportives chez Tocqueville Finance, note que 60 % à 80 % du chiffre d'affaires des clubs sont ponctionnés par la masse salariale. C'est la conséquence de la course aux meilleurs éléments depuis trois saisons, même si elle est en grande partie financée par la croissance quasi exponentielle des droits télévisuels reversés aux clubs.

Les investisseurs, échaudés par cette inflation des coûts, pointent aussi le caractère irrationnel des montants des transferts. Alors qu'aucune méthode quantitative ne permet de valoriser un

jeoueur sur la base de critères stables, il semble que la loi de l'offre et de la demande prévale sur toute autre démarche. Signe des temps, cinq analystes financiers étaient spécialistes du secteur à la Bourse de Londres en 2001 ; il n'y en a plus aucun.

LES GESTIONNAIRES MÉFIANTS

L'aléa né des résultats sportifs est aussi une source de défiance pour les opérateurs de marchés, même si la corrélation entre défaite sur le terrain et chute du titre en Bourse est rien moins qu'évidente. Peter Harbula, du cabinet Deloitte, estime que seuls des résultats majeurs ont une influence significative sur le cours. Plus que le quotidien sportif, ce sont les perspectives économiques du secteur qui refroidissent les investisseurs. Les droits télévisuels reversés aux clubs (en Angleterre) ou rétrocédés par la ligue nationale (en France) devraient être revus à la baisse lors des négociations prochaines. Les faillites de groupes de télévision payante tels que Kirch ou ITV laissent présager une période de vaches maigres pour ceux des clubs dont les

ressources dépendent le plus directement des droits.

Car la structure des recettes donne une indication essentielle sur la capacité à surmonter des résultats sportifs médiocres. La vente des produits dérivés contribue pour 30 % au chiffre d'affaires du Real Madrid, contre 6 % pour la moyenne des clubs espagnols. Or ces recettes sont le reflet d'une assise populaire durable. Les clubs affichant les meilleures performances économiques sur la longue période sont ceux qui, possédant une « marque », consentent aux investissements de structure permettant de l'exploiter.

LE TITRE MANCHESTER UNITED SÉDUIT

Manchester United (MU) apparaît comme le meilleur exemple de ce modèle économique. Non content de glaner des titres, le club a agrandi et rénové son stade, afin de toucher un public familial, dont la propension à consommer est forte. Les restaurants et magasins aux couleurs de MU garnissent les tribunes du stade, générant de conséquentes recettes. Après avoir atteint un niveau dix fois supérieur à son cours d'introduction de 1991, le titre a connu depuis le début 2000 une nette dégrise, mais affiche une croissance encore appréciable : près de 300 % en onze ans. Le club a réussi à séduire les investisseurs institutionnels en gommant les effets économiques néfastes de l'aléa sportif. Mais chez les actionnaires individuels, la décision de placer son argent sur des clubs cotés relève toujours, selon M. Ducl, d'un « réflexe passionnel ».

En France, alors que le nouveau gouvernement pourrait revenir sur l'interdiction faite aux clubs d'être cotés, la Bourse aura peut-être pour certains des allures de miroir aux alouettes.

Marc Ferracci

LES BOURSES DANS LE MONDE 7/5, 12h

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
UNION EUROPÉENNE							
ALLEMAGNE	DAX Index	4786,93	7/5	-1,92	5467,31 19/3	4706,00 20/2	23,60
	Euro Neu Markt Price IX	808,67	7/5	-3,87	1212,43 4/1	851,78 3/5	
AUTRICHE	Austria traded	1351,10	7/5	-0,29	1368,18 2/5	1109,88 9/1	14,50
BELGIQUE	Bel 20	2775,97	7/5	-1,47	2906,75 24/4	2609,61 15/1	13,60
DANEMARK	Horsens Bnex	260,31	7/5	-0,37	280,92 26/3	248,52 25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	7803,30	7/5	-1,79	8608,50 4/1	7628,00 22/2	18,10
FINLANDE	Hex General	6441,94	7/5	-2,36	9224,38 4/1	6580,95 25/4	16,10
FRANCE	CAC 40	4259,40	7/5	-2,47	4720,04 4/1	4210,29 20/2	19,70
	Mid CAC	2112,56	7/5	-0,30	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,00
	SBF 120	2978,14	7/5	-2,36	3263,90 28/3	2924,73 20/2	19,70
	SBF 250	2876,49	7/5	-0,80	3081,89 28/3	2782,54 20/2	19,80
	Indice second marché	2547,60	7/5	-0,29	2561,29 30/4	2287,72 2/1	15,10
	Indice nouveau marché	922,42	7/5	-2,15	1175,41 7/1	930,44 3/5	
GRÈCE	ASE General	2218,37	2/5	0,00	2655,07 3/1	2160,28 16/4	14,50
IRLANDE	Irish Overall	5164,90	7/5	-1,01	6085,02 18/1	4611,79 20/3	12,50
ITALIE	Milan Mib 30	30548,00	7/5	-2,00	33548,00 17/4	29542,00 20/2	19,80
LUXEMBOURG	Lux Index	1111,24	6/5	-0,81	1169,47 14/1	821,61 30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	482,54	7/5	-2,26	531,45 18/4	475,19 22/2	16,80
PORTUGAL	PSI 20	7149,84	7/5	-1,05	7998,50 4/1	7161,66 25/2	17,00

EUROPE Mardi 7 mai 12h

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	3399,93	-2,28
AUTOMOBILE	228,12	-2,21
BANQUES	288,70	-1,89
PRODUIT DE BASE	203,87	-1,45
CHIMIE	346,61	-1,44
TÉLÉCOMMUNICATIONS	336,83	-3,03
CONSTRUCTION	236,60	-1,58
CONSOMMATION CYCLIQUE	126,78	-3,11
PHARMACIE	457,97	-2,35
ÉNERGIE	338,14	-2,01
SERVICES FINANCIERS	226,13	-1,79
ALIMENTATION ET BOISSON	251,13	-0,90
BIENS D'ÉQUIPEMENT	351,51	-1,61
ASSURANCES	302,59	-1,74
MÉDIAS	228,57	-3,16
BIENS DE CONSOMMATION	377,10	-1,65
COMMERCE ET DISTRIBUTION	261,02	-1,59
HAUTE TECHNOLOGIE	359,78	-3,30
SERVICES COLLECTIFS	290,89	-0,52

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	20,54	-3,11
AEGION NV	24,55	-3,16
AIR LIQUIDE	163,10	-0,97
ALCATEL A	12,32	-3,98
ALLIANZ N	251,29	-0,68
AVENTIS	75,20	-2,02
AXA	21,93	-4,03
BASF AG	44,70	-1,78
BAYER	35,18	-1,04
BAYR.HYP.U.VERBK	37,14	-3,08
BBVA	13,04	-0,84
BNP PARIBAS	57,20	-0,87
BSCH	9,86	-2,76
CARREFOUR	46,20	-2,22
DAIMLERCHRYSLER N	50,06	-2,87

DANONE	145,50	-0,89
DEUTSCHE BANK AG	73,04	-3,89
DEUTSCHE TELEKOM	12,48	-2,50
E.ON	56,75	-0,65
ENDESA	16,55	-0,66
ENEL	6,43	-0,46
ENI SPA	16,60	-1,37
FORTIS	24,61	-1,72
FRANCE TELECOM	21,72	-6,38
GENERALI ASS.	26,25	-0,98
ING GROEP CVA	27,28	-2,40
KONINKLIJKE AHOLD	25,63	-3,06
L'OREAL	84,10	-2,21
LVMH	56,60	-2,25
MUENCHENER RUECKV.	263,99	-0,94
NOKIA OYJ	16,09	-3,77
PINAULT PRINTEMPS	121,30	-1,78
REPSOL YPF	12,59	-3,15
ROY.PHILIPS ELECTR.	30,76	-4,32
ROYAL DUTCH PETROL	57,55	-2,13
RWE	41,21	-1,29
SAINT GOBAIN	186,40	-1,89
SANOFI-SYNTELABO	68,95	-3,36
SANPAOLO IMI	11,75	-2,49
SIEMENS	62,65	-2,11
SOCIETE GENERALE A	76,30	-1,48
SUEZ	32,39	-0,03
TELECOM ITALIA	8,16	-2,97
TELEFONICA	10,58	-2,94
TIF	4,52	-1,74
TOTAL FINA ELF	164,30	-2,20
UNICREDITO ITALIAN	5,08	-1,93
UNILEVER CVA	70,55	-1,05
VIVENDI UNIVERSAL	29,32	-5,42
VOLKSWAGEN	52,94	-2,47
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

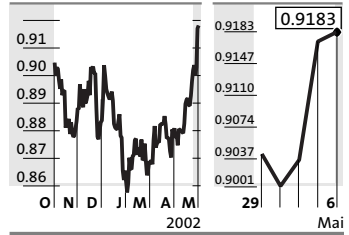
MARCHÉ DES CHANGES 7/5, 12h

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,78315	0,91560	1,46685	0,62870
TOKYO (¥)	127,70000		116,91500	187,30210	80,28045
PARIS (€)	1,09220	0,85535		1,60195	0,68665
LONDRES (£)	0,68170	0,53390	0,62425		0,42860
ZURICH (FR. S.)	1,59090	1,24635	1,45620	2,33345	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4303	7,4347
COURONNE NORVÈGE	7,6123	7,6231
COURONNE SUÉDOISE	9,3704	9,3734
COURONNE TCHÉQUE	30,2994	30,7639
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6879	1,6889
DOLLAR CANADIEN	1,4366	1,4383
DOLLAR HONGKONG	7,1394	7,1428
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0295	2,0331
FORINT HONGROIS	243,7427	244,4827
LEU ROUMAIN	30526,0000	30588,0000
ROUBLE	28,5911	28,6065

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5087,60	7/5	-2,22	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,30
	FTSE techMark 100 index	1042,77	7/5	-1,79	1569,61 4/1	1048,21 30/4	108,80
SUÈDE	OMX	686,47	7/5	-0,59	878,88 4/1	680,85 25/4	22,70
EUROPE							
HONGRIE	Bux	8922,83	7/5	-0,05	8917,20 22/4	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1312,58	6/5	-1,39	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14860,21	7/5	-0,94	16423,34 25/1	13842,30 2/1	195,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	462,30	7/5	0,17	464,60 3/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	386,10	30/4	0,09	393,94 26/4	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6455,10	7/5	-1,77	6723,10 18/4	6059,10 6/2	18,30
TURQUIE	National 100	11582,08	7/5	1,18	15071,83 8/1	10443,80 18/3	10,60
AMÉRIQUES							
ARGENTINE	Merval	407,46	6/5	0,40	471,33 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	12430,24	6/5	-1,42	14495,28 18/3	12300,70 30/1	8,90
CANADA	TSE 300	7581,05	6/5	-1,08	7992,70 7/3	7402,70 20/2	20,30
CHILI	Ipsa	96,53	7/5	0,10	102,37 4/1	94,80 20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9808,04	6/5	-1,98	10673,09 19/3	9529,45 30/1	21,40
	Nasdaq composite	1578,48	6/5	-2,14	2098,87 9/1	1603,57 6/5	42,30
	Nasdaq 100	1161,16	6/5	-2,48	1710,22 9/1	1185,79 3/5	37,70
	Wilshire 5000	10016,35	6/5	-1,82	10983,40 19/3	10040,54 20/2	
	Standards & Pooors 500	1052,67	6/5	-1,93	1176,96 7/1	1063,45 30/4	20,00
MEXIQUE	IPC	7542,48	6/5	0,27	7611,12 11/4	6365,72 14/1	12,90

FRANCFORT

6/5 : 105 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ELSA AG	0,07	75,00
CURASAN	3,15	34,04
MACROPORE	4,42	30,38
ADVANCED MEDIEN	0,18	20,00
COMPUTEC MEDIA	3,60	13,56
UTIMACO SAFEWARE	0,93	13,41
ARNDT	1,55	13,14
Plus mauvaises performances		
POPNET INTERNET	0,03	-50,00
WASHTEC	2,90	-33,33
AECO	0,12	-29,41
BIOTISSUE TECHNOLO.	3,5	

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 7 mai 11h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL, etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY, FAURECIA, F.F.P. (NV), etc.

Table of international stock market data (continued) including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, etc.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for Zone Euro including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like ALTADIS, AMADEUS PRIV. A, ARCELOR, etc.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for Hors Zone Euro including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like ERICSSON, GENERAL ELECT., HSBM HOLDINGS, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

6/5 : 15,14 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like INTERCALL REDUCT., STACI #, LYCOS FRANCE, etc.

Table of new market data (continued) including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like ILOG #, LA TETE DS NUAGES#, HIGHWAVE OPTICAL, etc.

Advertisement for Volkswagen Occasions featuring a car image, the Volkswagen logo, and text: 'Acheter son véhicule dans notre réseau, ça évite d'y retourner trop souvent.'

SECOND MARCHÉ

6/5 : 23,09 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like IEC PROFES.MEDIA #, S.E.A.E., GECI INTL, etc.

Table of second market data (continued) including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like GEDIOS., THARREAU INDUST., WALTER #, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 7/5 à 11h

Valeur Cours en euro date % var. 31/12

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like AGIPI, BNP PARIBAS, Banque populaire Asset Management, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like EUR.OBLIG.INTER., EUR.TECHNOLOGIES, EUR.TECHNOLOGIESD, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like MASTER ACTIONS, MASTER DUO, MASTER OBLIG., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CIC HORIZON D, CIC MONDE PE, CIC OBLI C.T.D., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like STRATEGIE CAC, STRATEGIE IND.USA, SIVAC Info Poste, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like DEDIALYS SANTE, DEDIALYS TECHNO., DEDIALYS TELECOM, etc.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Pour évaluer l'impact sur la nature des modifications d'environnement induites par l'homme ou le climat, il faut déterminer la capacité biologique des animaux et des plantes à **S'ADAPTER** à ces changements. C'est

l'objet de l'écophysiole. Au Centre d'écologie et physiologie énergétique (CEPE) de Strasbourg, qui a acquis dans ce domaine une **RENOMMÉE INTERNATIONALE**, les chercheurs sont passés maîtres dans

l'étude des animaux sauvages en milieu naturel. Ils ont accumulé des connaissances étonnantes, notamment sur les régulations énergétiques du manchot royal. Cette approche fonctionnelle de la nature, élar-

gie à de multiples espèces, pourrait fournir de précieuses indications pour la gestion future de la **BIODIVERSITÉ**. Y compris en France, où un tiers de la population des oiseaux communs connaît un déclin significatif.

Comment l'animal répond aux changements d'environnement

Discipline encore jeune, l'écophysiole étudie les capacités d'adaptation des animaux aux modifications de leur milieu. Du manchot à la tortue-luth, le Centre d'écologie et physiologie énergétique (CEPE) de Strasbourg recueille les fruits de cette approche fonctionnelle de la nature

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Par ce calme après-midi de printemps, ce sont des cris d'animaux qui frappent d'abord l'oreille. Colonie d'oiseaux mise à l'étude dans un laboratoire ? Quadruplées enfermées pour les besoins de la science ? « Regardez les arbres qui nous entourent : ils sont truffés de nids de corbeaux freux ! », nous rétorque-t-on sèchement. Ainsi s'explique, en cette période de reproduction, le concert de croassements qui pénètrent, à la sortie de la ville, par les fenêtres du Centre d'écologie et physiologie énergétique (CEPE) de Strasbourg, le temple français d'une discipline encore jeune, l'écophysiole, qui vise à étudier les capacités d'adaptation des animaux aux modifications de leur environnement.

Temple français, mais aussi européen, voire international, comme en témoignent les nombreux articles scientifiques publiés dans les meilleures revues, dont il est la source. Au CEPE, structure dépendant du CNRS, associée à l'université Louis-Pasteur et affiliée à l'Inserm, ils sont une bonne quarantaine, chercheurs et techniciens confondus, à traquer sans relâche, dans leur milieu naturel, les limites biologiques de diverses espèces. « De nombreuses études ont montré que les animaux peuvent s'adapter aux conditions environnementales en augmentant leur dépense énergétique. Mais cette augmentation ne peut pas dépasser certaines limites », explique son directeur, Yvon



S. FERAROLI

La tortue luth, qui figure parmi les plus grosses tortues au monde, est aussi parmi les plus menacées. Il reste moins de 30 000 femelles de cette espèce aujourd'hui, contre 115 000 en 1980. Mieux connaître le chemin de leurs migrations permettrait d'œuvrer pour la conservation de l'espèce.

Le Maho. En recensant leurs réponses comportementales et physiologiques aux contraintes du milieu, l'écophysiole permet ainsi de comprendre comment les performances et les stratégies des animaux sauvages « façonnent ensemble leurs traits de vie et leur permettent de faire face aux conditions environnementales ». Avec des résultats qui, à moyen terme, contribueront à la gestion et à la préservation des espèces - et des espaces - naturels.

BARRIÈRES TECHNOLOGIQUES

Si cette approche du vivant s'est développée depuis longtemps en matière d'espèces végétales, notamment du fait de son intérêt agronomique ou forestier, le

décollage a été beaucoup plus lent en ce qui concerne les animaux. Contrairement aux plantes, ces derniers sont mobiles, ce qui n'aide pas leur suivi en milieu naturel. De plus, certains vivent dans des habitats extrêmes, ce qui les rend plus difficiles encore à observer. L'écophysiole doit ainsi faire face à d'énormes barrières technologiques. Celles-ci n'ont été que récemment - et partiellement - levées, grâce aux progrès enregistrés dans l'utilisation d'émetteurs, de systèmes d'acquisition de données ou de caméras ultraminiaturisées, ainsi qu'aux systèmes de localisation et de communication par satellites.

L'un des plus beaux résultats de cette approche a été obtenu par le CEPE il y a moins de deux ans, et concerne précisément une espèce vivant en milieu extrême : le manchot royal. L'étude - suffisamment exemplaire pour avoir mérité la couverture de la revue *Nature* - portait sur la manière dont cet oiseau, voué aux rigueurs de l'Antarctique, transformait son estomac en garde-manger pour nourrir sa progéniture. Dans cette espèce, la femelle, qui ne pond qu'un seul œuf à la fois, retourne se nourrir dans l'océan juste après la ponte, laissant le mâle couver sans manger pendant au moins deux semaines. Après quoi les

rôles s'inversent, alternativement, pendant les sept à huit semaines d'incubation. Jusqu'à ce que la femelle sorte une seconde fois des eaux, l'estomac plein de poissons qu'elle régurgitera pour nourrir son poussin dès l'éclosion.

Partant de ce constat établi de longue date, les chercheurs du CEPE ont voulu étudier l'impact

de changements climatiques en mer sur la stratégie alimentaire du manchot. Habituellement, en effet, celui-ci nage sur une distance de 400 à 500 km pour atteindre la zone du front polaire où se trouvent les plus grandes quantités de poissons. Mais il arrive, du fait des fluctuations climatiques, que ce front se déplace jusqu'à 700 km. Ce qui signifie, pour le partenaire resté à terre, une attente supplémentaire d'une dizaine de jours.

HORLOGE INTERNE

Face à cette contrainte, le manchot royal peut réagir de plusieurs manières, qui, toutes, témoignent d'une fabuleuse capacité d'adaptation physiologique. Ainsi que les chercheurs du CEPE l'ont patiemment démontré, le mâle incubant l'œuf avant l'éclosion est capable de stocker de la nourriture pendant plusieurs semaines dans son estomac, sans que celle-ci se dégrade, afin d'alimenter lui-même son poussin si la femelle revient en retard pour assurer la relève (*Le Monde* du 25 décembre 2000).

Et ce n'est pas tout. Le mâle lui-même peut être retardé, et l'on assiste alors à deux cas de figures

totallement opposés. Soit il revient juste avant l'éclosion, et il apporte encore plus de nourriture dans son estomac. Soit il arrive trop tard, parce que la femelle a quitté son œuf pour aller se nourrir ou parce que le poussin est mort de faim. Or, dans ce dernier cas - peut-être le plus étonnant -, le mâle revient sans nourriture.

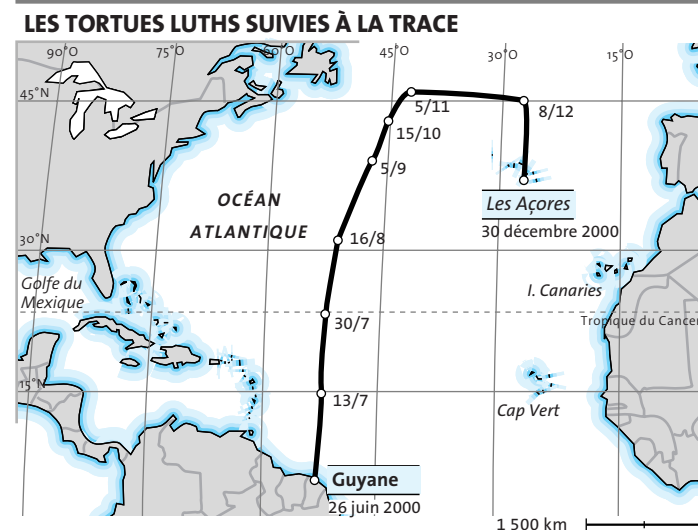
Autrement dit, il « sait » qu'il revient trop tard... Comment fait-il ? Quelle est la nature de l'horloge interne qui, à plusieurs centaines de kilomètres de distance de là, lui indique à quel moment survient l'éclosion ? On ne le sait pas. Du moins pas encore. Car les chercheurs du CEPE, comme les quelques autres équipes françaises qui se consacrent à l'écophysiole (parmi lesquelles le très performant Centre d'études biologiques de Chizé, à Beauvoir-sur-Niort) n'aiment rien tant, quand ils font une découverte de ce type, qu'aller jusqu'au bout de la compréhension de son mécanisme physiologique. Ce qui implique, bien sûr, un travail véritablement pluridisciplinaire. Une condition indispensable pour pouvoir passer des sciences de l'Univers (qui étudient les changements climatiques) à l'observation des animaux (qui, elle, implique la mise au point de techniques de suivi ou de mesure énergétique adaptées à chaque situation), puis, le cas échéant, à l'élucidation du processus biologique ainsi mis en lumière.

Dernière-née des disciplines ainsi conviées à participer aux efforts du CEPE : l'écologie moléculaire. « L'objectif est d'étudier la relation existant entre la proximité des gènes d'une espèce à une autre et celle de leurs niches écologiques, pour mieux comprendre la manière dont l'environnement agit sur le patrimoine biologique à travers le filtre de la sélection naturelle », résume Hélène Gachot, la généticienne de l'équipe. Une démarche qu'elle tente d'ores et déjà d'appliquer à certaines populations de primates, ou encore aux renards sauvages des Ardennes. En attendant - qui sait ? - de la tester sur les corbeaux freux.

Catherine Vincent

Une instrumentation discrète

L'étude comportementale des animaux dans leur milieu naturel a grandement bénéficié des moyens de localisation par satellite (balises Argos et, plus récemment, GPS). A ces progrès, s'ajoutent ceux des systèmes d'acquisition de données paramétrables et programmables, de plus en plus miniaturisés et susceptibles d'équiper des animaux libres. Avec une capacité de stockage de 16 mégaoctets, une autonomie de 5 à 10 ans et un poids d'une cinquantaine de grammes, le dernier-né des prototypes fabriqués par Jean-Paul Gendner, responsable de l'instrumentation électronique et informatique du CEPE, est sans doute promis à un bel avenir. « Pression, luminosité, température, humidité, salinité : tous les paramètres peuvent être enregistrés suivant un programme qui peut varier en fonction des tranches horaires », résume-t-il. Après avoir fait ses premières preuves, ce système a obtenu il y a quelques mois un financement de 30 500 euros du CNRS. De quoi assurer la fabrication d'une centaine d'exemplaires.



Dans le but de connaître le trajet exact des tortues luths, le CEPE de Strasbourg a entrepris, en collaboration avec le Hubbs-Sea World Research Institute de San Diego (Californie), le suivi des trajets de plusieurs femelles venues pondre en Guyane française, au moyen d'émetteurs pouvant être localisés à très longue distance (balises Argos). On voit ici le périple de l'une d'entre elles en l'an 2000.

Un tiers des espèces d'oiseaux français se raréfient depuis 1989

L'**HIRONDELLE** de fenêtre aura disparu de France dans quelques années, si la tendance actuelle se confirme. Sa population a en effet chuté de 84 % entre 1989 et 2001. Cette espèce d'oiseau n'est pas la seule à être frappée par un déclin important. Le pouillot siffleur (- 73 %), le tarier des prés (- 69 %), la linotte mélodieuse (- 62 %), la pie bavarde (- 61 %) et la mésange nonette (- 59 %), pour n'en citer que quelques-uns, connaissent également le même sort. Sur 89 espèces d'oiseaux françaises, 27 connaissent une baisse statistiquement significative, tandis que 14 autres diminuent en raison de fortes variations interannuelles.

Ces précisions ont été fournies par Frédéric Jiguet et Romain Julliard, deux ornithologues du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) du Muséum national d'histoire naturelle, qui ont synthétisé les informations recueillies par le programme

STOC (Suivi temporaire d'oiseaux communs) entre 1989 et 2001.

Heureusement, toutes les espèces étudiées ne subissent pas un tel déclin. Quarante restent plutôt stables tandis que 8 autres augmentent. La croissance la plus importante concerne la tourterelle turque (+ 188 %), qui s'est implantée en Europe il y a cinquante ans, et qui est très commensale de l'homme dans les villes et les banlieues (excepté Paris intra-muros). Vient ensuite le héron cendré (+ 163 %), la bouscarle de cetti (+ 136 %) et la phragmite des joncs (+ 117 %).

Toutes ces données ont été obtenues par capture et baguage d'oiseaux sur des sites témoins ainsi que par des dénombrements d'oiseaux en période de reproduction en des points fixes chaque année à la même date et à la même heure. Le baguage d'oiseaux est réalisé au CRBPO depuis 1911, et depuis cette date plus de 5 millions

de bagues ont été posées sur plus de 300 espèces, y compris des migrateurs. Certaines populations sont étudiées régulièrement chaque année, ce qui a été le cas pour le programme STOC. Depuis 1989, en complément des études sur le baguage, le CRBPO coordonne un programme de suivi de l'abondance des oiseaux communs basé sur un réseau de plusieurs centaines d'ornithologues amateurs.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE

Depuis le début de l'année 2002, le programme STOC a pris davantage d'ampleur. L'importance du réseau de surveillance a été multiplié par trois, et, depuis avril environ, 750 observateurs parcourent le pays pour compter les populations d'oiseaux sur 7 700 points d'écoute dans 95 départements. Ce qui devrait permettre d'affiner les données.

D'ores et déjà, les informations recueillies entre 1989 et 2001 permettent d'établir que les espèces d'oiseaux spécialisées dans un habitat tendent à diminuer plus fortement que les espèces généralistes. Une caractéristique que l'on rencontre dans les forêts et dans les milieux agricoles ouverts. Dans les forêts, cette diminution pourrait être due à l'arrivée d'un printemps de plus en plus précoce et chaud. Les espèces forestières dépendent beaucoup du pic d'abondance d'insectes qui suit l'arrivée des premiers bourgeons. Or, ce pic se produit de façon de plus en plus précoce alors que les oiseaux n'ont pas avancé pour autant leur date de ponte.

Dans les milieux agricoles, la diminution de certaines espèces d'oiseaux semble très liée à l'intensification de l'agriculture depuis quarante ans. Cette dernière s'est faite au détriment de la diversité du paysage. Les bosquets, les haies qui offriraient une grande variété de nourriture aux oiseaux disparaissent de plus en plus. La fauche des sols en jachère et des bas-côtés des routes en juin en pleine période de reproduction aggrave encore cette tendance. « Cette fauche des jachères en juin est un non-sens en matière de biodiversité et elle a des répercussions catastrophiques sur les oiseaux, mais aussi sur les insectes, les mammifères et les plantes », explique Romain Julliard.

La disparition progressive de l'hirondelle de fenêtre et de la pie résulte, quant à elle, de « persécutions directes ». Cette espèce pâtit de la destruction des nids qu'elle construit sur les façades des maisons et les bords des toits, et qui sont enlevés car cela « fait sale ». Cette espèce ne connaît pas le même déclin en Grande-Bretagne où l'on respecte beaucoup plus l'habitat de ces oiseaux. Quant à la pie, « c'est un bouc émissaire parfait », assure le chercheur. Elle est classée comme nuisible par de nombreuses autorités préfectorales car elle prélève des œufs dans les nids de perdrix. Aussi, fait-elle l'objet de campagnes de tir au printemps. Pourtant, le nombre de perdrix continue de diminuer... alors qu'il y a de moins en moins de pies.

Christiane Galus

TROIS QUESTIONS À... YVON LE MAHO

1 Vous êtes directeur du CEPE, et vous avez récemment publié dans la revue britannique Nature (datée du 7 mars) un plaidoyer pour l'écophysiole. Selon vous, cette approche serait insuffisamment prise en compte...

Pour évaluer l'impact que les changements d'environnement induits par l'homme auront sur les organismes vivants, il faut déterminer la capacité des animaux et des plantes à s'adapter à ces changements.

Or, les recherches actuelles, qu'elles soient comportementales, populationnelles ou évolutives, ne prennent en général pas en considération les limites biologiques dans le cadre desquelles les organismes fonctionnent. C'est là le rôle des écophysioles.

2 Ces dernières années, votre équipe a publié à plusieurs reprises d'étonnants résultats concernant la physiologie des manchots. Ces oiseaux si particuliers ne constituent-ils pas des espèces modèles, facilitant en quelque sorte le travail des chercheurs ?

Le manchot, c'est vrai, constitue un modèle physiologique extraordinaire. Mais si notre pays, en l'étudiant, a pu atteindre un niveau international, c'est avant tout grâce à l'Institut polaire français (IPF), qui dépend du ministère de la recherche. C'est lui qui, en finançant nos travaux et en nous accueillant en Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), nous a permis d'échapper à la mode du « tout-

génétique » dans les années 1990. En matière d'écophysiole, dès que l'on sort de l'Antarctique, ce ne sont pas les modèles qui manquent : c'est l'argent ! Certes, la situation commence à s'améliorer un peu.

Après quatre ou cinq ans de bricolage, nous sommes par exemple en train de monter en puissance avec notre programme de recherche sur les tortues luths en Guyane... En revanche, le projet que j'avais proposé l'an dernier au CNRS, qui visait à suivre les cigognes blanches par balises solaires, n'a pas été retenu... Et c'est l'Allemagne qui, aujourd'hui, effectue un programme similaire...

3 Concrètement, comment ces recherches peuvent-elles aider à préserver la biodiversité ?

Dans l'idéal, le but est de diversifier au maximum les animaux étudiés - à la fois pour élaborer de nouveaux concepts adaptatifs, pour répondre à des questions d'intérêt régional et pour contribuer à la sauvegarde d'espèces menacées.

Toutes ces données sont autant d'éléments d'information pour prévoir l'impact des changements climatiques sur la faune et la flore. Ou encore l'impact d'activités humaines qui agissent de façon beaucoup plus directe sur l'environnement, comme les dégradations de biotopes auxquelles on assiste tous les jours.

Propos recueillis par C. V.

ELECTIONS A L'INSERM

Les commissions scientifiques spécialisées de l'INSERM achèveront leur mandat au début de l'année 2003. Les opérations permettant leur renouvellement ont d'ores et déjà été engagées. Les universitaires et hospitalo-universitaires (collèges A2 et B2), sans lien contractuel avec l'INSERM, qui souhaitent être inscrits sur les listes électorales, peuvent obtenir, à cette fin, les informations et les documents utiles auprès des présidents d'université, des doyens des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie, des directeurs d'UFR de médecine, de pharmacie et d'odontologie, des directeurs des grands établissements universitaires, des directeurs des centres de lutte contre le cancer ainsi que des directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires. Les autres électeurs (collèges A1, B1 et C) seront contactés directement par l'INSERM.

A Tignes, quelques Bleus s'adonnent aux joies de la préparation en altitude avant le Mondial 2002

Football • Une petite partie de l'équipe de France est en stage en Savoie jusqu'au 13 mai. Le reste de la troupe devrait les rejoindre à Clairefontaine (Yvelines) à partir du 14 mai

TIGNES

de notre envoyé spécial

Combien seront-ils en 2004, à Tignes (Savoie), pour le stage préparatoire au championnat d'Europe des nations ? Deux, voire trois sélectionnés ? Lundi 6 mai, ce sont huit joueurs de l'équipe de France, et pas un de plus, qui sont descendus d'un car bien trop vaste pour eux, en provenance directe de l'aéroport de Lyon. Ils étaient vingt-huit en 1997, quatorze en 1998, onze en 2000, à venir goûter les bienfaits des stages d'oxygénation organisés en haute altitude. Mais le calendrier international du football professionnel est ainsi fait, et l'équipe de France ne se retrouvera au grand complet que lors du départ pour le Japon, le 19 mai.

En attendant, les huit joueurs convoqués à Tignes sont bien présents : Bixente Lizarazu (Bayern Munich), Vincent Candela (AS Roma), Frank Leboeuf (Marseille), Willy Sagnol (Bayern Munich), Ulrich Ramé (Bordeaux), Grégory Coupet (Lyon), Christophe Dugarry (Bordeaux), et la dernière petite merveille du football français, Djibril Cissé (Auxerre), préféré en fin de compte à Nicolas Anelka (FC Liverpool). Quatre femmes de joueur ont également fait le déplacement, dont la chanteuse Elsa, compagne de Bixente Lizarazu.

« Les femmes ont été invitées à la dernière minute », explique Yves Thibaud, responsable de l'hébergement de l'hôtel Montana. On s'est rendu compte, vu les absences, qu'il nous restait de la place. » Avec ses 1 000 lits, le complexe hôtelier de luxe est entièrement réservé aux membres de l'équipe de France. Chambres douillettes, bouteilles de côtes-du-ventoux offertes par les sponsors, usage illimité du complexe de balnéothérapie et de sa piscine extérieure chauffée à 28 degrés, UV et jets relaxants, les huit joueurs ne devraient pas regretter de s'être hasardés dans les Alpes encore enneigées.

« Ça y est, je fais vraiment partie de la famille », lâchait même un Grégory Coupet euphorique à sa descente du car, encore marqué par les soirées ayant suivi son titre de champion de France avec l'Olympique lyonnais. Coût de l'hébergement ? Top secret. « Symbolique », avoue tout de même Yves Thibaud. C'est la station de Tignes qui offre le gîte et le couvert aux Bleus, en échange d'une publicité bienvenue, hors saison. Le programme reste



PATRICK HERTZOG/AFP

Franck Leboeuf, le défenseur de l'Olympique de Marseille, arrive à Tignes pour le stage d'oxygénation de l'équipe de France. Il fait partie des huit joueurs dont la saison est terminée et qui peuvent commencer la préparation du Mondial.

classique, voire routinier. Mardi 7 mai, les footballeurs devaient se coltiner la traditionnelle sortie en raquettes sur le glacier de la Grande-Motte. Pas question d'y couper, même si on ne jurait pas que cette perspective enchante tout le monde. Une randonnée pédestre est aussi prévue, mercredi 8 mai.

OCCUPER LES DÉSŒUVRÉS

Les joueurs ne retrouveront le ballon que jeudi 9 mai, lors d'un entraînement sur le stade municipal de Bourg-Saint-Maurice. Que Roger Lemerre va-t-il bien pouvoir retenir d'un tel stage, hormis les progrès d'un Dugarry ou d'un Leboeuf au billard ? En premier lieu, il s'agissait avant tout d'occuper les joueurs désœuvrés et de maintenir forme et moral. Ceux qui sont présents à Tignes n'ont plus rien à espérer dans leurs clubs respectifs. Autant les impliquer d'ores et déjà dans la préparation de la

Coupe du monde. Ils seront rejoints par le gros de la troupe, dès mardi 14 mai, à Clairefontaine.

Roger Lemerre devait donner, mardi 7 mai, la liste définitive des joueurs convoqués au Centre technique national pour France-Belgique, samedi 18 mai, au Stade de France. Zinedine Zidane et Claude Makélélé, retenus par la finale de la Ligue des champions, mercredi 15 mai, ne devraient pas y figurer. Mais à Tignes, Roger Lemerre brûle aussi de faire plus avant la connaissance de Djibril Cissé, le tout nouvel international. Il avait l'air bien seul, l'avant-centre auxerrois, en grimpant les marches de l'hôtel Montana, sa valise à la traîne derrière lui. A 20 ans, il est, et de loin, le plus jeune de la bande, et donc le plus inexpérimenté. Pas facile de débiter dans ces conditions.

La génération « PlayStation » n'est pas représentée à Tignes, et Djibril Cissé va devoir se mettre au

tarot, tout en persuadant ses nouveaux partenaires que Roger Lemerre a fait le bon choix, en ce qui le concerne. C'est que certains Bleus n'avaient pas caché leur préférence pour Nicolas Anelka, et non des moindres : Zinedine Zidane, il y a quelques mois tout de même, et David Trezeguet très récemment. Mais l'équipe de France pouvait-elle se passer de celui qui vient de marquer 22 buts dans le championnat de France, et cela sans tirer un seul penalty ? Un joueur qui va plus vite encore que Thierry Henry, tout en envoyant des missiles dans les cages adverses ? Le piètre bilan de Nicolas Anelka (8 buts en 42 matches), qui a bien du mal à relancer sa carrière, ne pouvait faire obstacle. Et voilà donc Djibril Cissé, roi de la mode, obligé de s'affubler de ces raquettes disgracieuses. La Coupe du monde est à ce prix.

Gérard Davet

L'équipe du Brésil se passe de Romario

La sélection brésilienne de football qui disputera le Mondial 2002 comptera un absent de poids, Romario, attaquant vedette du Vasco da Gama, et deux surprises, le jeune et talentueux Kaka (Sao Paulo) et l'ancien joueur du Paris-SG Vampeta (Corinthians). L'entraîneur de la sélection, Luiz Felipe Scolari, a présenté lundi la liste des 23 convoqués qu'il remettra officiellement à la Fédération internationale (FIFA) le 21 mai. Deux joueurs du championnat de France y figurent, Edmilson (Olympique lyonnais) et Ronaldinho (Paris-SG), mais pas les Lyonnais Anderson, Capaça et Juninho ni le Marseillais Andre Luiz.

De très nombreux Brésiliens ont cru jusqu'à la dernière minute à la sélection de Romario, mais Luiz Felipe Scolari s'est montré inflexible. Il a réaffirmé une fois de plus que sa décision d'exclure Romario obéissait à des critères tactiques même s'il a laissé entendre que d'autres facteurs moins liés au football avaient pu l'influencer. L'attaque brésilienne sera composée de Ronaldo (Inter Milan), Ronaldinho et Rivaldo (FC Barcelone).

Avec la France, Adidas se lance résolument à la conquête d'une deuxième étoile

ADIDAS sera-t-elle la marque à l'origine du meilleur coup publicitaire du Mondial 2002 ? « Une chose est certaine, plus jamais l'équipe de France ne gagnera la Coupe du monde pour la première fois, au Stade de France », sourit Richard Hullin, le directeur de la communication pour la France de la marque aux trois bandes en présentant, lundi 6 mai, son dispositif publicitaire.

Cette fois encore, Adidas table sur une campagne mondiale de communication, à deux exceptions près : des actions spécifiques sont conçues pour la France, championne en titre, et le Japon, pays d'accueil du Mondial 2002, avec la Corée du Sud. En ces temps qui ne permettent aucune agressivité déplacée, le ton de cette longue campagne qui démarre à la télévision, en affichage et dans la presse le 18 mai, à l'occasion du match amical France-Belgique, est résolument poético-mystique.

Premier sponsor officiel à avoir osé parier sur les Bleus lors de la Coupe du monde 1998 – bien avant que les Français ne se réveillent avec le but en or de Laurent Blanc contre le Paraguay –, Adidas mise cette fois encore sur la sélection tricolore. « Les joueurs veulent prouver que ce qui s'est passé en 1998 n'était pas qu'un heureux accident » et Adidas suivra, au plus près, la quête d'une deuxième étoile symbole d'un succès en Coupe du monde.

Toute la communication d'Adidas, qui sera mise en œuvre jusqu'au 2 juillet dans les grands médias, sur des panneaux d'afficha-

ge, sur Internet et dans les magasins, est construite autour du thème de la quête de ce Graal. Adidas, toujours « marquée à la culotte » par Nike – qui vampirise l'événement alors que la firme américaine n'est pas, elle, partenaire officiel de la FIFA –, travaille sur une stratégie qui n'exclut pas quelques opérations purement tactiques.

En attendant, Adidas profite de ses relations avec l'équipe de France : il n'y en aura que pour les Bleus, les visages des Bleus, les images des Bleus.

PRESSIION ET VOLONTÉ INTACTES

D'abord la création. Après une journée, le 18 juin 2001, passée à Clairefontaine (Yvelines) aux côtés de Roger Lemerre, l'entraîneur, et d'Henri Emile, l'intendant, les responsables d'Adidas et leurs publicitaires ont décidé de construire leurs spots à partir d'images individuelles de joueurs. L'idée : montrer comment on maintient, après une telle victoire, pression et volonté intactes. Plusieurs mois ont été nécessaires aux agences 180° et TBWA pour être convaincantes.

Les spots montrent quelques-uns des 12 joueurs sous contrat avec la marque (dont Zinedine Zidane, Fabien Barthez et Marcel Desailly) et, originalité, l'entraîneur Roger Lemerre, « qui fait partie de l'équipe comme les joueurs », explique-t-on chez Adidas. « On aurait d'ailleurs pu aussi montrer le médecin ou le cuisinier. On a affaire à une équipe soudée et large qui dépasse les fonctions », assure-t-on

de même. Stéphane Meunier, qui réalisa en 1998 le film intimiste « Les yeux dans les Bleus », par ailleurs auteur de la publicité Volpar Nike – qui vampirise l'événement alors que la firme américaine n'est pas, elle, partenaire officiel de la FIFA –, travaille sur une stratégie qui n'exclut pas quelques opérations purement tactiques.

Côté diffusion, le gros des spots télévisés est bloqué sur TF1 avec une présence publicitaire autour de plus de la moitié des matches et aux abords de l'émission quotidienne de 18 h 30. Le coût ? Sensiblement le même qu'en 1998, dit-on chez Adidas. On parlait à l'époque de 100 millions de francs (15 millions d'euros).

Reste la question cruciale propre au Mondial 2002, organisé en Corée du Sud et au Japon, c'est-à-dire à des horaires peu favorables aux médias européens. Avec ce dispositif décalé en matinées, Adidas touchera-t-elle les 12-18 ans, cible commerciale traditionnelle ? Les 11 millions de téléspectateurs qui se sont massés devant leurs postes de télévision pour suivre la finale France-Japon (1-0) de la Coupe des confédérations, au matin du dimanche 10 juin, à 8 h 30, sont, selon Adidas, un précédent très rassurant.

Florence Amalou

Alain Perrin remplace Bernard Tapie à l'OM

ALAIN PERRIN a donné son accord, lundi 6 mai, pour être le nouveau manager général de l'Olympique de Marseille, où il remplacera Bernard Tapie. Agé de 45 ans, Alain Perrin a passé dix années à Troyes, qu'il a hissé du CFA à la Division 1. Il s'est engagé avec l'OM pour une durée de trois ans. Le montant du transfert est estimé à 1,2 million d'euros.

Gilbert Gress n'entraînera plus l'année prochaine le club de Metz, qui évoluera en Division 2. Arrivé en cours de saison, l'Alsacien a été démis de ses fonctions, lundi 6 mai, par le club lorrain. Pascal Janin, son adjoint, prend les commandes de l'équipe en attendant la nomination de son successeur.

Jacques Santini devait donner une réponse définitive, mardi 7 mai, au président de l'OL, Jean-Michel Aulas, quant à sa continuation à la tête de l'équipe championne de France. Il a demandé à différer sa réponse pour « ne pas tomber dans l'euphorie du moment ».

Philippe Bergeroo devait être nommé, mardi 7 mai, au poste d'entraîneur du Stade Rennais, où il remplacera Christian Gourcuff.

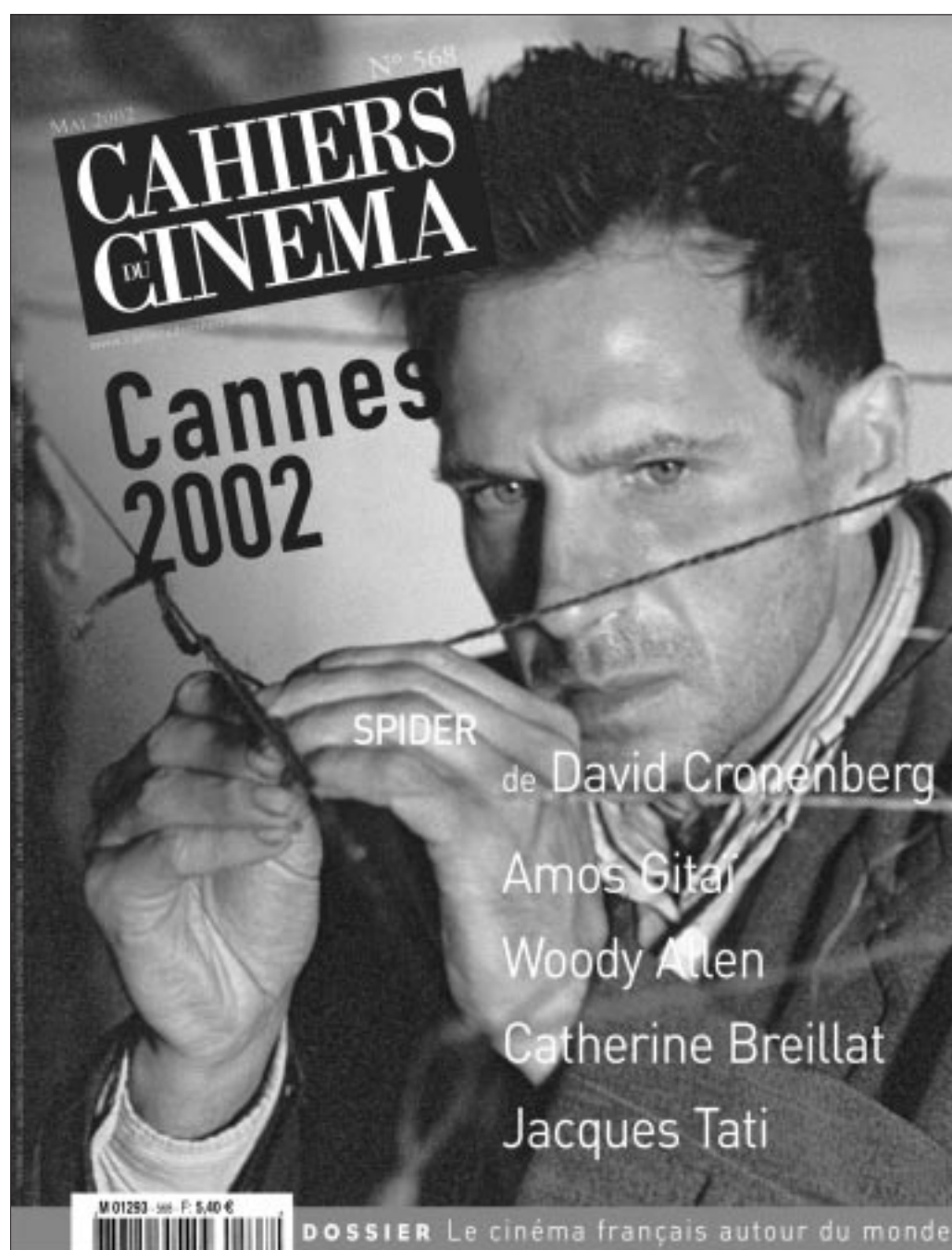
Enfin, l'attaquant de l'Olympique lyonnais Sonny Anderson a annoncé son désir de quitter le club rhodanien, suite à un « manque de respect » de la part de ses dirigeants.

■ **L'international français Robert Pires** a été entendu par les juges Laure Roche et Franck Landou, lundi 6 mai, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à l'encontre de l'Olympique de Marseille. L'audition a duré un peu plus d'une heure et a notamment porté sur les conditions du transfert de Robert Pires de Metz à Marseille, en 1998, puis de l'OM à Arsenal, en juillet 2000 (Le Monde daté 5-6 mai). « Je n'ai rien à me reprocher », a affirmé le joueur, qui évolue aujourd'hui au club londonien d'Arsenal. « J'ai bien fait de quitter ce club, car rien n'a changé. C'est toujours le même cirque », a dit l'international qui ne participera pas au prochain Mondial en raison d'une blessure au genou droit.

■ **La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg** a donné raison, lundi 6 mai, à Niort (D2) contre Strasbourg (D2, promu en D1) dans le conflit financier qui oppose les deux clubs à propos du transfert à Lyon (D1) de l'attaquant Pegguy Luyindula. Le tribunal a condamné le Racing club de Strasbourg à payer à Niort les 593 026,68 euros que le club des Deux-Sèvres réclamait, en plus des 184 463 euros déjà versés par la formation alsacienne le 20 janvier.

■ **Lennart Johansson, président suédois de l'Union européenne de football (UEFA)**, a appelé le Suisse Joseph Blatter à démissionner de son poste de président de la Fédération internationale de football, lundi 6 mai, afin de « restaurer la crédibilité de la FIFA ». Cette attaque provient après celles proférées par Michel Zen-Ruffinen, le secrétaire général de la FIFA, qui avait accusé son compatriote helvétique d'avoir pris deux décisions « constituant un acte criminel selon le droit pénal suisse », et de gérer la FIFA « comme une dictature ».

■ **Le milieu de terrain et capitaine de l'Angleterre David Beckham** pourra jouer une partie de la Coupe du monde de football, a indiqué Alex Ferguson, son manager à Manchester United, lundi 6 mai. « Je ne dis pas qu'il sera au point pour le premier match [contre la Suède, le 2 juin] mais il devrait être prêt pour une partie de la Coupe du monde », a déclaré Alex Ferguson.



NUMÉRO DE MAI
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

Eros cuisinier

Mélange de saveurs, de couleurs et de légendes, la table grecque invite au voyage

LA VISITE d'Athènes en compagnie d'Andreas Staikos, programmée récemment par Arte, fait se souvenir d'un petit livre précieux de cet écrivain grec publié par Actes Sud en 1997 : *Les Liaisons culinaires* (180 p., 14,94 €). Bien que délicatement assaisonné de sel attique, cet ouvrage n'est pas un livre de cuisine, mais nous livre, au fil de la passion amoureuse de Dimitris et Damoclès pour Nana, quelques-unes des principales recettes populaires grecques, de l'agneau aux petits pois, du potage pascal, du fameux civet de lapin, des divins dolmas à la sauce à l'oignon et au citron, des boulettes de viande (keftedes) en friture, et encore de l'artichaut à la mode de Constantinople.

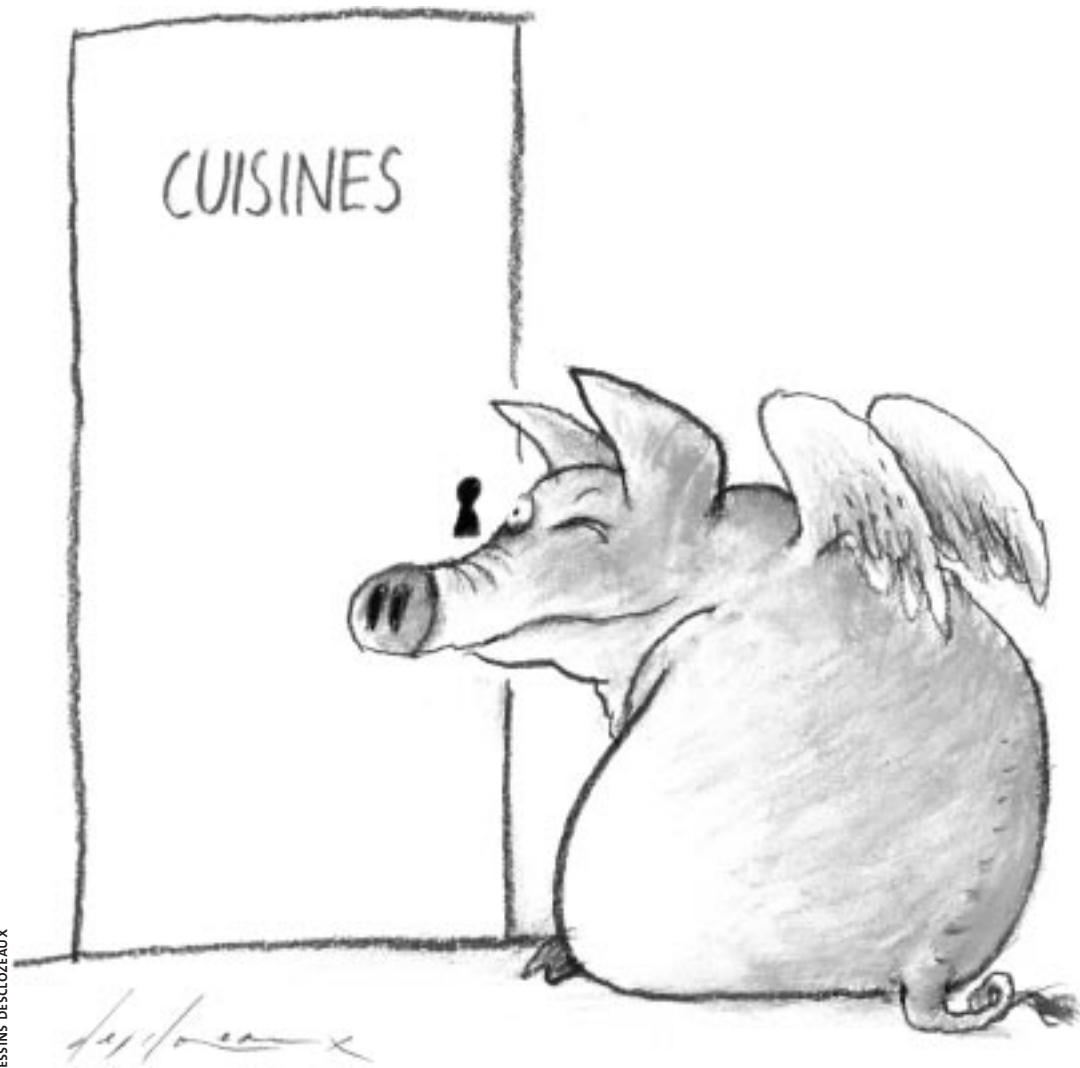
A chaque plat, parce que l'appétit vient en mangeant, correspond un épisode du chassé-croisé que conduit l'héroïne avec ses deux amants, jusqu'à l'ultime célébration de la moussaka, qui marque le dénouement de l'intrigue. La moussaka est un condensé de saveurs helléniques toujours renouvelées. Dans l'huile d'olive, l'aubergine émincée acquiert sa transparence et vient se joindre à l'agneau finement haché, mêlé de cannelle et d'une feuille de laurier.

La moussaka, c'est l'alternance voluptueuse d'un lit de suaves douceurs végétales et d'une couche de viande parfumée. Les herbes et les épices de ces contrées sont l'origan, le basilic, le persil, le cumin, la muscade, l'aneth, et les aromates chéris des dieux, le laurier, le romarin et le thym.

UNE CUISINE D'HUMEUR

Comme dans un poème familier imité de l'antique, à la façon des *Carmina* d'Horace, Andreas Staikos dresse le constat par tableaux et recettes conjugués d'un libertinage dont chaque état, l'extase, la jalousie, les faux-semblants, la querelle et le dépit amoureux appellent une recette déclinée avec la plus extrême précision. La situation gratifiante ou frustrante du jeu des passions est ici exprimée à distance, comme dans Marivaux ou Laclos, que l'auteur a traduits en grec.

Eros est un joueur que l'on ne saurait tout à fait prendre au sérieux. Cette position quelque peu formaliste entraîne Andreas Staikos à faire correspondre à chaque ébat les mille jeux de la séduc-



tion gastronomique, qui, nous dit l'auteur, est le gage par ailleurs de l'excellence culinaire. Toute la cuisine grecque y passe dans ses grandes recettes, énoncées avec clarté, comme si le prescripteur était à la fois un peu maître et voyeur. Une cuisine d'humeur certes, mais d'humeur amoureuse, sinon de passion, paradoxale peut-être aussi valable pour la grande cuisine : « Cette étrange et imperceptible caresse, ce détail infime, cette petite touche qui en faisaient des œuvres d'art, qui, parce qu'elles sont éphémères, vibrent de l'émotion déjà nostalgique des bouchées envolées, des instants volés... C'en était fini de ces grands moments où le plaisir des papilles et du palais oblitérait la mort. »

Oublierait-on qu'Eros est aussi Eros funèbre ? Il ne manquerait à cette mascarade anacréontique que *La Fable d'Eros cuisinier*. Celui-ci se brûle cruellement au plat appétissant d'aubergines frites. Il montre son mal à sa mère Aphrodite, en se plaignant : « Vois, l'huile chaude cependant est toute limpide et pure, mais quelle brûlure elle provoque ! » Alors sa mère de rire : « Eh quoi, n'agis-tu pas comme ces plats cuisants ? Tu es petit et attendrissant, mais quelles blessures autrement brûlantes tu infliges aux amoureux ! »

A Paris, la cuisine grecque a établi ses comptoirs au Quartier Latin. La taverne a chassé la trattoria, au

point de transformer la rue de la Huchette, proche de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, en chromo de Plaka, le quartier populaire d'Athènes au charme inimitable. Les saveurs de la cuisine hellénique, celles du bouquet garni, on les trouve chez Mavrommatis, la meilleure table grecque de Paris, sinon de toute la diaspora.

UNE BELLE SAVEUR

A elle la couronne de laurier qui ceint le front d'Apollon. Le laurier est aussi indispensable à la cuisson du poulet au vin blanc. Une belle saveur, de la mâche, un peu de tamin, une série d'alcaloïdes qui favorisent la sécrétion biliaire et la digestion. Le laurier est en apparence une plante aromatique, mais aussi thérapeutique. La nymphe Daphnée, aimée d'Apollon, fut transformée en laurier au feuillage persistant. Cruel destin qui renvoyait la nymphe aux cuisines, et *laurus nobilis* à la catégorie de laurier sauce ! Le thym est aussi une herbe médicinalement, l'herbe des fumigations (du grec *thueien*, brûler). Il parfume les cailles en feuilles de vigne rôties et bien d'autres préparations de la carte des frères Mavrommatis, Chypristes grecs, installés au bas de la rue Mouffetard ainsi qu'aux Délices d'Aphrodite.

De Chypre, où l'on se régale du cochon de lait confit dans un four chauffé à feu d'enfer, ils ont amené

leur passion communicative pour les causes qu'ils défendent, en premier lieu la cuisine. On se régale d'un filet mignon de porc poêlé au vin rouge de Metsovo et à la coriandre, d'un espadon à la fondue d'aubergine, d'agneau de lait à la broche, de la série des pikilia, grandes assiettes de dégustation, et, naturellement de la moussaka.

Quelques vins grecs, une honnête syrah de Thrace parmi les nouveautés, autorisent de convier Dionysos à sa table. Magie des saveurs, des couleurs, des légendes qui lui sont attachées, la cuisine grecque vient de notre plus vieux fond civilisé. Les plantes aromatiques excitent l'appétit, tempèrent l'instinct carnivore barbare et le parent des senteurs de la Méditerranée. Au brochet spartiate des tables incertaines de la rue de la Huchette, l'on préférera la finesse et l'élégance attique des agapes chez Mavrommatis.

Jean-Claude Ribaut

« Mavrommatis, 5, rue du Marché-des-Patriarches (angle rue Daubenton), 75005 Paris, tél. : 01-43-31-17-17. Menu : 28 €. A la carte, compter 45 €. Fermé le lundi. »

« Les Délices d'Aphrodite, 4, rue de Candolle, 75005 Paris, tél. : 01-43-31-40-39. Formule entrée, plat (au déj.) : 16,50 €. A la carte, compter 25 €. Fermé le dimanche. »

BOUTEILLE

AOC Séguret côtes-du-rhône villages

CUVÉE HARMONIE – DOMAINE DU SOLEIL ROMAIN 2000 Bénéficiant de l'appellation « côtes-du-rhône villages » depuis 1996, le vignoble de Séguret est étagé sur les coteaux et terrasses argilo-calcaires du pittoresque village, au pied des Dentelles de Montmirail. C'est le terrain de prédilection des grenaches noirs et syrah, qui entrent à part égale dans la cuvée spéciale élaborée par MM. Giély et Fils pour célébrer le millésime 2000. Un traitement particulier, par refroidissement des moûts à 16 °C durant une semaine, puis fermentation longue de la vendange pendant une quinzaine de jours dans son « jus de goutte » a permis une bonne expression aromatique, rendue plus délicate encore par un élevage d'un an en fûts de chêne, moitié fûts neufs, moitié fûts de deux ans. Cette extraction – sans excès cependant – donne une belle couleur rubis et cerise et, au nez, quelques nuances de fruits secs. La saveur est encore très proche du fruit, souple et délicate, comme les tanins, bien arrondis, mais, déjà se manifeste une bonne longueur au palais. C'est un vin à consommer dans quelques années avec quelque plat d'anthologie de la cuisine provençale, comme les pieds et paquets, ou bien, encore jeune, à la température de cave.

AOC Séguret Villages, cuvée Harmonie – Domaine du Soleil Romain 2000 : 10 €.

« Giély et Fils, vigneron. Domaine du Soleil Romain, chemin de Sainte-Croix. 84110 Vaison-la-Romaine. Tél. : 04-90-36-12-69. »

TOQUES EN POINTE

Bistrot

DA ANDREA

Petite enseigne discrète d'un îlot préservé au pied des grandes constructions de la gare Montparnasse, cette table vouée à l'Italie et aux lars est un modèle de discrétion et de convivialité. Ses hôtes y cultivent un accent ensoleillé, comme la cuisine, et accueillent avec bonhomie la clientèle du quartier. La série des antipasti, où dominent les légumes conservés dans le vinaigre, est moins savoureuse que les charcuteries (parme, coppa, mortadelle, salami), mais compensée par des salades composées. C'est avec la pasta, cependant, que l'on juge, ici, une table transalpine. Outre le choix habituel – bolognaise, carbonara, pesto et fruits de mer –, le chef s'est fait une spécialité de raviolis préparés de six façons différentes et de penne aux lardons, oignons et tomates, à la perlonga ; ou bien à la Polifemo, avec sauce tomate, ail et piment, une variante de l'arrabiata. Cuisson *al dente*, et service décontracté, c'est la magie de la table d'Italie qui opère une fois encore, en mineur certes, mais suffisamment pour attirer, au déjeuner, une clientèle nombreuse. Petite cave de vins d'Italie.

Menus : 13,70 € (déj.), 18,29 €, 25,92 €.

« 67, boulevard de Vaugirard. 75015 – Paris. Tél. : 01-43-20-96-74. Fermé dimanche et lundi soir. »

PAM'S

C'est nouveau, dans l'air du temps, des matériaux judicieusement mis en valeur, un mobilier contemporain, des éclairages soignés... Le bar et son petit salon, la musique, bref, tous les ingrédients des nouveautés parisiennes, à la différence près qu'ici la cuisine est bonne, et même très bonne. La raison ? Catherine, la patronne, qui a donné son nom de jeune fille à l'établissement et qui est aussi une ancienne du showbiz –, est une gourmande. Alors voici quelques entrées originales, l'arlequin savoyard ou l'insolite terrine du chef, l'œuf cocotte et le potage de saison qui précèdent une très classique blanquette de veau à l'ancienne, une excellente daube de joue de bœuf ou bien des petits farcis provençaux, parfumés et savoureux. La recette est simple : un chef exigeant, des produits et un service de qualité.

Entrées : 7,5 € ; plats : 18 € ; desserts : 7,5 €.

« 131, bd. Murat. 75016 Paris. Tél. : 01-40-71-99-26 »

Gastronomie

PÉTRUS

Pétrus fête le 25^e anniversaire de sa création et se rappelle à l'attention des gourmets par une exceptionnelle sélection de poissons d'arrivages directs. C'est ainsi qu'à la saison le patron, savoyard, reçoit ombles chevaliers et lottes du Léman ou du lac d'Annecy, et, en cette saison, une admirable variété de raie de l'Atlantique. Les raies, comme les poissons-sciés et les poissons-guitares, appartiennent à la même sous-classe que les requins ; leurs variétés sont nombreuses, la plus commune est la raie bouclée. Chez Pétrus, le tronçon de raie douce épaisse est cuit à la vapeur et servi avec une sauce ravigote où s'expriment les nuances de l'échalote ; un plat délicieux, comme les sardines marinées au vinaigre balsamique ou bien le cabillaud rôti servi sur une brandade de haddock et sauce à la fleur de thym. A noter, un chigim bergeron du domaine Jean Vullien et fils, et une mondeuse 2000 du même vigneron.

Menu de saison : 38 €. A la carte, compter 50 €.

« 12, place du Maréchal-Juin. 75017 Paris. Tél. : 01-43-80-15-95 »

J.-C. Rt

Bouillabaisse : une soupe avec charte

EST-CE VÉNUS, une abbesse ou un matelot ? L'inventeur de la bouillabaisse change d'une histoire à l'autre. La déesse aurait créé cette soupe pour régaler Vulcain et lui permettre de bien dormir, puisqu'il était communément admis autrefois que le safran (et il y en a dans ce plat) avait des vertus soporifiques. D'autres prétendent que c'est l'abbesse d'un couvent phocéén qui est à l'origine de ce mets, idéal pour les vendredis maigres.

On considère toutefois le plus souvent que cette soupe est née sur la plage. De retour de mer, les pêcheurs des calanques entre Marseille et Toulon avaient en effet l'habitude de faire ici le tri du poisson. Dans une grande marmite remplie d'eau de mer, ils faisaient cuire les « invendables », poissons trop petits, difformes ou abîmés. Nasses, palangres, trémails ou filets : tous les pièges tendus par l'homme apportaient leur obole à cette bouillabaisse de pêcheurs. Une soupe de gueux, dont le nom vient, dit-on, du mode de cuisson : « quand ça bout, tu baisses ».

La cuisine bourgeoise fit peu à peu de ce brouet des calanques un vrai mouf pour souprières délicates. Un potage à double fond. On garda en effet la soupe d'origine pour en faire un sim-

ple fumet et y pocher ensuite quelques poissons triés sur le volet. Depuis 1980, il existe même une Charte de la bouillabaisse marseillaise, réglementant scrupuleusement ingrédients et présentation du plat. Selon elle, au minimum quatre poissons doivent entrer dans la composition de la soupe. A choisir parmi rascasse, rouget grondin, saint-pierre, baudroie ou congre.

Et la bouillabaisse doit être proposée en deux services : le bouillon d'abord, avec croûtons aillés et rouille ; les poissons ensuite, découpés devant le client. Une petite quinzaine de restaurateurs sont signataires de cette charte. Des Provençaux principalement, mais il en existe même un à Paris : Charlot, place Clichy.

« POUR APPRENDRE LE TOUR DE MAIN »

Sous les lustres en coquillage de cette maison, 6 000 bouillabaisse sont avalées chaque année. Gérard Delaunay, le chef, Normand d'origine, est allé en stage à Marseille « pour apprendre le tour de main ». Sa bouillabaisse, plutôt relevée, s'accompagne de pommes de terre.

A Martigues, cela serait vu d'un mauvais œil. Ils n'en mettent pas. A Marseille, on tolère la patate, sans en abuser ; reproche que sur le

Vieux Port, on fait souvent aux Toulonnais. Dans *Le Tour de Gaule d'Astérix*, les deux héros font l'emplette à Massilia d'une amphore de bouillabaisse. Aujourd'hui, nos deux Gaulois iraient peut-être acheter cette soupe tout simplement dans un magasin de surgelés. Depuis peu, Picard propose en effet des bols de bouillabaisse qui se décongèlent en six minutes au micro-ondes. Pas trop de détails sur les poissons utilisés. L'étiquette parle juste de crabes verts, de filets de grondin, de tacaud et de moules « décortiquées » (trop aimable !).

Le résultat n'est pas si mal, mais s'agit-il encore de cette « soupe d'or » dont parlait Curnonsky, celle qui, selon lui, « s'infiltrait comme une extase dans l'estomac des gourmets émerveillés » ?

Guillaume Cruzet

« Bol de 325 g de bouillabaisse Picard Surgelé, 3,34 €.

« Charlot, 12, place Clichy, 75009 Paris, tél. : 01-53-20-48-00, 34 € la bouillabaisse en deux services. A conseiller aussi : la bouillabaisse de Chez Gilbert, 19, quai des Baux, à Cassis, tél. : 04-42-01-71-36. »

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0825 022 021

(0,15 € TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

1 Voltaire, l'insurgé.

2 L'humanisme est-il mort ?

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}

LE LOUCHEBEM

RESTAURATEUR - BOUCHER

31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99

Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

PARIS 5^e

SUSAN'S PLACE

Tex Mex

(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)

Spécialité d'or pour le Texas Nachos

Plats végétariens mexicains

51, rue des Ecoles (côté St-Michel)

01.43.54.23.22 - Sce. jsq 23h15

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES

9,9 €

Plateau

20

Huîtres

normandes de St-Vaast

30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 14^e

LE MAURITIUS

3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAIE

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

Renseign. Publicité :

01.42.17.39.63

Fax : 01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Pluie abondante sur les régions méridionales

MERCREDI 8 MAI

Lever du soleil à Paris : 6 h 21
Coucher du soleil à Paris : 21 h 14

Une zone dépressionnaire sur l'Algérie remonte vers la Catalogne. La perturbation associée est bien humide et donnera des pluies importantes sur les régions méditerranéennes et au pied des Pyrénées. Le vent d'est se renforce. Sur la moitié nord, le soleil domine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après quelques ondées matinales possibles du sud de la Bretagne aux pays de Loire, un temps plutôt ensoleillé gagne l'ensemble de ces régions. Il fera 16 degrés à Brest, 20 degrés à Rennes et Nantes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La journée sera plutôt ensoleillée avec un petit vent de nord-est. Les températures seront très agréables avec 16 à 18 degrés sur les côtes de la Manche et 20 à 22 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée sera bien ensoleillée avec un petit vent de nord-est. Les températures seront élevées pour la saison, de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages sont nombreux partout. Il pleut sur le sud de Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine et de façon plus marquée au pied des Pyrénées. Plus au nord, ce sont plutôt des ondées qui se produisent. Il fera 17 degrés au sud et 22 degrés au nord.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages sont nombreux et donnent quelques pluies, surtout sur le sud de ces régions. Les températures seront comprises entre 18 et 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

Le ciel est couvert avec des pluies importantes, surtout sur l'Aude, le Roussillon et l'est de la Corse. La limite pluie-neige est de 2 000 m sur les Pyrénées-orientales. Des orages éclatent, surtout en mer. Le vent d'est souffle fort, avec des pointes à 100 km/h le matin sur les côtes varoises. Les températures sont comprises entre 17 et 21 degrés.

08 MAI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

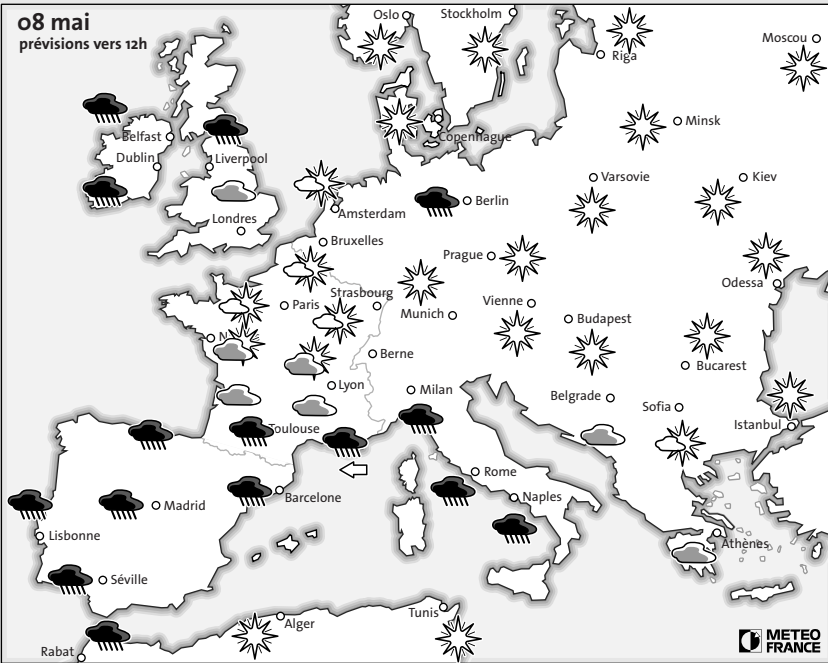
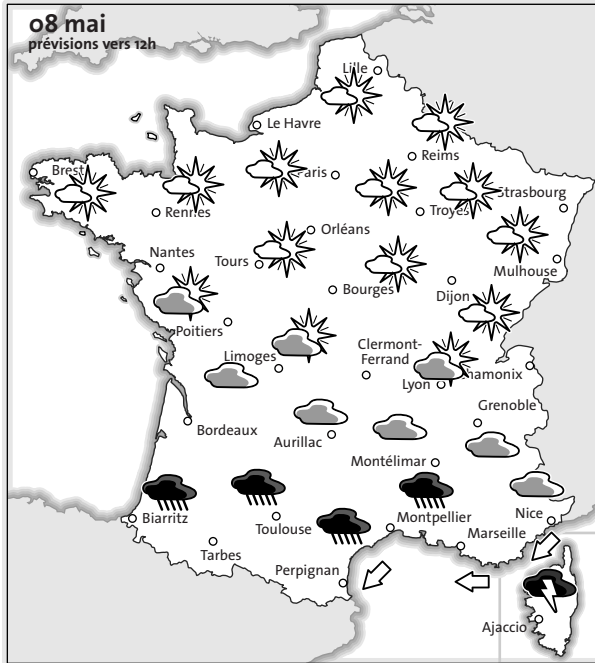
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	12/19 P	Milan	13/16 P
Biarritz	11/16 P	Moscou	4/18 S
Bordeaux	10/21 C	Munich	9/24 S
Bourges	7/21 N	Naples	14/19 P
Brest	7/15 N	Oslo	7/18 S
Caen	10/16 S	Palma de M.	12/19 S
Cherbourg	7/15 S	Prague	10/22 S
Clermont-F.	6/20 N	Rome	11/18 P
Dijon	7/23 N	Séville	15/18 P
Grenoble	11/20 C	Sofia	10/20 S
Lille	9/21 S	St-Petersb.	6/18 S
Limoges	8/18 C	Stockholm	3/19 S
Lyon	8/20 N	Ténérife	17/21 S
Marseille	13/20 P	Varsovie	14/25 S
Nancy	8/23 S	Venise	16/22 P
Nantes	8/20 N	Vienne	13/23 S
Nice	16/20 C		
Paris	9/22 S		
Pau	10/16 P		
Perpignan	12/17 P		
Rennes	8/20 N		
St-Etienne	6/20 C		
Strasbourg	9/22 S		
Toulouse	10/19 P		
Tours	7/21 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	17/29 S	
Buenos Aires	9/18 S	
Caracas	26/28 P	
Chicago	7/22 P	
Lima	18/24 S	
Los Angeles	12/18 S	
Mexico	12/28 S	
Montréal	5/14 S	
New York	12/21 S	
San Francisco	9/18 S	
Santiago Ch.	8/26 S	
Toronto	7/14 S	
Washington DC	16/22 P	

AFRIQUE		
Alger	11/24 S	
Dakar	19/23 S	
Kinshasa	20/30 P	
Le Caire	19/32 S	
Nairobi	16/23 P	
Pretoria	3/20 S	
Rabat	12/16 P	
Tunis	15/24 S	

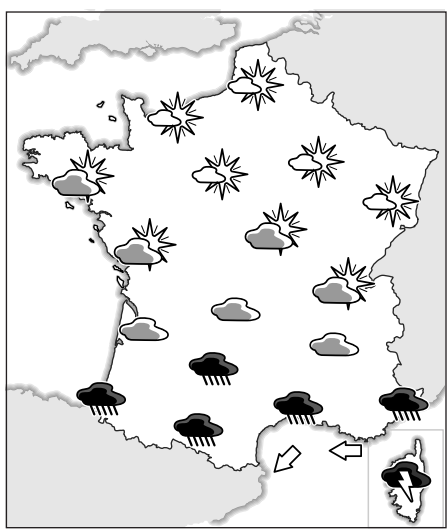
EUROPE		
Amsterdam	10/20 S	
Athènes	15/22 C	
Barcelone	13/16 P	
Belfast	9/13 P	
Belgrade	16/24 C	
Berlin	10/21 P	
Berne	8/23 S	
Bruxelles	10/22 S	
Bucarest	8/25 S	
Budapest	13/25 S	
Copenhague	7/14 S	
Dubai	9/12 P	
Francfort	12/23 S	
Genève	8/22 C	
Helsinki	5/15 S	
Istanbul	13/19 S	
Kiev	12/21 S	
Lisbonne	12/17 P	
Liverpool	5/17 S	
Londres	7/19 C	
Luxembourg	11/21 C	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	29/32 P	
Beyrouth	18/23 S	
Bombay	31/34 S	
Djakarta	26/27 P	
Dubaï	27/37 S	
Hanoï	26/29 P	
Hongkong	25/29 S	
Jérusalem	11/24 S	
New Delhi	27/44 S	
Pékin	16/26 P	
Séoul	13/22 S	
Singapour	27/30 P	
Sydney	13/23 S	
Tokyo	20/26 S	



08 mai prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI

41 € ttc aller simple

NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU

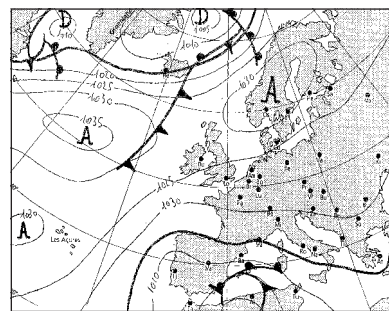
Familles, Couples, Jeunes et Seniors

AIR FRANCE

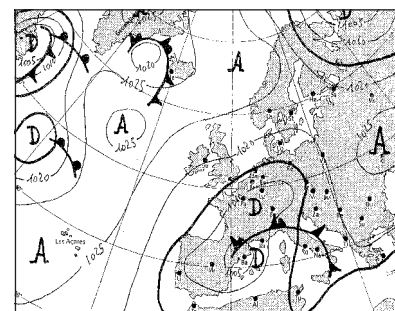
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Jeudi 9 mai

Les nuages remontent doucement vers le nord. La pluie gagne vers la Loire, et reste abondante sur les régions les plus méridionales. Plus au nord, le ciel se voile bien. Les températures restent douces pour la saison, surtout au nord.



SITUATION LE 7 MAI 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI À 0 HEURE TU

Comment ne pas se perdre dans la multitude des offres d'accès à Internet ADSL

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

À EN CROIRE un récent sondage de la Sofres réalisé pour France Télécom, tout va pour le mieux sur le marché français de l'accès à Internet via l'ADSL (connexion haut débit par les lignes téléphoniques classiques). Selon cette étude, 96 % des Français disposant d'une connexion haut débit à domicile en sont satisfaits (44 % sont même très satisfaits). Néanmoins, le prix et la qualité des offres diffèrent en fonction des fournisseurs d'accès, et il est préférable d'éviter quelques ornières avant de prendre l'autoroute du haut débit.

Pour l'internaute, il existe pour parvenir à une connexion ADSL, deux voies remontant à la même source : France Télécom. Dans le premier cas, l'utilisateur souscrit d'abord un abonnement à la ligne ADSL de l'opérateur historique, qui

ouvre la ligne haut débit jusqu'au domicile et diligente un technicien pour l'installation d'un modem. L'utilisateur doit ensuite souscrire un second abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI) qui le connectera au Réseau. Cette double souscription est la formule la plus chère, et, en cas de dysfonctionnement, France Télécom et le fournisseur d'accès ont tendance à se renvoyer la responsabilité. Mais l'avantage est de permettre au client de changer rapidement de FAI en cas de problème avec ce dernier. La seconde solution consiste à

Bien choisir son fournisseur d'accès

- **Grenouille.com** : outil de mesure du haut débit en France
- **ADSL France** : Association de défense des droits des utilisateurs de l'ADSL
- **DSLvalley.com** : site d'information sur la technologie DSL (digital subscriber line)

s'abonner à une offre « tout compris », habituellement appelée « pack ADSL ». Avec cette formule, l'abonné doit installer lui-même son modem. Le fournisseur d'accès gère la relation avec France Télécom et reste l'interlocuteur unique de l'abonné. Si l'acquisition d'un pack paraît financièrement avantageuse, elle engage le souscripteur pour une durée minimale d'un an.

Depuis le début de l'année 2001, de nombreux acteurs ont investi le marché de l'accès à Internet via l'ADSL, créant une émulation. « Sur le plan de la qualité des services offerts, ce sont des "petits" fournisseurs d'accès, Nerim et Easyconnect, qui cumulent de nombreux avis favorables de la part de leurs clients », assure DSLvalley.com, portail français de la technologie et du marché de l'ADSL. Selon grenouille.com, site de mesure des performances du haut débit en France, ces FAI enregistrent également les meilleurs résultats. Côté prix, Easyconnect propose un pack pour 50 € par mois pour un taux de transfert

de 512 kilobits/s. Il faut compter 55,30 € par mois pour l'ouverture de la ligne ADSL et un abonnement à Nerim.

SERVICES AMÉLIORÉS

Des opérateurs plus importants parviennent également à de bonnes performances pour un coût légèrement inférieur (environ 45 € par mois). Parmi eux, Wanadoo, la filiale Internet de France Télécom, domine largement le marché. Le succès de Wanadoo s'explique partiellement par le fait que chaque client potentiel qui demande une ouverture de ligne ADSL à France Télécom se voit proposer une connexion Wanadoo. Mais on observe également une nette amélioration des services proposés par la filiale de l'opérateur historique. « Néanmoins, quelques problèmes demeurent, principalement lors de l'installation », concède Yves Parfait, PDG de Wanadoo Interactive. Libertysurf réalise des performances comparables à celles de Wanadoo en matière de temps de laten-

ce et de débit, mais a dû faire face à une pénurie de modems lors du lancement de l'offre. Quant à Club-Internet, qui affiche des performances très honorables, sa hot line payante et souvent indisponible a eu raison de la patience de nombreux abonnés.

Avec la concurrence que se livrent également Infonine, Claranet, Frontier, Magic Online, WorldNet, la qualité des services offerts par la FAI s'est considérablement améliorée. « Depuis décembre 2001, il y a de moins en moins de problèmes de stabilité et de vitesse », explique Jean-Luc Dupont, vice-président d'ADSL France (Association des surfeurs lésés). « L'essentiel des difficultés recensées est lié à l'incompétence ou l'indisponibilité des supports techniques. »

Seuls points noirs : 9 Online, qui affiche des résultats très médiocres, victime de « difficultés techniques et commerciales rencontrées pendant la mise en place de son offre promotionnelle », peut-on lire sur DSLvalley.com. Enfin, la récente

offre ADSL d'AOL est également mal accueillie par certains spécialistes du secteur : « Pour ceux qui ont pris l'offre ADSL d'AOL, sachez que l'Association ne traitera pas les problèmes de facturation, support, performances ou d'interface liés à cette offre », avertit le site ADSL France. « Le système propriétaire d'AOL est compatible uniquement avec un environnement Windows, alors que nous sommes favorables au développement de systèmes alternatifs (Mac, Linux...). AOL vise une catégorie d'utilisateurs "techniquement illettrés", et nous n'avons pas les moyens et la volonté de prendre par la main ce type d'internautes dans les problèmes qu'ils rencontreront après avoir souscrit un abonnement à AOL », explique Marc Msigler, secrétaire général de l'association, avant de conclure : « Il existe aujourd'hui de nombreux fournisseurs d'accès Internet très sérieux. Faites jouer la concurrence ! »

Eric Nunès (Le Monde interactif)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 109

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Plus dangereuse encore, quand il y a surcharge. - II. Passa à l'acte. Anneau. Assure-ménage dans les cordes. - III. Assurent les mouvements de fond. Divin taureau. - IV. Du bois pour les charpentiers. Touchés dans un sens. - V. En général, il est bon dans la défense. - VI. Coup de feu dans les feuilles. Pour un roi africain. - VII. Règle d'usage. La moitié de

tout. - VIII. L'autre moitié de tout. Affaiblissent. - IX. Fais le berger. D'un auxiliaire. - X. Très libres dans leurs actes et leurs propos.

VERTICALEMENT

1. Comme un mot qui n'a pas sa place dans cette colonne. - 2. Recueil de fabuliste. Prend la belle Nippone par la taille. - 3. Dissimule ses intentions. Parlé

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

au sud de la Loire. - 4. Grosse baisse de régime. - 5. Rapporter dans le détail. Préparation. - 6. Bienvenue, même si elle n'est que provisoire. Parfum bestial. - 7. Bien isolés. - 8. Déclaré en arrivant. Grand disparu de nos prairies. Passage historique. - 9. Bien au large. Patrie d'Abraham. - 10. Introduites. - 11. Bon sens. N'a rien à cacher. - 12. Ses eaux sombres cachent un monstre. Servies en fin de repas.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 108

Horizontalement

I. Totalisateur. - II. Cravate. Esse. - III. Haie. Eden. Na. - IV. IGN. Amadoues. - V. Né. Ni. Tintes. - VI. Tutu. Dit. - VII. CSA. Refouler. - VIII. Hennins. Tire. - IX. Test. Patou. - X. Niet. Sécheur.

Verticalement

1. Tchîn-tchîn. - 2. Orageuse. - 3. Tain. Tante. - 4. Ave. Nu. Net. - 5. La. Ai. Ris. - 6. Item. Dents. - 7. Sédatifs. - 8. Edito. PC. - 9. Tenon. Utah. - 10. Es. Utilité. - 11. Usnée. Erou (roue). - 12. Réassureur.

SCRABBLE N° 276

Une demoiselle qui vous dame le pieu

Partie jouée en club.
Tirage : AEIHORT
a) En deux endroits différents, placez 2 mots rapportant respectivement 37 et 49 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : BCORTUU.
b) En deux endroits différents, placez 2 mots différents rapportant respectivement 26 et 66 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Solution de a) : HIERA, enfoncera un pavé, un pilotes avec une hie ou demoiselle, B 10, 49.

Tirage suivant : AELNRTU.
c) Trouvez un sept-lettres, malheureusement implaçable. En 3 endroits différents, placez 3 mots différents rapportant respectivement 24, 25 et 26 points.

Solution de b) COURBATU, J 8, 66.

Préparation de la grille de la semaine prochaine

d) A A E I N R U. Trouvez un sept-lettres, flexion d'un verbe qui signifie mesurer, ce tirage s'appuie, entre autres, sur les lettres B D L N. Trouvez les 4 huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 15 mai.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A			N	O	U	E	R	I	O	N	S			
B					K	O								
C			F		A	C								
D			O		S	A	H	E	L	I	E	N		
E			I		D	E	E							
F			R		E	S	E							
G			I		V									
H			D	E	P	A	R	E	E					
I			Z		S								F	
J					A								A	
K					X	I							M	
L					Y								I	
M					L								N	
N					O				T	A	G	G	E	S
O	S	U	B	L	I	M	E	E						

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 mai.

- a) RELIFTA, K 5 - FLOREAL, O 4, 42
- b) LOFERAI, (vi), gouvernerai plus près du vent, G 3, 90, en collante au-dessus de SIXAINS.
- c) FARIBOLE, L 6, 78 - DEFLOLAI,

L 1, 76 - LOFERAIT, K 3, 72 - PALE-FROI, F 1, 67 - AFFRIOLE, J 8, 66 - FOLIAIRE, relatif aux feuilles, 8 C, 62. d) SUBLIME - BLEUIMES (et SUBLIMEE) - BOULISME - IMBRULLES (et SUBLIMER).

Michel Charlemagne

CULTURE

CINÉMA

L'Echine du diable, de Guillermo Del Toro • Alternant productions commerciales et projets personnels, le cinéaste s'aventure dans le film de genre en proposant une tragédie qui mêle la défaite des républicains à la fin de la guerre d'Espagne et la mort mystérieuse d'un enfant dont le fantôme hante le récit

Lorsque l'horreur provient des vivants

« **QU'EST-CE qu'un fantôme ?** », demande le carton d'introduction placé au début de *L'Echine du diable*. « Une tragédie condamnée à se répéter indéfiniment. » Ici, la tragédie est collective et individuelle. Le film de Guillermo Del Toro montre à la fois la défaite des républicains à la fin de la guerre d'Espagne et la mort mystérieuse d'un enfant dont le fantôme hante *L'Echine du diable*.

Le cinéaste mexicain avait déjà réalisé un film de vampires dans son pays et le thriller *Mimic* aux Etats-Unis. Guillermo Del Toro alterne ainsi projets personnels et films plus commerciaux – il vient de terminer *Blade II* pour un grand studio hollywoodien. Avec *L'Echine du diable*, il réussit à replacer adroitement le cinéma de genre dans un contexte historique. Dès les premières séquences, la défaite républicaine est annoncée par la nouvelle de la chute de Barcelone. Le désir d'utiliser de manière métaphorique les figures du cinéma d'horreur, qui était monnaie courante dans les années 1960 et 1970, de *La Nuit des morts-vivants* à *L'Exorciste*, est aujourd'hui délaissé au profit d'un pur spectacle dominé par la technologie numérique. Sa résurgence dans *L'Echine du diable* en fait une réussite du cinéma de genre au même titre que *Les Autres* d'Alejandro Amenabar.

Carlos, un orphelin de douze ans est abandonné dans le pensionnat Santa Lucia. Cette institution coupée du monde et située au milieu

d'un plateau désertique est dirigée par des républicains espagnols qui accueillent des enfants séparés de leurs parents par la guerre civile. Le pensionnat, dédale de couloirs, de caves, de dépendances, a accumulé son lot de secrets enfouis, de trésors cachés, et de malédictions ancestrales. La mise en scène inventive de Guillermo Del Toro en fait un labyrinthe inquiétant. Depuis la chute d'une bombe au milieu de la cour

La scène la plus effrayante n'a rien de fantastique. Elle est terrifiante de réalisme.

Des volontaires des Brigades internationales sont alignés contre un mur, puis abattus d'une balle dans la tête

centrale, le pensionnat vit dans le souvenir direct de son sauvetage miraculeux. L'engin n'a pas explosé et reste planté comme un monolithes en plein cœur de l'établisse-

ment. Les enfants considèrent la bombe comme une entité vivante qui tient une place centrale dans leur vie. A cet objet répond la présence du fantôme d'un enfant qui a disparu dans des circonstances inexplicables la nuit du bombardement.

Cette atmosphère surnaturelle trouve sa traduction dans la lumière ambrée qui baigne en permanence

L'Echine du diable et lui donne son unité visuelle. Le projet de Guillermo Del Toro est très ambitieux et mêle plusieurs traditions littéraires et cinématographiques. On y retrouve aussi bien des éléments du roman gothique que des références au cinéma de Luis Bunuel. Celles-ci vont des piques anticléricales du scénario au triangle sado-maso-

chiste que forment la directrice unijambiste interprétée par Marisa Paredes (actrice de prédilection de Pedro Almodovar, par ailleurs producteur de *L'Echine du diable*), le brave docteur du pensionnat (Federico Luppi) et un ancien élève du pensionnat (Eduardo Noriega), qui y travaille comme homme à tout faire, et se montre fasciné par les thèses fascistes. Le docteur, réfugié argentin, améliore l'ordinaire des pensionnaires en vendant aux habitants du village voisin des bouteilles remplies du mélange alcoolique et aromatique dans lequel il conserve sa collection de fœtus.

A l'origine, Guillermo Del Toro avait situé son histoire pendant la révolution mexicaine. Au fur et à mesure que la défaite des forces républicaines face aux troupes frankistes se précise, l'horreur surnaturelle qui bouleverse le pensionnat prend une signification de plus en plus politique. Les apparitions du fantôme de l'enfant disparu s'espacent progressivement – il se révèle un spectre décevant dont la charge horrifique n'est jamais à la hauteur de la dimension surnaturelle –, alors que l'ancrage historique du

film devient plus précis. La scène la plus effrayante du film n'a rien de fantastique. Elle est simplement terrifiante de réalisme. Des volontaires des Brigades internationales sont alignés contre un mur, puis abattus d'une balle dans la tête. Dans *L'Echine du diable*, la véritable horreur vient des vivants. C'est de ces derniers qu'il faut avoir peur, pas des morts.

Comme beaucoup de récits qui reposent sur un passé refoulé, *L'Echine du diable* se termine par une vengeance. Celle-ci prend une tonalité marxiste surprenante dans un récit comparable à l'une des uchronies chères à Philip K. Dick. Ici ce sont les faibles, en l'occurrence les élèves du pensionnat, qui parviennent, en jouant sur l'union et la solidarité, à triompher des forces du mal dans un drame où le cours de l'histoire – la défaite des forces républicaines – se trouve brillamment réécrit.

Samuel Blumenfeld

Film espagnol avec Eduardo Noriega, Marisa Paredes, Federico Luppi. (1 h 46.)

Guillermo Del Toro, cinéaste

« La frontière se situe moins entre Nord et Sud qu'entre films personnels et commerciaux »

Vous êtes de nationalité mexicaine, vous avez tourné au Mexique, en Espagne et aux Etats-Unis. Les frontières ont-elles une importance pour vous ?

Oui, mais la frontière se situe moins entre Nord et Sud qu'entre mes films commerciaux – *Mimic* et *Blade II* – et mes films personnels comme *Cronos* et *L'Echine du diable*. J'ai compris avec *Mimic* qu'en disposant d'un budget confortable j'abandonnais une partie de ma liberté. Pour *Mimic* je pensais qu'il était plus intéressant et plus profond de suggérer que le genre humain était en voie d'extinction et allait être remplacé par des insectes. Je ne voulais pas d'un happy end. Mais à l'arrivée on décèle à peine mes intentions d'origine.

L'Echine du diable a été produit par Pedro Almodovar. Est-ce un film que vous auriez pu réaliser aux Etats-Unis ?

En aucun cas. Ce film n'est absolu-

ment pas adapté au système américain. J'ai rencontré pour la première fois Pedro Almodovar en 1994 au festival de Miami. Il avait adoré *Cronos*, et s'est montré enthousiaste devant le scénario de *L'Echine du diable*. Mon plus gros problème est de vouloir réaliser des films de genre. En général, le film d'horreur est regardé avec dédain. Au Mexique, j'avais tenté d'obtenir une subvention pour réaliser *Cronos*. On m'a répondu que celles-ci étaient réservées aux projets artistiques. Aux Etats-Unis, je suis tombé dans une logique inverse. On était prêt à me donner tout l'argent du monde à condition que je renonce à mes prétentions artistiques. J'ai la plus grande admiration pour un réalisateur comme Roman Polanski. Venant de Pologne, il est arrivé pour tourner à Hollywood *Rosemary's Baby*, un film de genre où l'on retrouve sa signature sur chaque plan.

Vous faites partie d'une nouvelle génération d'auteurs hispanophones, avec Alex de la Iglesia, Alejandro Amenabar, qui redonnent aujourd'hui une nouvelle vitalité au cinéma de genre. Voyez-vous des points communs entre vos films ?

Je crois que nous avons une lecture plus politique du genre. J'ai été très impressionné par la mise en scène des *Autres*. Le film d'horreur se fonde sur le concept d'altérité – eux contre nous – qui a forcément une signification politique. Vous avez d'un côté une lecture humaniste du genre où l'horreur provient du groupe, et une approche plus conventionnelle où un groupe se bat contre un étranger. L'idée même de *L'Echine du diable* était de réaliser une histoire de fantômes où le fantôme se monterait progressivement décevant. J'ai essayé de m'inspirer de la lumière des films de Mario Bava pour retrouver l'atmosphère

d'un film gothique où le château est remplacé par un orphelinat.

Vous êtes passés en un an de L'Echine du diable à Blade II. Qu'implique le passage d'un système de production à un autre ?

Lorsque je réalise un film américain, j'essaie de garder une narration fluide et sans accros. Avec mes films plus personnels, c'est exactement le contraire. J'aurais détesté par exemple dans *L'Echine du diable* que l'on explique aux enfants de l'orphelinat que leurs parents sont morts, où qu'un des personnages retrouve une tonalité plus positive. Je trouve malheureusement que de plus en plus de films européens perdent de leur spécificité. Lorsque je découvre un film infiniment plus complexe, comme *No Man's Land* de Danis Tanovic, je ressens une certaine nostalgie.

Propos recueillis par S. Bd

Memento mori, de Kim Tae-yong et Min Kyu-dong • Expérimentations autour d'un thème simple

L'épouvante au secours d'amours adolescentes

BRIBES de passé remontant à la surface, images oniriques, fantasmes, dérapage du récit vers l'épouvante, *Memento Mori* est un film qui régulièrement sort de ses gonds pour s'envoler vers diverses expérimentations. Une manière comme une autre d'exploiter un thème somme toute assez simple.

Deux collégiennes voient progressivement leur amitié se transformer en désir. Elles tombent amoureuses l'une de l'autre. Mais la première recule. La seconde se jette dans le vide. Il y a dans le

film de Kim Tae-yong et Min Kyu-dong, la matière d'un film « à sujet » sur la répression des amours adolescentes et de l'homosexualité, sur les suicides d'écoliers dans la Corée d'aujourd'hui. Sans esquiver ce qui fait le centre de son projet, les auteurs de *Memento Mori* ont choisi la voie escarpée de la surcharge irréaliste et symboliste.

HYSTÉRIE COLLECTIVE

Un tel parti pris ne manque pas ici de culot et s'envole littéralement dans la dernière partie du

film, lorsque le fantôme de la mort provoque une panique générale dans le collège. Du parcours exemplaire individuel, on passe alors à la figuration spectaculaire d'une hystérie collective où l'expression de la peur du sexe se mêle à celle du désir refoulé, convoquant les stimuli généralement travaillés par le cinéma d'épouvante.

Heureusement porté par la beauté de ses interprètes, *Memento Mori* souffre parfois de cette surcharge d'effets qui lui donne son originalité mais qui, en fait,

édulcore paradoxalement dans l'emphase la force intrinsèque des situations montrées. La plus belle séquence est sans doute celle où les deux collégiennes s'embrassent en pleine salle de classe, provoquant un chahut, expression de réactions à la fois dégoûtées et fascinées autour d'elles.

Jean-François Rauger

Film coréen de Kim Tae-yong et Min Kyu-dong. Avec Kim Min-sun, Park Yeh-jin, Lee Young-jin. (1 h 37.)



Jacinto (Eduardo Noriega), homme à tout faire, violent et agressif, de l'orphelinat, et Jaime (Inigo Garcès), pensionnaire.

L'invention du sentiment aux sources du romantisme

exposition, concerts, colloques actuellement

01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr
M porte de Pantin
du mardi au samedi de 12h à 18h et jusqu'à 20h les soirs de concert
le dimanche de 10h à 18h

LE FIGARO RADIO CLASSIQUE MUSIQUE connaissance des arts

Brz., La Mort de Hyacinthe Pontiers (détail) musée de Sainte-Croix © photo musées de Pontiers, Ch. Vignaud

En étudiant le jeu de certains grands réalisateurs (Lang, Ford, Walsh) avec les règles établies, l'ouvrage de Patrice Rollet remet en cause les définitions qui semblaient évidentes dans le cinéma

Derrière les œuvres les plus classiques, les prémices de la modernité

BIBLIOGRAPHIE
Passages à vide. Ellipses, éclipses, exils du cinéma, Patrice Rollet
P.O.L., 230 pages, 19 €.

PATRICE ROLLET écrit peu. On peut le regretter à la lecture de ce *Passages à vide. Ellipses, éclipses, exils du cinéma*, qui reprend divers textes et conférences et les regroupe dans un ordre qui dessinerait vaguement une histoire linéaire du cinéma, une histoire qui partirait de Murnau (le premier chapitre) pour arriver jusqu'à Jonas Mekas et la télévision (les deux derniers).

Ce parti pris d'additionner des textes différents aux objets précis donne une valeur particulière à l'ouvrage. Communications effectuées dans un colloque ou lors des conférences à la Cinémathèque et soigneusement réécrites, textes de circonstance, commandes pour des numéros spéciaux de revue (parmi lesquels *Trafic* dont il fait partie depuis l'origine de l'équipe de direction), la pensée s'est fixé à chaque fois un objet précis, un cinéaste particulier, parfois simplement un film, pour le soumettre à un examen précis, où les descriptions mêlées d'admiration articulent moins le déroulement d'une théorie déjà toute faite qu'une manière de trouver derrière les systèmes l'unicité, à chaque fois renouvelée, d'un art de la mise en scène.

Du *Tabou* de Murnau en passant par *L'Atalante*, des films de Lang, de *La Vallée de la peur* de

Raoul Walsh ou des débuts des films de Jacques Tourneur, d'un film court de Godard ou des choix de la mise en scène chez Antonioni, à travers *L'Avventura*, Rollet dessine d'abord un itinéraire personnel, une accumulation de sensations qui rejette, a priori, le souci d'une cohérence abstraite.

Dans *Passages à vide*, l'exercice d'admiration se conjugue avec la mise à nu d'éléments discrets, parfois infimes, de moments de basculement, de déséquilibres furtifs où se révèle alors, dans l'en deçà et l'au-delà de la représentation, l'autonomie absolue du cinéma comme moyen d'expression. Cette souveraineté émerge ici de la façon dont Rollet détaille ce qu'il appelle lui-même « la ductilité des affects chez Vigo, la part d'ombre de Ford, l'art de la syncope chez Lang, l'opacité tragique de Walsh, l'après-coup du sens chez Tourneur ou Douglas, la double ellipse de l'espace et du temps chez Antonioni, les lettres en souffrance de Godard, la désincarnation angélique des voix chez Wenders, les révolutions dans la révolution de la caméra chez Snow, l'hypertrophie cinématographique du regard de l'exilé chez Mekas ».

De grandes oppositions traversent le livre de Rollet, qu'il s'agit de confirmer (le plan contre l'image) ou bien de remettre subtilement en question grâce à des exemples choisis et au « point d'équilibre miraculeux » auquel ils parviennent parfois (cinéma du plan contre cinéma du montage). La cohabitation dans l'ouvrage de cinéastes et de films relevant de ce



Kim Novak et James Stewart dans « Vertigo », d'Alfred Hitchcock.

« Finalement, dit l'auteur, « le cinéma classique n'existe pas, sauf dans les mauvais films »

que l'on appelle le classicisme hollywoodien (Ford, Lang, Walsh, Tourneur) et d'auteurs modernes (Godard, Antonioni) voire expérimentaux (Snow, Mekas) a-t-elle pour objet de démontrer l'inanité d'une telle coupure? Pas tout à fait. S'il y a bien un cinéma moderne, une succession de ruptures qui de Rossellini aux nouvelles vagues en ont fini avec divers réflexes traditionnels, la définition du classi-

cisme est plus problématique. Ce que Rollet pointe admirablement, dans une fulgurante inversion des perspectives, chez les cinéastes dont la rigueur ferait pourtant des tenants d'un art classique, c'est une manière de déjouer les règles prétendument établies de lecture et de transparence. Finalement, dit Rollet, « le cinéma classique n'existe pas, sauf dans les mauvais films ».

La découverte des divers et subtils moments de vacillement du sens, d'absences, de durées à l'état pur, dévoile la présence précoce de ce qui fera ensuite la modernité cinématographique (la prééminence du temps sur l'action) dans les interstices mêmes de l'image classique et de ce qui fait déjà la grandeur des cinéastes choisis.

J.-F. R.

Sept nouveaux films de réalisateurs lusophones à découvrir au festival Nouvelles vagues à Paris

Les formes un peu trop parfaites du jeune cinéma portugais

LE PORTUGAL est assurément le plus grand des petits pays en matière de cinéma, et fournit au septième art quelques-uns de ses maîtres les plus incontestés, tels Manoel de Oliveira, Paulo Rocha, Joao Cesar Monteiro ou Pedro Costa. Le maître d'œuvre de cette miraculeuse efflorescence est le producteur et distributeur Paolo Branco, auquel rien de ce qui se crée entre la France et le Portugal n'est tout à fait étranger.

L'homme ne se contente pourtant pas de cultiver les valeurs établies. Il donne régulièrement leur chance à de jeunes cinéastes portugais, dont la réputation n'a pas encore franchi les bornes des festivals internationaux. C'est à cette partie plus souterraine de son travail qu'est dévolue la rétrospective Le cinéma portugais, nouvelles vagues, qui présente sept films réalisés entre 2000 et 2001.

NARRATION ALAMBIQUÉE

Passons sur la dénomination un peu ronflante de la manifestation eu égard à l'inégale valeur et à l'éclectisme esthétique des films proposés, pour entrer dans le vif du sujet, qui tient, pour le meilleur et pour le pire, à l'attention à la forme dont tous les films témoignent. *Nuits* de Claudia Tomaz suit ainsi la dérive de deux jeunes marginaux en déployant une telle maîtrise de l'image que cela en devient presque gênant. *Fragile comme le monde*, de Rita Azevedo Gomes, met en scène, à partir d'un amour impossible, un univers si délibérément poétique que le film, d'une incontestable originalité, perd beaucoup de sa force dans cette démonstration de lyrisme.

A bien des égards, *Poisson Lune*, le drame familial de José Alvaro Morais, et *Rasgão* (La déchirure), l'allégorie universitaire de Raquel Freire sont eux aussi victimes d'une forme narrative alambiquée et d'une inclination à la virtuosité formelle. On peut leur préférer *Eau et Sel* de Teresa Villaverde, pour l'influence antonionienne qui baigne, avec intelligence et sensibilité, l'explicable dissolution des liens d'un couple marié et la lente dérive d'une jeune femme au gré de la nuit, de la mer et du désir. Ou bien, dans un tout autre registre, *Le Marquis du Fado*, de Edgar Pêra, qui semble vouloir récapituler, à l'aune de la culture populaire portugaise et autour d'un bel archétype viril et lisboète pré-nommé Antonio, toute l'histoire du cinéma expérimental, des origines à nos jours.

A mi-chemin du Portugal et de la France, *Gagner la vie* de Joao Canijo est sans doute l'essai le plus prometteur de la série. Tourné en vidéo numérique dans la région parisienne, il part d'un fait divers tragique pour broser, avec apreté, un portrait attachant et juste de la communauté des immigrés portugais en France. Un film rare et fort, qui évoque le silence et la peur des exilés, l'impossible transmission des valeurs, la recherche éperdue de la justice et de la vérité.

Jacques Mandelbaum

LE CINÉMA PORTUGAIS, NOUVELLES VAGUES. A partir du 8 mai, au cinéma Latina, 20, rue du Temple, Paris-4^e, M^o Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-78-47-86

RATP
Un bout de chemin ensemble.

Gaîté

John Trudell, les armes du chant

Militant de tous les combats de la cause amérindienne, cet activiste sioux continue sa lutte en empruntant les chemins du blues

SUR LES BRAS de John Trudell, des tatouages approximatifs – de ceux que les détenus se dessinent en prison – se lisent comme des peintures de guerre, des traces d'engagement et de dérives. A l'encoignure du pouce gauche et de l'index, il en est un qu'on aperçoit aussi sur la pochette de son nouvel album, *Bone Days* : au-dessus d'une étoile à cinq branches, les lettres USN. Lui, le Sioux rebelle, ancien président de l'American Indian Movement, devenu bluesman engagé, un jour décrit par le chanteur et comédien Kris Kristofferson comme « un loup solitaire, fou, à la fois poète, prophète, prêtre et guerrier », a d'abord servi sous les drapeaux de l'US Navy.

« J'avais dix-sept ans, se souvient Trudell, je vivais dans ma réserve, sans aucune perspective d'avenir. Je commençais à avoir de petits ennuis avec la justice. L'armée a été une façon de m'échapper. » En 1963, la guerre du Vietnam n'avait pas commencé. « Dans l'armée de terre ou les marines, j'aurais sûrement été envoyé en première ligne. J'ai choisi la Navy en pensant échapper à ça. Un an après, j'ai pu constater en effet que les Vietnams n'avaient pas de flotte. J'ai assisté à des combats de grosse artillerie, sans être trop près du front. » Quand il quitte l'armée en 1967, John Trudell s'est déjà forgé des convictions. « Je savais ce que c'était d'être un Indien dans une société raciste. Mais en voyageant dans des pays comme les Philippines, Taïwan ou le Japon, en observant l'attitude des militaires américains, j'ai compris qu'il y avait pour eux beaucoup d'autres Indiens de par le monde. » Pas plus aujourd'hui qu'hier, celui qui avait écrit une chanson pamphlet au moment de la guerre du Golfe (*Bombs Over Bagdad*) ne vibre aux accents du patriotisme et des nouvelles croisades. « Le 11 septembre, j'ai pensé que l'Amérique récoltait ce qu'elle avait semé en imposant son nouvel ordre mondial. Qui est derrière ça ? Il faudra attendre quelques mois et suivre les flux de capitaux pour comprendre à qui profite le crime. Je pense que Ben Laden, autant que Bush, sont manipulés. »

Délicie « conspirationniste », à la mode sur le Net ? L'écho plutôt de persécutions plus anciennes à l'essence d'une révolte. « Toute l'expérience culturelle et historique de mon peuple, autant que mon expérience personnelle m'ont enseigné de ne pas croire aux apparences, de rechercher la face cachée des choses. » Pense-t-il aux traités bafoûés ? Au procès de Leonard Peltier, activiste indien condamné sans preuve pour le meurtre d'un agent du FBI ? A la tragédie qui a marqué sa propre chair ?

En février 1979, douze heures après que John Trudell eut brûlé la bannière étoilée lors d'une manifestation à Washington, devant le Bureau fédéral, sa belle-mère, sa femme et leurs trois enfants périrent dans un mysté-

BIOGRAPHIE

► **1946**
Naissance à Omaha (Nebraska).

► **1973**
Elu président de l'American Indian Movement.

► **1979**
Mort, dans un incendie suspect, de sa belle-mère, de sa femme et de leurs trois enfants.

► **1983**
Premier album, « Tribal Voice ».

► **2002**
« Bone Days ».

rieux incendie. Sans pouvoir le démontrer, il a toujours été persuadé que sa famille a été victime d'un crime d'Etat. Les dix années précédentes, le militant avait été de tous les combats de la cause amérindienne. Même si au terme de *native american*, il préfère celui de *native person*. « Je suis un indigène, pas un indigène américain. Mon peuple est plus ancien que le concept même d'Amérique. »

L'ÉCRITURE COMME THÉRAPIE

L'acte fondateur de son engagement sera l'occupation pendant deux ans de l'île d'Alcatraz, dans la baie de San Francisco, par le mouvement des Indiens of all tribes (Indiens de toutes les tribus). « Après mon retour de l'armée, j'ai observé les mouvements de lutte pour les droits civiques, les manifestations contre la guerre du Vietnam, les combats pour l'environnement ou le féminisme, en me disant qu'un jour ce serait notre tour. Quand, en 1969, Alcatraz a été occupé, j'ai su que l'heure était venue. » Le Sioux des Collines noires se retrouvera aussi en première ligne, lors de la confrontation armée de Wounded Knee (Dakota du sud), site sacré qui avait été le théâtre du dernier massacre d'Indiens en 1890.

La mort des siens le laisse anéanti et signe son retrait de l'activisme. Son salut viendra de l'écriture. « Comment survivre à ce malheur ? L'écriture a d'abord été une thérapie, un exutoi-

re. Pour la première fois depuis dix ans, je ne parlais plus au nom des autres, mais en mon nom propre. Même si avec ces poèmes je continuais d'apporter ma pierre à la lutte. »

Très vite, son ambition sera de mettre ces poèmes en musique. Grâce au soutien de Jackson Browne, chanteur folk-rock californien, figure de la gauche libérale américaine, il publie, en 1983, une première cassette, *Tribal Voice*, accompagné de chants et percussions traditionnels. Mais le poète militant est avant tout un fan de rock, de blues et de country. Ces musiques auraient pu être pour lui celles des cow-boys et des colonisateurs, elles sont surtout celles de son adolescence et de la rébellion. Une de ses premières chansons, *Baby Boom Che* célèbre d'ailleurs Elvis Presley. « Aucun musicien n'est mon ennemi. L'art va au-delà des préoccupations ethniques. J'ai été très influencé par les chansons folk de Buffy Sainte-Marie, une Indienne Cree, ou celles de Peter LaFarge, un Navajo. Mais j'ai aussi été excité par l'électricité d'Elvis, de Chuck Berry ou des Beatles. J'ai été bouleversé par les mots de Dylan. Quand mon tour est venu, j'avais assimilé tout ça, j'avais mes propres idées. »

Une rencontre décisive, en 1985, avec le guitariste kiowa, Jesse Ed Davis, lui permettra de les mettre en forme. Instrumentiste remarquable, collaborateur apprécié de John Lennon, Eric Clapton, Taj Mahal ou John Lee Hooker,

Davis composera pour le chant-parlé de Trudell d'idéales bandes-son mêlant blues, country et rock. « Le coup de foudre a été immédiat. Son acte politique a été de me donner les armes pour devenir musicien. » Depuis la mort par surdose, en 1988, de son guitariste, John Trudell continue de façonner ainsi ses virulentes plaintes, fusion de riffs rebelles et d'incantations tribales. Après *AKA Graffiti Man* et *Johnny Damas and Me*, l'album *Bone Days* lance les mêmes flèches à la conscience de l'Amérique.

Le disque a été financé par l'actrice Angelina Jolie, ambassadrice au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Dans le passé, de nombreuses personnalités de la musique et du cinéma – Bob Dylan, Robert Redford, Bonnie Raitt, Steven Seagal – ont clamé leur admiration pour ce poète sioux qui s'est aussi illustré dans des films comme *Thunderheart* ou *Under Siege*. Une reconnaissance qui n'ébranle pas le pessimisme du guerrier. « Pour les natives, l'enjeu reste le même : comment survivre à un génocide culturel ? Qu'il prenne la douce voix de l'assimilation ou la dure réalité de la pauvreté ou du chômage. »

Stéphane Davet

« Bone Days », 1 CD Fargo Records/Distribué par Night & Day.



GAUTIER DEBLONDE

LES GENS DU MONDE

■ Guidé par le ministre afghan de la culture, **Omara Khan Masoodi**, un groupe de six experts français en beaux-arts a visité lundi 6 mai le Musée national d'Afghanistan à Kaboul où il a été agréablement surpris de constater que les dommages causés par les talibans aux collections étaient moins étendus qu'on ne l'imaginait. « Nous avons vu la collection en boîtes encore en bon état. Même certaines pièces qui ont été brisées par les talibans peuvent être restaurées », a indiqué à l'AFP **Jean-François Jarrige**, directeur du Musée national des arts asiatiques à Paris. « La collection est intacte ou peut être sauvée à 40% ou 50 %. Grâce à l'énergie du personnel, beaucoup l'a été », a-t-il ajouté. Le restaurateur **Sher Mohammad** estime qu'environ 2 000 statues ont été détruites par les talibans après la destruction en mars 2001 des deux bouddhas géants de Bamiyan, dans le centre du pays.

■ Coauteur du stade de France, à Saint-Denis et de l'Hôpital Georges-Pompidou, à Paris, l'architecte **Aymeric Zublena**, soixante-cinq ans, Grand Prix de Rome en 1967, a été élu président de l'Académie d'architecture. Il succède à **Jean-Paul Viguier** qui occupait cette fonction depuis 1999.

■ L'Opéra national de Paris compte une nouvelle étoile, **Laetitia Pujol**, nommée à l'issue de la représentation de *Don Quichotte*, où elle interprétait pour la première fois le rôle de Kitri. La jeune femme, âgée de 27 ans, a été engagée dans le corps de ballet de l'Opéra de Paris en 1993, promue « coryphée » en 1994, « sujet » en janvier 1999 et « première danseuse » en mars 2000. Elle a participé aux grandes productions du répertoire, notamment *Le Lac des cygnes* et *Casse-Noisette*.

■ Déçu de ne pouvoir être présent, en raison d'une tournée, pour le concert pop du Jubilé royal le 3 juin, le chanteur britannique **Elton John** a enregistré une chanson vidéo, dont le titre a été tenu secret, au palais de Buckingham. Celle-ci sera projetée lors du concert en plein air donné sur les pelouses de Buckingham.

■ Le chanteur américain **Michael Jackson** a l'intention d'adapter à l'écran le livre de **Jennings Michael Burch**, *They Cage Animals at Night*, selon le *Hollywood Reporter*. Le livre retrace la vie de l'auteur qui a passé son enfance entre orphelinat et familles d'accueil. Michael Jackson coréaliserait le film avec **Bryan Michael Stoller**. Selon ce réalisateur, « le héros du film vit des moments difficiles et Michael s'y identifie beaucoup. Michael et moi-même avons la même sensibilité. Nous sommes tous les deux de grands enfants et nous avons l'impression qu'en matière d'émotions nous sommes capables de les retranscrire sur grand écran ».

RADIO

MERCREDI 8 MAI

► La Suite dans les idées

12 h 00, *France-Culture*
Au menu du jour : le sujet en islam et l'opinion publique européenne. Pendant la première demi-heure, Madeleine Mukamabano reçoit Malek Chebel à propos de son livre *Le Sujet en islam* (Le Seuil), puis Julie Clarini donne la parole à Dominique Reynié, coauteur avec Bruno Cautrès de *L'Opinion européenne* (Presses de Sciences-Po).

► Le monde change

13 h 10, *RFI*
Pour aborder le thème « Quel impact a notre société de consommation sur la délinquance ? », Patrick Chompré a invité Vincent Cespèdes, jeune professeur de philosophie en banlieue et auteur d'*Une cerise sur le béton* (Flammarion).

► Surpris par la nuit

22 h 30, *France-Culture*
De plus en plus de gens « ordinaires » souhaitent rédiger le récit de leur existence. Dans ce but, ils font appel à des professionnels de l'écriture. Dans *La Vraie Vie d'une inconnue*, de Christophe Deleu, trois écrivains publics, Marie-Christine Donis, Nathalie Vallet et Guillaume Moingeon, parlent de leur expérience de biographes d'anonymes.

DOMINIQUE DHOMBRES

La vedette du jour

IL PLAÎT à Bernadette. Il sied à Juppé. Il a un physique de notable de la Troisième République qui ne colle pas du tout avec son ancien métier de publicitaire. C'était, lundi, le moment de gloire pour Jean-Pierre Raffarin, pisté dans tout Paris par les caméras de télévision et dont on a beaucoup vu le dos et surtout la voiture. Car l'incontestable vedette de cette journée a été la Peugeot 607 bleue de l'intéressé. Elle courait avec diligence entre l'Elysée, Matignon et le Sénat. Son chauffeur l'avait amenée dimanche de Poitiers. Pour plus de prudence, il a marqué un ralentissement en passant une première fois devant le 57 rue de Varenne, comme pour vérifier qu'il s'agissait bien de l'hôtel Matignon. Cela aurait été bête de se tromper d'adresse, un peu plus tard, alors qu'attendaient tapis rouge, garde républicaine, personnel au grand complet et Lionel Jospin.

Au magasin des accessoires journalistiques, M. Raffarin a décroché, à l'unanimité, le qualificatif d'« homme de terrain ». « Ce n'est pas un énarque. Tous ceux qui le connaissent disent que c'est un homme de terrain », affirmait lundi soir PPDA sur TF1. « Il est peu connu du grand public et n'a pas fait l'ENA. Il bénéficie d'une image d'élus de ter-

rain », disait aussi David Pujadas, sur France 2. Va pour le terrain, d'ailleurs attesté par quelques images du Poitou et le témoignage d'amis et de collaborateurs. Dans ce domaine, il y a des modes. Il n'y a pas si longtemps, c'était « homme de dossiers ». Avec la vague de méfiance qui déferle sur les politiques, « homme de terrain », cela sonne incontestablement mieux. Les talents publicitaires de Jean-Pierre Raffarin, réputé maître en formules frappantes, n'ont en revanche guère été sollicités lundi. Le nouveau premier ministre a peu parlé et, quand il l'a fait, s'en est obstinément tenu aux plus strictes platitudes.

France 2 présentait hier soir, dans « Complément d'enquête », une série de reportages sur les deux semaines écoulées. Comme tout cela paraît lointain, d'un seul coup. On retiendra quelques images : Nicolas Sarkozy, faisant du vélo ce week-end au bois de Boulogne, alors qu'il sait déjà qu'il ne sera pas premier ministre, ou Jean-Marie Le Pen donnant son interprétation, rodée par les années, de *Tiens, voilà du boudin*. Le président du Front national avait un verre dans une main et un petit four dans l'autre, une scène qui s'est beaucoup répétée ces derniers temps.

TÉLÉVISION

Les réfugiés de l'« Atlantic »

1940. Venant d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, des milliers de juifs se retrouvent à Bratislava. Leur but : rejoindre la Palestine sous mandat britannique par le Danube, la mer Noire et la Méditerranée. En septembre, le « transport » s'organise enfin et quelques bateaux surchargés quittent le port. A Tulcea, un millier de passagers embarquent sur un vieux paquebot battant pavillon panaméen, l'*Atlantic*. Arrivés à Haïfa le 24 novembre, les réfugiés sont réembarqués de force par les Britanniques, à destination de l'île Maurice où ils seront détenus jusqu'en août 1945. De Bratislava au cimetière juif de Saint-Martin, face à l'océan Indien, Michel Daëron retrace le parcours de ces indésirables. Des extraits du journal d'une jeune fille de 16 ans et les dessins de Fritz Haendel, qui se suicida à Maurice en 1943, se mêlent aux témoignages de survivants et à la quête de Schlomo Haendel qui veut connaître les circonstances de la mort de son père. En contrepoint, les télégrammes des services britanniques prêts à tout pour empêcher le débarquement à Haïfa de ces « immigrants illégaux ». Un documentaire implacable signé Michel Daëron, à qui on doit *La Chaconne d'Auschwitz*, ce très beau film dans lequel douze femmes revenaient sur le temps où elles faisaient partie de l'orchestre du camp. – Th.-M. D.

« La Dérive de l'Atlantic », mercredi 8 mai, 23 h 20, France 3. Rediff. : vendredi 10, 3 h 10.

MERCREDI 8 MAI

► Montagne Pelée 1902-2002

21 h 00, *RFO-Sat*
Il y avait eu de nombreux signes avant-coureurs. Des émissions de fumée sur les pentes ouest de la montagne Pelée dès le début de l'année 1902, une odeur de soufre incommodant tout le nord de l'île en mars et avril. Et les choses vont en s'aggravant – activité fumerolienne intense, panaches

de cendres et de vapeurs, explosions, chutes de cendres et séismes... jusqu'à la catastrophe. Le 8 mai à 8 h 02, l'explosion de la montagne Pelée anéantit la ville de Saint-Pierre, capitale de la Martinique surnommée le « petit Paris des Antilles ». 28 000 morts, le temps d'un souffle. Olivier Doat et Denis Chegaray reconstituent la tragédie dans un documentaire qui suit avec précision le déroulement chronologique

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 7 MAI

TF1

16.30 Excluf Magazine **17.05** Melrose Place Nouvelle départ **17.55** 7 à la maison Urgences à la maison **18.55** Le Bigdil **19.50** Face aux bleus Magazine **19.52** Des mots pour l'écrire Magazine. **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 **LES COMPLICES** Film. Charles Shyer. Avec Julia Roberts, Nick Nolte, Saul Rubinek, Dan Butler, Robert Loggia (Etats-Unis, 1994). 5401945
Deux journalistes concurrents s'unissent pour dévoiler une affaire de corruption. Pâle résurrection de la comédie sentimentale hollywoodienne.
23.08 Le Temps d'un tournage 301959200

23.10 **LE DROIT DE SAVOIR** Sections de recherche de la gendarmerie : une traque sans merci. Documentaire. Nicolas Moscara. Présenté par Charles Villeneuve. 1559991
Le quotidien d'une unité d'élite...

0.33 Des mots pour l'écrire **0.35** Excluf **1.05** Idéal Palace 8243224 **2.00** Reportages 4645392 **2.25** Très chasse 4982224 **3.20** Anna Maria [2/2]. 3427311 **4.05** Notre XX^e siècle Les bruits de la mer (55 min) 2228514

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.15 The Rack ■■ Arnold Laven. Avec Paul Newman, Wendell Corey, Walter Pidgeon (Etats-Unis, 1956, N., 100 min) ○
16.35 La Machine à explorer le temps ■■ George Pal (Etats-Unis, 1960, v.m., 100 min) ○
16.35 Cible émuante ■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) ○
17.40 Les Belles de nuit ■■■ René Clair (France, 1952, N., 80 min) ○
18.50 Les Ensorcelés ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1952, N., 115 min) ○
19.10 Zanzibar ■■ Christine Pascal (France - Suisse, 1988, 100 min) ○
21.00 Les Mariés de l'an II ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1971, 95 min) ○
22.25 La Machine à explorer le temps ■■ George Pal (Etats-Unis, 1960, v.m., 100 min) ○
22.45 La Passion Béatrice ■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min) ○
23.00 Fous d'Irène ■■ Bobby et Peter Farrelly (EU, 2000, v.m., 110 min) ○
23.00 Tension ■■ John Berry (Etats-Unis, 1949, N., 90 min).
0.30 Lola ■■ Jacques Demy (France, 1960, N., 85 min) ○

FRANCE 2

18.00 CD'aujourd'hui **18.05** JAG A qui la faute ? **18.55** On a tout essayé **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille Dans un palais **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo, Point route.



20.55 **SPECIAL CONTRE-COURANT - ILS ONT FILMÉ LA GUERRE EN COULEUR** Londres, capitale de la liberté. Documentaire. René-Jean Bouyer. 498755
Une collection étonnante de films - d'amateurs pour la plupart - en couleur, retraçant les grands événements de la période 1936-1945, sur un commentaire dit par André Dusolier.

22.25 **Y'A UN DÉBUT À TOUT** SPÉCIAL CHANSONS. Magazine présenté par Daniela Lumbruso et Nathalie Corrè. 4303571
0.30 Journal de la nuit, Météo. **0.55** Paparazzi Film. Jacques Rozier. 7514885

1.15 Le Mépris ■■■ Film. Jean-Luc Godard. 2792682 **3.00** Chanter la vie **3.50** Journal **4.10** Pyramide **4.40** Lesotho, l'or blanc des femmes noires ○ **4.50** Eurocops Série ○ (70 min).

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Les aéroports [1/2]. **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



20.50 **VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE** LA DICTATURE DU POIDS : SES PIÈGES ET SES RAVAGES Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Nathalie Weidenfeld, Mathilde Vitry, Isabelle Petit, Valérie Guyot-Sionnest, Annick Loupias, Françoise Dorin, Jean-Michel Cohen, Catherine George-Hoyau, Vincent Peter. 13120465
22.55 Météo, Soir 3.

23.25 **ÉTATS D'ÂME** Film. Jacques Fantsen. Avec Robin Renucci, François Cluzet, Jean-Pierre Bacri, Tcheky Karyo, Xavier Deluc (France, 1986) ○ 6816303
Destin d'une poignée de copains...

1.05 Libre court *Le Mariage en papier*. S. Duviervier (Fr., 2000). 2883999. **1.30** Ombre et lumière 3379086 **2.00** C'est mon choix... ce soir **2.20** Soir 3 **2.45** Questions pour un champion **4.30** La Case de l'oncle Doc (55 min).

CANAL+

17.00 Coyote Girls Film. David McNally (EU, 2000) ○ **En clair jusqu'à 20.45** **18.45** Dilbert The Security Guard **19.05** Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping, Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



20.45 **LA ROUTE D'ELDORADO** Film. Eric Bergeron et Don Paul. Avec les voix anglaises/françaises de Kevin Kline/José Garcia, Kenneth Branagh/Antoine De Caunes, Rosie Perez/Victoria Abril, Armand Assante/Feodor Atkine, Edward James Olmos/Jacques Frantz (EU, 2000) ○ 242179
Deux aventuriers espagnols recherchent la ville d'Eldorado.

22.10 **DESTINATION FINALE** ■ Film. James Wong. Avec Devon Sawa, Ali Larter, Kerr Smith (Etats-Unis, 2000) ○ 4769465
23.45 Lisa ■■ Film. Pierre Grimbal. Avec Benoît Magimel (Fr. - Sui., 2000). ○ 688287

1.35 Les Fantômes de Louba Film. Martine Dugowson (Fr., 2000). 6871682 ○ **3.20** Histoire Is Made at Night Film. Ilkka Järvi-Laturi (1999). 6170224 ○ **4.45** Nicky, détective de choc Téléfilm. Peter Bloomfield (100 min) ○.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Mahboub, le chemin d'un fakir **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Archimède Spécial volcans **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO L'Ambre de la mer Baltique.



20.46 **THEMA - LE RECYCLAGE : UNE NOUVELLE VIE POUR LES ORDURES** MÉTAMORPHOSES Les ordures font peau neuve Documentaire (All., 2002). 100722649
21.10 Thema : On jette ou on garde ? Destin d'objets. Documentaire (All., 2002). 7130755
22.00 Thema : Les Rois du recyclage 8755
22.30 Thema : Magda, fille de ramasseurs d'ordures Documentaire (All., 1994). 75620

23.05 **MUSIC PLANET 2NITE** Pet Shop Boys Meet Télépopmusik. Magazine présenté par Ray Cokes. 8250228
Enregistré au Grünsplan, à Hambourg en Allemagne.

0.05 La nuit s'anime Magazine. 10779 **1.09** Cinémaniac Quand le cœur fait boum. 5901953 **1.00** Le Bon Plaisir Film. Francis Girod. Avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant (France, 1983, 100 min) 7918427

M 6

16.40 Madame est servie **17.10** Highlander **18.05** Le Flic de Shanghai **19.00** Loft Story **19.45** Caméra Café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La maison des animaux **20.40** Loft Story.



20.50 **LES MOMENTS DE VÉRITÉ** Présenté par Laurent Boyer. Au sommaire : Direct 7 mai 1993 ; Les fous rires de «*Matin Bonheur*» ; Quand Frédéric Beigbeder, ses invités et son public se retrouvent nus à la télé ; Un invité peu expansif ; Une déclaration d'amour publique ; Quand le «*Morning Live*» bizute... ; Raphaël Mezrahi et Nicoletta. 942026

22.50 **MARDI SUSPENSE - UNE DETTE MORTELLE** Téléfilm. Félix Enriquez Alcalá. Avec T. Spelling (EU, 1996) ○ 5642465
Un étudiant part à la recherche de son père...

0.30 Loft Story Magazine. 4742069 **1.09** Météo **1.10** M6 Music, Les Nuits de M6 (480 min). 77789798

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Feuilleton. *Le Besoin qu'ont les êtres d'être deux* et *Les Voyageurs modèles*, de Jean-Pierre Ceton.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Concert. Par la Philharmonie de Vienne, dir. Simon Rattle : Œuvres de Beethoven.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Bernstein, Gershwin, Copland, Piazzolla. 20.40 Piotr Tchaïkovski, ses premiers chefs-d'œuvre. Œuvre de Tchaïkovski, Bizet, Rubinstein, Tchaïkovski, Saint-Saëns, Balakirev.
22.57 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MAGAZINES

16.05 Courts particuliers. Isabelle Nanty. Paris Première
16.10 et 0.10 i comme idées. Hamed Yousef. i télévision
17.55 Open club. Gérard Oberlé. CineClassics
19.00 Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caimans. La course du Palio. National Geographic
20.45 FBI. Invités : Philippe Noiret ; Benoît Z. Match TV
21.05 Temps présent. Ces aînés qui veulent en finir. TV 5
Le vrai visage de Le Pen. Match TV
21.40 Comme à la télé. Philippe Risoli. Match TV
22.15 Jour après jour. Les greffes, une deuxième chance pour la vie. TV 5
22.30 On aura tout lu ! Les enquêtes immobilières *Que Choisir* ?. Invités : Jean-Paul Geai ; Hubert Khor ; Philippe Audras. France 5 Sat
23.50 Pendant la pub. Lorie. Monte-Carlo TMC

DOCUMENTAIRES

17.00 Libres éléphants du Botswana. National Geographic
17.30 Régions de France. Les Alpes. Voyage
18.00 Histoires marines. Paradis de corail. Nat. Geographic
18.05 Hollywood Stories. Russ Meyer. Paris Première
18.20 La neige est mon destin. [2/3]. La révolte. Planète
19.00 Pilot Guides. Mexico. Voyage
19.00 Biographie. L'affaire Seznec. La Chaîne Histoire
19.10 L'Image instantanée. Dr Erich Salomon. Histoire

19.45 Marions-nous ! [1/4]. Un rêve de petite fille. Planète
19.55 L'Eucomia, l'arbre de vie. Odyssee
20.00 Les Aventures de National Geographic. Vol tragique en Arctique. National Geographic
21.00 La Guerre civile d'Espagne. [2/6]. Révolution, contre-révolution et terreur. Histoire
21.00 Impact mortel. National Geographic
21.45 Les Conquistadors de Cuba. La Chaîne Histoire
21.50 Un regard sur la tradition japonaise. [2° volet]. Nô, l'image parfaite. Odyssee
22.00 Savane, survie mode d'emploi. National Geographic
22.50 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [1/2]. Histoire
23.00 Les Avatars du homard. National Geographic
23.00 Les Femmes du Sud. Mezzo
23.30 Les Esclaves du libre-échange. Planète
0.20 New York. La région et la ville. Odyssee
0.30 Guillaume Aretos. Fourmiz. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Championnat d'Europe moins de 17 ans. Demi-finale : France - Espagne. Eurosport
20.00 Football. Festival international Espoirs de Toulon (groupe B) : Allemagne - Afrique du Sud. Eurosport
20.00 Hockey sur glace. Championnat du monde : Quart de finale. Pathé Sport

DANSE

0.00 Récital. Musique de Frank II Louise. Par la Compagnie Käfig. Mezzo
0.45 Anis. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

MUSIQUE

17.00 Soirée Saint-Petersbourg. Berlin, 1997. Avec Daniel Barenboim (piano). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. Mezzo
18.35 Rachmaninov. *Suite n° 2 pour deux pianos*, opus 17. En 1986. Avec Martha Argerich (piano), Brigitte Meyer (piano). Mezzo
21.00 Mendelssohn. *Quintette à cordes n° 2 et Quatuor à cordes*. Par G. Caussé (altiste), le Quatuor Manfred. Mezzo
22.00 Natacha Atlas. Montréal, 1999. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.40 La Dette. Fabrice Cazeneuve. Festival
21.00 Sans issue. Richard Pearce ○ Paris Première
22.45 Madame Bovary. Pierre Cardinal. Festival

SÉRIES

20.45 Friends. Celui qui avait fait courir la rumeur (v.m.). Celui qui défendait sa sœur (v.m.) Canal Jimmy
21.50 Ally McBeal. The New Day (v.o.) ○ Téva

MERCREDI 8 MAI

TF1

12.50 A vrai dire Un vélo pour enfants. **13.00** Journal, Météo **13.50** Indiana Jones et le temple maudit Film. Steven Spielberg. Avec Harrison Ford (EU, 1984) ○ **15.50** Le Chevalier hors du temps. Téléfilm. Roger Young. Avec Whoopi Goldberg (EU, 1998) ○ **17.20** Déluge infernal Téléfilm. Norberto Barba. Avec Rob Estes (EU, 1998). **18.55** Le Bigdil **19.50** Face aux bleus **19.55** Météo, Journal.



20.55 **COMBIEN ÇA COÛTE ? L'ENVERS DU JEU.** Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Pierre Mondy, Anémone, Olivia Adriaco. Au sommaire : Les sites secrets de la Française des Jeux ; Drôles de jeux ; Les jeux clandestins ; «*Glory of Rome*» : Le plus grand casino flottant du monde ; Arnaque à l'immobilier : Le pavillon des courtiers d'air ; etc. 5306446

23.15 **CHANTAGE SANS ISSUE** Téléfilm. Yves Simoneau. Avec Treat Williams, Kim Cattrall, Saul Rubinek, Alain Goulem, Georges Touliatos (Canada, 1999) ○ 6773885
Le propriétaire d'une brasserie trouve maille à partir avec un mafieux qui a pris le contrôle de son établissement.
1.03 Météo **1.05** Confessions intimes Magazine. 4634793 **2.35** Reportages Magazine. Les locataires de la mer. 3548606

3.00 Anna Maria Les malheurs continuent. Série. 5004793 **3.50** Histoires naturelles Les garde-pêche. 8493557 **4.15** Music **4.55** Aventures asiatiques Aventures asiatiques en Australie (60 min) 1163731

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.50 Frances ■■ Graeme Clifford (Etats-Unis, 1982, 135 min).
15.05 Drôles d'espions ■ John Landis (Etats-Unis, 1985, v.m., 100 min). TCM
17.40 Jacquot de Nantes ■■■ Agnès Varda (France, 1991, 115 min) ○
18.05 Les Milles, le train de la liberté ■■ Sébastien Grall (France, 1995, 105 min) ○
18.10 La Machine à explorer le temps ■■ George Pal (Etats-Unis, 1960, v.m., 100 min) ○
18.15 Mortelle randonnée ■■■ Claude Miller (France, 1983, 100 min) ○
19.35 Le rouge est mis ■■ Gilles Grangier (France, 1957, N., 85 min) ○
20.45 Le Grand Sommeil ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.m., 110 min) ○
22.15 Force majeure ■■ Pierre Jolivet (France, 1998, 85 min) ○
22.45 Cookie's Fortune ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) ○
23.55 Meurtre à l'italienne ■■ Pietro Germi (Italie, 1959, N., 110 min) ○
0.10 Les Belles de nuit ■■■ René Clair (France, 1952, N., 85 min) ○
0.15 L'Appât ■■ Bertrand Tavernier (France, 1995, 115 min) ○
1.35 Cléo de 5 à 7 ■■ Agnès Varda (France, 1961, N., 95 min) ○

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50** Le Comte de Monte-Cristo Film. Robert Vigney. Avec Jean Marais (Fr. - It., 1954) ○
16.55 Un livre **16.58** CD'aujourd'hui **17.00** Les Trois Mousquetaires Film. Richard Lester. Avec Raquel Welch (EU, 1973) **18.55** On a tout essayé Best of. **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.



20.55 **UN WEEK-END POUR LE DIRE** Téléfilm. Jean-Pierre Vergne. Avec Gérard Rinaldi, Carole Richert, Béatrice Agenin, Romain Larué, Quentin Ogier (France, 2000). 7713137
Lors de son cinquantième anniversaire, un homme, qui mène une double vie, se voit contraint de révéler l'existence d'un fils caché.

22.35 **ÇA SE DISCUTE PEUT-ON TOUT ACCEPTER PAR AMOUR ?** Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 5151427
0.50 Journal de la nuit, Météo **1.08** CD'aujourd'hui **1.10** Des mots de minuit La 100°. Magazine présenté par Philippe Lefait. Invités : Bulle Ogier, Manuel Poirier, Jean-François Stévenin, Laurent Terzieff, Robin Renucci, Anna Gavalda, Joëlle Lofsfeld, Olivier Gann, François Guérf. 53001575

3.40 Emissions religieuses Magazine. 7781002 **4.40** 24 heures d'info 4085828 **4.55** Météo 2 (5 min).

FRANCE 3

13.35 C'est mon choix Magazine **14.30** Les Misérables. Téléfilm. Robert Hossein. Avec Lino Ventura (Fr., 1985). **16.15** Ace Ventura en Afrique ■■ Film. Steve Oedekerk. Avec Jim Carrey (EU, 1995) ○ **17.50** C'est pas sorcier Les grands vaisseaux des rois **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** C'est mon choix... ce soir.



20.40 **FOOTBALL COUPE DE L'UEFA** Finale : Feyenoord Rotterdam - Borussia Dortmund. Au stade De Kuip, à Rotterdam (Pays-Bas). 20.45 Coup d'envoi en direct. 6588392
Le derby milanais prévu pour la finale a laissé la place, après l'élimination en demi-finale des deux clubs italiens, à un indicés Rotterdam - Dortmund.
22.50 Météo, Soir 3.

23.20 **LA DÉRIVE DE L'« ATLANTIC »** Documentaire. Michel Daëron (2001). 1394069
L'interminable calvaire de deux mille réfugiés juifs qui, rescapés des nazis, s'entassèrent, dans un navire-épave, pour un périple sans espoir.
0.50 Ombre et lumière Magazine. Invité : Jean-Pierre Coffe. 6721083 **1.15** Les Dossiers de l'Histoire Mémoires d'enfants de troupe : «*Quand la neige sera noire...*». 8201248

2.10 C'est mon choix... ce soir Magazine **2.30** Soir 3 **2.55** Vie privée, Vie publique La dictature du poids : ses pièges et ses ravages. 349918 **4.55** Tous égaux Magazine (30 min). 9407064

CANAL+

13.30 90 minutes spécial Journal non autorisé - d'une campagne **14.30** La Grande Course **15.00** Xcalibur **15.20** Surprises **15.30** Colère Radio Téléfilm. Douglas Barr. Avec Michael Biehn (EU, 1995). ○ **17.05** Eddy Time ► *en clair jusqu'à 20.55* **18.40** Grolandst **19.05** Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.45** Le Zapping **19.50** Les Guignols de l'info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 **LA SÉANCE AU FÉMININ - IL SUFFIT D'UNE NUIT** ■ Film. Philip Haas. Avec Kristin Scott Thomas, Sean Penn, Anne Bancroft, James Fox, Jeremy Davis (Etats-Unis, 1999) ○ 2382750
Dans l'Italie des années 1930, les états d'âme amoureux d'une jeune Britannique. Une adaptation de Somerset Maugham.

22.55 **FOOTBALL** Championnat d'Angleterre. Manchester United - Arsenal. Match en retard de la 35^e journée. En différé. 267175
Arsenal, qui vient de remporter la Coupe d'Angleterre, possède cinq points d'avance sur leurs adversaires de ce soir, avec deux rencontres à disputer. Un match nul face aux mancunniens consacrerait, dès ce soir, l'équipe entraînée par Arsène Wenger.

0.35 Midnight + **1.25** Origine contrôlée Film. Ahmed Bouchaal et Zakia Tahiri (Fr., 2000). 79186644 ○ **2.50** Le Retour des Mousquetaires ■■ Film. Richard Lester (Fr. - GB, 1989). 59830557 **4.30** Les Bébé onglés (55 min).

FRANCE 5 / ARTE

12.00 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Va savoir Pour l'amour des artistes **14.35** L'Expédition Ultima Patagonia **15.40** Panoramas du monde La Nouvelle-Zélande **16.35** Après la sortie **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Le Retour des Incas, un pont vers le passé **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Mômes à vendre.



20.45 **LE PRINTEMPS DE L'ELBE** Documentaire. Pierre Beuchot, Dietmar Hochmuth et André Harris (1995). 829243
Quatre vétérans se souviennent, cinquante ans après, de la jonction qui effectuèrent sur l'Elbe, le 26 avril 1945, la 69^e division américaine et la 58^e division de la garde soviétique.

22.05 **MUSICA - TOTAL ECLIPSE** Chorégraphie d'Ohad Naharin. Enregistré pour la télévision, en 2001. Interprété par Batshava Dance Company. 3933021
«*La liberté est une illusion. Ma danse est une révolte. Je suis un rebelle* », a déclaré Ohad Naharin, également préoccupé aussi par le diable : «*Je sais qu'il ne faut pas le combattre, mais l'éviter car il gagne toujours.*»

23.05 Love, etc. Film. Marion Vernoux. Avec Charlotte Gainsbourg (Fr., 1996). 5715021
0.50 Madame mène l'enquête Téléfilm. Sabine Boss (Sui., 2001). 8344489 **2.20** Monastères moldaves Documentaire (30 min).

M 6

12.30 La Petite Maison dans la prairie Il m'aime, oui ou non ? **13.20**

DISPARITION

Hugo Banzer

Dictateur bolivien converti à la démocratie

LE GÉNÉRAL bolivien Hugo Banzer est mort, dimanche 5 mai, des suites d'un cancer (*Le Monde* du 7 mai). Né le 10 mai 1926 dans le département de Santa Cruz, il a hérité de son grand-père Georg – qui a quitté l'Allemagne pour s'installer en Bolivie à la fin du XIX^e siècle – son nom à consonance germanique, qui l'a rendu aussi célèbre que le Chilien Augusto Pinochet, alors qu'il n'a été, au sens propre et figuré, qu'un dictateur au petit pied.

D'une taille modeste, qu'il a tenté de compenser pendant toute sa vie par une raideur pathétique, il devient un authentique homme d'armes à 14 ans, dès son entrée au collège militaire de Cochabamba.

Il gravit alors toutes les étapes d'un cursus qui le conduit aux plus hauts instituts militaires boliviens, en passant par les académies d'Argentine, du Brésil, des Etats-Unis, jusqu'à la tristement célèbre Ecole des Amériques, dans la zone du canal de Panama, où tous les dictateurs latino-américains, contemporains de la guerre froide ont été formés par Washington à la lutte antiguerilla et renforcés – si besoin était – dans leur haine du communisme et des communistes.

Le coup d'Etat qui porte Hugo Banzer au pouvoir en 1971 doit plus à la démission du pouvoir civil qu'à la volonté du jeune colonel nationaliste, quand le Mouvement national révolutionnaire (MNR) et la Phalange socialiste (FSB), les deux partis dominants de l'époque, demandent au « plus prestigieux militaire » bolivien, alors en poste à l'étranger, de rentrer et de se joindre à eux pour régler les problèmes qu'ils étaient incapables de résoudre, expliquent les historiens boliviens. Il n'en faut pas plus à Hugo Banzer, dans une République qui a déjà connu 186 coups d'Etat au cours des cent quarante-six années de son histoire, pour franchir le pas. Après le putsch du 19 août, les opposants politiques sont emprisonnés ou exilés, les universités fermées, l'activité syndicale interdite et les manifestations dure-



ment réprimées. Selon les défenseurs des droits de l'homme, au cours de la dictature d'Hugo Banzer (1971-1978), 200 personnes ont été tuées, 15 000 exilées et autant d'autres sont passées par les prisons boliviennes.

La dictature que dirigea Banzer fut « *réelle et dure* », selon le dirigeant du Parti communiste bolivien Simon Reyes, « *mais sans commune mesure avec celle du Chili [3 000 morts et disparus] ou de l'Argentine [30 000 victimes]* ». Hugo Banzer renoue en février 1975 les relations de la Bolivie avec le Chili, rompues depuis treize années, en recevant le général Pinochet. Cette date marque l'entrée de la Bolivie dans l'opération « Condor », ce dispositif régional unissant les dictatures latino-américaines pour combattre les oppositions de gauche sur le continent.

L'HISTOIRE D'UNE RÉDEMPTION

Mais l'histoire d'Hugo Banzer ne se limite pas à ces sept années-là, marquées par le terrorisme d'Etat, la stabilité et une relative prospérité. Son histoire est également celle d'une rédemption, celle d'un homme qui adhère aux valeurs démocratiques et ambitionne de revenir au pouvoir par les urnes. Cela lui prendra dix-neuf ans. En novembre 1977, sous la pression de l'opposition et de l'administration démocrate du président américain Jimmy Carter, il annonce l'organisation d'élections générales pour juillet de l'année suivante, auxquelles il choisit de

ne pas se présenter. Il abandonne alors le pouvoir, victime d'un putsch conduit par son dauphin, le général Juan Pereda Asbun. Jusqu'en 1982, la Bolivie renoue avec les coups d'Etat et les processus électoraux tronqués. A partir de cette date, Hugo Banzer fonde son parti politique, Action démocratique nationaliste (ADN), et joue dans l'opposition un rôle constructif. Il soutient le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) – créé en 1971 pour lutter contre sa propre dictature – dans le cadre d'une coalition qui permet en 1989 l'élection à la présidence de son dirigeant historique, Jaime Paz Zamora.

PRÉSIDENT ÉLU

Le 5 août 1997, à l'âge de 71 ans et à sa sixième tentative, Hugo Banzer est élu président de la République. Il n'a, certes, obtenu que 21 % des suffrages populaires au premier tour, mais il est élu par le Congrès, grâce aux votes de 73 % des parlementaires avec lesquels il a formé une « *méga-coalition* », dite « *La Méga* ». Cette majorité écrasante est une fiction politique, tant ses membres n'ont aucune affinité idéologique, mais son existence équivaut à une reconnaissance de la trajectoire irréprochable qui a été la sienne depuis sa conversion à la démocratie.

Ainsi partage-t-il avec le Brésilien Gétúlio Vargas (dictateur de 1937-1945 et président élu avec l'appui de la gauche de 1951 à 1954) la particularité, en Amérique du Sud, d'avoir gouverné à la suite d'un coup d'Etat et d'être revenu au pouvoir par la voie démocratique.

« Le général » succède à Gonzalo Sanchez de Lozada (1993-1997), dit « Goni », le père de la radicale révolution néolibérale, amorcée en 1985. Hugo Banzer n'en changera pas le cours. Il renonce de fait à l'exécution de ses promesses électorales, notamment à la révision de la privatisation des chemins de fer et du pétrole. Et le bilan de sa lutte contre la pauvreté est tout simplement squelettique. Il délègue très vite la gestion des affaires courantes à son vice-président et dauphin, Jorge Quiroga. Atteint d'un cancer, il n'est plus en état de gouverner et transmet le pouvoir à son vice-président le 6 août 2001, à un an de la fin de son mandat.

Dans son allocution d'adieu, il évoque les sept années de la dictature qu'il a dirigée, déplore les excès de la répression tout en les justifiant une dernière fois, car les mesures prises avaient pour but, selon lui, de « *sauver le pays du totalitarisme et du chaos* ». Emu aux larmes, il dit « *s'en remettre à Dieu* » et partit avec « *la consolation d'avoir consacré sa vie à sortir la Bolivie de la pauvreté* » tout en regrettant « *de ne pas avoir achevé cette tâche* ».

Alain Abellard

française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, signé à Cannes le 17 mai 2001 ; un décret portant publication du protocole portant amendement à la convention européenne sur la télévision transfrontière, fait à Strasbourg le 9 septembre 1998.

● **AOC** : deux décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée Chevrotin et Noix du Périgord.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie le compte-rendu de la mission effectuée en Irak par une délégation du groupe sénatorial d'amitié France-Irak du 18 au 23 juin 2001.

www.senat.fr/ga/ga38/ga38.html

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Colette Bernardin, Mme Marie-Odile Bernardin, M. et Mme Jean-François Bernardin, M. Marc Bernardin, M. et Mme Philippe Houdaille, Mme Sylvie Bernardin, Leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre BERNARDIN,
née **Annette GUINIER,**

survenu le 4 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, en son domicile, à Neuilly.

Elle a rejoint son époux

Pierre,

et ses fils

Philippe et Jean-Luc.

Le service religieux a été célébré ce mardi 7 mai, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

137, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Jacqueline, son épouse, Dominique, Annie et Dorothée Durand, Julia Demont, sa sœur, L'Association française Buchenwald-Dora, Le Comité international Buchenwald-Dora et Kommandos, ont la tristesse de faire part du décès, le 6 mai 2002, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

– Jacqueline, son épouse, Dominique, Annie et Dorothée Durand, Julia Demont, sa sœur, L'Association française Buchenwald-Dora, Le Comité international Buchenwald-Dora et Kommandos, ont la tristesse de faire part du décès, le 6 mai 2002, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Pierre DURAND, journaliste, historien, président d'honneur du Comité international Buchenwald-Dora, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes, combattant volontaire de la Résistance, officier FFI, déporté-résistant, chevalier des Arts et des Lettres, militant communiste.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie funéraire.

Un hommage lui sera rendu à une date ultérieure.

– Le CCPPRB (Comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale) de Paris-Bicêtre, Ses collègues, Ses amis, ont le regret d'annoncer le décès du

docteur Pierre FRANÇOIS,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile, le 2 mai 2002.

Ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

– Mme Erard Gilles, son épouse, M. et Mme Erard-Marie Gilles, M. et Mme Clément Gilles, M. et Mme Barthélemy Gilles, M. Marc-Antoine Gilles, Mme Marie Gilles, ses enfants, Ses petits-enfants, M. et Mme Emmanuel Gilles, son frère et sa belle-sœur, M. Laurent Gilles, Mlle Bettina Gilles, ses neveu et nièce, ont le regret de faire part de la mort de

M. Erard GILLES,

survenue le 3 mai 2002, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Vauroux (Oise) dans le caveau familial.

28, rue de Washington,
75008 Paris.

– Mlles Hannelore et Charlotte Guyader, Mme Suzanne Demay Godon, Et toute la famille Godon, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne GODON GUYADER,

survenu le 3 mai 2002, à l'âge de cinquante-trois ans, à Rueil-Malmaison.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, à Rueil-Malmaison.

– L'ensemble des collaborateurs de la société SLG Expertise à la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne GODON GUYADER, fondateur du cabinet, expert-comptable et commissaire aux comptes,

survenu le 3 mai 2002, à Rueil-Malmaison.

– Huguette Journet, née His, son épouse,

Ses enfants, Ses petits-enfants, Les familles Brot, Couturier, Deries, His, Journet, Perier, ont la tristesse de faire part du décès, le 30 avril 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

Guy JOURNET, ancien MC de psychologie à l'université Lumière-Lyon-II.

18, rue du Professeur-J.-Nicolas,
69008 Lyon.

– Mme Michèle Lebarbier, son épouse, Sophie, David, Thomas, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Denis LEBARBIER,

survenu dans sa cinquante-cinquième année, le dimanche 5 mai 2002.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le 13 mai, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

Famille Lebarbier,
53, rue de l'Abbé-Carton,
75014 Paris.

– Les familles Mabile et Colson ont la douleur de faire part du décès du

colonel Pierre MABILLE,

le 3 mai 2002, en sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu, ce mardi 7 mai, à Savasse (Drôme).

– Paule Marrou, sa femme, Elisabeth et Philippe, Louis et Annie, Béatrice et Fred, Clémence et Roland, Florent et Gwenola, ses cinq enfants et leurs conjoints, Tous ses petits-enfants, Françoise et Catherine, ses sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean MARROU, membre de l'Académie d'agriculture,

survenu le vendredi 3 mai 2002.

Une messe a été célébrée en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, mardi 7 mai, à 9 h 45.

L'inhumation a eu lieu le même jour, à 18 h 30, au cimetière de Saint-Pierre-de-Paladru (Isère).

Sverre OPSAHL

nous a quittés brutalement le 1^{er} mai 2002, dans sa maison de Lavagnac, au bord de la Dordogne.

Disponible, chaleureux, présent, il était au cœur d'une véritable toile d'amitié entre la Finlande, la France et ses nombreuses escales dans le monde. Son décès trop brutal nous prive d'un exemple d'énergie, d'optimisme et de confiance en la vie.

Ses anciens élèves, Ses collègues, Et ses amis de par le monde.

– Michelle Ferrier, Lucette Riboud, Patrice, Christine, Gilles, Franck, ses enfants,

Douglas, Cécile, Franklin, Jérôme et Vanessa, Alexis, Camille, Karol, Justine, Mélanie, Basile, Hugo, ses petits-enfants, Mazet Virey, Marc et Catherine Riboud, Sylvie Julien, ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine RIBOUD, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mai 2002.

La cérémonie religieuse se déroulera le vendredi 10 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu à Culoz, dans l'intimité familiale.

Registre de condoléances à l'église.

82, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Les membres du conseil d'administration du groupe Danone, Le comité exécutif,

Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Danone, ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Antoine RIBOUD,

président d'honneur du groupe Danone, ancien administrateur et président-directeur général du groupe Danone, chevalier de la Légion d'honneur,

survenue à Paris, le 5 mai 2002.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e, le vendredi 10 mai, à 11 heures, pour permettre à ceux qui l'ont connu de lui rendre un dernier hommage.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Groupe Danone,
7, rue de Téhéran,
75008 Paris.
(Le Monde du 7 mai.)

– Jacqueline Tison, Pierre et France Saïe, Olivier et Marie-France Saïe, ses enfants, Laurent, Anne et Julien, Mariane et Clotilde, Nathalie, Pauline et Hélène, ses petits-enfants, Rebecca et Sacha, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Noëlle SAÏE, née **CAPELLE,**

survenu le 2 mai 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Paris, et l'inhumation a eu lieu à Uzerche (Corrèze), dans l'intimité, le lundi 6 mai.

53, avenue Parmentier,
75011 Paris.
43, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.
1286, chemin de Champlan,
74190 Passy.

– Claire et Françoise Trimolé, Anne, Judith, Eva, Safi, Juliette et Antoine ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre TRIMOLÉ, ancien professeur d'Ecole normale Saint-Cloud 41,

le 29 avril 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Souvenir

– Il y a dix ans, le soprano brésilien

Paulo-Abel do NASCIMENTO

nous quittait.

Communications diverses

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle organise une journée d'étude sur **La guerre de Josué, approches traditionnelles et contemporaines :**

Communications de David Banon, Jacques Cazeaux, Raphaël Draï, Rivon Krygier, Claude Sultan et Shmuel Trigano, suivies d'un débat : *L'évocation du Livre de Josué dans le conflit actuel* **le dimanche 12 mai 2002 (10 heures-18 h 30)** ainsi qu'un cycle de conférences : **Guerre et paix dans les sources du judaïsme**

13 mai : David Banon et J.-P. Winter ; 14 mai : Edgard Weber et Alain Didier-Weill ; 15 mai : Claude Sultan et Claude Birman, **les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 mai (19 heures-20 h 30, puis 20 h 30-22 heures)** au siège de l'Alliance, 45, rue La Bruyère, Paris-9^e. Renseignements : 01-53-32-88-55 (PAF).

Tous les jours dans le

« Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC

La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

La ligne suppl. : 10,00 € - 65,60 F TTC

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 4 mai sont publiés :

● **Solidarité** : un décret relatif à l'allègement des cotisations sociales dans les hôtels, cafés, restaurants.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord cinématographique entre le gouvernement de la République

Abonnez-vous au Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : **Société Editrice du Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom Prénom

N° rue Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° rue Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3530 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PIERRE GEORGES

Raffarin de Matignon

RAFFARIN ? Raffarin ? Raffarin ! Bon sang, mais c'est bien sûr. Nous commèmes jadis, autrefois, une folle chronique, un pur chef-d'œuvre d'imprudance, dont nous devons payer le prix au centuple et boire la coupe jusqu'à la (dernière) ligne. Surtout maintenant que cet homme admirable, admiré, n'ayant que des amis, au Sénat comme ailleurs, à TF1 comme sur France 2, et en Poitou aussi bien qu'en Charentes, accède aux plus hautes fonctions.

Funérailles ! Pourquoi avoir écrit ceci ? Pourquoi écrire d'ailleurs ? Quand vous savez que tout ce qui a été calligraphié, y compris les plus vaines méchancetés, pourra, un jour, être retenu contre vous ? Ah, pardon, pardon, si nous avions su.....

Donc cette douloureuse affaire remonte au 6 avril 1996. A cette époque, Jean-Pierre Raffarin était du gouvernement Juppé. Aussi sûrement, dit-on, mais n'aggravons pas notre cas ! qu'Alain Juppé est sous le gouvernement Raffarin. L'élu des Charentes-Poitou, alors ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, avait pris une décision admirable, que disons-nous, visionnaire ! Une décision qui ne pouvait évidemment qu'allécher, comme miel, l'ours spectateur. Et qu'autoriser les plus gentilles moqueries. Au motif, irréfutable, qu'« un ministre de terrain doit aller sur le terrain », cet homme d'humus et de convivialité arpenteuse décida donc qu'une semaine par mois son ministère et lui-même se décentraliseraient en province. Qu'une semaine par mois, donc douze semaines par an, Jean-Pierre Raffarin et son équipe de la rue de Lille, siège du ministère itinérant et circumpolaire, s'en iraient prêcher, débattre et déci-

der avec les terriens du terrain. La proposition était, répétons-le, visionnaire. Anticipatrice. Formidable. France d'en haut, France d'en bas, la synthèse était faite, par cette installation, comme allaisienne, d'une usine à décisions en province, sinon à la campagne. Aussi, ce jour-là, décidâmes-nous de célébrer cette héroïque manœuvre d'encercllement de la périphérie par le centre, en nous gaussant imprudemment.

Est-ce la rondeur du ministre, ce personnage à la Daudet ? Est-ce son nom même, plaisant et gouleyant, et déjà une invite à l'association d'idées ? Est-ce la bravoure induite de ce magnifique plan où l'on imagina déjà les colonnes Raffarin reconquérir, semaine après semaine, le terrain perdu. Toujours est-il que cette chronique vira assez imprudemment au conte de chasse à la vraie France et s'intitula, misère, « Raffarin de Tarascon ».

Et voici qu'à son train de sénateur, mais largement accéléré, notre Raffarin de Tarascon est devenu, hier, six ans après, Raffarin de Matignon. Le rythme fut aussi fou que la rime est riche. Et que notre confusion est entière. Preuve que le « terrain », le fameux terrain cher à l'audacieux, conduit à tout. A condition d'y rester !

Donc, n'excluons pas de voir dans quelques semaines le conseil des ministres se réunir, un mercredi par mois, ailleurs que d'habitude. Du moins dès lors que le gouvernement Raffarin aura été composé. Ce dernier qualificatif, à l'heure de ces lignes, mardi matin, nous paraît en effet le plus approprié. Tant, d'évidence, il fallut composer, par de subtils dosages et calmants, pour atténuer la déception d'autres conquérants du terrain

« Quand on est au fond du puits, on est prêt à tout pour remonter »

MOUSSY-LE-NEUF
(Seine-et-Marne)

Dans son petit pavillon de Seine-et-Marne, Alain vit avec 3 600 francs par mois – il s'exprime toujours en francs – l'allocation adulte handicapée de sa femme. Il doit 30 000 francs d'électricité, 10 000 francs d'eau. Son téléphone a été coupé. Il est interdit bancaire et n'a plus d'assurance pour sa vieille voiture. Il réserve cependant 50 francs par mois pour acheter un sac de blé pour son mainate et ses 80 pigeons. Ses enfants lui donnent la nourriture pour ses deux chiens et neuf chats. « J'en garde une partie pour moi. J'ai fait mon service militaire dans les commandos. Là-bas, on m'a appris à bouffer n'importe quoi », explique-t-il. Il se rend parfois au centre commercial avec Nicole, son épouse : « Ça la distrait un peu, mais on ne peut rien acheter. » Alain a 55 ans et, pour la première fois de sa vie, il a voté Le Pen. « Chirac, Jospin, tous, j'avais envie de les punir un peu », explique-t-il.

La dégringolade a commencé il y a une dizaine d'années. L'artisan en peinture venait de faire faillite. Le directeur d'une filiale de Vivendi, spécialisée dans le traitement des déchets, l'a contacté. Il lui a proposé de travailler comme sous-traitant. En échange, Alain devait lui reverser en dessous-de-table une partie de l'argent facturé à l'entreprise. Le chômeur a accepté, « bêtement », puis s'est révolté. Après quelques années de ce régime, il a dénoncé la magouille qui impliquait plusieurs autres prestataires.

Le directeur a été condamné à une peine avec sursis. Alain a été écarté par l'entreprise. Il a en outre reçu une sommation de payer des arriérés de TVA, 110 000 francs qu'il n'avait pas. Nouvelle faillite, qui le laisse avec d'autres créances de 250 000 francs. Le début d'une spirale descendante, ponctuée de multiples procès en dédommagement, tous perdus. L'homme a peu à peu perdu pied, puis disjoncté. Des fausses alertes à la bombe, afin d'obtenir un rendez-vous avec Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Univer-



Alain Colland a voté Le Pen pour la première fois. Un peu pour punir les autres, Chirac et Jospin.

B. H.

sal, lui ont valu des condamnations au franc symbolique. « L'entreprise continue comme avant, le directeur a ouvert un restaurant dans le Sud, et moi je me suis retrouvé dans la galère : où est la justice ? », résume Alain.

Les dettes se sont accumulées et plus encore les rancœurs. Alain a contacté des personnages politiques de tous bords afin de leur exposer sa détresse. Le maire RPR l'a orienté vers une assistante sociale. Le président du conseil général UDF l'a assuré de son estime. La députée socialiste a transmis sa demande d'aide à Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, qui a répondu ne rien pouvoir faire.



Moussy-le-Neuf

« D'autres, plus importants, ont eu moins de problèmes », dit-il.

Contactés à leur tour, les services de l'Elysée lui ont envoyé une lettre courtoise ; ceux de Bernadette Chirac lui ont fait part de leur solidarité. Pendant la campagne, Alain a obtenu un rendez-vous au Tapis rouge, le quartier général de Jacques Chirac. Il a été reçu par une avocate compréhensive, en est sorti ragailardi, avec l'assurance qu'elle ferait son possible. Depuis, plus rien, si ce n'est une lettre le remerciant de son soutien au président-candidat. « Mais c'est moi qui avais besoin de son soutien, pas l'inverse ! », proteste-t-il.

Alain votait jusqu'alors Chirac. Sa déception, sa situation le poussent aujourd'hui dans les bras de Le Pen. « Quand on est au fond du puits, on est prêt à tout pour remonter », justifie-t-il. « Plutôt que de le condamner, les médias devraient essayer de comprendre pourquoi des gens votent pour lui et le message qu'ils essayent d'envoyer, poursuit-il. Moi, je veux juste qu'on réfléchisse un peu. »

« Je ne suis absolument pas raciste », enchaîne Alain. Mais les thèses développées par Le Pen ne sont pas pour lui un repoussoir. « Il y a tout de même un problème avec la religion musulmane qui envenime le monde. Regardez les attentats du 11 septembre, le Proche-Orient et, maintenant, les synagogues qui brûlent en France. Cette religion menace les fondements laïques de notre République. Pourquoi n'y a-t-il pas de problèmes avec les Chinois qui vivent ici ? » « Je ne conteste pas le droit d'étrangers à vivre en France mais je reproche à Chirac et Jospin leur laxisme. On en arrive alors à des situations comme Sangatte », affirme-t-il. « Mais tout ça, l'immigration et le reste, je n'y pensais pas avant mes problèmes », constate-t-il.

L'inactivité, ses journées passées à ruminer sur la vie, le ronge. Il n'est plus capable d'écrire pour demander de l'aide ou un travail. « Je commence une phrase et puis ça bloque. » A tourner en rond dans son pavillon, les idées noires se bousculent.

Benoît Hopquin

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Il y a vingt-cinq ans, Nungesser et Coli

N'EST-IL PAS JUSTE de rendre hommage aux deux hommes qui, il y a vingt-cinq ans, le 8 mai 1927, devançant en sens inverse Charles Lindbergh, eurent l'audace de s'envoler à travers l'Atlantique la première liaison France-Amérique : Nungesser et Coli ? Qui, parmi les hommes de ma génération, ne se souvient de l'émotion soulevée dans tout Paris par cette tentative héroïque, puis de l'accablement qui nous

envahit quand le voile d'un mystère, qui jamais ne s'est levé, retomba sur les deux pionniers perdus dans l'Océan ou au-dessus du Labrador. Le départ avait été minutieusement préparé. Mais l'équipage avait, pour économiser le poids, renoncé à la radio de bord, alors dans l'enfance. Il s'était dopé contre la fatigue. Il avait endossé des combinaisons de cuir fourré : l'habitacle à l'air libre de l'*Oiseau-Blanc* était bien différent du poste de commande d'un *Constel-*

lation. Dans la nuit du 7 au 8, l'*Oiseau-Blanc*, amené sur la piste au point de départ, à 5 h 21 du matin, roula 900 mètres et décolla. Des avions amis l'escortèrent jusqu'à la verticale d'Etretat. Puis ce fut le silence. Ces simples faits devraient être rappelés à tous les enfants des écoles de France et le monument d'Etretat devrait être rénové.

 Edmond Delage
(8 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Le nouveau gouvernement en direct.** Photos et biographies de l'équipe constituée mardi autour du nouveau

premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. ■ **Spécial abonnés.** Depuis le lancement de notre édition abonnés (5 € par mois), les internautes du monde.fr vivent en permanence au cœur de l'information. Mis à jour toute la journée, le Desk donne accès aux neuf articles essentiels qui font l'actualité, aux dépêches et aux photos d'agences.

CONTACTS
► RÉDACTION

 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : http://abo.lemonde.fr

Par courrier : bulletin p. 42

 Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : http://finances.lemonde.fr

Site nouvelles technologies :

http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réelle ».

Tirage du Monde daté mardi 7 mai 2002 : 1 013 617 exemplaires.

1 - 3

Le Monde
CHIRAC : 82%. Le Pen : 18 %
La République réélue
21 avril-5 mai : quinze jours d'histoire de France, récits et photos. Le texte intégral de la Constitution de 1958. Exclusif : avec Le Pen avant la défaite.

ET AUSSI... POÏY : LES BLEUS ET LEURS AMIS GARDIENS. OMA : LE PROFESSEUR BAUFIEU CONTRE L'ATTAQUE. TELLÉ : POUBOUK LOFF STORY EST UN ZOO HUMAIN. EXCLUSIF : L'OK LE BLOCH-PRÉSIDENT DANS SA RETRAITE.

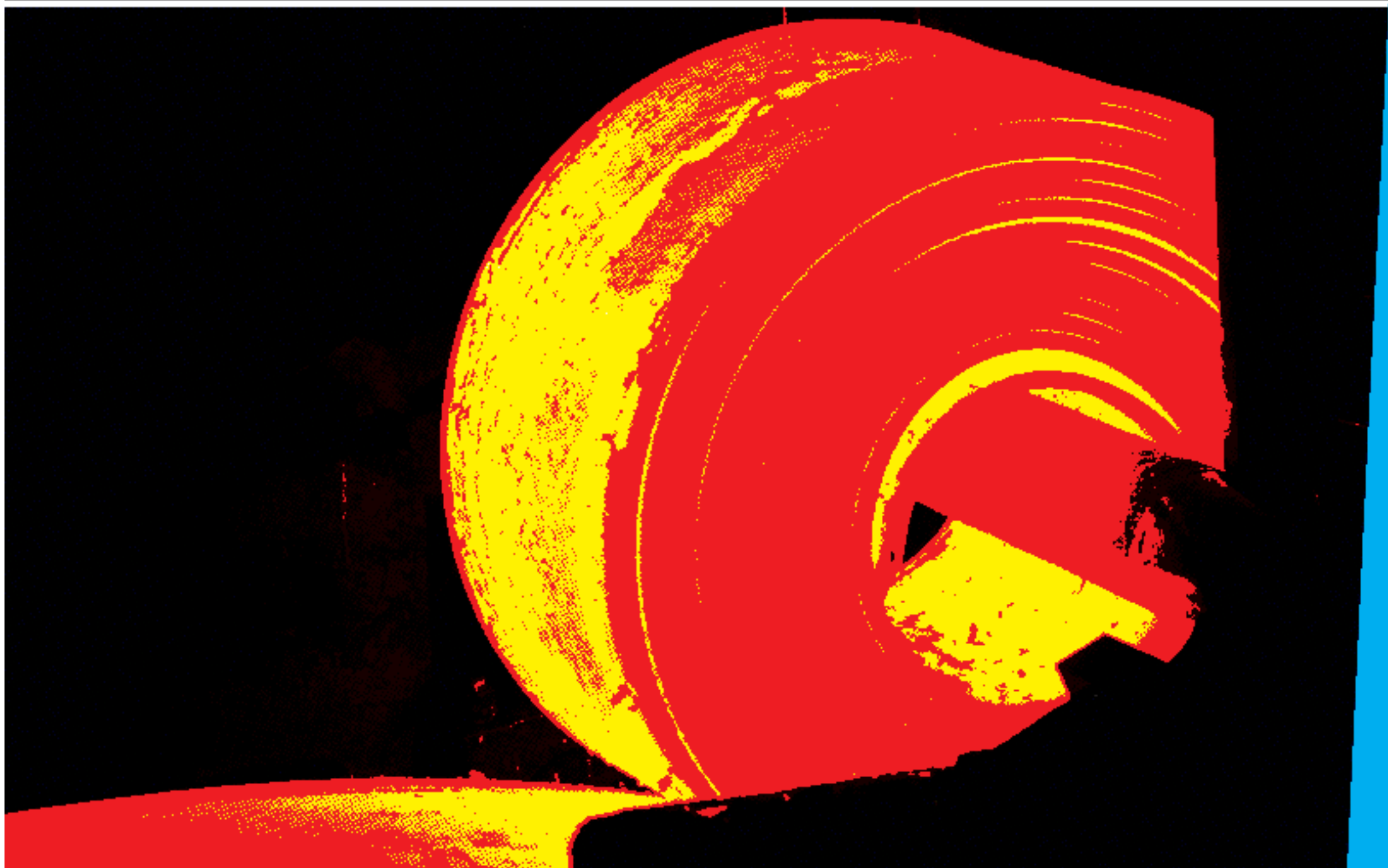
11 05009 18 F 3,90 € **N°18** **3€**

Le Monde 2 LIRE ET VOIR

CHIRAC : 82 %. LE PEN : 18 %
LA RÉPUBLIQUE RÉÉLUE
21 AVRIL-5 MAI : QUINZE JOURS
D'HISTOIRE DE FRANCE, RÉCITS
ET PHOTOS. LE TEXTE INTÉGRAL
DE LA CONSTITUTION DE 1958.
EXCLUSIF : AVEC LE PEN AVANT
LA DÉFAITE.

MAGAZINE MENSUEL 3 €

L'aéronautique permet aux hommes de voler.



Mais qui aurait pensé qu'elle pouvait aussi
faire décoller la production d'une aciérie ?

*Management de l'innovation - Stratégie de l'innovation - Innovation produit
et process - R&D managériale*

Ne se fixer aucune barrières et trouver la réponse là où d'autres ne seraient jamais allés la chercher, tel est notre credo. Avec une réelle maîtrise transversale des technologies de pointe, 130 filiales organisées en réseau et les expertises pointues de ses 15 000 consultants, Altran est au cœur des plus grandes innovations technologiques.

Développer les expertises les plus pointues en énergétique est fondamentalement lorsque l'on intervient dans les secteurs de l'aéronautique. Mais imaginer que travailler sur la sécurité d'une turbine permettrait d'améliorer la disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement d'une aciérie, seul Altran pouvait le faire.

Walter de laethem fut le premier à le faire en 1982. Altran est depuis l'un des leaders européens du conseil en innovation, transport, télécoms, énergie/industrie, aéronautique, spatial, Méditerranée, médias, culture/loisirs... nous achèverons bientôt à quadrupler leur compétitivité et leurs performances.

De formation supérieure (Bachelors, Masters, Ecoles ou Universités), si vous êtes diplômés, sentez-vous proches de cette aventure, faites nous passer la référence ci-dessous.

Ingénieurs-Consultants - Ref. LMDE-6280

e-mail : consultants@altran.net

Managers - Ref. LMDE-6251

e-mail : manager@altran.net

Altran, Direction du recrutement, 251 boulevard Pereire - 75017 Paris.

FRANCE
ALLEMAGNE
AUTRICHE
BELGIQUE
ESPAGNE
GRANDE-BRETAGNE
ITALIE
LUXEMBOURG
PAYS-BAS
PORTUGAL
RUSSIE
SUISSE

altran.net

 **ALTRAN**
les ingénieurs de l'innovation